Soixante-dix-neuvième année. — N° 265. Le Numéro : 4 francs. Lundi 10, Mardi 11 et Mercredi 12 Novembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 100-97 Paris).

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 1er novembre 1947 portant nominations au cabinet du président du conseil des ministres (p. 11106).

Décret n° 47-2130 du 10 novembre 1947 modifiant le décret n° 46-247 du 20 février 1946 portant classement du personnel de l'école nationale d'administration dans les échelles de traitements prévues par l'ordonnance n° 45-11 du 6 janvier 1945 (p. 11106).

FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté du 21 octobre 1947 instituant un comité interprofessionnel du rhum (p. 11107).

Arrêté portant reclassement (administration générale des colonies) (rectificatif) (p. 11107).

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET RADIODIFFUSION

Arrêté portant détachement (services extérieurs) (p. 11107).

Ministère de la justice.

Décret n° 47-2131 du 10 novembre 1947 modifiant l'effectif des secrétaires de parquet de certains tribunaux de première instance (p. 11108).

Décret n° 47-2132 du 10 novembre 1947 relatif à l'organisation judiciaire du protectorat français au Maroc (p. 11108).

Décret du 10 novembre 1947 portant nominations de magistrats (p. 11108).

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 11108).

Arrêté du 6 novembre 1947 concernant la commission du tableau d'avancement des magistrats du parquet (p. 11108).

Arrêtés portant report d'ancienneté et désignation de fonctions (administration centrale et tribunaux pour enfants) (p. 11109).

Ministère des affaires étrangères.

Décret n° 47-2133 du 10 novembre 1947 fixant le fonctionnement et la rémunération du personnel de la délégation française au conseil de tutelle (p. 11109).

Ministère de l'intérieur.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 11109).

Décret du 10 novembre 1947 portant convocation du conseil général de la Seine en session ordinaire (p. 11109).

Arrêté du 8 novembre 1947 portant délégation de signature et rectificatif à un précédent arrêté (p. 11109).

Arrêté portant nomination (administration centrale) (p. 11109).

Ministère des forces armées.

GUERRE

Arrêtés des 21 et 23 octobre 1947 portant homologation de grades au titre des F.F.C.I. (p. 11110).

Arrêté modifiant des arrêtés antérieurs portant dégagement des cadres des officiers de l'armée de terre (active) (p. 11137).

Décisions portant nominations (troupes coloniales) (additifs) (p. 11138).

Tableau d'avancement des troupes coloniales (sous-officiers) pour l'année 1947 et *décision* portant nominations (rectificatifs) (p. 11138).

MARINE

Arrêté du 6 novembre 1947 portant délégation de signature (p. 11138).

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté du 5 novembre 1947 fixant la composition du cabinet du ministre (p. 11138).

ÉCONOMIE NATIONALE

Arrêté du 16 octobre 1947 portant modification de l'arrêté du 31 juillet 1947 instituant un conseil de discipline pour les auxiliaires de l'administration centrale du ministère de l'économie nationale (p. 11138).

Arrêté relatif à la création et à l'organisation de commissions administratives paritaires à l'administration centrale du ministère de l'économie nationale (rectificatif) (p. 11139).

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Décret du 10 novembre 1947 autorisant le port autonome de Bordeaux à contracter un emprunt (p. 11139).

Ministère des finances.

Décret du 10 novembre 1947 portant nomination d'un conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes (p. 11139).

Arrêté portant nominations et reclassement (caisse des dépôts et consignations) (p. 11139).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 21 octobre 1947 relatif à la récupération des pépins de raisin (p. 11139).

Arrêté du 7 novembre 1947 relatif aux mesures d'application du décret n° 47-963 du 29 mai 1947 fixant les modalités de la coordination de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer (p. 11140).

Arrêtés portant détachement, réintégration, révocation et acceptation de démissions (personnel des haras nationaux) (p. 11140).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 4 octobre 1947 portant nomination d'un représentant de l'Etat au conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône (p. 11140).

Arrêté du 27 octobre 1947 rapportant la nomination d'un administrateur provisoire (p. 11140).

Arrêtés du 7 novembre 1947 renouvelant pour cinq ans l'approbation de compteurs d'énergie électrique (p. 11140).

Arrêtés du 8 novembre 1947 accordant un renouvellement de permis d'exploitation de mines et une autorisation de recherches de mines (Aveyron) (p. 11140).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés du 20 octobre 1947 portant dévolution des biens d'associations gestionnaires de maisons des jeunes (p. 11141).

Arrêté du 27 octobre 1947 approuvant une délibération du conseil de l'université de Rennes conférant le titre de docteur *honoris causa* à des savants étrangers (p. 11142).

Arrêtés des 28 et 30 octobre 1947 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 11142).

Arrêté modifiant l'arrêté du 8 mai 1947 portant dévolution à la Société nationale des entreprises de presse de la société *La Gazette de l'Oise* (rectificatif) (p. 11142).

Arrêtés portant intégrations dans les cadres, titularisation et nomination:

Administration centrale (p. 11142).

Enseignement supérieur (p. 11142).

Secrétaires de faculté (p. 11142).

Médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports (p. 11143).

Ministère des affaires sociales et des anciens combattants.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Arrêtés du 8 novembre 1947 portant institution de commissions administratives paritaires:

Administration centrale (p. 11157).

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre (p. 11158).

Contrôle général de la sécurité sociale (p. 11158).

Directions régionales de la sécurité sociale (p. 11159).

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Arrêté du 22 octobre 1947 portant désignation de délégués suppléants à la commission consultative des hôpitaux psychiatriques (p. 11156).

Arrêtés portant titularisation, réintégration, attribution de fonctions, affectations, mutations, suspension de fonctions, acceptation de démission et admission à la retraite:

Inspection de la population (p. 11157).

Inspection de la santé (p. 11157).

Directions départementales de la population (p. 11157).

Directions départementales de la santé (p. 11157).

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 7 novembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 11159).

Arrêté du 29 octobre 1947 portant délégation de signature (p. 11160).

Arrêté portant création de commissions administratives paritaires au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (rectificatif) (p. 11160).

Suspension de fonctions (p. 11160).

Conseil des prises. — Avis d'arrivée de dossier (p. 11160).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Convocations de commissions. — Réunion de commission (p. 11160).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunion de commission (p. 11160).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ÉCONOMIE NATIONALE

Avis aux importateurs de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 11160).

Avis aux importateurs de légumes [illegible] ciétés maraîchères de Hollande [illegible] 0).

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Tarifs de transport présentés à l'homologation ministérielle par les chemins de fer d'intérêt général (p. 11161).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de légumes secs variétés maraîchères de Hollande (p. 11160).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 11160).

Décision A. 117, du 21 octobre 1947, du directeur de la sidérurgie, répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels portant modification à la décision A. 112 relative à la réglementation de la répartition des fontes, fers et aciers (p. 11161).

Annonces (p. 11162).

SOMMAIRE DES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

publiés du 3 au 9 novembre 1947.

ASSEMBLÉE NATIONALE

1re LÉGISLATURE. — SESSION DE 1947

Feuille 8.

Organisation et procédure de la cour de cassation. — Projet de loi (*suite*)... p. 225

Représentation des justiciables devant les cours et tribunaux en ce qui concerne les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle. — Proposition de loi de M. Kuehn..... p. 225

Caractère nominatif des actions et obligations. — Proposition de loi de M. Jacques Bardoux..... p. 225

Commémoration du débarquement et équipement touristique de la zone du débarquement. — Proposition de résolution de M. Triboulet.... p. 226

Commissions départementales du travail. — Proposition de loi de M. Raymond-Laurent..... p. 226

Exemption pour les directeurs d'écoles primaires des grands centres urbains de tout service d'enseignement. — Proposition de loi de M. Cayol..... p. 227

Franchise postale (militaires des troupes françaises d'occupation en Allemagne et en Autriche). — Proposition de résolution de M. Cayol..... p. 228

Femmes divorcées à leur profit. — Bénéfice de la retraite de leur mari décédé. — Proposition de loi de M. Lecourt..... p. 228

Expulsion des locataires sinistrés de guerre. — Proposition de loi de M. Lecacheux..... p. 228

Retraités de l'Imprimerie nationale. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont..... p. 228

Exclusion du lait et des produits laitiers de la deuxième baisse de 5 p. 100. — Proposition de résolution de M. Monin..... p. 229

Complément et modifications à la législation économique. — Rapport de M. Védrines..... p. 229

Suppression du service de la production forestière. — Proposition de loi de M. Vieljeux..... p. 230

Code civil (modifications des articles relatifs aux actes écrits des contrats et obligations et au dépôt et séquestre). — Proposition de loi de M. Georges Maire..... p. 231

Surveillance et assistance éducative de la famille. — Proposition de loi de M. Landry..... p. 231

Protection de l'enfance. — Proposition de loi de M. Landry..... p. 233

Liquidation des pensions des fonctionnaires, ouvriers et ouvrières de l'Etat. — Proposition de loi de M. Cherrier..... p. 233

Régime de sécurité sociale des ouvriers mineurs. — Proposition de résolution de M. Lecœur..... p. 234

Calcul de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux. — Proposition de loi de M. Legendre... p. 234

Allocations familiales. — Femmes célibataires, veuves ou divorcées exonérées du payement des cotisations. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont..... p. 234

Chemin de fer de Saint-Rémy-les-Chevreuse à Limours. — Reclassement. — Proposition de loi de M. Maurice Béné..... p. 235

Réglementation des commerces forains et ambulants. — Proposition de loi de M. Hugues ..... p. 235

Dommages de guerre. — Modification de l'article 8 de la loi du 28 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Morice ..... p. 235

Emploi des veuves de guerre dans les administrations publiques. — Proposition de résolution de Mlle Dienesch ..... p. 236

Algérie. — Baux à ferme. — Preneurs mobilisés. — Proposition de loi de M. Serre ..... p. 236

Prestations familiales. — Proposition de loi de M. Bouxom ..... p. 237

Création d'un office de nationalisation du matériel et des bâtiments utilisés par les administrations publiques et les entreprises nationales, rattaché à la présidence du conseil. — Proposition de résolution de M. Palewski ..... p. 237

Enseignement de l'organisation scientifique du travail et création dans les facultés et les écoles supérieures de centres d'études de l'art administratif. — Proposition de résolution de M. Palewski... p. 237

Introduction dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle des textes législatifs et réglementaires modifiant ou complétant l'ordonnance du 6 décembre 1843 relative aux cimetières. — Proposition de loi de M. Schaff. p. 238

Budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947. — Projet de loi ..... p. 239

Feuille 9.

Budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947. — Projet de loi (*suite*) ..... p. 257

Statut du fermage. — Proposition de loi de M. Desjardins ..... p. 259

Date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour les élections aux conseils d'administration des caisses de sécurité sociale. — Proposition de résolution de M. André ..... p. 259

Date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour les élections aux conseils d'administration des caisses de sécurité sociale. — Proposition de résolution de M. Viatte ..... p. 259

Ravitaillement en charbon de certaines catégories de consommateurs résidant dans les communes rurales. — Rapport de M. André Denis ..... p. 259

Herboristes. — Abrogation des dispositions de la loi du 11 septembre 1941. — Proposition de loi de Mme Charbonnel ..... p. 259

Complément et modifications à la législation économique. — Avis de M. André Denis ..... p. 260

Lutte contre l'alcoolisme. — Abrogation des actes dits lois des 23 août 1940 et 24 septembre 1941. — Proposition de loi de M. Raymond Guyon ..... p. 260

Frais de mission et indemnités de fonctions des maires et adjoints et barème de ces indemnités. — Rapport de M. Badiou ..... p. 261

Complément et modifications à la législation économique. — Avis de M. Courant ..... p. 262

Brevets d'invention déposés depuis 1939 et non exploités. — Prolongation du délai fixé par la loi du 2 avril 1946. — Rapport de M. Garet.... p. 262

Revalorisation de la retraite du combattant — Rapport de M. Musmeaux. p. 263

Déportés politiques des camps et prisons de Schirmeck, Natzweiller, Woippy, Queuleu, Einsisheim, Haguenau. — Attribution des avantages prévus par l'ordonnance du 11 mai 1945. — Rapport de M. Mondon ..... p. 263

Dépenses administratives de l'Assemblée nationale. — Ouverture d'un crédit supplémentaire. — Rapport de M. Aubry ..... p. 264

Constructions à usage d'habitation. — Minimum de conditions d'habitabilité. — Proposition de loi de M. Vendroux ..... p. 264

Bénéfice de l'allocation aux vieux travailleurs. — Travailleurs étrangers et femmes, nées françaises, ayant perdu la nationalité française, du fait de leur mariage. — Proposition de loi de M. Ramette. p. 264

Aide à la cave coopérative « pilote » de la société coopérative agricole de vente « La Clairette » à Paulhan. — Proposition de résolution de M. Badie ..... p. 264

Taxe sur les postes de T. S. F. — Exonération pour les « vieux travailleurs ». — Proposition de résolution de M. Jean Cayeux ..... p. 265

Sécurité sociale et mutualité sociale agricole. — Réorganisation des contentieux. — Proposition de loi de M. Beugniez ..... p. 265

Complément à la législation des allocations familiales. — Proposition de loi de M. Hutin-Desgrées ..... p. 265

Création de postes de maître d'internat dans les collèges techniques. — Proposition de résolution de M. Finet ..... p. 266

Indignité nationale. — Abrogation de l'ordonnance n° 45-199 du 9 février 1945. — Proposition de loi M. Joseph Denais ..... p. 266

Statut général des fonctionnaires. — Modification d'un article de la loi du 19 octobre 1946. — Proposition de loi de M. Yves Fagon.... p. 266

Organisation de la sécurité sociale des fonctionnaires et des magistrats. — Proposition de loi de M. Yves Fagon ..... p. 266

Dérogations temporaires aux règles de recrutement et d'avancement dans les emplois publics. — Personnes ayant pris une part active à la résistance. — Proposition de loi de M. Biondi ..... p. 269

Augmentation des attributions de monnaie matière pour le machinisme agricole et l'équipement rural. — Proposition de résolution de M. Waldeck Rochet ..... p. 269

Institution du service national dentaire infantile. — Proposition de loi de M. Segelle ..... p. 269

Parité de taux entre l'allocation d'assistance et la retraite des vieux. — Proposition de résolution de M. Vée ..... p. 270

Protection sociale. — Travailleurs agricoles. — Proposition de résolution de M. Vée ..... p. 270

Régime fiscal des ostréiculteurs. — Proposition de loi de M. Jean-Raymond Guyon ..... p. 271

Avantages aux ayants droit des Français morts dans les rangs de l'armée républicaine espagnole. — Proposition de loi de M. Minjoz.. p. 271

Empêchements au mariage. — Modification d'un article du code civil. — Proposition de loi de M. Minjoz ..... p. 271

Divorce. — Annulation de certaines décisions prononcées pendant l'occupation. — Proposition de loi de M. Minjoz ..... p. 271

Changements de nom. — Proposition de loi de M. Minjoz ..... p. 272

Incompatibilité résultant de la parenté ou de l'alliance en matière d'élections municipales. — Proposition de loi de M. Minjoz ..... p. 272

Dommages-intérêts. — Epoux ayant obtenu à son profit la séparation de corps. — Proposition de loi de M. Minjoz ..... p. 272

Coopératives de production. — Priorité pour l'achat des matières premières. — Proposition de résolution de M. Minjoz ..... p. 273

Commission de la réforme de l'enseignement. — Proposition de résolution de M. Deixonne ..... p. 273

Thermalisme. — Proposition de loi de M. Ségelle ..... p. 273

Ouvriers et ouvrières licenciés. — Réparation des dommages. — Proposition de loi de M. Darou ..... p. 276

Destruction des lapins en Sologne. — Proposition de loi de M. Loustau. p. 276

Pensions et retraites des anciens combattants et victimes de la guerre des territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Fily-Dabo ..... p. 277

Suppression du droit de sceau en matière de naturalisation. — Proposition de loi de M. Ségelle ..... p. 277

Assurance de « longue maladie ». — Proposition de loi de M. Ségelle.. p. 277

Enseignement postscolaire agricole et agricole ménager. — Proposition de loi de M. Champeix ..... p. 278

Reconstruction des localités sinistrées. — Application aux matériaux préfabriqués d'un taux réduit de la taxe à la production. — Proposition de loi de M. Dusseaulx ..... p. 279

Fixation des salaires en agriculture. — Rapport par M. Signor ..... p. 280

Fonctionnement et composition des cours et tribunaux. — Rapport par M. de Moro-Giafferri ..... p. 280

Acompte provisionnel aux membres de l'Assemblée nationale. — Proposition de résolution de M. Charles Lussy ..... p. 280

Récupération des armes de chasse en Allemagne. — Proposition de résolution de M. Albert Rigal ..... p. 280

Valabilité des dispositions testamentaires rédigées par les prisonniers et déportés morts en captivité. — Proposition de loi de M. Desjardins ..... p. 271

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 comme conséquence des modifications apportées à la composition du Gouvernement. — Projet de loi ..... p. 281

Assurances sociales. — Salariés agricoles et forestiers des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. — Proposition de résolution de M. Rosenblatt ..... p. 287

Création d'un secteur agricole de l'essence. — Proposition de résolution de M. Baurens ..... p. 287

Impôts directs. — Exemption en faveur de certains sinistrés. — Proposition de loi de M. Coudray ..... p. 287

Refonte de la loi concernant les pensions des marins. — Proposition de résolution de M. Coudray ..... p. 288

Fourniture d'engrais aux propriétaires des terres de l'Est dépossédés par application du système de culture allemand. — Proposition de résolution de M. Lareppe ..... p. 288

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946. — Projet de loi.. p. 288

Feuille 10.

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946. — Projet de loi (*suite*). p. 289

Retraite du combattant. — Attribution aux autochtones des territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Augarde ..... p. 290

Pensions militaires d'invalidité. — Attribution aux militaires autochtones des territoires d'outre-mer. — Proposition de loi de M. Augarde..... p. 299

Renonciation volontaire à toute majoration de l'indemnité parlementaire. — Proposition de résolution de M. Albert Petit..... p. 299

Visite solennelle d'une haute personnalité de l'Etat aux populations des départements français et des territoires français d'outre-mer. — Proposition de résolution de M. Lecourt..... p. 300

Statut et droits des combattants volontaires de la Résistance. — Propositions de loi de M. Raulin-Laboureur ..... p. 300 et 301

Validation des arrêtés préfectoraux portant majoration des salaires agricoles. — Projet de loi..... p. 301

Réquisition de main-d'œuvre pour les exploitations agricoles. — Projet de loi..... p. 301

Ratification de la convention relative à la nationalité de la femme mariée. — Projet de loi..... p. 301

Conseil supérieur de la magistrature. — Proposition de loi de M. Jean Cayeux ..... p. 302

Propriétaires de véhicules réquisitionnés ou volés pendant la guerre. — Droit de priorité. — Proposition de résolution de M. Jean-Moreau. p. 302

Réglementation des entreprises de presse. — Répartition du papier. — Projet de loi..... p. 303

Rétablissement du service central de la sécurité aérienne. — Proposition de résolution de M. Jean-Moreau. p. 304

Impôt sur le revenu. — Assimilation des femmes seules aux célibataires masculins ayant un enfant à charge. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont..... p. 305

Candidats à la fonction publique victimes de l'état de guerre. — Proposition de loi de M. Bétolaud... p. 305

Autorisation de poursuites contre un membre de l'Assemblée. — Rapport par M. de Moro-Giafferri..... p. 305

Encouragement à la production et à la livraison du blé et du lait. — Rapport par M. de Baudry-d'Asson... p. 306

Régime électoral du conseil général des territoires composant l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française. — Proposition de loi de M. Houphouet-Boigny ..... p. 306

Régime électoral des assemblées de groupe en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française. — Proposition de loi de M. Houphouet-Boigny..... p. 311

Maintien en vigueur de certaines dispositions prorogées par la loi portant fixation de la date de cessation des hostilités. — Projet de loi.... p. 314

Augmentation des retraites des anciens militaires marocains et tunisiens. — Proposition de loi de M. Augarde ..... p. 314

Ouverture d'un crédit supplémentaire applicable aux dépenses administratives de l'Assemblée nationale. — Rapport par M. Aubry..... p. 315

Répartition de secours en nature aux éléments nécessiteux de la population musulmane algérienne. — Proposition de loi de M. Bentaïeb. p. 315

Création d'attachés du travail. — Rapport par M. Patinaud..... p. 316

Résiliation des contrats passés par les collectivités locales. — Avis par M. Truffaut..... p. 316

Indemnités de fonctions des maires et adjoints. — Avis par M. Truffaut. p. 318

Allocation aux économiquement faibles. — Proposition de résolution de M. Jacques Cayeux..... p. 318

Propriétaires sinistrés. — Exonération de la contribution au fonds national d'amélioration de l'habitat. — Proposition de loi de M. Courant. p. 318

Calcul des intérêts servis aux déposants par la caisse des dépôts et consignations. — Projet de loi..... p. 318

Montant des rentes dont le capital représentatif est obligatoirement versé aux titulaires d'une pension de mutilé du travail agricole. — Projet de loi..... p. 319

Application de la loi du 16 avril 1946 portant amnistie. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont.... p. 319

Renouvellement des baux commerciaux. — Prorogation du délai de forclusion. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont..... p. 319

Résiliation de certains contrats passés par les collectivités locales. — Proposition de loi de M. Paul Bastid ..... p. 319

Feuille 11.

Résiliation de certains contrats passés par les collectivités locales. — Proposition de loi de M. Paul Bastid (*suite*).... p. 321

Création de wagons-maternité dans tous les trains de grandes lignes. — Proposition de loi de M. Tourne p. 321

Acquéreurs de biens sous séquestre. — Délais de payement aux sinistrés et spoliés. — Proposition de loi de M. Rosenblatt..... p. 321

Poste émetteur de Radio-Strasbourg. — Proposition de résolution de M. Rosenblatt ..... p. 322

Réorganisation du service de santé militaire en Indochine. — Proposition de résolution de Mme Hélène Le Jeune..... p. 322

Amputés victimes civiles de guerre. — Application des barèmes et avantages des victimes militaires. — Proposition de résolution de M. Maillocheau ..... p. 132

Pêches maritimes. — Réduction sur le prix des fournitures. — Rapport par Mme Reyraud..... p. 322

Viticulteurs ayant commercialisé leur récolte avant la parution de l'arrêté du 7 novembre 1946. — Rapport par M. Zunino..... p. 323

Invalides civils. — Carte de priorité pour les transports en commun. — Proposition de résolution de M. Frédéric-Dupont ..... p. 323

Remplacement des véhicules réquisitionnés par les armées alliées. — Proposition de loi de M. René Pleven ..... p. 323

Convention entre l'Etat et la Banque de France. — Projet de loi.. ... p. 324

Veufs et orphelins de femmes fonctionnaires. — Rapport par M. Darou ..... p. 325

Régimes de retraites des fonctionnaires, ouvriers et agents de l'Etat. — Rapport par M. Cherrier..... p. 326

Ouvriers des établissements industriels de l'Etat. — Validation de services pour la retraite. — Rapport par M. Cherrier..... p. 326

Instituteurs et institutrices secrétaires de mairie. — Pension de retraite. — Rapport par M. Darou..... p. 326

Conseil supérieur de la magistrature. — Election de membres de l'Assemblée nationale. — Rapport par M. Jean Cayeux..... p. 328

Statut des entreprises de groupage et de distribution de journaux. — Proposition de loi de M. Robert Bichet ..... p. 328

Principe de la non-rétroactivité des lois en ce qui concerne les pensions. — Proposition de résolution de M. Schaff..... p. 329

Aide aux maraîchers dont les récoltes ont été compromises par les gelées. — Proposition de résolution de M. Signor..... p. 330

Retraite des vieux travailleurs. — Extension aux veuves des inscrits maritimes. — Proposition de loi de M. Signor..... p. 330

Attribution des appareils de prothèse et orthopédiques modernes aux centres d'appareillage des mutilés de guerre. — Proposition de résolution de M. Touchard..... p. 331

Attribution de la retraite à tous les titulaires de la carte du combattant. — Proposition de résolution de M. Touchard..... p. 331

Institution de l'allocation de logement. — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 331

Structure sociale des sociétés anonymes. — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 333

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 comme conséquence des modifications apportées à la composition du Gouvernement. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République ..... p. 334

Exploitation en régie des transports postaux dans Paris et sa banlieue. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République. p. 600

Application de la procédure de flagrant délit aux auteurs de chèques sans provision. — Rapport par M. Montillot..... p. 335

Interprétation de l'article 16 de la loi d'amnistie du 16 avril 1946. — Rapport par M. Yves Péron..... p. 335

Réparations allemandes. — Prestations de charbon. — Proposition de résolution de M. René Mayer..... p. 336

Mise en service des autorails sur certaines lignes. — Proposition de résolution de M. André Denis.... p. 336

Classement dans le cadre d'Etat de l'enseignement technique des contremaîtres municipaux titulaires des écoles pratiques de commerce et d'industrie. — Proposition de loi de M. Cayol..... p. 336

Election des délégués du personnel dans les entreprises. — Proposition de loi de M. Meck..... p. 337

Election des membres des comités d'entreprises. — Proposition de loi de Le Sciellour..... p. 337

Allocation de salaire unique aux jeunes ménages. — Proposition de loi de M. Gabelle..... p. 338

Encouragement à la production laitière. — Proposition de résolution de M. Lucas..... p. 338

Organisation de la marine marchande. Projet de loi..... p. 338

Instituteurs et institutrices de l'enseignement public ayant exercé dans les écoles privées des houillères. — Reclassement. — Proposition de loi de Mme Lempereur..... p. 342

Investissement des bénéfices des entreprises industrielles. — Proposition de résolution de M. Segelle. p. 343

Formation physique et sportive de la jeunesse. — Proposition de résolution de Mme Vlénot..... p. 343

Recouvrement des impôts dus par les sinistrés. — Proposition de résolution de M. René Coty..... p. 344

Majoration des pensions des victimes de guerre. — Proposition de loi de M. Draveny..... p. 344

Mesures réparatrices aux agens féminins atteints par la loi du 11 octobre 1940. — Proposition de loi de Mme Lempereur..... p. 345

Impôt de solidarité nationale. — Proposition de résolution de M. Pierre-Groues ..... p. 346

Pension des fonctionnaires. — *Majoration aux titulaires ayant élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans.* — Proposition de loi Mme Lempereur ..... p. 346

Indignité nationale. — Proposition de loi de M. Jean-Raymond Guyon.. p. 346

Transport des périodiques. — Proposition de loi de M. Fernand Grenier. p. 347

Constitution des sociétés de messageries. — Proposition de loi de M. Fernand Grenier..... p. 347

Financement de l'apprentissage et de l'enseignement technique. — Proposition de loi de M. Albert Masson ..... p. 348

Statut provisoire des centres d'apprentissage. — Proposition de loi de M. Albert Masson..... p. 349

Statut du personnel auxiliaire de l'enseignement primaire. — Proposition de loi de M. Garaudy..... p. 350

Retraités de la marine militaire. — *Bénéfice de l'assurance maladie et de l'assurance accident.* — Proposition de loi de M. Signor..... p. 350

Aide aux marins pêcheurs, ostréiculteurs et artisans victimes de la tempête qui a sévi sur le bassin d'Arcachon. — Rapport par M. Audeguil ..... p. 350

Validation pour la retraite du congé sans traitement accordé aux femmes fonctionnaires pour allaiter ou élever leurs enfants. — Proposition de résolution de Mlle Prévert.... p. 351

Maintien en vigueur de certaines dispositions prorogées par la loi portant fixation de la date légale de cessation des hostilités. — Rapport par Mlle Archimède..... p. 351

Convention entre l'Etat et la Banque de France. — Rapport par M. Charles Barangé ..... p. 352

Feuille 12.

Convention entre l'Etat et la Banque de France. — Rapport par M. Charles Barangé (*suite*)..... p. 353

Attribution de la carte d'ancien combattant. — *Guerre 1940-1945.* — Proposition de loi de M. Theetten... p. 353

Amnistie. — Projet de loi..... p. 353

Création d'un centre national d'information et d'expansion économiques. — Projet de loi..... p. 355

Canal d'irrigation de Pierrelatte. — Projet de loi..... p. 356

Code du travail. — *Introduction de certains articles dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.* — Projet de loi. p. 357

Revision des pensions abusives. — Propositions de loi de M. Draveny ..... p. 357 et 358

Statut des baux ruraux. — *Modification.* — Proposition de loi de M. Marcel David ..... p. 358

Suppression du droit de préemption subsidiaire des professionnels de l'agriculture. — Proposition de loi de M. Monin..... p. 358

Transfert des licences des buffets et buvettes des gares. — Projet de loi ..... p. 359

Remise en valeur des terres incultes. — Rapport par M. Signor..... p. 359

Abrogation du décret relatif à la revision des pensions militaires. — Proposition de loi de M. Hugues. p. 361

Automobiles. — *Défaut de possession du volet « C ».* — Proposition de loi de M. Hugues..... p. 361

Suppression des services administratifs inutiles. — Proposition de loi de M. Jean Masson..... p. 362

Vols entre parents. — Proposition de loi de M. Bétolaud..... p. 362

Réglementation de l'embauchage et du licenciement. — Proposition de loi de M. Gazier..... p. 362

Résiliation des contrats conclus avant le 10 mai 1940. — Proposition de loi de M. Courant..... p. 364

Cession par les sinistrés de leur créance sur l'Etat. — *Droit perçu.* — Proposition de résolution de M. Courant..... p. 365

Conseils d'administration des caisses de sécurité sociale. — *Droit de vote et d'éligibilité.* — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 365

Algérie. — *Amnistie.* — Proposition de loi de M. Valentino..... p. 366

Suspension de la perception de la taxe sur le fonds forestier national. — Proposition de résolution de M. Edgar Faure..... p. 366

Baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. — Proposition de loi de M. Montillot ..... p. 367

Anciens militaires percevant la solde de dégagement des cadres. — *Option pour une pension.* — Proposition de loi de M. René Pleven ..... p. 367

Conseils d'administration des caisses de sécurité sociale. — *Date limite d'inscription sur les listes électorales.* — Proposition de résolution de M. Jean Cayeux..... p. 367

Organisation de la profession d'architecte. — Proposition de loi de M. Lecourt..... p. 367

Extension du pari mutuel au concours hippique. — Proposition de loi de M. Lucas..... p. 369

Cumul des rentes accidents du travail avec les traitements et les salaires. — Proposition de loi de M. Meck..... p. 370

Statut juridique de la coopération agricole. — Proposition de loi de M. Moussu..... p. 370

Valeurs mobilières détruites au cours des bombardements. — Proposition de loi de M. Halbout..... p. 370

Allocations familiales. — Proposition de loi de M. Duquesne..... p. 370

Ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1947 comme conséquence des modifications apportées à la composition du Gouvernement. — Rapport par M. Charles Barangé..... p. 370

Sécurité sociale. — *Affiliation des salariés agricoles et forestiers des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.* — Proposition de loi de M. Bas..... p. 371

Rétablissement du chemin de fer de la Côte orientale de la Corse. — Proposition de loi de M. Gavini..... p. 373

Cumul des allocations familiales et des majorations de pension des veuves de guerre. — Proposition de loi de Mme Péri..... p. 373

Conseil général de la Côte française des Somalis. — Proposition de loi de M. Martine..... p. 373

Commission d'enquête sur les événements d'Algérie de mai 1945. — Proposition de résolution de M. Djemad..... p. 377

Utilisation des caravanes médico-sociales en Afrique du Nord. — Proposition de résolution de M. Moulon ..... p. 377

Secours aux victimes des événements d'Algérie de mai 1945. — Proposition de résolution de M. Djemad. p. 377

Annulation du décret prononçant la dissolution du parti du peuple algérien. — Proposition de loi de M. Mokhtari ..... p. 378

Viticulteurs ayant vendu leur vin antérieurement au décret du 2 janvier 1947. — *Exonération de la baisse de 5 p. 100.* — Proposition de résolution de M. Gros..... p. 378

Apposition d'une affiche portant les prix de vente de certaines marchandises aux différents échelons de la circulation entre producteurs et consommateurs. — Proposition de résolution de M. Dumusois.... p. 378

Amélioration du contrôle médical scolaire. — Proposition de loi de M. Arthaud ..... p. 379

Statut des membres du conseil supérieur de la magistrature. — Rapport par M. Grimaud..... p. 380

Ouverture de crédits sur l'exercice 1947. — Projet de loi..... p. 381

Exploitations agricoles remises en culture. — *Bénéfice de la loi instituant le statut du fermage et du métayage.* — Rapport par M. Montagnier ..... p. 381

Personnel des services civils de la marine rappelé en activité en 1939. — *Droits à pension.* — Proposition de loi de M. Truffaut..... p. 381

Statut de la mutualité agricole. — Proposition de loi de M. Terpend.... p. 381

Feuille 13.

Limite d'âge des fonctionnaires. — Proposition de loi de Mme Lempereur... p. 385

Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux. — *Relèvement de l'abattement à la base.* — Proposition de loi de M. Monin..... p. 385

Sécurité sociale dans les mines. — Rapport par M. Sion..... p. 385

Conseils d'administration des caisses de sécurité sociale. — *Inscription sur les listes électorales.* — Rapport par M. Segelle..... p. 385

Exploitation en régie des transports postaux dans Paris et sa banlieue. — Rapport par M. Barthélémy ..... p. 386

Lutte contre les maladies vénériennes. — Rapport par M. Cordonnier.... p. 386

Allocation accordée aux propriétaires d'immeubles sinistrés. — *Augmentation.* — Rapport par M. Garet ..... p. 388

Propriétaires de voitures automobiles réquisitionnées. — *Bons de priorité.* — Rapport par M. Garet.... p. 389

Nationalisation de la banque de Madagascar. — Proposition de résolution de M. Ravoahangy..... p. 389

Agents de la Société nationale des chemins de fer français en service dans les départements libérés. — *Indemnité.* — Proposition de résolution de M. Albert Schmitt.... p. 390

Pensions et retraite du combattant. — *Suppression de la déchéance annale.* — Proposition de loi de M. René Pleven..... p. 390

Presse. — *Suppression de l'autorisation préalable.* — Projet de loi..... p. 391

Relèvement du taux de l'allocation aux vieux travailleurs. — Proposition de résolution de M. Meck..... p. 391

Statut provisoire de l'administration préfectorale. — Rapport par M. Godin ..... p. 391

Institution d'un régime de sécurité sociale des fonctionnaires. — Rapport par M. Servin..... p. 392

Pêche fluviale. — Proposition de loi de M. Albert Rigal..... p. 392

Répartition des engrais à l'agriculture. — Proposition de résolution de M. Lucien Lambert..... p. 392

Parité des salaires agricoles avec ceux du bâtiment. — Proposition de résolution de M. Renard..... p. 393

Assemblées représentatives du Togo et du Cameroun. — Proposition de loi de M. Aku..... p. 393

Payement des émoluments des fonctionnaires et ouvriers municipaux. — Rapport par M. René Kuehn.. p. 397

Renouvellement des baux commerciaux ou ruraux. — Proposition de loi de M. Maurice Violette..... p. 397

Elèves maîtres et maîtresses des écoles normales. — Stage de formation professionnelle. — Rapport de M. Garaudy..... p. 397

Membres de l'enseignement déplacés par le gouvernement de Vichy. — Indemnités. — Rapport par M. Doyen ..... p. 398

Encouragement à la production et à la livraison du blé et du lait. — Avis, par M. Lecacheux..... p. 398

Presse. — Suppression de l'autorisation préalable. — Projet de loi..... p. 398

Fonctionnaires. — Attribution de l'indemnité provisionnelle dans les départements. — Proposition de résolution de M. René Schmitt.. p. 399

Exploitation des œuvres littéraires après l'expiration des droits patrimoniaux des écrivains. — Proposition de loi de M. Bèche..... p. 399

Prisonniers de guerre évadés. — Présomption d'origine en matière de pension. — Proposition de loi de M. Aubry..... p. 399

Indemnités de déplacement et de séjour des conseillers généraux. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République.... p. 400

Indemnités de fonctions des membres du conseil général de la Seine. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République.... p. 400

Emplois réservés. — Rapport par M. Touchard ..... p. 400

Distribution des sommes saisies-arrêtées. — Rapport par M. Minjoz. p. 400

Permissions agricoles à l'occasion des travaux de réensemencement des blés de printemps. — Proposition de résolution de M. Pierre-Grouès. p. 401

Réparation des dommages de guerre. — Rapport par M. Halbout..... p. 401

Presse. — Suppression de l'autorisation préalable. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République ..... p. 401

Grève des fonctionnaires. — Proposition de loi de M. Monin..... p. 401

Médaille de la Résistance. — Attribution aux évadés de France ayant pris place dans les rangs des armées extérieures. — Proposition de loi transmise par M. le président du Conseil de la République..... p. 402

Rapports entre bailleurs et locataires de locaux d'habitation ou à usage professionnel. — Projet de loi.... p. 402

Assainissement des professions commerciales, industrielles et artisanales. — Projet de loi ..... p. 407

Création et extension de fonds de commerce. — Projet de loi..... p. 408

Maintien en vigueur de certaines dispositions prorogées par la loi portant fixation de la date légale de cessation des hostilités. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République..... p. 408

Incompatibilité de la qualité de membre du Parlement avec celle de directeur responsable d'un organe de presse. — Proposition de loi de M. Joseph Denais..... p. 409

Instituteurs et institutrices retraités. — Avance sur pension. — Proposition de loi de Mme Lucie Guérin. p. 409

Amélioration de l'habitat rural. — Participation financière de l'Etat. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier ..... p. 409

Police municipale. — Agents étatisés. — Pensions. — Proposition de résolution de M. Pierre Chevallier. p. 409

Dommages de guerre. — Proposition de loi de M. Pierre Chevallier..... p. 410

Statut et droits des combattants volontaires de la Résistance. — Rapport par M. Roger Roucaute..... p. 410

Budget de reconstruction et d'équipement pour l'exercice 1947. — Rapport par M. Charles Barangé. p. 411

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Cabinet du président du conseil des ministres.

Le président du conseil des ministres,

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu les arrêtés des 29 janvier, 8 avril et 12 août 1947 portant nomination des membres du cabinet,

Arrête:

Art. 1er. — Les arrêtés des 29 janvier, 8 avril et 12 août 1947 susvisés sont complétés et modifiés ainsi qu'il suit:

Sont nommés:

Directeur adjoint du cabinet.

« M. Alexandre Fontanier.

Chef de cabinet.

« M. Henry Clair.

Chef adjoint de cabinet.

« M. André Raust.

Chargé de mission.

« Mme Thérèse Bonnier ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Décret n° 47-2130 du 10 novembre 1947 modifiant le décret n° 46-247 du 20 février 1946 portant classement du personnel de l'école nationale d'administration dans les échelles de traitements prévues par l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires civils de l'Etat;

Vu le décret n° 46-246 du 20 février 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 6 du titre II de l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945, relatif à l'école nationale d'administration et fixant le fonctionnement administratif et financier de cette école;

Vu le décret n° 46-247 du 20 février 1946 portant classement du personnel de l'école nationale d'administration dans les échelles de traitements prévues par l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945;

Vu la loi n° 46-2154 du 7 octobre 1946 portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1946;

Vu le décret n° 47-348 du 28 février 1947 portant modification du décret n° 46-246 du 20 février 1946 susvisé,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 1er et 2 du décret n° 46-247 du 20 février 1946 portant classement du personnel de l'école nationale d'administration dans les échelles de traitements prévues par l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 sont modifiés ainsi qu'il suit:

« *Art.* 1er. — Le personnel de direction, le personnel administratif et le personnel de service de l'école nationale d'administration sont, par application de l'article 4 de l'ordonnance n° 45-14 du 6 janvier 1945 susvisée, classés dans les échelles suivantes:

Emplois.	Echelles.
Personnel de direction.	
« Directeur de l'école	29
« Directeur des stages	26 *bis*
« Directeur des études	25
Personnel administratif.	
« Secrétaire général:	
« 1re classe	21 *c*
« 2e classe	16 *c*
« Secrétaires adjoints:	
« Classe exceptionnelle	16 *c*
« Principaux	16 *c*
« 1re et 2e classe	12 *b*
« Chef du service intérieur	12 *b*
« Commis et commis principaux d'ordre et de comptabilité	9 *a*
« Dames sténodactylographes	5 *a*
Personnel de service.	
« Appariteurs	2

« *Art.* 2. — Les traitements et les classes que comportent les divers emplois visés à l'article précédent sont fixés ainsi qu'il suit:

Personnel de direction.

« Directeurs..350.000, 375.000 ou	400.000 F.
« Directeur des stages	315.000
« Directeur des études:	
« 3e échelon	270.000
« 2e échelon	247.500
« 1er échelon	225.000

Personnel administratif.

« Secrétaire général:	
« 1re classe:	
« 4e échelon	210.000 F.
« 3e échelon	195.000
« 2e échelon	180.000
« 1er échelon	165.000
« 2e classe:	
« 3e échelon	150.000 F.
« 2e échelon	135.000
« 1er échelon	120.000
« Secrétaires adjoints:	
« Classe exceptionnelle	150.000 F

« Secrétaires principaux:

« 3e échelon	140.000 F.
« 2e échelon	130.000
« 1er échelon	120.000

« Secrétaires:

« 1re classe:

« 3e échelon	105.000 F.
« 2e échelon	96.000
« 1er échelon	87.000

« 2e classe:

« 3e échelon	78.000 F.
« 2e échelon	69.000
« 1er échelon	60.000

« Secrétaires stagiaires	54.000 F.

« Chef du service intérieur:

« 1re classe	105.000 F.
« 2e classe	96.000
« 3e classe	87.000
« 4e classe	78.000
« 5e classe	69.000
« 6e classe	60.000
« 7e classe	54.000

« Commis principaux d'ordre et de comptabilité:

« Classe exceptionnelle:

« Après 3 ans	84.000 F.
« Avant 3 ans	75.000
« Hors classe	69.000
« 1re classe	64.500
« 2e classe	60.000
« 3e classe	55.500

« Commis:

« 1re classe	51.000 F
« 2e classe	46.500
« 3e classe	42.000

« Dames sténodactylographes:

« 1re classe	60.000 F.
« 2e classe	55.500
« 3e classe	51.000
« 4e classe	48.000
« 5e classe	45.000
« 6e classe	42.000
« 7e classe	39.000

Personnel de service.

« Appariteurs:

« 1re classe	45.000
« 2e classe	43.500
« 3e classe	42.000
« 4e classe	40.800
« 5e classe	39.600
« 6e classe	38.400
« 7e classe	37.200
« 8e classe	36.000 ».

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

FRANCE D'OUTRE-MER

Comité interprofessionnel du rhum.

Le ministre de la France d'outre-mer, le ministre de l'économie nationale et le ministre de l'agriculture

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est créé un comité paritaire de coordination dénommé Comité interprofessionnel du Rhum, dont les parties constituantes sont: les syndicats de producteurs de rhum, d'une part, les syndicats d'exportateurs de rhum des territoires d'outre-mer, les syndicats métropolitains du commerce d'importation et d'exportation du rhum, d'autre part, organismes de représentation professionnelle régis par les lois des 21 mars 1884 et 12 mars 1920.

Ce comité est un organisme consultatif qui pourra être saisi soit par son président, soit par le président de l'une des organisations professionnelles qui le constituent, soit par l'un des ministres intéressés.

Art. 2. — Ce comité a pour attributions:

a) La recherche des solutions propres à faciliter le ravitaillement en rhum de la métropole et des territoires d'outre-mer, à normaliser le marché et à favoriser l'exportation du rhum vers l'étranger;

b) L'examen de toutes questions intéressant les producteurs, les exportateurs et les importateurs, telles que: transport, conditionnement, emballages, spécification, production et commercialisation des rhums vieux, prévention et répression des fraudes, etc.;

c) L'étude d'une politique des prix susceptible de concilier les intérêts de la production et ceux de la consommation;

d) L'établissement et la tenue de tous renseignements et de toute documentation concernant la production, la consommation, les stocks aux divers stades et l'utilisation des contingents d'exportation sur la métropole;

e) D'une manière générale, tout problème intéressant la production et le commerce des rhums.

Le ministre de l'économie nationale, le ministre de l'agriculture, le ministre de la France d'outre-mer et le haut commissaire à la distribution pourront utiliser les services du comité interprofessionnel du rhum à titre de conseiller technique ou d'organisme d'études pour l'examen de toute mesure destinée à soutenir la production, à réglementer l'importation, à adapter les moyens de transport aux besoins de la consommation et à faciliter le placement du rhum français sur les marchés étrangers.

Art. 3. — Le comité interprofessionnel du rhum est composé comme suit:

a) Sept membres représentant les territoires producteurs, à raison de:

Deux pour la Martinique;
Deux pour la Guadeloupe;
Un pour la Réunion;
Un pour Madagascar;
Un pour l'Indochine;

b) Un représentant du commerce d'exportation de la Guadeloupe, un représentant du commerce d'exportation de la Martinique, le commerce d'exportation de la Réunion étant représenté par le délégué de la production de ce territoire;

c) Cinq membres représentant le commerce métropolitain d'importation et d'exportation.

Un délégué du ministère de l'économie nationale, un délégué du ministère de l'agriculture, un délégué du ministère de la France d'outre-mer, un délégué du haut commissariat à la distribution, le directeur de la répression des fraudes ou son délégué assisteront aux délibérations du comité.

Les représentants de la production seront désignés par les syndicats intéressés. Ils devront être agréés par le ministre de la France d'outre-mer. Ceux du commerce local d'exportation seront également agréés par le ministre de la France d'outre-mer dans les mêmes conditions.

Les représentants du commerce métropolitain d'importation et d'exportation seront désignés par les syndicats intéressés. Ils devront être agréés par le ministre de l'économie nationale.

Le comité aura un président et deux vice-présidents.

Le président et les deux vice-présidents seront élus par le comité à la majorité absolue.

Toutefois, le président et l'un des vice-présidents devront être présentés à l'agrément du comité par les représentants de la production.

L'autre vice-président sera présenté par les représentants du commerce local et métropolitain.

Les frais d'administration seront supportés par moitié par les organisations professionnelles des producteurs et des importateurs.

Art. 4. — Le comité interprofessionnel du rhum fixera par voie de règlement intérieur tous les détails de son organisation et de son fonctionnement.

Fait à Paris, le 21 octobre 1947.

Le ministre de la France d'outre-mer,

MARIUS MOUTET.

Le ministre de l'économie nationale,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

HENRI FAURE.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

LIBERT BOU.

Administration générale des colonies.

Rectificatif au *Journal officiel* du 6 novembre 1947, page 10959, 2e colonne:

Au lieu de:

« Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 octobre 1947, M. Piquemal (Alexandre-Pascal), chef de bureau de 2e classe d'administration générale des colonies autres que l'Indochine, est reclassé dans ce cadre, pour compter du 1er janvier 1946, comme suit:

« Ancienneté effective au 1er janvier 1946: néant.

« Réserve services militaires conservés: néant.

« Ancienneté totale au 1er janvier 1946: néant ».

Lire:

« Est reclassé dans ce cadre, pour compter du 1er janvier 1946, comme suit:

« Chef de bureau de 1re classe:

« Ancienneté effective au 1er janvier 1946: néant.

« Rappel pour services militaires conservés: néant.

« Ancienneté totale au 1er janvier 1946: néant ».

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET RADIODIFFUSION

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, sont détachés, sur leur demande, auprès du ministère de la guerre, au titre des articles 99 (§ 1er) et 102 de la loi du 19 octobre 1946, à compter du 6 septembre 1947, pour exercer, dans le service de la poste militaire les fonctions de secrétaire des postes de 1re et 2e classe, les agents des postes, télégraphes et téléphones dont les noms suivent:

MM.

Alis (Romuald), contrôleur, Paris-19, secrétaire des postes de 1re classe.

Bodin (Norbert), contrôleur, Thouars, secrétaire des postes de 1re classe.

Boutonnet (André), contrôleur, ligne de l'Ouest, secrétaire des postes de 1re classe.

Cros (Joseph), contrôleur, Paris R. P., secrétaire des postes de 1re classe.

Chantoiseau (Henri), contrôleur, Tours, secrétaire des postes de 1re classe.

Desnos (Raymond), contrôleur, Paris-chèques, secrétaire des postes de 1re classe.

Demarquilly (César), contrôleur, Arras- R. P., secrétaire des postes de 1re classe.

Dossus (Roger), contrôleur, Amiens R. P., secrétaire des postes de 1re classe.

Chausson (Pierre), contrôleur, Paris-12, secrétaire des postes de 1re classe.

Couderc (Pierre), contrôleur, Paris-chèques, secrétaire des postes de 1re classe.

Enjalran (René), contrôleur, C. R. C. A. A., secrétaire des postes de 1re classe.

Fayout (Fernand), contrôleur, Surgères, secrétaire des postes de 1re classe.

Fradet (Pierre), contrôleur, P. B. C. R., secrétaire des postes de 1re classe.

Gateaud (Maurice), contrôleur, Valence-gare, secrétaire des postes de 1re classe.

Givre (Denis), contrôleur, Paris-17, secrétaire des postes de 1re classe.

Lague (Paul), contrôleur, Amiens R. P., secrétaire des postes de 1re classe.

Legrand (Jacques), contrôleur, Vesoul, secrétaire des postes de 1re classe.

Salles (Roger), contrôleur, Paris R. P., secrétaire des postes de 1re classe.

Leberrigaud (Edmond), contrôleur, Paris-5, secrétaire des postes de 1re classe.

Rozec (Gérard), commis, Paris-20, secrétaire des postes de 2e classe.

Busti (Jean), commis, Neuilly, secrétaire des postes de 2e classe.

Chagny (Raymond), commis, ligne de l'Est, secrétaire des postes de 2e classe.

Chechillot (Pierre), commis, Dole, secrétaire des postes de 2e classe.

Goimard (Eugène), commis, Niort, secrétaire des postes de 2e classe.

Maillard (Paul), commis, Paris-tri n° 1, secrétaire des postes de 2e classe.

Masscheleyn (René), commis, Tourcoing, secrétaire des postes de 2e classe.

Narrat (Henri), commis, le Bourget, secrétaire des postes de 2e classe.

Royer (Marcel), commis, Valence-gare, secrétaire des postes de 2e classe.

Violle (Paul), commis, Metz, secrétaire des postes de 2e classe.

Gagneur (André), commis, ligne de l'Est, secrétaire des postes de 2e classe.

Ces détachements sont prononcés pour une durée de deux ans.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret n° 47-2131 du 10 novembre 1947 modifiant l'effectif des secrétaires de parquet de certains tribunaux de première instance.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre des finances,

Vu le décret-loi du 28 mars 1934 modifiant l'organisation judiciaire, et notamment son article 6, dernier alinéa, qui est ainsi conçu:

« L'effectif des greffiers et des secrétaires de parquet et leur répartition entre les divers tribunaux peuvent être modifiés par décret selon les besoins du service »;

Vu la loi n° 47-1496 du 13 août 1947 portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles),

Décrète:

Art. 1er. — Sont créés dans les tribunaux de première instance énumérés ci-après soixante-huit postes de secrétaires de parquet répartis entre lesdits tribunaux ainsi qu'il suit:

Amiens	1	Grenoble	1
Angers	1	Le Havre	2
Angoulême	1	Le Mans	1
Béthune	3	Lille	5
Bordeaux	3	Limoges	1
Clermont-Ferrand	1	Lyon	6
Corbeil	2	Marseille	7
Dijon	1	Montpellier	1
Nancy	2	Rennes	1
Nantes	2	Rouen	3
Nice	3	Saint-Etienne	2
Nîmes	1	Toulon	3
Poitiers	1	Toulouse	2
Pontoise	3	Tours	1
Quimper	1	Valenciennes	2
Reims	1	Versailles	3

Art. 2. — Le chiffre des secrétaires de parquet figurant dans la colonne Secrétaires de parquet du tableau A annexé au décret-loi du 28 mars 1934, modifiant l'organisation judiciaire, est modifié, compte tenu des indications de l'article 1er ci-dessus.

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

TABLEAU

DE L'EFFECTIF TOTAL DES SECRÉTAIRES DE PARQUETS DANS LES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE CLASSE

(Décret du 28 mars 1934, modifié par le décret du 10 novembre 1947.)

Amiens	2	Nancy	3
Angers	2	Nantes	3
Angoulême	2	Nice	4
Béthune	4	Nîmes	2
Bordeaux	5	Poitiers	2
Clermont-Ferrand	2	Pontoise	4
Corbeil	3	Quimper	2
Dijon	2	Reims	2
Grenoble	2	Rennes	2
Le Havre	3	Rouen	4
Le Mans	2	Saint-Etienne	3
Lille	7	Toulon	4
Limoges	2	Toulouse	3
Lyon	8	Tours	2
Marseille	9	Valenciennes	3
Montpellier	2	Versailles	4

Décret n° 47-2132 du 10 novembre 1947 relatif à l'organisation judiciaire du protectorat français au Maroc.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre des affaires étrangères et du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi du 15 juillet 1912 autorisant le Président de la République à ratifier et, s'il y a lieu, à faire exécuter le traité conclu à Fès le 30 mars 1912 pour l'organisation du protectorat français de l'empire chérifien;

Vu ledit traité du 30 mars 1912, promulgué par le décret du 20 juillet 1912, notamment les articles 1er, 4 et 5;

Vu le décret du 7 septembre 1913 sur l'organisation judiciaire du protectorat français au Maroc et les décrets qui l'ont complété ou modifié,

Décrète:

Art. 1er. — Les juridictions françaises au Maroc continueront à fonctionner dans les conditions fixées et suivant les règles établies par le dahir d'organisation judiciaire du 12 août 1913 (9 Ramadan 1331) et les dahirs qui l'ont complété ou modifié, notamment le dahir du 9 octobre 1946.

Art. 2. — Le tribunal de première instance de Meknès est rangé dans la 2e classe.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres, le ministre des affaires étrangères et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Décret du 10 novembre 1947 portant nominations de magistrats.

Par décret en date du 10 novembre 1947:

M. Lehmann, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, est nommé, sur sa demande, substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Navelot.

M. Navelot, substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, est nommé, sur sa demande, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut adjoint du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Lehmann.

Décret portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1947: page 10895, 2e colonne, 29e ligne, décret concernant M. Raynaud (Clément), au lieu de: « ... portant que la nomination à titre posthume comprise au présent décret... », lire: « ... portant que la nomination comprise au présent décret... ».

Commission du tableau d'avancement des magistrats du parquet.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu l'article 11 du décret du 21 juillet 1927,

Arrête:

Article unique. — Le secrétariat de la commission du tableau d'avancement des magistrats des parquets des cours d'appel et des tribunaux de première instance sera assuré par le sous-directeur du personnel et de la comptabilité ou par un magistrat de cette direction.

Fait à Paris, le 6 novembre 1947.

ANDRÉ MARIE.

Administration centrale.

Par arrêté du 6 novembre 1947, l'ancienneté de MM. Decamme et Robert, commis d'ordre et de comptabilité de 3e classe au ministère de la justice, est reportée du 1er février 1947 au 1er mai 1946.

Tribunaux pour enfants.

Par arrêté du 6 novembre 1947, Mlle Névadie Hébrard, assesseur suppléant au tribunal pour enfants de la Seine, est désignée pour exercer, jusqu'au 1er octobre 1948, les fonctions d'assesseur titulaire audit tribunal, en remplacement de M. Schneider-Rousselot, dont la démission est acceptée.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Décret n° 47-2133 du 10 novembre 1947 fixant le fonctionnement et la rémunération du personnel de la délégation française au conseil de tutelle.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères et du ministre des finances,

Vu la loi n° 47-1496 du 13 août 1947 portant fixation du budget de l'exercice 1947 (services civils),

Décrète:

Art. 1er. — Il est créé, à compter du 1er avril 1947, sous l'autorité du ministre des affaires étrangères, une délégation française au conseil de tutelle.

Art. 2. — Les effectifs du personnel de cette délégation sont fixés ainsi qu'il suit:

Un délégué, ambassadeur de France;

Un délégué adjoint, conseiller d'ambassade de 1re classe;

Un secrétaire d'ambassade de 1re classe.

Art. 3. — Les traitements de base du délégué et du délégué adjoint sont fixés comme suit:

Délégué ..... 450.000 F.
Délégué adjoint..... 240.000

Toutefois, les fonctionnaires détachés dans ces emplois percevront leur dernier traitement métropolitain si celui-ci est plus élevé.

Le secrétaire d'ambassade de 1re classe, prélevé sur l'effectif budgétaire des corps des administrateurs civils ou des agents d'Orient et d'Extrême-Orient du ministère des affaires étrangères, percevra la rémunération afférente à son grade dans ce corps.

Ces rémunérations sont exclusives de toute indemnité accessoire sauf celles concernant la résidence familiale, les suppléments familiaux, les indemnités exceptionnelles de cherté de vie et les allocations prévues par le code de la famille.

Toutefois, le délégué adjoint et le secrétaire d'ambassade de 1re classe, en résidence permanente aux Etats-Unis, percevront respectivement les mêmes indemnités à caractère familial et résidentiel qu'un conseiller d'ambassade de 1re classe et qu'un secrétaire d'ambassade de 1re classe en service à New-York.

Art. 4. — Il sera fait appel à du personnel auxiliaire de bureau et de service dans la limite des crédits budgétaires ouverts à cet effet.

Les salaires du personnel recruté aux Etats-Unis seront déterminés par assimilation avec ceux du personnel du consulat général à New-York.

Art. 5. — Le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des affaires étrangères,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres, sur la proposition du ministre de l'intérieur, cite à l'ordre de la Nation:

M. Mandard (Robert-Louis), chef de bureau à la préfecture de Loir-et-Cher, pour les motifs suivants: fonctionnaire dévoué qui a payé de sa vie la défense de sa patrie et de la liberté. Dès les premiers jours de l'occupation, il entre dans la lutte contre l'ennemi. Comme organisateur du mouvement Libération d'Eure-et-Loir, il fait preuve d'une activité et d'un courage inlassables. Son mépris du danger lui a valu d'être arrêté par la Gestapo le 9 octobre 1943. Déporté à Buchenwald, il meurt pour la France le 28 mars 1944, dans le camp d'extermination allemand de Flossenburg.

Paris, le 10 novembre 1947.

Décret du 10 novembre 1947 portant convocation du conseil général de la Seine en session ordinaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur,

Vu les lois des 22 juin 1833, 10 août 1871 et 12 mai 1932;

Vu les décrets des 21 avril et 13 juin 1939;

Vu l'ordonnance n° 45-677 du 13 avril 1945 portant réforme du régime administratif de la ville de Paris et du département de la Seine,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil général du département de la Seine est convoqué en session ordinaire le mercredi 19 novembre 1947.

Cette session sera close le mercredi 31 décembre 1947.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Délégation de signature.

Le ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 16 novembre 1944 portant organisation du ministère de l'intérieur et les textes qui l'ont modifiée ou complétée;

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 12 mars 1946 nommant M. Pierre Boursicot directeur général de la sûreté nationale;

Vu l'arrêté du 29 janvier 1946 nommant M. Pages directeur des étrangers et des passeports;

Vu l'arrêté du 23 octobre 1947 accordant délégation de signature au directeur général de la sûreté nationale;

Vu l'arrêté du 23 octobre 1947 accordant délégation de signature à M. Pages directeur des étrangers et des passeports;

Sur la proposition du directeur général de la sûreté nationale,

Arrête:

Art. 1er. — M. Pages, directeur de la réglementation et des étrangers est habilité à signer par délégation spéciale:

1° Les arrêtés interdisant l'accès des hippodromes et des cynodromes à certains individus ou les arrêtés rapportant cette interdiction;

2° Les arrêtés portant autorisation de loteries;

3° Les arrêtés portant fermeture de débits de boissons ou rapportant ces mesures de fermeture.

Art. 2. — Le directeur général de la sûreté nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

ÉDOUARD DEPREUX.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1947, page 10898, 3e colonne, arrêté portant délégation de signature à M. Boursicot, directeur général de la sûreté nationale:

Paragraphe A, 1er alinéa, au lieu de:

« Les arrêtés portant nomination, promotion, licenciement, suspension, mise à la retraite et mutation de tous les fonctionnaires titulaires, auxiliaires et contractuels relevant de la sûreté nationale, à l'exclusion des arrêtés de nomination, promotion, licenciement, mise à la retraite concernant les commissaires divisionnaires directeurs départementaux des services de police et les commandants régionaux des compagnies républicaines de sécurité; »,

Lire:

« Les arrêtés portant nomination, promotion, licenciement, suspension, mise à la retraite et mutation de tous les fonctionnaires titulaires, auxiliaires et contractuels relevant de la sûreté nationale, à l'exclusion des arrêtés de nomination, promotion, licenciement, mise à la retraite concernant les contrôleurs généraux de la sûreté nationale, les directeurs départementaux des services de police, les commissaires divisionnaires, les commandants de groupements de compagnies républicaines de sécurité »;

Paragraphe A, 2e alinéa, au lieu de:

« Les arrêtés portant mutation dans l'intérêt du service des commissaires divisionnaires »,

Lire:

« Les arrêtés portant mutation dans l'intérêt du service ou mutation pour convenance personnelle de commissaires divisionnaires ».

Paragraphe A, 4e alinéa: Supprimé.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 13 octobre 1947, M. Le Calvez (Louis), ouvrier professionnel à l'administration centrale, a été nommé chef d'équipe.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

GUERRE

Homologation de grades au titre des F. F. C. I.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu le décret 366 du 25 juillet 1942;

Vu son instruction pour application 1368 B. C. R. A. du 27 juillet 1942;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des forces françaises combattantes.

RESEAU « ABBE-BLANC »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mouren (Pierre), né le 15 février 1926.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Philippon (Edmond), né le 1er septembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Texier (Jean), né le 5 novembre 1923.

RESEAU « ADOLPHE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Thenot (Marcel), né le 10 août 1900.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Cordelet (Auguste), né le 14 novembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Goleau (Auguste), né le 24 janvier 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Corbeau (Maurice), né le 18 septembre 1898.

M. Cordelet (Gilbert), né le 28 décembre 1921.

M. Habert (André), né le 7 janvier 1897.

M. Legourd (Prosper), né le 24 juin 1902.

M. Mercier (Guy), né le 31 décembre 1912.

RESEAU « AGIR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bouguet (André), né le 16 décembre 1895.

RESEAU « AJAX »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Bouhot (Vital), né le 1er mai 1903.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Bouscatel (Maurice), né le 12 février 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bertin (Paul), né le 17 janvier 1926.

M. Cappelluti (Jacques), né le 30 septembre 1903.

M. Chaix (Louis), né le 28 mars 1888.

M. Hamon (Jean), né le 15 juillet 1898.

M. Francfort (Albert), né le 15 juin 1915.

M. Jongit (Paul), né le 7 août 1907.

M. Jourand (Emile), né le 31 décembre 1898.

M. Le Guen (Pierre), né le 11 juillet 1926.

M. Marini (Jean), né le 8 février 1921.

M. Peyrot (Louis), né le 12 juillet 1920.

RESEAU « A.J.-A.J. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Pernier (Louis), né le 13 octobre 1921.

RESEAU « ALBIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Charlot (Edmond), né le 30 janvier 1911.

RESEAU « ALEXANDRE (Action) »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Galice (Gabriel), né le 14 octobre 1891.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dejaegher (Henri), né le 22 août 1877.

RESEAU « ALEXANDRE (Buckmaster) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bretesche (Gustave), né le 8 avril 1905.

M. Delaunay (Maurice), né le 19 septembre 1895

RESEAU « ALBI »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)

M. Kellner (Jacques), né le 5 juillet 1894.

M. Paulin (Georges), né le 20 mai 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mège (Etienne), né le 24 septembre 1898.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Andrieu (Louis), né le 8 septembre 1911.

M. Charaudeau (Georges), né le 6 juillet 1877.

M. Saint-Jaimes (Yves), né le 24 mars 1919.

M. Tournier (Henri), né le 5 juillet 1906.

RESEAU « ALI-FRANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)

M. Chevalier (Camille), né le 9 janvier 1899.

RESEAU « ALI-TIR »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)

M. Roques (Philippe), né le 7 février 1910.

RESEAU « ALLIANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Siegrist (Ernest), né le 4 décembre 1905.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fourcade (Michel), né le 26 septembre 1918.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Chaput (Antoine), né le 8 septembre 1891.

RESEAU « ALLYRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bussoz (Alain), né le 2 juin 1922.

RESEAU « ANDALOUSIE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Jallet (Robert), né le 25 juillet 1890.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mairou (Marius), né le 11 juin 1905.

RESEAU « ANDROMEDE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Drnot (Roger), né le 10 juillet 1911.

RESEAU « ANGE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Pouget (Pierre), né le 28 décembre 1902.

RESEAU « ARMADA »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gaudillot (Pierre), né le 31 août 1888.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Martin (Marcel), né le 4 décembre 1908.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Marion (Lucien), né le 4 octobre 1926.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Laroche (Pierre), né le 12 août 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Barle (Jean), né le 3 décembre 1898.

M. Boillet (Marc), né le 2 août 1923.

M. Bourbon (Charles), né le 13 avril 1923.

M. Camuset (Marius), né le 8 juin 1904.

M. Delorieux (Louis), né le 20 mars 1903.

M. Esmieu (Louis), né le 2 décembre 1904.

M. Guitat (Paul), né le 26 mars 1898.

M. Jarrot (Lucien), né le 1er avril 1908.

M. Lachaux (Charles), né le 26 mars 1914.

M. Marot (Paul), né le 1er juillet 1916.

M. Merlin (Paul), né le 5 mai 1921.

M. Mugnier (René), né le 28 décembre 1896.

M. Parisot (René), né le 14 février 1925.

M. Perret (Fernand), né le 25 septembre 1923.

M. Ponthus (Edgard), né le 29 août 1900.

M. Roiron (René), né le 12 juillet 1912.

M. Vachey (Ambroise), né le 4 janvier 1906.

M. Vallat (Henri), néle 28 novembre 1910

RESEAU « ARMEE-VOLONTAIRE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Poncey (Arsène), né le 27 janvier 1894.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
M. Pouch (Philippe), né le 21 février 1898.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Perrod (Léon), né le 18 février 1894.
M. Stéphan (Jean), né le 18 février 1912.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Blanchard (Joseph), né le 17 février 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chavet (Léon), né le 7 janvier 1904.
M. Donnay (André), né le 23 janvier 1900.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
M. Cousin (Raymond), né le 22 février 1903.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
M. Girard (Pierre), né le 14 décembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
M. Deschamps (Robert), né le 3 octobre 1910.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
M. Raban (Maurice), né le 16 mars 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
M. Voisin (Marcel), né le 19 décembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
M. Meyer (Robert), né le 25 octobre 1914.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Mouchel (Roger), né le 14 juillet 1917.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Le Marchand (Joseph), né le 12 mars 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Blanc (René), né le 28 août 1894.
M. Bignon (Daniel), né le 29 mai 1922.
M. Bourcier (Jacques), né le 21 février 1893.
M. Charles (Désiré), né le 20 avril 1898.
M. Faucheux (Raymond), né le 4 janvier 1920.
M. Fauchon (André), né le 25 mars 1924.
M. Goyec (Maurice), né le 13 juin 1923.
M. Guerrier (Joseph), né le 24 février 1899.
M. Laurent (François), né le 8 février 1923.
M. Virepointoux (Georges), né le 30 juin 1906.

RESEAU « B. O. A. — A. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bisson (Armand), né le 8 mai 1909.
M. Le Borgne (Jérôme), né le 21 novembre 1896.
M. Leygue (Pierre), né le 3 janvier 1897.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bigot (René), né le 1er janvier 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Leroy (Pierre), né le 16 février 1891.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Annoepel (Marcel), né le 23 juillet 1907.
M. Baudelot (Paul), né le 18 janvier 1925.
M. Capelle (Bernard), né le 7 avril 1928.
M. Chevallier (Bernard), né le 7 janvier 1924.
M. Crevet (André), né le 19 juin 1906.
M. Delvaux (Peria-Raoul), né le 25 avril 1911.
M. Deneuville (René), né le 26 janvier 1914.
M. Deslandes (Louis), né le 4 janvier 1911.
M. Droit (André), né le 18 août 1921.
M. Herbin (Kléber), né le 13 janvier 1921.
M. Le Coz (André), né le 8 août 1914.
M. Lefebvre (Henri), né le 6 décembre 1925.
M. Mange (Eugène), né le 8 janvier 1906.
M. Marat (Eugène), né le 29 novembre 1919.
M. Marchandise (Serge), né le 19 janvier 1924.
M. Marecaille (Raymond), né le 11 septembre 1907.
M. Martin (Raymond), né le 15 décembre 1917.
M. Martinache (Georges), né le 8 juin 1898.
M. Mercier (Pierre), né le 20 janvier 1923.
M. Moreau (Maurice), né le 12 avril 1913.
M. Mamuroy (Claude), né le 15 juin 1923.
M. Pérard (Raymond), né le 21 décembre 1895.
M. Plaie (Pierre), né le 15 août 1921.
M. Plichon (Marcel), né le 24 février 1905.
M. Poivre (Williams), né le 14 mars 1925.
M. Polvent (Hector), né le 21 avril 1901.
M. Ruel (Emile), né le 17 juin 1920.
M. Sonnet (Ferdinand), né le 27 octobre 1891.
M. Tanis (Désiré), né le 18 mai 1887.
M. Tricottet (Roger), né le 23 décembre 1923.
M. Vatey (Eugène), né le 7 octobre 1919.
M. Verrier (Léon), né le 14 septembre 1900.
M. Vincent (Paul), né le 10 octobre 1908.

RESEAU « B. O. A. — P. 3. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bastien (Albert), né le 13 décembre 1919.
M. Belz (Léon), né le 28 juillet 1902.
M. Fournaise (Adrien), né le 7 mai 1902.
M. Pierrot (Maurice), né le 21 août 1898.
M. Vallon (Marcel), né le 17 août 1913.

RESEAU « BOULEAU »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Schmitt (René), né le 12 octobre 1921.

RESEAU « BRUTUS »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Wilmart (Abel), né le 27 octobre 1886.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Léger (Jean), né le 12 juillet 1911.

RESEAU « CARTWRIGHT »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. de Dampierre (Armand), né le 13 mai 1902.

RESEAU « C. D. L. L. »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Coquoin (Roger), né le 14 mars 1897.

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Portefaix (Gaston), né le 30 septembre 1902.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Gallais (René), né le 16 mars 1892.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chazottes (Marcel), né le 28 août 1902.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Loizance (Raymond), né le 16 octobre 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cléret (Paul), né le 24 mars 1904.
M. Delahaye (Pierre), né le 26 juillet 1902.
M. Levillain (Félix), né le 15 décembre 1877.
M. Le Morvan (Jean), né le 28 janvier 1921.
M. Néron (Hubert-André), né le 17 avril 1901.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
M. Brindeau (Joseph), né le 10 avril 1919.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Fremont (Jules), né le 19 juillet 1891.
M. Lebosse (François), né le 7 décembre 1901.
M. Rochelle (Jules), né le 24 mai 1898.
M. Verbeke (Bernard), né le 11 mai 1921.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Ferrand (Jean), né le 25 avril 1925.
M. Guyot (Jean), né le 16 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Louis (Raymond), né le 26 août 1893.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Dubois (André), né le 28 juin 1914.
M. Gaspard (Raymond), né le 26 août 1902.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Negrevergne (Jean), né le 13 août 1907.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Baffereau (Henri), né le 1er janvier 1922.
M. Bartoli (André), né le 15 juillet 1913.
M. Charderet (Anatole), né le 3 juillet 1904.
M. Chossefoin (Elie), né le 21 août 1923.
M. Lesgourgues (Louis), né le 13 juin 1898.
M. Richer (Louis), né le 4 mai 1923.

RESEAU « CASTILLE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Tramasset (Edgard), né le 6 juin 1902.

RESEAU « CENTURIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Maussant (Louis), né le 29 juin 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dambrine (Jacques), né le 24 mai 1914.
M. Rivet (René), né le 25 janvier 1918.

RESEAU « CHARETTE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Barraud (Yves), né le 27 janvier 1903.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Sordet (Raymond), né le 14 octobre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bimont (Jacques), né le 15 juin 1909.
M. Buhler (Maurice), né le 21 mars 1920.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Tourrette (Paul), né le 2 août 1924

RESEAU « COHORS-ASTURIES »

Avec le grade de sous lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Morel (Raymond), né le 10 juillet 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Jahan (Charles), né le 23 novembre 1902.

RESEAU « CORVETTE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Paradis (Henri), né le 26 février 1906.

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gaillard (Jean), né le 13 janvier 1905.
M. Guiraud (Elie), né le 27 mars 1911.
M. Ringard (Georges), né le 21 octobre 1911.

RESEAU « DARIUS »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Sanchidrian (Georges), né le 11 septembre 1905.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Marteau (Désiré), né le 27 décembre 1897.

RESEAU « D'ARTAGNAN »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. des Roches de Chassay (Philippe), né le 10 avril 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
M. Mareca (Louis), né le 24 avril 1893.

RESEAU « DELBO-PHENIX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Deregnaucourt (Louis), né le 14 juillet 1905.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bernit (Georges), né le 16 janvier 1891.

RESEAU « DENIS-ARISTIDE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Jaud (Samuel), né le 19 mars 1904.
M. Masson (René), né le 30 novembre 1907.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Roux (Léon), né le 17 juillet 1922.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Princet (Max), né le 23 janvier 1914.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Pouget (Antoine), né le 17 mai 1897.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Prevot (Pierre), né le 6 janvier 1905.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Mirbeau (Clovis), né le 25 avril 1903.
M. Vanwymeersch (Paul), né le 6 septembre 1894.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Barraud (Jean-Louis), né le 8 septembre 1906.
M. Blaizeau (Marcel), né le 29 octobre 1900.
M. Bordier (Jean), né le 8 mai 1896.
M. Clisson (Maurice), né le 21 novembre 1901.
M. Daguise (Jean), né le 9 décembre 1905.
M. Gazeau (Marcel), né le 9 août 1904.
M. Gerbaud (Lucien), né le 25 septembre 1898.
M. Goulard (Gaston), né le 8 février 1902.
M. Harissart (Léon), né le 20 août 1900.
M. Hervé (Robert), né le 23 mars 1921.
M. Jarris (Hubert), né le 15 septembre 1913.
M. Lefort (Adolphe), né le 30 avril 1899.
M. Mathe (Henri), né le 1er avril 1895.
M. Noirbusson (Abel), né le 15 juillet 1905.
M. Ouzilleau (Henri), né le 28 mai 1884.
M. Parpaillon (Raymond), né le 10 mai 1920.
M. Potiron (Joseph), né le 28 janvier 1893.
M. Poublanc (Alcide), né le 5 juin 1885.
M. Teillet (Ulysse), né le 5 mars 1900.
M. Valleau (Arsène), né le 10 novembre 1902.

RESEAU « DUBOULOZ »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Curnier (Henri), né le 10 novembre 1911.

RESEAU « ELEUTERE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lebrun (Pierre), né le 24 juin 1885.
M. Louviot (Victor), né le 10 janvier 1891.

RESEAU « ERIC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Tamisier (René), né le 23 novembre 1921.

RESEAU « ESTIENNE-D'ORVES »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Leprince (Jean-Jacques), né le 6 novembre 1922.

RESEAU « ETIENNE-LEBLANC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chevallier (Jacques), né le 25 juin 1906.

RESEAU « F. 2 ».

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Sturm (Rodolphe), né le 20 février 1912.

RESEAU « FAMILLE-MARTIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lentz (Marcel), né le 6 juillet 1901.
M. Ogouz (Pierre), né le 6 décembre 1909.
M. Poumeau (Jean), né le 1er avril 1899.
M. Poumeau (Robert), né le 16 juillet 1923.

RESEAU « FIRMIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Sebaoun (Paul), né le 15 février 1912.

RESEAU « FREDERIC »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
M. Bourel (Robert), né le 16 mars 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pateau (Gaston), né le 11 mars 1907.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mallet (Gaston), né le 27 juillet 1912.

RESEAU « GALLIA »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. El Malch (Jacques), né le 5 août 1909.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bubeck (Pierre), né le 8 novembre 1894.

RESEAU « GEORGES-FRANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
M. Peters (Eric), né le 25 septembre 1911.

RESEAU « GLORIA »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Peron (Alfred), né le 22 septembre 1904.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Le Conte (Pierre), né le 1er mars 1894.
M. Monnet (Raymond), né le 23 septembre 1910.

RESEAU « GOELETTE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Faucher (Joseph), né le 26 mars 1885.
M. Vidal (Joseph), né le 7 novembre 1873.

RESEAU « GUERIN (Buckmaster) »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Mulsant (Pierre), né le 13 juillet 1914.

RESEAU « HAMLET »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Guest (Louis), né le 5 mai 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Francheterre (Raymond), né le 3 avril 1923.

RESEAU « HAUET-VILDE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
M. de Launoy (Jehan), né le 7 août 1900.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
M. Riff (Lucien), né le 1er décembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
M. Douay (Daniel), né le 21 mai 1891.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Jordana (Gilbert), né le 23 mai 1900.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
M. Senechal (René), né le 11 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Daloz (Charles), né le 27 août 1912.
M. Dutertre (Emile), né le 10 décembre 1911.
M. Léon (Henri), né le 7 mai 1899.
M. Poole (Georges), né le 15 décembre 1897.
M. Roulot (Jacques), né le 23 mai 1925.

RESEAU « HECTOR »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Fuhrel (Joseph), né le 6 avril 1885.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Ricou (Tony), né le 10 août 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bonamy (François), né le 14 janvier 1916.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Langlois (Henri), né le 1er février 1895.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Flandrin (Gualbert), né le 1er avril 1885.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Durant (Louis), né le 9 juillet 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Hamon (André), né le 14 décembre 1902.
M. Poukhliakoff (Wladimir), né le 11 novembre 1911.

RESEAU « HECTOR-BUCKMASTER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bidet (Louis), né le 25 août 1897.
M. Neraud (Pierre), né le 20 novembre 1887.
M. Noilletas (Louis), né le 3 décembre 1913.
M. Noilletas (Jean), né le 28 juillet 1905.

RESEAU « HI-HI »

Avec le grade de sous-lieutenant.

M. Gordolon (Gilbert), né le 31 juillet 1923.

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Darcos (Gabriel), né le 15 août 1893.
M. Delech (Georges), né le 13 avril 1880.
M. Espaignet (Pierre), né le 22 mai 1906.
M. Galissaire (Jean), né le 13 décembre 1896.

RESEAU « HUNTER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1947.)
M. Chauveau (Jean), né le 20 avril 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lachize (Maurice), né le 19 octobre 1911.
M. Lafont (Georges), né le 29 novembre 1905.
M. Sustra (Jean), né le 18 janvier 1908.
M. Vallet (Roger), né le 29 décembre 1911.

RESEAU « JACQUES-O. S. S. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lévy (Maurice), né le 3 avril 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dominici (Joseph), né le 26 novembre 1906.
M. Gendre (Pierre), né le 14 octobre 1922.
M. Maigrot (Jean), né le 9 août 1910.
M. Ribaud (Léon), né le 15 janvier 1925.
M. Wittmann (Bernard), né le 24 juillet 1910.

RESEAU « JADE-AMICOL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dechez (Joseph), né le 23 août 1912.
M. Léger (Lucien), né le 26 octobre 1890.

RESEAU « JADE-FITZROY »

Avec le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lamirault (Claude), né le 12 juin 1918.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Lesain (Louis), né le 18 septembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Joseph (Samuel), né le 26 juin 1898.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Masson (Robert), né le 21 février 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Delaballe (Ferdinand), né le 26 décembre 1920.
M. Ledreux (André), né le 15 septembre 1924.

RESEAU « JEAN-MARIE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Besson (Paul), né le 3 décembre 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Flottet (Moïse), né le 14 décembre 1920.
M. Jacquelet (Robert), né le 13 septembre 1912.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Fayard (Jean), né le 1er mars 1925.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bernard (Pierre), né le 2 août 1907.
M. Boulanger (Henri), né le 7 avril 1915.
M. Terrillon (Raymond), né le 15 décembre 1922.
M. Paquin (Camille), né le 23 mars 1898

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Watelet (Charles), né le 25 février 1915.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
M. Duband (André), né le 5 décembre 1922.
M. Fromont (Maurice), né le 24 avril 1897.
M. Granjon (Louis), né le 30 janvier 1911.
M. Martin (Robert), né le 23 avril 1921.
M. Mercier (Albert-Emile), né le 21 avril 1911.
M. Nolent (Fernand), né le 4 mai 1911.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Famin (Louis-Henri), né le 11 janvier 1922.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Bribant (Marcel), né le 25 octobre 1922.
M. Hezard (Gilbert), né le 22 mai 1924.
M. Marin (Maurice), né le 6 novembre 1922.
M. Mongiat (Eraldo), né le 14 février 1923.
M. Mugnier (Roger), né le 4 septembre 1922.
M. Vandeuvre (René), né le 24 janvier 1918.
M. Veaux (Roger), né le 27 mai 1925.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Travetto (François), né le 20 janvier 1892.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Gogo (Jacques), né le 5 août 1924.
M. Rigaud (Blaise), né le 30 septembre 1921.
M. Veillard (Camille), né le 9 janvier 1898.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Eon (Joseph), né le 27 juillet 1905
M. Geoffroy (Georges), né le 5 novembre 1923.
M. Louis (Daniel), né le 18 avril 1922.
M. Pion (Jean), né le 28 mars 1907.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Arnaud (Marcel), né le 24 août 1922.
M. Bertrand (Roger), né le 3 octobre 1925.
M. Bey (Georges), né le 17 novembre 1921.
M. Charbonneau (Maurice), né le 23 avril 1922.
M. Chevalier (Bernard), né le 18 mars 1924.
M. Creusevaut (Henri), né le 23 janvier 1920.
M. Deharbe (René), né le 5 juillet 1922.
M. Girard (Maurice), né le 7 novembre 1923.
M. Hergott (Alphonse), né le 28 septembre 1925.
M. Josserand (Pierre), né le 24 novembre 1924
M. Madore (Louis), né le 21 décembre 1912.
M. Messy (Jean), né le 3 octobre 1921.
M. Thouvenin (Maurice), né le 22 septembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Audy (Gaston), né le 24 décembre 1922.
M. Baron (Robert), né le 18 novembre 1900.
M. Benard (Léon), né le 23 juin 1887.
M. Berthoux (Louis), né le 2 août 1922.
M. Bocher (Lucien), né le 30 avril 1900.
M. Cathelin (Jacques), né le 17 avril 1928.
M. Chayot (Henri), né le 24 mars 1911.
M. Coute (Georges), né le 1er août 1885.
M. Dayet (Robert), né le 8 mars 1925.
M. Delrue (Jacques), né le 24 mars 1921.
M. Dussart (Paul), né le 20 mars 1899.
M. Fortin (Marceau), né le 19 avril 1915.
M. Forgeot (Maurice), né le 6 août 1891.
M. Frizon (Pierre), né le 20 octobre 1920.
M. Galy (Paul), né le 9 mai 1911.
M. Gruer (Germain), né le 9 mai 1921.
M. Jeanblanc (Lucien), né le 5 juin 1924
M. Laudinet (Albert), né le 12 août 1917.
M. Lizeaux (Ernest), né le 11 octobre 1887.
M. Margulies (Jacques), né le 15 juin 1923.
M. Martin (Pierre), né le 11 juin 1923.
M. Moreau (Fernand), né le 12 janvier 1921.
M. Nicod (Georges), né le 15 août 1925.
M. Parent (Jacques), né le 30 mai 1900.
M. Petit (Robert), né le 3 décembre 1909.
M. Pounarède (Edouard), né le 20 avril 1924.
M. Prive (Valentin), né le 7 août 1899.
M. Rabier (André), né le 15 décembre 1927.
M. Rousseau (Daniel), né le 20 août 1923.
M. Secretin (Gilbert), né le 23 août 1922.
M. Vancemestier (Léon), né le 12 août 1915.

RESEAU « KASANGA »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Itkine (Sylvain), né le 8 décembre 1908.
M. Itkine (Lucien), né le 27 septembre 1905.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Froidurot (Alfred), né le 29 janvier 1898.
M. Miraldon (Albert), né le 1er mars 1909.

RESEAU « KUMEL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Delforge (Albert), né le 22 janvier 1898.

RESEAU « KER »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Audrin (Paul), né le 26 novembre 1899.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ligot (Claude), né le 21 février 1924.

RESEAU « LOUIS-RENARD »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Renard (Louis), né le 7 décembre 1893.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Lefebvre (Théodore), né le 23 février 1889.
M. Moreau (Jacques), né le 27 décembre 1920.
M. Preaux (Paul), né le 3 juin 1921.
M. Toussaint (Louis), né le 28 décembre 1905.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Sorin (Noël), né le 25 décembre 1893.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Riedinger (Joseph), né le 29 juin 1882.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Cartan (Louis), né le 19 décembre 1909.
M. Levrault (Jacques), né le 25 novembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Barbotin (Fernand), né le 20 août 1910.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Métais (Roger), né le 16 mars 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Descoutures (André), né le 15 août 1881.
M. Grasseau (André), né le 29 mars 1921.
M. Hulin (Gaston), né le 24 juillet 1882.
M. Plault (Alphonse), né le 2 novembre 1882.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Péruchon (Clément), né le 20 février 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Aymé (Adrien), né le 15 septembre 1908.
M. Fivel-Demoret (Jean), né le 28 janvier 1924.
M. Montane (Léopold), né le 24 août 1887.

RESEAU « LUCIEN-MESNARD »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Cauvet (Louis), né le 19 mai 1899.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chareton (Joseph), né le 14 mars 1909.
M. Germain (René), né le 5 novembre 1910.
M. Luca (Bonaventure), né le 30 janvier 1894.
M. Monjoin (Lucien), né le 7 juin 1921.
M. Rousset (Robert), né le 9 décembre 1918.

RESEAU « MANIPULE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Simier (Alexandre), né le 22 juin 1894.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. de Martine (Charles), né le 19 mars 1889.
M. Foucher (Désiré), né le 1er mars 1906.

RESEAU « MARATHON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Corve (Jean), né le 2 mai 1917.
M. Godefroy (Eugène), né le 23 août 1898.
M. Jourde (Charles), né le 15 octobre 1892.
M. Lebourgeois (Serge), né le 18 octobre 1898.
M. Porzier (François), né le 22 août 1894.
M. Quillien (François), né le 28 février 1914.

RESEAU « MARCEAU »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Thellier de Poncheville (Charles), né le 1er décembre 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Dezaunay (Albert), né le 21 septembre 1890.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Boineau (Louis), né le 25 juillet 1895.

RESEAU « MARCO-POLO »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Juge (Marc), né le 25 avril 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Rude (René), né le 9 mars 1925.

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bouchard (Roger-Jean), né le 20 juillet 1882.
M. Rambeau (Marc), né le 27 octobre 1918.

RESEAU « MATHIEU »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Sevenet (Henri), né le 3 novembre 1914.

RESEAU « MATHILDA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bouchet (Marcel), né le 10 mars 1910.
M. Car (Edouard), né le 13 octobre 1892.
M. Grandjean (Raymond), né le 27 avril 1902.
M. Guigard (Henri), né le 17 août 1909.

RESEAU « MAURICE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Malterre (Norbert), né le 9 mars 1898.

RESEAU « MECANO »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bellehigue (Eugène), né le 13 mars 1913.

RESEAU « LEMNISCATE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. David (Homère), né le 8 novembre 1924.

RESEAU « MISSION DASTARD »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Laurent (Etienne), né le 12 février 1923.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Dalaine (Fernand), né le 24 février 1893.

RESEAU « MISSION UNION »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bulle (Jean), né le 8 septembre 1913.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Doucin (André), né le 9 novembre 1915.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Monnier (Camille), né le 9 novembre 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bianchi (Jean), né le 16 janvier 1920.
M. Davin (Louis), né le 5 juillet 1879.
M. Espitallier (Gaston), né le 28 novembre 1915.
M. Hotellier (Marc), né le 12 août 1902.
M. Muyard (Georges), né le 23 mars 1911
M. Pollin (Louis), né le 29 juin 1911.
M. Rosso (Jean), né le 24 janvier 1915.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Dubourg (Henri), né le 15 mars 1904.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Carton (Pierre), né le 18 avril 1907.
M. Hoyau (Pierre), né le 31 mars 1900.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Brehinier (Jean), né le 7 octobre 1924.
M. Despradelle (André), né le 10 mars 1905.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Blanc (André), né le 24 février 1881.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Bar (Marcel), né le 14 octobre 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Brehinier (Edouard), né le 10 août 1893.
M. Chalard (Robert), né le 5 mars 1915.
M. Dagret (Charles), né le 16 octobre 1881.
M. de Gorter (Emile), né le 12 mai 1922.
M. Deleage (André), né le 9 décembre 1903.
M. Hervé (Marc), né le 29 mai 1922.
M. Hervé (Henri), né le 14 février 1881.
M. Le Joncour (Albert), né le 14 juillet 1891.
M. Liotaud (Paul), né le 27 mars 1884.
M. Maillet (Henri), né le 17 décembre 1892.
M. Nonorgues (Lucien), né le 17 mars 1920.
M. Pannetier (Charles), né le 10 octobre 1919.
M. Pannetier (Jean), né le 28 février 1922
M. Poncet (Pierre), né le 2 juin 1924.
M. Roche (Albert), né le 28 avril 1908.
M. Sanfourche (Georges), né le 7 novembre 1895.
M. Steibel (André), né le 4 février 1915.
M. Vecchierini (Robert), né le 27 octobre 1901.
M. Villeneuve (Marcel), né le 27 décembre 1890.

RESEAU « NANA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chaubet (Jean), né le 10 novembre 1900.
M. Fages (Jules), né le 7 septembre 1902

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
M. Devic (René), né le 18 août 1894.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Boult (Claudius), né le 29 mars 1909.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Maille (André), né le 22 juin 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Salducci (Jean), né le 17 mai 1892.
M. Trubelle (Marcel), né le 9 août 1894
M. Vorms (Pierre), né le 29 mars 1895.

RESEAU « NAVARRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Angelo (Paul), né le 25 décembre 1917

RESEAU « NESTOR »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Belledin (Bernard), né le 8 mai 1922.

RESEAU « NICOLAS »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bert (Paul), né le 23 juin 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Gonnetan (Lucien), né le 13 novembre 1888.

RESEAU « OSCAR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bourdais (Georges), né le 22 novembre 1921.

RESEAU « OVERCLOUD »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ménard (André), né le 16 janvier 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
M. Lignel (Bernard), né le 9 décembre 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Favrel (Robert), né le 23 juin 1914.

RESEAU « PASCAL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chabane (Emile), né le 26 novembre 1893.
M. Méchin (Paul), né le 30 janvier 1922.
M. Méchin (Fernand), né le 1er mars 1893.
M. Thébault (Georges), né le 2 juin 1890.
M. Pitout (Maurice), né le 25 août 1898.

RESEAU « P. C. C. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Piron (Maurice), né le 23 octobre 1892.

RESEAU « PEARL HARBOURG »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Giusti (Antoine), né le 29 mai 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Versini (Alexandre), né le 21 avril 1874.

RESEAU « PERNOD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ducasse (Jean), né le 16 juillet 1902.
M. Teichmuller (Jacques), né le 12 septembre 1895.
M. Teissier (Marcel), né le 14 février 1899.

RESEAU « PORTHOS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lessaque (Jean), né le 19 décembre 1923.

RESEAU « POSSUM »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Beaumont (Robert), né le 22 septembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
M. Rigaux (Camille), né le 19 juin 1887.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Delacroix (Lucien), né le 28 mars 1898.
M. Georgeton (Gaston), né le 8 août 1895.
M. Hecquet (Alfred), né le 17 décembre 1896.
M. Letilly (René), né le 15 mai 1895.
M. Picon (Raymond), né le 13 janvier 1909.
M. Roussel (Léopold), né le 5 octobre 1911.

RESEAU « PROSPER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Vappereau (Georges), né le 30 juillet 1907.

RESEAU « PUBLICAIN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Bouchut (Emile), né le 19 juin 1886.

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moutardier (Gaston), né le 4 mars 1889.
M. Nikis (Mario), né le 15 août 1903.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Chasseguet (Fernand), né le 10 octobre 1914.
M. Gaborel (Louis), né le 6 juin 1911.
M. Mirabel (Maurice), né le 8 janvier 1913.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Ray (René), né le 2 octobre 1903.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
M. Maratrat (André), né le 15 mars 1888.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
M. Trevel (Arsène), né le 28 décembre 1892.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Montigny (Paul), né le 2 décembre 1897.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Badet (Joseph), né le 22 juillet 1908.
M. Bisson (Louis), né le 2 décembre 1905.
M. Cadillon (André), né le 9 mai 1904.
M. Carpe (Jean), né le 29 juin 1909.
M. Castel (Robert), né le 19 avril 1906.
M. Chapuis (Henri), né le 5 octobre 1907.
M. Chevolot (Marcel), né le 1er avril 1912.
M. Chocat (Robert), né le 2 mai 1917.
M. Henrion (Paul), né le 19 décembre 1912.
M. Montmory (Marius), né le 25 février 1906.
M. Muller (Roger), né le 13 juillet 1911.
M. Paul (Raymond), né le 3 janvier 1915.
M. Poncet (Ambroise), né le 26 septembre 1908.
M. Stein (Alfred), né le 17 février 1921.

RESEAU « ROGER »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
M. Daujat (Raymond), né le 22 septembre 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Halec (Emile), né le 31 mars 1899.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Vian (Henri), né le 29 février 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Borel (Guy), né le 14 décembre 1908.
M. Elleboode (Gabriel), né le 17 juin 1896.
M. Manson (André), né le 12 octobre 1911.

RESEAU « R. P. A. GALLIA »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Kofler (Julien), né le 6 février 1917.

Avec le grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lecomte (René), né le 24 février 1909.
M. Veglia (Dante), né le 19 mai 1918.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Magne (Louis), né le 23 octobre 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Kronenberger (Jacques), né le 24 mars 1876.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gayral (Jean), né le 6 mai 1902.
M. Lobry (Léon), né le 9 août 1906.
M. Mas (Paul), né le 10 septembre 1915.
M. Triboulet (Bernard), né le 23 janvier 1922.

RESEAU « SABOT »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)

M. Lalanne (Jean), né le 22 mars 1895.

RESEAU « SAINT-JACQUES »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)

M. Deguy (Charles), né le 5 janvier 1910.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)

M. Lambard (Paul), né le 27 novembre 1885.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)

M. Pironneau (Roger), né le 9 novembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Courmont (Louis), né le 13 septembre 1887.
M. Housset (Henri), né le 30 septembre 1900.
M. Singier (Louis), né le 19 juin 1901.

RESEAU « SAMSON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Duchesne (Charles), né le 20 avril 1911.

RESEAU « S. A. P. R. I. »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Four (Claudius), né le 21 novembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Rabut (Noël), né le 19 novembre 1914.

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

M. Nautin (Léon), né le 23 décembre 1909.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Talichet (Eugène), né le 14 avril 1909.

RESEAU « S. A. P. — R. 2. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Matet (Marc), né le 5 septembre 1913.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Tomasini (Charles), né le 16 avril 1901.

RESEAU « S. A. P. — R. 3. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Diard (Osvald), né le 7 avril 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dulauroy (Robert), né le 30 mai 1923.

RESEAU « S. A. P. — R. 5. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gouachon (Jean), né le 25 mars 1908.

RESEAU « S. A. P. — R. 6. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Rozet (Emile), né le 11 février 1886.
M. Tapissier (Maurice), né le 18 juin 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lacquit (Marius), né le 14 juin 1885.
M. Santarelli (Pascal), né le 11 novembre 1901.

RESEAU « SHELBURN »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Alma (Gérard), né le 9 mars 1923.
M. Bourgoin (René), né le 15 mai 1896.

RESEAU « STUART »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Flouret (Jacques), né le 2 août 1917.

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mignonneau (Guy, né le 6 octobre 1919.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Barrault (Louis), né le 8 juin 1921.

«RESEAU « SYLVESTRE »

Avec le grade de commandant

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bayart (Georges), né le 8 août 1882.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)

M. Simmons (René), né le 18 mars 1922.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Dumoulin (Myrtil), né le 9 juillet 1906.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Barbier (Kléber), né le 5 octobre 1910.
M. Darras (François), né le 10 mai 1910.
M. Miseron (Constant), né le 22 septembre 1910.
M. Phalempin (Alexandre), né le 26 novembre 1913.
M. Roussel (Robert), né le 24 mars 1909.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Betremieux (Maurice), né le 9 février 1910.
M. Robbe (Charles), né le 6 février 1902.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Dutilloy (Charles), né le 13 mai 1899.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Andral (Jacques), né le 14 juin 1923.
M. Ansquin (Alfred), né le 30 novembre 1901.
M. Bauvois (Jean), né le 6 mai 1926.
M. Campion (Camille), né le 17 janvier 1913.
M. Claye (Auguste), né le 5 novembre 1914.
M. Copin (Paul), né le 20 août 1901.
M. Delcourt (Edmond), né le 13 janvier 1894.
M. Desplat (Désiré), né le 6 novembre 1906.
M. Dutillieux (Marcel), né le 23 juillet 1890.
M. Enizant (René), né le 14 octobre 1924.
M. Lochu (Francis), né le 19 décembre 1908.
M. Lubrez (Henri), né le 10 octobre 1910.
M. Plockyn (André), né le 30 novembre 1910.
M. Van Hecke (Alfred), né le 9 février 1908.
M. Vanmerris (Léon), né le 29 mai 1923.
M. Van Uytvanck (Louis), né le 15 octobre 1920.
M. Warin (Jean), né le 8 février 1902.
M. Wastyn (Jean), né le 13 septembre 1927.
M. Watteau (Joseph), né le 24 septembre 1903.

« RESEAU « TIBURCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Laroche (René), né le 3 mai 1893.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Dupasquier (Eugène), né le 24 mars 1923.
M. Martin (Antoine), né le 2 novembre 1896.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Arpin (Gustave), né le 18 novembre 1892.
M. Baury (François), né le 6 juillet 1901.
M. Belot (André), né le 4 décembre 1904.
M. Bonat (Jean), né le 24 juin 1901.
M. Dargaud (François), né le 18 décembre 1921.
M. Fouillit (Pierre), né le 3 mai 1887.
M. Grandjean (Jean), né le 22 mai 1890.
M. Gueritaine (Jacques), né le 15 juillet 1871.
M. Lambert (Jean), né le 3 juin 1911.
M. Laplace (Joseph), né le 28 mars 1898.
M. Lardy (Jean), né le 15 avril 1898.
M. Michel (Jean), né le 15 octobre 1909.
M. Moreau (Claude), né le 28 février 1901.
M. Nigay (Denri), né le 30 janvier 1893.
M. Thier (Joseph), né le 28 janvier 1901.

RESEAU « TRANSMISSION ACTION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Boulle (Georges), né le 25 février 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gaudfroy (Lucien), né le 14 février 1917.

RESEAU « TURMA-VENGEANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Arnaud (Edouard), né le 19 janvier 1883.
M. Le Coz (Louis), né le 6 novembre 1902.

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Chevignard (Bernard), né le 16 février 1913.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Chartier (Eugène), né le 16 juillet 1889.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Belier (Ernest), né le 15 décembre 1913.
M. Blanchard (Arthur), né le 21 janvier 1879.
M. Boussageon (Georges), né le 19 janvier 1915.
M. Civel (Raymond), né le 6 juillet 1916.
M. Drap (Edmond), né le 26 décembre 1911.
M. Duche (Fernand), né le 5 octobre 1904.
M. Gelin (Pierre), né le 18 septembre 1920.
M. Hervy (Paul), né le 8 février 1926.
M. Le Cadre (Eugène), né le 4 juillet 1903.
M. Le Corre (Jean), né le 23 septembre 1901.
M. Pierrot (Léon), né le 25 juillet 1891.
M. Renard (Pierre), né le 25 février 1902.
M. Rongière (Jean), né le 9 avril 1887.
M. Sailleau (Pierre), né le 24 septembre 1923.

RESEAU « VERMILLON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Boulet (Henri), né le 17 mars 1905.
M. Parizot (Léon-François), né le 21 novembre 1902.

RESEAU « VILLON S. R. AIR »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)

M. Esparre (Louis), né le 29 octobre 1913.

RESEAU « ZERO-FRANCE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Huguet (Gaston), né le 22 septembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Rohr (Jean), né le 16 mai 1918.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Daussy (Ernest), né le 20 avril 1914.
Dupont (Pierre), né le 14 juillet 1905.
Godard (Gilbert), né le 2 septembre 1912.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Mory (Gustave), né le 27 mars 1910.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Beugnet (Léo), né le 29 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

MM. Billore (René), né le 18 décembre 1900.
Donvez (Lucien), né le 27 avril 1895.
Huguet (Jean), né le 10 mai 1922.
Migault (Amédée), né le 20 juin 1890.
Papot (Ulysse), né le 31 janvier 1881.

Art. 2. — Sont homologués, les personnels ci-après des Forces françaises combattantes, disparus :

RESEAU « ADOLPHE (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Ricois (Siméon), né le 12 mars 1893.

RESEAU « AGIR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mauchasse (Jean-Ernest), né le 24 octobre 1896.

RESEAU « A.J.-A.J. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Fons (Paul), né le 27 octobre 1879.

RESEAU « AJAX »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Beynet (Jean), né le 19 septembre 1900.

RESEAU « ALEXANDRE (ACTION) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Vandermaelen (Abel), né le 24 mai 1878.

RESEAU « ANGE (BUCKMASTER) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Weill (Claude), né le 17 février 1924.

RESEAU « ARMADA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Albertini (Joseph), né le 17 septembre 1916.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bussière (Gervais), né le 22 février 1895.

RESEAU « ARMAND (Buckmaster) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Blin (Jean), né le 8 mars 1921.

RESEAU « ATHOS (Buckmaster) »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Simon (Octave), né le 10 avril 1914.

RESEAU « B. O. A. A. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

M. Halouchery (Charles), né le 22 octobre 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Cornet (Roger), né le 25 décembre 1920.

RESEAU « B. O. A. B. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Cabanes (Jean), né le 25 avril 1906.

RESEAU « B. O. A. M. »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Palmier (Marcel, né le 25 avril 1907.

RESEAU « B. O. A. — P. 3 »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Paysant (Edouard), né le 11 juillet 1904.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lorange (Georges), né le 14 octobre 1908.

RESEAU « BRICK »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mermet-Guyennet (Léon), né le 16 décembre 1902.

RESEAU « CEUX DE LA LIBERATION »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Guéneau (Léon), né le 8 avril 1890.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Lahaye (Georges), né le 14 décembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Aureix (Emile), né le 2 octobre 1919.
M. Millela (Pierre), né le 11 août 1925.
M. Porchon (René), né le 17 septembre 1918.

RESEAU « CHARETTE »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Caillet (Roland), né le 15 septembre 1911.

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Lanier (Roger), né le 9 novembre 1911.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Celle (Léon), né le 22 mai 1922.

RESEAU « COTY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dumas (Arthur), né le 16 novembre 1897.

RESEAU « DARIUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Chauveau (Germain), né le 7 septembre 1889.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Charlot (Georges), né le 8 juillet 1909.

RESEAU DENIS-ARISTIDE (Buckmaster) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Taupin (René-Adrien), né le 13 juin 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Bayard (Marcel), né le 14 juin 1922.
M. Franc (Jean), né le 17 avril 1905.

RESEAU « FREDERIC »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)

M. Coste (Gabriel), né le 19 octobre 1889.
M. Truphemus (Ernest), né le 9 février 1892.

RESEAU « GALLIA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Filippi (Jean), né le 26 octobre 1914.

RESEAU « GILBERT (sosies) »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Granjon de Lepiney (Philippe), né le 9 septembre 1922.

RESEAU « HAMLET »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Pradeaux (Georges), né le 6 décembre 1894

RESEAU « HAUET-VILDE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)

M. Trenel (Jean), né le 2 juillet 1895.

RESEAU « HECTOR »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)

M. Boursin (Pierre), né le 30 septembre 1881.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)

M. Briet de Rainvillers (Albert), né le 8 octobre 1900.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Munerelle (Albert), né le 25 avril 1881.

RESEAU « HERCULE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Dubarry (Raphaël), né le 2 janvier 1897.

RESEAU « HI-HI »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)

M. Marzellière (Paul), né le 20 juin 1921.

RESEAU « HILAIRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Gaucher (Fernand), né le 27 mars 1910.

RESEAU « JADE-FITZROY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)

M. Pierre (Simon), né le 24 mai 1902.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

M. Borrol (Jacques), né le 17 juin 1922.

RESEAU « JEAN-MARIE » (BUCKMASTER)

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)

M. Dumontois (André), né le 15 octobre 1902.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

M. Lejeune (Maurice), né le 23 février 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Contier (Jean), né le 30 avril 1901.

M. Ménetrier (Elie), né le 24 octobre 1912.

M. Richard (Maurice), né le 20 novembre 1912.

M. Sécretin (Raymond), né le 25 mars 1921.

RESEAU « KER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Abraham (Louis), né le 14 avril 1897.

RESEAU « KLEBER »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)

M. Nicolas (Jean), né le 21 mai 1894.

RESEAU « LOUIS-RENARD »

Avec le grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Aguillon (Maurice), né le 17 mai 1897.

M. Verbruggen (André), né le 30 juin 1921.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Achard (Jean), né le 2 juin 1922.

M. Montane d'Aguilar (Louis), né le 19 août 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gagnaire (Serge), né le 29 septembre 1926.

M. Pissard (Marc), né le 19 janvier 1926.

RESEAU « LUCIEN-MESNARD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Michaud (Bernard), né le 20 novembre 1926.

RESEAU « MANIPULE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Moreau (Jacques), né le 18 avril 1921.

RESEAU « MARIE (Buckmaster) »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Lévêque (Maurice), né le 15 février 1904.

RESEAU « MARIE-ODILE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mittaud (Pierre), né le 8 mai 1918.

RESEAU « MARATHON »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Monnerais (Henri), né le 19 juillet 1915.

RESEAU « MISSION JEAN O. S. S. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mathieu (Marcel), né le 22 janvier 1907.

RESEAU « MISSION UNION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Eberhard (Georges), né le 5 avril 1913.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Droubaix (Marcel), né le 16 mai 1893.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

M. Goujard (Maurice), né le 31 décembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Castles (André), né le 7 février 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Mesplède (Robert), né le 16 août 1923.

M. Michel (Bernard), né le 2 avril 1923.

RESEAU « N. A. P. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Carola (Michel), né le 14 février 1896.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Chauvet (Jacques), né le 20 janvier 1898.

RESEAU « NICOLAS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Boudoux (Louis), né le 15 juin 1913.

RESEAU « OVERCLOUD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)

M. Brodin (Emile), né le 28 mars 1898

RESEAU « PASCAL »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Gagneau (Pierre) né le 2 juin 1920.

RESEAU « PAT O'LEARY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Deisol (Baptiste), né le 12 novembre 1911.

RESEAU « P. C. C. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Godot (Henri-Eugène), né le 1er avril 1902.

RESEAU « PERNOD »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Virmoux (Louis), né le 5 novembre 1898.

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

M. Micheau (Lucien), né le 23 mars 1911.

RESEAU « ROGER »

Avec le grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Folignani (Adolphe), né le 22 septembre 1902.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

M. Verardo (Edouard), né le 1er janvier 1923.

RESEAU « R. P. A.-GALLIA »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Le Lay (Jacques), né le 29 mai 1920.

RESEAU « SABOT »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Le Coz (Alexandre), né le 6 septembre 1924.

RESEAU « S. A. P.-R. 4 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

M. Baraona (Louis), né le 26 mai 1903.

RESEAU « S. A. P. R. 5 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Jardin (Roger), né le 30 avril 1923.

RESEAU « SYLVESTRE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
M. Vicogne (Ernest), né le 20 janvier 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Alexandre (René), né le 14 juin 1896.
M. Dubois (Fidèle), né le 8 octobre 1892.

RESEAU « SUSSEX »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Girbal (Jacques), né le 22 juin 1921.

RESEAU « TIBURCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
M. Beaufort (Jean), né le 18 mars 1878.
M. Demonfaucon (Louis), né le 27 décembre 1872.

RESEAU « TURQUOISE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Le Duc (Jean-Marie), né le 16 mars 1898.

RESEAU « VENGEANCE-ACTION »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Nedelec (Alexandre), né le 28 septembre 1910.
M. Stephan (François), né le 6 juillet 1904.

RESEAU « ZERO-FRANCE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Bagot (Fernand), né le 2 novembre 1922.
M. Dubreuil (Marcel), né le 6 mars 1899.
M. Fouchier (Maxime), né le 29 juin 1898.
M. Fouchier (Louis), né le 31 janvier 1920.
M. Mallet (André), né le 4 janvier 1922.
M. Mihatsek (François), né le 1er novembre 1894.

Art. 3. — Les homologations prononcées au titre de l'article 2 acquièrent le caractère d'homologation à titre posthume dès l'établissement de l'acte de décès.

ÉTRANGERS

Art. 4. — Les personnels étrangers ci-après, des forces françaises combattantes, sont homologués à titre posthume.

RESEAU « ANGE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Janwiak (François), né le 17 septembre 1920.

RESEAU « C. D. L. L. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
M. Colomb (John), né le 7 avril 1922.

RESEAU « F. 2 »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Kulka (Brenek), né le 24 novembre 1922.

RESEAU « HAUET-VILDE »

Avec le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Willoughby (Jean), né le 2 janvier 1879.

RESEAU « JEAN-MARIE »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Pitteloup (Pierre), né le 7 mai 1906.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Siri (Silvio), né le 25 mars 1905.

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Machado (Joseph), né le 1er novembre 1908.

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Moser (Maurice), né le 20 novembre 1904.

RSEAU « S. A. P. R. 2 »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Castro (Sébastien), né le 5 avril 1917.

Art. 5. — Sont homologués les personnels étrangers ci-après, des Forces françaises combattantes, disparus:

RESEAU « BRUTUS »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
M. Golfajn (Symcha), né le 10 décembre 1903.

RESEAU « FAMILLE-MARTIN »

Avec le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
M. Weinryb (Baruch), né le 6 février 1898.

RESEAU « JADE FITZROY »

Avec le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
M. Leikine (Evsei), né le 15 avril 1910.

RESEAU « MITHRIDATE »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Léger (Eugène), né le 14 avril 1919.

RESEAU « P. T. T. »

Avec le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
M. Lapelerie (Robert), né le 5 avril 1905.

RESEAU « ROBIN »

Avec le grade de sous-lieutenant

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
M. Olschanezky (Enock), né le 25 septembre 1917.

Fait à Paris, le 21 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des forces françaises de l'intérieur:

1re REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Le Tiec (Georges), né le 21 avril 1915.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Gauchy (Roland), né le 13 mars 1916.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Charle (Gaston), né le 28 décembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Janneton (Eugène), né le 27 décembre 1902.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Hamelin (Ginette), née le 4 mars 1913.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Saliou (Jean), né le 4 octobre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Léger (Gervais), né le 12 juillet 1893.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
Milan (Pierre), né le 29 août 1924.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Lerouge (Marcel), né le 18 juillet 1911.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Ruet (Georges), né le 23 août 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Simon (Paul), né le 26 juin 1901.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Lantos (Ladislas), né le 16 novembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Gauthier (Joseph), né le 3 mars 1920.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Girard (Spada), né le 30 juin 1917.
Fourlaux (Joseph), né le 17 avril 1908.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Meyrat (Henri), né le 27 novembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Chevrier (Philippe), né le 13 décembre 1898.
Bertrand (Lucien), né le 29 juin 1921.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vervant (Gabriel), né le 24 janvier 1902.

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Leveille (Edmond), né le 15 mars 1907.

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Capelle (Georges), né le 16 janvier 1899.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Pantigny (André), né le 3 juin 1900.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Plouviez (Paul), né le 24 octobre 1905.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Camphin (Paul), né le 16 avril 1922.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Bove (Alexandre), né le 27 décembre 1910.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Clipet (Robert), né le 30 novembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Thierry (Roger), né le 17 octobre 1902.
Carniaux (Maurice), né le 3 juillet 1896.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Carpentier (René), né le 13 mars 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dupuy (Jean), né le 26 janvier 1911.
Geneviève (Gaston), né le 1er avril 1917.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Chavatte (Oswald), né le 24 mai 1906.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Dupont (Ernest), né le 14 août 1921.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Ciurlik (Zigmont), né le 3 mai 1918.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Washeux (Hector), né le 2 novembre 1892.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Michel (Emile), né le 10 juin 1914.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Chandelier (Henri), né le 18 août 1893.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Tellier (Charles), né le 13 mai 1898.
Wuiliot (Léon), né le 20 octobre 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Tirtaine (Emile), né le 23 février 1899.
Susini (Jean), né le 17 octobre 1896.
Clause (François), né le 14 juin 1922.
Vincenot (Henri), né le 17 avril 1907.
Dreze (Octave), né le 23 février 1924.
Vautier (André), né le 19 novembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Delepiere (André), né le 21 février 1898.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Defosse (Louis), né le 18 mai 1911.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Leterme (Laurent), né le 17 juin 1913.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1941.)
Rombeau (Edmond), né le 18 juin 1906.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Legay (André), né le 19 mai 1894.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Morgand (Pierre), né le 10 juillet 1921.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Bedard (Germain), né le 18 décembre 1910.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Dwaulle (Jean), né le 9 juillet 1900.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Patte (Emile), né le 30 décembre 1899.
Terlat (Octave), né le 1er août 1909.
Wallon (Clovis), né le 12 décembre 1896.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Manard (Albert), né le 29 avril 1912.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Wannin (André), né le 5 avril 1914.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Le Borges (Gaston), né le 4 novembre 1911.
Daret (Henri), né le 20 février 1898.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Renaud (Emile), né le 29 novembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rieu (Jules), né le 1er décembre 1922.
Gaffet (Gilbert), né le 14 mars 1903.
Gavelle (André), né le 5 septembre 1912.
Abraham (Lucien), né le 17 juin 1913.
Trioux (Gaston), né le 22 avril 1889.
Woittier (Francis), né le 26 février 1907.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Quenet (Henri), né le 13 novembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Fremont (Jacques), né le 6 juin 1929.
Jean (Claude), né le 27 décembre 1924.
Bultez (Marcel), né le 25 juin 1924.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Toulouzan (Marcel), né le 5 janvier 1906.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Salembien (François), né le 6 novembre 1915.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1941.)
Bogaert (Pierre), né le 12 février 1900.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Rudent (Léon), né le 24 janvier 1910.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Gandon (René), né le 7 août 1920.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Marchand (Gaston), né le 20 novembre 1902.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Gustin (Lucien), né le 28 janvier 1905.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Senepart (Robert), né le 5 décembre 1904.
Cornu (Henri), né le 11 octobre 1875.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Cazin (Jean), né le 8 juillet 1906.
Masse (Fernand), né le 2 mars 1906.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Serre (Louis), né le 21 avril 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Verdelet (Paul), né le 17 mars 1897.
Woussen (Gaston), né le 14 décembre 1900.
Verdavaine (Emile), né le 20 avril 1880.
Demeulemester (Gaston), né le 21 mai 1899.
Leire (Charlie), né le 9 janvier 1926.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Lesire (Guislain), né le 8 mars 1895.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Gourdin (Emile), né le 29 juillet 1902.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Bilaine (Jean), né le 5 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Mann (Alphonse), né le 1er avril 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bizet (Louis), né le 30 juin 1909.
Leserre (Léon), né le 3 août 1895.
Porquier (Marcel), né le 12 juillet 1914.
Sorignon (Henri), né le 18 décembre 1904.
Strugeon (Pierre), né le 1er octobre 1907.
Herbaut (Georges), né le 8 août 1905.
Benoit (Daniel), né le 6 juillet 1925.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Lemaire (Maurice), né le 15 septembre 1892.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
Dubois (Lucien), né le 20 mai 1920.
Miot (Jean), né le 16 octobre 1909.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Briel (Emile), né le 16 février 1896.
Gajsek (Jean), né le 22 janvier 1902.
Lompret (François), né le 22 novembre 1890.
Sedlar (Dominique), né le 17 septembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Ramon (François), né le 15 septembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Vandendrissche (Auguste), né le 6 juin 1896.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Pauwels (Carolus), né le 21 juin 1912.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Duloncourtry (Emile), né le 10 septembre 1897.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Wantiez (Emilienne), née le 29 octobre 1907.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Richard (Gaston), né le 10 janvier 1897.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Carlier (Jean), né le 23 mai 1895.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Payen (Ludovic), né le 16 avril 1916.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Riback (Tadeusz), né le 30 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Mennesson (Augustin), né le 28 août 1895.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Delsart (Georges), né le 25 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Wopoel (Marceau), né le 14 février 1906.
Vade (Maurice), né le 3 mars 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Doolaeghe (Gustave), né le 10 septembre 1912.
Guichard (Eugène), né le 23 février 1917.
Baugnies (Jules), né le 27 janvier 1908.
Delorme (André), né le 25 décembre 1923.
Vendeville (Clovis), né le 12 septembre 1897.
Vinot (Désiré), né le 26 juillet 1903.
Yaouang (Raymond), né le 21 novembre 1921.
Weppe (Claude), né le 4 mai 1925.
Cambremer (Georges), né le 26 janvier 1927.
Desprez (Amédée), né le 17 janvier 1923.

Herbet (Lucien), né le 30 septembre 1924.
Locoge (Georges), né le 16 avril 1896.
Michel (Arthur), né le 17 novembre 1905.
Bailly (Jean), né le 23 juillet 1893.
Beulque (Jacques), né le 9 décembre 1923.
Poulain (Edmond), né le 29 septembre 1905.
Bernoville (René), né le 18 mars 1926.
Leclerc (Marcel), né le 18 décembre 1895.
Martin (Lucien), né le 31 mars 1913.
Petitjean (Henri), né le 21 janvier 1901.
Sauvez (Octave), né le 13 février 1905.
Thuillier (Michel), né le 31 août 1914.
Capelle (Misaël), né le 17 mai 1914.
Champion (Amédée), né le 19 mai 1905.
Charton (Jean), né le 22 décembre 1921.
Fournival (Gaston), né le 13 octobre 1919.
Croy (Marcel).
Baudouin (Robert), né le 21 janvier 1914.
Vérité (Gaston), né le 25 juillet 1914.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)
Matifas (Georges), né le 28 décembre 1910.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Siméon (Gilbert), né le 14 octobre 1907.
Brémont (André), né le 22 mars 1903.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Fauquet (Alfred), né le 29 avril 1911.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Maréchal (Marcel), né le 18 octobre 1913.
Tatencloux (Jules), né le 13 novembre 1890.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Canon (Edmond), né le 1er janvier 1918.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Broufez (Georges), né le 25 avril 1927.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vanhulle (Louis), né le 20 août 1914.
Vanstellant (Roger), né le 18 décembre 1919.
Weppe (Gaston), né le 7 février 1923.
Maréchal (Roger), né le 16 mai 1925.
Billecoq (Roger), né le 13 janvier 1924.
Closset (Achille), né le 25 août 1910.
Closset (Joseph), né le 15 septembre 1909.
Closset (Léon), né le 11 juillet 1924.

Art. 2. — Sont homologués, à titre posthume, les personnels ci-après des forces françaises de l'intérieur:

4e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Meslet (Edmond), né le 28 août 1912.
Gandreuil (Noël), né le 12 décembre 1922.
Cariven (Marcel), né le 13 mars 1913.
Dufour (Sauveur), né le 12 février 1903.
Nouaux (Lucien), né le 14 novembre 1921.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Nessard (Charles), né le 28 janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Coyne (André), né le 1er décembre 1925.
Cognasse (Gaston), né le 12 mai 1920.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Accart (Pierre), né le 16 septembre 1923.
Fontan (Yves), né le 23 octobre 1924.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Drulioile (Louis), né le 19 mars 1908.
Pigout (Jean), né le 29 décembre 1900.
Lépine (Aimé), né le 28 octobre 1910.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Brandet (René), né le 16 janvier 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Corrèze (Pierre), né le 4 mai 1921.
Pavillon (Pierre), né le 21 octobre 1913.
Stein (Henri), né le 20 avril 1907.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Barillaud (Michel), né le 20 février 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bordier (Robert), né le 24 septembre 1914.
Lecouty (Albert), né le 22 décembre 1925.
Léonard (Jean), né le 4 mai 1923.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Lecuit (Paul), né le 25 mars 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Petit (Camille), né le 31 octobre 1920.
Cruveiller (Louis), né le 23 novembre 1909.
Brocherieu (Henri), né le 8 octobre 1902.
Queille (Marcel), né le 10 octobre 1924.
Speak (Albert), né le 14 novembre 1920.
Mazelerat (André), né le 28 novembre 1922.
Verdier (René), né le 21 novembre 1927.
Michelin (Léon), né le 20 août 1919.
Labrousse (Maurice), né le 2 octobre 1924.
Guéret (Jean), né le 27 avril 1925.
Parrat (Gaston), né le 6 octobre 1910.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Mercier (Paul), né le 24 novembre 1923.
Esmoingt (Guy), né le 30 avril 1912.
Peuch (André), né le 23 juillet 1920.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Periot (Louis), né le 17 juin 1923.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Maindron (René), né le 8 décembre 1910.

5e REGION MILITAIRE

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Carreras (Roger), né le 26 octobre 1923.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Bes (Irénée), né le 1er mai 1908.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vatinel (Maxime), né le 7 septembre 1910.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Labrousse (Elie), né le 9 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Record (Germain), né le 4 juin 1914.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Martel (Bernard), né le 27 avril 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Gilbert (Maurice), né le 16 août 1923.
Perez (Julien), né le 3 février 1915.
Aurejac (Adrien), né le 12 mai 1925.
Abbal (Jacques), né le 21 février 1926.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Duhamel (Roger), né le 12 novembre 1923.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Tristschler (Albert), né le 11 avril 1924.

6e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Luttenbacher (Emile), né le 11 novembre 1904.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prenrde rang du 1er avril 1942.)
Vigneron (Solange), né le 16 juillet 1919.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Vilminot (Lucien), né le 6 septembre 1889.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Romagon (André), né le 30 mai 1907.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Jeanson (Hubert), né le 17 février 1921.
Dheilly (Georges), né le 25 décembre 1910.
Fauth (Marcel), né le 30 octobre 1910.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Moret (Roland), né le 13 mai 1917.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Leau (Jean), né le 20 octobre 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dulou (Bernard), né le 11 novembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Nicolay (Jean), né le 6 août 1907.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Languin (Maurice, né le 28 février 1909.
Denis (Fernand), né le 20 mai 1903
Ouler (Jean), né le 30 août 1902.
Kremer (Camille).

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Heymonet (Léon), né le 8 janvier 1913.
Durand (Jean), né le 9 novembre 1913.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lionnet (Louis), né le 5 avril 1905.
Schutz (André), né le 16 février 1900.
Marulier (Jean-Marie), né le 11 juillet 1918.
Cabot (Henri), né le 15 décembre 1920.
Demerle (Sylvain), né le 18 avril 1895.
Gobin (Pierre), né le 24 septembre 1900.
Souquet (René), né le 15 avril 1922.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Madeleine (Jean), né le 15 janvier 1922.

7e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Berger (René), né le 7 mars 1893.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Jonval (Henri), né le 13 mars 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Geneves (Maurice), né le 5 décembre 1896.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Behier (Gaston), né le 24 août 1899.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Burschenschutz, né le 31 décembre 1905.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Gillioz (Julien), né le 25 avril 1905.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
De Montaubin (François), né le 17 août 1922.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Laborey (Ernest), né le 18 mars 1902.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Froissard (René), né le 19 juin 1890.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Michel (Amable), né le 15 juillet 1886.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Robin (Noël), né le 25 décembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Simon (Marcel), né le 27 février 1920.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Wolf (René), né le 3 octobre 1920.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Eustache (Maurice), né le 24 octobre 1905.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Sellier (Maurice), né le 31 mars 1923.
Champfroy (André), né le 3 avril 1914.
Melard (Georges), né le 10 juillet 1912.
Guidasci (Robert), né le 15 octobre 1889.
Vaxelaire (Auguste), né le 10 juin 1902.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Dubost (Pierre), né le 3 décembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Aillot (Claude), né le 18 août 1917.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Tabarant (Emile), né le 27 avril 1888.
Roulot (René), né le 28 mai 1903.
Picard (Pierre), né le 5 octobre 1903.
Minard (Abel), né le 18 juillet 1896.
Ferry (Marcel), né le 5 septembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Gaspard (Marcel), né le 8 juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Lutgen (Guy), né le 2 octobre 1913.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Gentil (Paul), né le 21 avril 1900.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Rigollot (Guy), né le 13 mai 1923.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Poriel (Jean), né le 14 octobre 1921.
Derey (Pierre), né le 12 mars 1909.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Surier (Henri), né le 7 avril 1904.
Bonnette (Louis), né le 25 octobre 1923.
Bourbon (Charles), né le 13 avril 1923.
Lonjaret (René), né le 11 mai 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Jeanblanc (Robert), né le 27 novembre 1909.
Martin (Gaston), né le 24 février 1905.
Henry (Claude), né le 3 avril 1924.
Guibert (Roland), né le 16 juin 1923.
Lebourg (Emile), né le 30 octobre 1909.
Arragon (Victor), né le 15 avril 1908.
Bouthiaux (Pierre), né le 27 mars 1923.
Gonkel (Ernest), né le 9 février 1907.
Piguet (Emile), né le 31 octobre 1917.
Laclef (Georges), né le 30 novembre 1913.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Ferlet (Henri), né le 26 octobre 1927.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Diaquin (Abelard), né le 17 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Sorgues (Paul), né le 12 février 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dumin (Henriette), née le 2 décembre 1910.
Sanchez (Jean), né le 15 août 1908.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Truchot (Alexandre), né le 13 février 1922.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Faughs (Henri), né le 7 juin 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Flouard (Georges), né le 23 avril 1915.
Moussard (Roland), né le 29 avril 1920.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Boisgegrain (Edouard), né le 17 novembre 1886.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bernard (Pierre), né le 2 août 1907.
Soleilhac (Louis), né le 7 mai 1907.
Leroussaud (Pierre), né le 7 mars 1920.
Schoenenberger (André), né le 11 janvier 1917.
Poirier (Marcel), né le 24 juillet 1899.
Legay (Jacques), né le 22 mars 1915.
Simon (Roger), né le 28 août 1920.
Moyeux (Roger), né le 16 novembre 1905.
Royer (Paul), né le 10 novembre 1920.
Dumont (Marcel), né le 30 décembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Gable (Marcel), né le 2 mai 1906.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Nardin (Charles), né le 2 octobre 1891.
Benoist (Paul), né le 19 septembre 1920.
Cuinet (Gilbert), né le 20 mars 1920.
Burlet (Pierre), né le 26 avril 1903.
Gomard (Jean), né le 5 juillet 1912.
Vivant (Bernard), né le 26 juin 1916.
Audot (Raymond), né le 13 décembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)
Cardot (Louis), né le 26 février 1920.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Pacquin (Emilien), né le 16 décembre 1898.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Louis (René), né le 21 janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Thierry (Jules), né le 12 janvier 1914.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Ponsot (Louis), né le 8 mai 1921.
Horteur (Xavier), né le 8 janvier 1920.
Paquet (Lucien), né le 18 avril 1922.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Vannereux (Georges), né le 5 février 1921.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Protheau (Roger), né le 28 avril 1921.
Strougar (Jean), né le 19 août 1923.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Santopietro (Jean), né le 1er octobre 1921.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Boillet (Marc), né le 22 août 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Meistertzheim (René), né le 6 mars 1921.
Gasset (Gabriel), né le 22 avril 1913.
Richard (Roger), né le 18 janvier 1923.
Tupinier (Roger), né le 11 mai 1912.
Bovier-Lapierre (Paul), né le 31 décembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Mazimann (Louis), né le 1er avril 1904.
Laureau (Bernard), né le 15 mai 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Calmus (Roger), né le 6 octobre 1922.
Fremiot (Albert), né le 3 janvier 1922.
Girard (Jean), né le 3 mars 1887.
Mathiot (Abel), né le 25 avril 1884.
Peigne (René), né le 14 septembre 1920.
Chaussivert (Emile), né le 16 juin 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bernardon (Michel), né le 25 avril 1925.
Violot (Pierre), né le 5 avril 1893.
Baron (Octave), né le 14 juin 1899.
Calmel (Marcel), né le 21 mars 1921.
Canaux (Robert), né le 9 septembre 1911.
Caretti (Jean), né le 7 novembre 1908.
Bouchard (Alphonse), né le 10 avril 1901.
Bonin (Auguste), né le 15 mars 1907.
Pluvinage (Georges), né le 11 avril 1910.
Prieure (Pierre), né le 29 mars 1916.
Néron (Maurice), né le 18 décembre 1913.
Boch (Robert), né le 7 décembre 1913.
Brun (Georges), né le 22 novembre 1923.
Chipeaux (Charles), né le 8 juillet 1911.
Goux (Fernand), né le 27 janvier 1903.
Perret (Jacques), né le 20 avril 1911.
Surleau (Georges), né le 14 février 1903.
Millet (Fernand), né le 24 avril 1918.
Menigault (Raymond), né le 23 mars 1915.
Moncron (Robert), né le 7 octobre 1916.
Moreau (François), né le 26 mars 1919.
Pautrat (Max), né le 13 juillet 1921.
Roy (Roger), né le 23 juillet 1917.
Scarton (Angelo), né le 19 janvier 1921.
Pretet (Henri), né le 6 décembre 1908.
Aupoix (Marcel), né le 2 mars 1905.
Degueurce (Lucien), né le 28 octobre 1911.
Demont (Jean), né le 19 mars 1921.
Gaudillat (René), né le 2 janvier 1924.
Mignot (Blaise), né le 26 mai 1907.
Mugnier (Henri), né le 2 janvier 1909.
Parizot (René), né le 14 février 1925.
Vernizeau (Guy), né le 1er août 1922.
Hurstel (Marcel), né le 10 mai 1906.
Blandin (Jean), né le 13 mai 1921.
Coïin (Henri), né le 9 mai 1919.
Daval (Pierre), né le 9 juillet 1913.
Gauthier (Maurice), né le 22 avril 1925.
Jacquet (Abel), né le 17 septembre 1908.
Joyant (Maurice), né le 12 mars 1923.

Lamielle (Robert), né le 16 mai 1924.
Malcuit (Arthur), né le 5 mars 1919.
Pernot (Louis), né le 24 juin 1909
Prosper (Pierre), né le 8 décembre 1905.
Rousselle (Emile), né le 17 août 1904.
Thiebaud (André), né le 21 mars 1918.
Thomas (Henri), né le 1er février 1922.
Pontiroli (Robert), né le 6 juillet 1923.
Collin (Pierre), né le 18 juin 1922.
Buret (Jean), né le 4 mars 1925.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Laurent (Eugène), né le 2 avril 1912.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Schaeflin (Marcel), né le 13 janvier 1923.
Dallez (Charles), né le 18 novembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)

Thévenot (André), né le 31 décembre 1915.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Billard (Valbert), né le 26 janvier 1922).

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Darold (Poolo), né le 7 mai 1922.
Guillot (Pierre), né le 22 mars 1924.
Horteur (Marcel), né le 13 janvier 1925.
Berger (Maurice), né le 18 mai 1922.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)

Thiennot (Louis), né le 18 septembre 1918.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Dussault (André), né le 8 avril 1923.
Perrin (Désiré), né le 5 décembre 1923.
Quievreux (Marcel), né le 15 janvier 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Pochard (Alfred), né le 19 octobre 1886.
Perret (Pierre), né le 21 février 1909.
Hugot (Jacques), né le 9 janvier 1920.
Farinot (Claude), né le 8 juin 1916.
Maudier (Camille), né le 29 octobre 1892.
Piovesan (Angélo), né le 23 février 1905.
Plaquin (Pierre), né le 2 septembre 1921.
Trottin (Georges), né le 27 avril 1921.
Joseph (Yves), né le 31 décembre 1921.
Mazurek (Louis), né le 19 juillet 1924.
Bornet (Robert), né le 2 mars 1920.
Martin (Jean-Baptiste), né le 26 février 1926.
Golotte (Bénigne), né le 3 novembre 1894.
Tarlire (Henri), né le 8 décembre 1918.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Morael (Pierre), né le 10 juillet 1924.
Paris (Robert), né le 22 février 1914.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)

Lemporte (Emile), né le 14 février 1910.

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Guyennet (Emile), né le 5 juillet 1897.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

Grosbon (Gabriel), né le 2 février 1904.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Raynaud (Georges), né le 15 novembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rey (Marcel), né le 12 janvier 1911.
Samour (Victor), né le 11 juillet 1914.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

Bolozon (Aimé), né le 28 juillet 1900.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

Cousserand, né le 11 décembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Mosser (René), né le 10 juillet 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Chomet (Edmond), né le 7 mai 1922.
Bernard (Robert), né le 22 septembre 1922.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

Ronzier (Léon), né le 25 novembre 1901.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

Hermel (René), né le 12 août 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Perrier (Marius), né le 3 août 1909.
Maisonneuve (André), né le 3 mai 1909.
Bayard (Jean), né le 2 septembre 1902.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Lopes de Freitas (Maurice), né le 22 décembre 1924.
Lepage (Louis), né le 4 janvier 1917.
Godet (François), né le 26 novembre 1915.
Baumol (Isaac), né le 15 février 1909.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Maouergaouse (Abraham), né le 10 octobre 1907.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Hustache (Louis), né le 2 mai 1908.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)

Hermann (Gauthier), né le 5 avril 1925.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

Diaz (Francisco), né le 18 septembre 1910.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)

Fontaine (Paul), né le 24 mai 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rodet (Emile), né le 20 octobre 1920.
Dorangeville (René), né le 1er juin 1922.
Ribeyre (Raymond), né le 22 juin 1926.
Vallée (Michel), né le 20 janvier 1924.
Sergère (Henri), né le 27 février 1926.
Robin (Auguste), né le 3 septembre 1918.
Raymond (René), né le 12 juin 1923.
Petit (Calixte), né le 24 janvier 1924.
Parrat (Lucien), né le 11 septembre 1924.
Mouleyre (Félix), né le 27 novembre 1923.
Morel (Paul), né le 6 mai 1924.
Denne (Antoine), né le 5 juillet 1910.
Delarbre (Jean), né le 21 juin 1921.
Coudert (Pierre), né le 30 janvier 1922.
Cavard (Emile), né le 30 juin 1912.
Bouillon (Paul), né le 9 octobre 1926.
Audras (Hilaire), né le 15 juin 1923.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Deschel (Maurice), né le 21 mars 1918.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Legrand (Jean), né le 14 août 1925.

9e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)

Mondoloni (Jules), né le 8 juin 1914.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)

Andrei (Simon), né le 30 septembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Martinetti (Don Jacques), né le 31 juillet 1919.
Nicolai (Marcel), né le 16 septembre 1917.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)

Bishelli (Dominique), né le 11 novembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Leandri (Jean), né le 14 novembre 1886.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Deromas (Félix), né le 4 mars 1914.
Pascal (Marcel), né le 21 octobre 1913.
Amoureux (Jean), né le 5 février 1885.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)

Bonafedi (Charles), né le 10 juillet 1925.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Mamelli (César), né le 27 septembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Merlo (Emile), né le 20 novembre 1923.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Benetti (Décius), né le 22 avril 1889.
Beretti (Paul), né le 3 novembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Billot (Roger), né le 14 février 1913.
Duchatel (François), né le 15 octobre 1916.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Canarelli (Nicolas), né le 15 juin 1910.
Filippi (Joseph), né le 5 février 1905.
Steil (Antoine), né le 1er août 1903.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Salducci (André), né le 16 février 1899.
Lieutier (Albert), né le 10 mai 1902.
Furioli (Martin), né le 20 juin 1921.
Guibert (Albert), né le 6 mars 1925.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Cuidicelli (Henri), né le 14 juillet 1900.
Franceschi (Ours), né le 16 octobre 1919.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)

Peter (Jean), né le 30 août 1925.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)

Rossille (Hippolyte), né le 18 avril 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Bonduel (Marcel), né le 1er février 1904.
Arnlaud (André), né le 19 décembre 1919.
Artufel (Jacques), né le 22 mai 1922.
Garcin (Albert), né le 20 avril 1917.
Kriqueberk (Louis), né le 25 avril 1924.
Lambert (Georges), né le 2 octobre 1923.
Foray (Pierre), né le 10 août 1904.
Girard (Ernest), né le 6 mars 1921.
Bonnefont (Roger), né le 3 février 1927.
Berland (Pierre), né le 17 octobre 1925.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Chaude (André), né le 31 octobre 1920.
Pic (Félix), né le 19 juin 1904.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Americo (Alphonso), né le 30 octobre 1910.
Comparetti (Jérôme), né le 24 novembre 1911.
Cucchi (François), né le 12 mars 1921.
Dominati (Nicolas), né le 2 mars 1915.
Filippi (Etienne), né le 5 juillet 1910.
Malfeti (Antoine), né le 23 mars 1900.
Martelli (Paul), né le 7 octobre 1920.
Deperetti (Simon), né le 17 octobre 1878.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Gay (Augustin), né le 4 juin 1899.

Art. 3. — Le numérotage des régions militaires correspond à l'organisation territoriale actuelle.

Fait à Paris, le 23 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués, à titre posthume, les personnels ci-après des forces françaises de l'intérieur:

1re REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Marche (André), né le 5 octobre 1910.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Mayer (René), né le 4 octobre 1877.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Tirot (Pierre), né le 12 juin 1908.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Defruit (Marius), né le 15 septembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Messager (Henri), né le 9 avril 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Quemard (Lucien), né le 23 mars 1915.
Moser (Maurice), né le 20 novembre 1904.
Labalette (Victor), né le 20 octobre 1892.

Dans le grade sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Oboda (Stanislas), né le 23 avril 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Gaget (Henri), né le 21 janvier 1912.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Lazar (Alexandre), né le 9 décembre 1904.
Wiart (Marc), né le 17 septembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Pecard (Roger), né le 14 octobre 1922.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Alloyeau (Guy), né le 21 septembre 1926.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Brun (Gabriel), né le 2 mai 1913.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Fiancette (Jérôme), né le 1er novembre 1888.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Lornage (Claude), né le 15 septembre 1892.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.
Duriez (Louis), né le 1er juin 1906.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Duvernois (Henri), né le 1er décembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Marlin (Pierre), né le 17 janvier 1921.
Bugnicourt (Narcisse), né le 22 mars 1890.
Lepilleur (Marc), né le 29 juin 1901.
Marais (Maurice), né le 24 mai 1901.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Pillot (Jean-Marie), né le 25 janvier 1901.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Sadorge (Omer), né le 27 août 1913.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Chauffard (Pierre), né le 22 juillet 1909.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Habourdin (André), né le 15 juillet 1903.
Marc (Jean), né le 16 mai 1910.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Langevin (Jean), né le 9 décembre 1901.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Bouquet (Joanny), né le 7 août 1884.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Bordeje (Galo), né le 13 avril 1919.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Poissard (Jean), né le 8 mars 1906.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Giard (Charles), né le 19 novembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Mazoyer (Fernand), né le 10 octobre 1917.
Lecomte (Jacques), né le 3 juillet 1920.
Gathelier (Gaston), né le 1er octobre 1898.
Dechot (Georges), né le 22 septembre 1924.
Bour (Marcel), né le 4 octobre 1913.
Deschamps (Maurice), né le 22 avril 1910.
Lourdel (Georges), né le 30 octobre 1914.
Montauron (Jean), né le 12 mai 1923.
Moreau (Lucien), né le 28 septembre 1922.
Verdeaux (André), né le 21 octobre 1927.
Richez (Paul), né le 11 avril 1913.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Lefebvre (Jean), né le 20 juin 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Levanneur (Roger), né le 19 novembre 1923.
Voyer (Serge), né le 16 février 1925.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Favre (Edouard), né le 30 août 1902.

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rault (Jacques), né le 5 juin 1899.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Douellou (Robert), né le 14 avril 1914.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Leterme (Julien), né le 12 septembre 1902.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Ghesquière (Abel), né le 18 mars 1894.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Martin (Marcel), né le 5 février 1914.
Outrebon (Georges), né le 16 décembre 1914.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
Devambrechies (Roger), né le 30 mai 1923.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Marsy (Armel), né le 17 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Le Brozec (Jean), né le 22 décembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Scion (Edgard), né le 10 octobre 1923.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Lemaire (Jean-Baptiste), né le 23 septembre 1903.
Lehalez (Henri), né le 27 janvier 1905.

(Pour prendre rang du 1er août 1941.)
Strady (Léon), né le 9 février 1903.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Cresson (Louis), né le 2 mai 1913.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Langham (Gaston), né le 14 septembre 1897.
Herbaut (Jules), né le 15 janvier 1900.
Hudziak (Valentin), né le 23 décembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Gosselin (Martha), née le 8 août 1893.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Gaudfroy (Auguste), né le 18 septembre 1901.

Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Courcelle (Paul), né le 7 mars 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Journet (René), né le 28 janvier 1918.
Hurtelle (André), né le 1er février 1901.
Stadler (Robert), né le 17 mars 1906.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1941.)
Kumm (Lucien), né le 10 février 1910.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Gysels (Arthur), né le 24 mars 1898.
Mollet (Paul), né le 20 février 1902.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Larosse (Léon), né le 28 octobre 1896.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Raulo (Jean-Marie), né le 3 décembre 1905.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mai 1941.)
Aublin (Camille), né le 18 janvier 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Everard (Henri), né le 16 septembre 1900.
Dieu (Marceau), né le 27 janvier 1899.
Massin (Abel), né le 16 janvier 1909.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
Corrion (André), né le 9 août 1924.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1941.)
Bastien (Joseph), né le 1er août 1920.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Erouart (Victor), né le 26 août 1895.
Leclercq (Georges), né le 24 mai 1908.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Blazek (François), né le 29 décembre 1894.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Havart (Emile), né le 5 octobre 1909.
Lestienne (Charles), né le 20 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Davrowski (Joseph), né le 7 janvier 1905.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Logez (Germain), né le 29 juin 1924.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Crepin (Hubert), né le 31 mars 1885.
Darras (Emile), né le 17 avril 1901.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Guillaume (André), né le 11 septembre 1921.
Vantomme (Jean-Baptiste), né le 6 novembre 1912.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Busin (Léon), né le 12 mai 1910.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Gosset (Jules), né le 2 mars 1897.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Bordeux (Robert), né le 11 avril 1905.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Salmeron (Alexandre), né le 6 juin 1921.
Laurent (Christian), né le 21 octobre 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Billy (Jean), né le 11 novembre 1902.
Bordier (Maurice), né le 29 septembre 1912.
Bocquet (Raymond), né le 31 juillet 1903.
Chardin (Pierre), né le 1er octobre 1917.
Darcourt (René), né le 22 avri 1905.
Fromager (Louis), né le 21 avril 1922.
Leroy (Serge), né le 4 avril 1922.
Noiret (Jacques), né le 6 avril 1921.
Ternisien (Maurice), né le 14 septembre 1909.
Vaucher (Georges), né le 8 avril 1908.
Lecocq (Michel), né le 23 mai 1925.
Lucas (Charles), né le 13 avril 1924.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1941.)
Carrette (Gustave), né le 25 mars 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Lefebvre (Léon), né le 1er avril 1883.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Dubois (Gaston), né le 17 avril 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
De Coster (Jean), né le 25 juin 1914.
Briffoteaux (Albert), né le 25 janvier 1916.
Charlier (Robert), né le 15 avril 1924.

Art. 2. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des forces françaises de l'intérieur:

3e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Lemaire (Maurice), né le 18 mars 1897.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Besson (Paul), né le 3 décembre 1902.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Darchy (Romain), né le 26 juillet 1895.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Guillo (André), né le 23 janvier 1899.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Allenou (Louis), né le 28 novembre 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bouilhac (François), né le 1er décembre 1892.
Derrien (Paul), né le 5 février 1893.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Le Peuch (Jean), né le 26 décembre 1912.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Redien (Désiré), né le 15 janvier 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cordier (Raymond), né le 5 novembre 1902.
Panthou (Etienne), né le 28 décembre 1888.
Giroux (Albert), né le 28 septembre 1907.
Gillain (Louis), né le 5 mars 1914.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Vaillant (Joseph), né le 27 mars 1921.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Rannou (Albert), né le 5 mars 1914.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Primas (Jean), né le 11 octobre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Guérif (Raymond), né le 3 juin 1904.

(Pour prendre rang du 1 mars 1944.)
Louvel (Jacques), né le 24 juillet 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cougeon (Robert), né le 28 août 1925.
Le Jalu (Jean), né le 18 mai 1923.
Montier (Roger), né le 13 juin 1922.
Mazeline (Jean), né le 30 mai 1920.
Lefrançois (Maurice), né le 16 janvier 1916.
Langlois (René), né le 5 février 1925.
Derenne (Julien), né le 23 novembre 1921.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vimal du Bouchet (André), né le 9 avril 1921.
Lefebvre (Emile), né le 9 juillet 1912.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Daoudal (Yves), né le 3 octobre 1891.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Royant (Joseph), né le 8 février 1909.
Pascot (Alfred), né le 31 juillet 1906.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Martinet (Louis), né le 1er septembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Fouillet (Joseph), né le 12 juin 1919.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Foucault (Robert), né le 15 mars 1893.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Darrieutort (Jean), né le 30 mars 1907.
Bellais (Lionel), né le 6 septembre 1923.
Bourgeois (Paul), né le 2 mai 1919.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Verger (Jean), né le 5 septembre 1915.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rivière (Georges), né le 21 juillet 1913.
Laurent (Jean), né le 1er septembre 1920.
de Bouclon (André), né le 18 avril 1923.
Champsaix (Georges), né le 27 mars 1924.
Magnis (Georges), né le 25 octobre 1919.
Hervé (Joseph), né le 9 septembre 1897.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.
Bonnet (Roger), né le 2 septembre 1915.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Rolland (Etienne), né le 10 novembre 1916.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Le Bitous (Yves), né le 17 septembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Le Bail (Louis), né le 7 mai 1921.

(Pour prendre rang au 1er mars 1943.)
Jaquan (François), né le 1er janvier 1915.

(Pour prendre rang au 1er avril 1943.)
Le Floch (Jean), né le 8 août 1922.

(Pour prendre rang au 1er juin 1943.)
Clément (Alfred), né le 31 décembre 1924.

(Pour prendre rang au 1er juillet 1943.)
Alix (Gabriel), né le 12 janvier 1923.
Alix (Julien), né le 25 juillet 1892.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Provost (Victor), né 1er février 1885.

(Pour prendre rang au 1er octobre 1943.)
Rannou (Marcel), né le 5 janvier 1915.

(Pour prendre rang au 1er novembre 1943.)
Raty (Marie), né le 13 septembre 1888.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Tanguy (Bernard), né le 14 août 1923.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Le Ruyet (François), né le 18 juin 1909.
Prigent (François), né le 23 novembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Gauthier (Pierre), né le 18 avril 1925.
Tanguy (Philippe), né le 16 avril 1900.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Le Berre (Yves), né le 22 octobre 1922.
Le Bloa (Pierre), né le 23 décembre 1912.
Rouland (Albert), né le 2 août 1887.
Sellin (Louis), né le 22 septembre 1922.
Retière (Joseph), né le 1er avril 1920.
Plan (Georges), né le 10 août 1925.
Kérivel (Eugène), né le 4 septembre 1891.
Busnel (Léon), né le 26 novembre 1892.
Richard (Jean), né le 14 octobre 1920.
Billard (Jean), né le 1er mai 1916.
Bourez (Pierre), né le 11 novembre 1921.
Bourez (Médard), né le 2 mars 1924.
Briavoine (Gabriel), né le 27 mai 1922.
Closet (Bernard), né le 24 novembre 1923.
Dorléans (Charles), né le 26 octobre 1904.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Vigne (Marcel), né le 6 août 1904.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Duchesne (Raymond), né le 5 février 1914.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Le Moal (Charles), né le 19 décembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bardelaye (Roger), née le 12 mai 1923.
Abgrall-Abhamon-Ollivier (Jean), né le 31 janvier 1905.
[illegible]let (René), né le 11 juillet 1925.
Ollivier (André), né le 14 août 1908.
Roger (Jean), né le 26 octobre 1923.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Léost (Maurice), né le 8 juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Martin (Albert), né le 18 mars 1905.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Dugue (Robert), né le 13 juin 1894.
Guillou (Louis), né le 30 mars 1925.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Klein (Marcel), né le 6 juillet 1925.
Lebon (Robert), né le 22 mars 1913.
Piquet (André), né le 25 septembre 1912.
Toutain (Georges), né le 19 novembre 1883.
Goubin (Joseph), né le 21 décembre 1920.

4e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Daniel (Maurice), né le 28 octobre 1892.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Bacheman (Georges), né le 12 mai 1912.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Willemet (Félix), né le 18 décembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Geneste (Jean), né le 28 octobre 1923.
Mosse (François), né le 14 novembre 1921.
Drouillet (André), né le 31 mars 1907.

Dansle le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Burkhard (Marc), né le 5 mars 1923.
Gratien (Camille), né le 14 septembre 1904
Dupouy (Georges), né le 4 décembre 1918.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cholez (Raymond), né le 16 mai 1912.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Avril (Pierre), né le 25 septembre 1880.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Charre (Jean), né le 22 mai 1918.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Leroux (Guy), né le 11 novembre 1918.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Borie (Edmond), né le 3 janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Fontanet (Omer), né le 22 août 1912.
Bregeard (René), né le 20 janvier 1920.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Mourioux (Amédée), né le 21 février 1910.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Sauvanot (Roger), né le 19 avril 1920.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Enu (André), né le 1er août 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Boutleux (Henri), né le 31 juillet 1903.
Labory (Jean), né le 27 juin 1921.
Bessas (Adrien), né le 28 janvier 1903.
Debarbat (Maurice), né le 27 juillet 1917.
Jolivart (Pierre), né le 17 septembre 1922.
Le Guillermic (Jean), né le 13 juillet 1917.
Moles (Maurice), né le 29 mai 1921.
Coatanroch (Robert), né le 10 mai 1925.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cape (Jean), né le 14 mars 1926.

Dans le grade de caporal.

Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Jallageas (René), né le 23 juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Canalejas (Henri), né le 17 décembre 1926.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lagarrigue (Louis), né le 29 septembre 1923.

Art. 3. — Sont homologués, à titre posthume, les personnels ci-après des Forces françaises de l'intérieur:

5e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Lecerf (Gustave), né le 16 juin 1920.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Carcy (Gabriel), né le 18 mars 1918.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Duffas (Marius), né le 3 juin 1904.

6e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Bouquet (Emile), né le 3 février 1911.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Chrismann (Emile), né le 16 mai 1908.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Wathier (Robert), né le 2 septembre 1910.
Clément (Julien), né le 16 mars 1909.
Vautrin (Pierre), né le 19 décembre 1921.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Guenot (Maurice), né le 24 janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Zimmermann (Roger), né le 3 juin 1910.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Delrance (André), né le 23 juillet 1911.
Faron (Gaston), né le 5 octobre 1909.
Houtmann (André), né le 28 avril 1910.
Fredouille (Pierre), né le 6 décembre 1925.
Gremain (Marceau), né le 18 mai 1918.
Michel (Fernand), né le 21 juin 1906.
Arnould (Louis), né le 30 octobre 1909.
Massoni (André), né le 3 février 1916.
Terrier (Abel), né le 2 février 1923.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Vincent (Robert), né le 29 mars 1941.
Kling (Lucien), né le 2 juillet 1919.
Froehlich (Pierre), né le 2 octobre 1914.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1944.)
Frey (Emile), né le 15 février 1908.
Schrempp (Joseph), né le 20 décembre 1903

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Finance (Emile), né le 16 avril 1901.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Martin (Alphonse), né le 12 décembre 1918.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Clery (René), né le 22 février 1920.
Vincent (René), né le 20 mai 1901.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Nautaescher (Lucien), né le 14 février 1902
Ruffenach (René), né le 2 avril 1921.
Deflin (Jean), né le 8 janvier 1920.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1944.)
Huber (Guillaume), né le 18 juillet 1907.
Scuffenecker (Henri), né le 22 mars 1927.

7e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Martin (Marcel), né le 4 décembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Bon (Julien), né le 11 janvier 1922.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Dandelot (Eugène), né le 4 août 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Perry (Pierre), né le 7 décembre 1925.
Albin (Raymond), né le 21 février 1911.
Humblot (Robert), né le 13 mai 1903.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Romenteau (René), né le 21 décembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Gueugnon (Paul), né le 2 octobre 1925.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1943.)
Josset (Edmond), né le 18 mai 1903.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vithu (Charles), né le 25 mars 1894.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Dauer (André), né le 22 janvier 1906.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Maréchal (Jean), né le 22 février 1909.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Galland (Claude), né le 9 juin 1901.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Alaise (Robert), né le 1er septembre 1910.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Desautels (Jean-Louis), né le 9 janvier 1901.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Raphat (Pierre), né le 3 juillet 1913.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Durin (Jacques), né le 1er avril 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Gressier (Daniel), né le 17 novembre 1921.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Bailly (Maurice), né le 17 juillet 1925.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Barthélémy (Charles), né le 30 octobre 1885.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Rebourseau (Marcel), né le 15 mars 1920.
Huchon (Marcel), né le 17 août 1907.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Chirade (René), né le 26 octobre 1919.
Pitier (Robert), né le 28 décembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Massaroti (Raymond), né le 13 septembre 1925.
Grenard (Léon), né le 17 février 1895.

(Pour prendre rang du 1er ami 1944.)
Creusevaut (Henri), né le 23 janvier 1920.
Messy (Jean), né le 3 octobre 1921.
Chevalier (Bernard), né le 18 mars 1924.
Girard (Maurice), né le 7 novembre 1923.
Laroche (Pierre), né le 12 août 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Herbin (Louis), né le 6 mars 1915.
Poupardin (Emile), né le 19 septembre 1916.
Chevolot (Marcel), né le 1er avril 1912.
Faivre (Georges), né le 12 mars 1918.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Giraudo (Georges), né le 19 ami 1923.
Badet (Paul), né el 5 juin 1921.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Millot (Louis), né le 10 mars 1896.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Boyaud (Marcel), née le 21 janvier 1908.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.
Tissier (Camille), né le 26 juillet 1914.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Felsinger (Roger), né le 18 mars 1911.

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Blanchet (Etienne), né le 30 novembre 1909.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Rouffet (Auguste), né le 19 avril 1874.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Marchaud (Henri), né le 4 février 1921.
Sibaud (Pierre), né le 17 décembre 1901.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Beaulaton (Pierre), né le 26 mai 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Descriaud (aJcques), né le 5 octobre 1898.
Blondeel (André), né le 6 février 1922.
Michel (Marius), né le 2 mai 1887.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Roche (Jules), né le 10 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Mauras (Georges), né le 17 novembre 1919.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Intz (Marcel), né le 3 mai 1914.
Couplet (François), né le 6 octobre 1897.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Banny (Pierre), né le 4 décembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Langlais (Gabriel), né le 6 octobre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Courtois (Henri), né le 3 juillet 1910.
Gamon (Louis), né le 1er février 1905.
Patard (Robert), né le 11 octobre 1919.
Chambonnet (Raymond), né le 15 juin 1912.
Rousset (André), né le 27 février 1908.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Jeanneret (Marcel), né le 16 mai 1922.
Pouzadoux (Antoine), né le 18 avril 1905.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Hillaire (Victor), né le 22 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Carpano (Albert), né le 24 novembre 1910.
Dayras (Alexis), né le 8 octobre 1904.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Berger-Poulat (Henri), né le 28 août 1897.
Barnier (Pierre), né le 13 avril 1921.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Barse (Aimé), né le 1er octobre 1906.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Bouvier (Paul), né le 14 juillet 1903.
Barrier (Marius), né le 27 janvier 1898.
Langlais (Pierre), né le 11 août 1917.
Diogon (Marcel), né le 12 avril 1905.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Delacquis (André), né le 10 juin 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Brunier (Claudius), né le 23 mars 1924.
Gimet (René), né le 17 mai 1923.
Giroud (Victor), né le 10 février 1902.
Perin (Jean), né le 20 mai 1923.
Achard-Vincent (Jean), né le 26 janvier 1924.
Chassaing (André), né le 7 octobre 1924.
Chazelle (Jean), né le 24 janvier 1921.
Eragne (Lucien), né le 6 janvier 1923.
Chavarot (Raymond), né le 11 août 1920.
Chavarot (René), né le 23 mai 1923.
Fallateuf (Léon), né le 21 avril 1908.
Figon (Jean), né le 14 juillet 1925.
Grange-Rodet (Jacques), né le 19 avril 1925.
Massias (Gabriel), né le 11 mai 1922.
Cuvelier (Georges), né le 21 avril 1920.
Pabois (Roger), né le 26 février 1925.
Mansani (Gabriel), né le 27 novembre 1922.
Miralles (Joseph), né le 31 mars 1922.
Randon (Louis), né le 21 février 1922.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Melon (Henri), né le 27 avril 1922.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Mandon (Michel), né le 12 avril 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Thiebaut (Louis), né le 25 mars 1925.
Roullot (Antoine), né le 2 octobre 1924.
Jullien (Henri), né le 27 novembre 1922.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Serre (Louis), né le 28 juin 1919.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Raffin (Guy), né le 3 janvier 1926.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Perrat (Francis), né le 14 février 1925.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bailler (Pierre), né le 11 septembre 1911.
Boyer (Lucien), né le 25 novembre 1923.
Coulardeau (Amable), né le 26 octobre 1893.
Delesalle (Léon), né le 23 mars 1919.
Delesalle (Marius), né le 3 septembre 1920.
Simon (Mariano), né le 7 juin 1907.

9e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Dupouy (Jean), né le 19 octobre 1901.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Kindler (Isidore), né le 23 juillet 1896.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Audouy (Marius), né le 19 juillet 1889.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Robineau (André), né le 25 octobre 1897.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Missud (Louis), né le 21 mai 1909.
Maccagno (Louis), né le 23 mars 1910.
Batany (Raoul), né le 26 janvier 1926.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Gregorini (Eugène), né le 3 mai 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Bonein (Marcel), né le 19 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Rosso (Louis), né le 10 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Noël (Léon), né le 14 janvier 1917.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Ordines (Michel), né le 7 mars 1890.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Krieger (Emile), né le 20 novembre 1890.
Vallaghe (Paul), né le 5 août 1920.
Cabanel (André), né le 17 mai 1913.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Morgan (Jules), né le 23 janvier 1896.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Cos'e (Jules), né le 5 octobre 1890.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cerrato (Charles), né le 30 juin 1900.
Pellegrino (Pierre), né le 10 mai 1907.
Lafontan (Joseph), né le 22 mai 1902.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Valcelli (Pierre), né le 22 janvier 1922.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Ordines (Jean), né le 12 mars 1923.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Dussour (Paul), né le 17 novembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Antonniucci (René), né le 20 juin 1924.
Ben Sadour (Joseph), né le 19 mars 1925.
Bocchiardo (Victor), né le 2 juin 1925.
Deleuil (Jules), né le 6 mai 1918.
Abraini (Pierre), né le 13 février 1923.
Valcelli (Pierre), né le 22 janvier 1922.
Benoit (Victor), né le 12 février 1925.
Bonanato (Edmond), né le 1er août 1915.
Biagini (Martin), né le 11 octobre 1920.
Scherer (Alfred), né le 26 mars 1915.
Simon (Joseph), né le 14 septembre 1910.
Varence (Marius), né le 27 décembre 1919.
Cabasson (Jean), né le 7 novembre 1901.
Bourguet (Jean), né le 6 octobre 1898.
Nazarian (Sarkis), né le 20 juillet 1907.
Terrier (Robert), né le 29 mai 1896.
Rousseau (Jean), né le 14 novembre 1926.
Poggio (Esther), née le 18 janvier 1912.
Nobilli (Antoine), né le 17 janvier 1899.
Maroc (Armel), né le 1er octobre 1926.
Jaume (Paul), né le 23 janvier 1899.
Isaac (Armand), né le 6 juillet 1898.
Gribaudo (Eugène), né le 30 mars 1920.
Castinel (Jean), né le 23 avril 1920.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Berne (Gustave), né le 15 avril 1912.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Battaglia (Paul), né le 29 décembre 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Verger (Emmanuel), né le 20 janvier 1925.
Ramonda (Jean-Baptiste), né le 28 septembre 1924.
Olivier (Marius), né le 27 juillet 1923.
Viale (Joseph), né le 11 janvier 1920.
Gianolli (Pierre), né le 6 novembre 1925.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Ferrero (Jean), né le 9 mars 1926.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Ingolingo (Pascal), né le 7 juin 1921.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Buffa (Michel), né le 12 juin 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Badino (Jean), né le 4 août 1896.
Ballestra (Jean), né le 20 juin 1924.
Barbero (Jean), né le 24 septembre 1927.
Bennardo (Sauveur), né le 26 novembre 1918.
Benner (Robert), né le 11 mai 1924.
Bovis (Aimé), né le 4 juillet 1925.
Corniglion (Marius), né le 22 avril 1907.
Berenguier (Charles), né le 28 janvier 1894.
Astier (Maurice), né le 31 janvier 1926.
Accarisio (Lionel), né le 10 novembre 1926.
Barale (Georges), né le 15 décembre 1911.
Lepage (Gilbert), né le 29 mars 1907.
Lazarini (Michel), né le 16 février 1915.
Mariani (François), né le 1er avril 1925.
Millet (Ernest), né le 18 juillet 1898.
Paul (Georges), né le 20 septembre 1921.
Roger (Maurice), né le 21 août 1910.
Seghetti (Roger), né le 14 décembre 1920.
Virgili (Octave), né le 10 octobre 1902.
Simoni (Antoine), né le 11 septembre 1912.
Dupont (Victor), né le 14 janvier 1895.
Camp (René), né le 28 juin 1910.
Boutaud (Aimé), né le 27 avril 1913.
Guerrini (Jacques), né le 26 avril 1926.
Gautier (Louis), né le 3 février 1897.
Fréani (Roger), né le 19 mars 1926.
Flet (Jean), né le 10 juin 1925.
Carpe (Jean), né el 22 mars 1925.
Phelis (Paul), né le 19 août 1890.

ÉTRANGERS

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Brancadoro (Frido), né le 22 avril 1921.

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cupital (Casimir), né le 19 décembre 1916.

9e REGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Danna (Constant), né le 5 septembre 1924.

Art. 4. — Le numérotage des régions militaires correspond à l'orgainsation territoriale actuelle.

Fait à Paris, le 23 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement de la liquidation des Forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des Forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des Forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des Forces françaises de l'intérieur:

1re REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Méline (André), né le 17 mars 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Douret (Marcel), né le 25 novembre 1918.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Brousse (Raymond), né le 20 juin 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Dutet (Marcel), né le 20 avril 1903.
Gross (Jean), né le 26 juillet 1915.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Dervaux (René), né le 17 juillet 1910.
Vedy (Maxime), né le 5 février 1898.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Peltiez (Maurice), né le 15 avril 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cauzard (Louis), né le 14 avril 1899.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Chasse-Fière (André), né le 23 septembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Sasattero (Dominique), né le 20 juillet 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Jeannot (Raymond) ,né le 10 septembre 1917

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Rabot (Gabriel), né le 21 juillet 1914.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Chevy (Roger), né le 19 janvier 1921.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Jaclard (Raymond), né le 16 février 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Girault (Marcel), né le 30 juin 1901.
Desmet (Arthur), né le 18 janvier 1924.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Bosc (Jean), né le 5 janvier 1926.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Heilbronner (Colette), née le 8 septembre 1915.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Nicolaie (Raymond), né le 26 janvier 1926
Gervaise (Victor), né le 10 juillet 1923.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Fridlander (Maurice), né le 31 août 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Nioche (Georges), né le 23 juillet 1911.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Mathieu (Roger), né le 3 mai 1927.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Robin (René), né le 18 août 1899.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Delville (Elie), né le 6 juillet 1894.

(Pour prendre rang du 6 février 1942.)
Feldman (Valentin), né le 22 juin 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Melotte (Louis), né le 3 mars 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Diot (René), né le 1er novembre 1905.
Walach (Elie), né le 2 septembre 1921.
Bonnefoix (Jean), né le 25 octobre 1898.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Larivière (Louis), né le 29 juin 1899.
Demesy (Emile), né le 30 juillet 1904.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Jamin (Raoul), né le 22 mars 1904.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Gavelle (Christian), né le 16 septembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ballay (Eugène), né le 4 juin 1906.
Deschaintres (Norbert), né le 21 mai 1920.
Cusino (Antoine), né le 1er août 1924.
Poole (Georges), né le 15 décembre 1887.
Capponnier (Michel), né le 13 décembre 1924.
Smyczek (François), né le 21 août 1902.
Breton (Roger), né le 21 décembre 1916.
Carels (François), né le 4 septembre 1918.
Guesdon (René), né le 5 octobre 1924.
Lambert (Roland), né le 9 novembre 1925.
Maury (Alphonse), né le 4 mai 1915.
Moret (Arthur), né le 7 mai 1902.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Clerville (Edouard), né le 4 mars 1898.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1941.)
Cheno (Francis), né le 16 août 1909.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Aubouet (Jean), né le 8 janvier 1923.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.
Bernard (Alfred), né le 11 juillet 1889.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Autereau (Albert), né le 11 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Geraud (Gabriel), né le 13 janvier 1905.
Lavoignat (Maurice), né le 11 novembre 1918.
Derrien (René), né le 16 avril 1899.
Le Tyran (Léon), né le 24 août 1914.
Fischer (René), né le 14 octobre 1916.

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Loucheux (Arthur), né le 13 avril 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Muraton (Jean), né le 14 mars 1900.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Morel (Louis), né le 29 juillet 1914.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Legrand (Charles), né le 12 février 1908.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Torgue (Adolphe), né le 17 novembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bretez (Louis), né le 18 mai 1878.
Boquet (Fernand), né le 17 janvier 1899.
Riquoir (Louis), né le 4 juin 1908.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Corniou (Pierre), né le 20 novembre 1896.
Dubois (Fortuné), né le 30 août 1896.
Hein (Louis), né le 28 janvier 1905.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Regnier (Emile), né le 1er janvier 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Trefler (Jean), né le 12 juillet 1920.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Bertrand (Emile), né le 9 septembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Bernard (Joseph), né le 9 janvier 1902.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Mugnier (Georges), né le 18 février 1912.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Delaplace (François), né le 10 décembre 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Delaporte (Turenne), né le 24 janvier 1914.
Mattei (Joseph), né le 4 février 1924.
Cavroy (Marcel), né le 11 avril 1921.
Soudet (Léon), né le 22 juin 1920.
Roger (Alfred), né le 10 février 1912.
Robert (Clothaire), né le 21 février 1901.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Caron (Paul), né le 8 mars 1922.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Lemaire (Charles), né le 15 février 1926.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Kruppa (Jean), né le 17 janvier 1925.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Durez (Floris), né le 29 novembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1941.)
Ringeval (Charles), né le 2 juin 1898.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Carpentier (Gaston), né le 22 mars 1907.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Demuynck (Charles), né le 24 juillet 1914.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Poirette (Maurice), né le 24 juin 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Thomas (Louis), né le 10 décembre 1915.
Conynck (Henri), né le 28 avril 1901.
Daussy (Ernest), né le 20 avril 1914.
Fouquet (Eugène), né le 17 juillet 1894.
Langlet (Adrien), né le 24 décembre 1903.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Poiret (Yves), né le 17 avril 1910.
Simon (Edmond), né le 21 avril 1923.
Andrieux (Lucien), né le 8 juin 1912.
Batrancourt (Benoît), né le 21 décembre 1902.
Bodelu (Marcel), né le 29 juin 1913.
Bricout (Gustave), né le 28 août 1921.
Delarue (André), né le 20 janvier 1910.
Dufourmantelle (Lucien), né le 12 novembre 1916.
Fourrage (Jean), né le 28 avril 1919.
Fourchet (René), né le 16 avril 1911.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Gourdain (Raymond), né le 16 août 1920.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Dankowski (Jean), né le 15 mai 1921.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Valeriani (Germain), né le 31 janvier 1890.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Martin (Louis), né le 2 octobre 1918.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ozanne (Roger), né le 12 août 1914.
Rousseau (Marcel), né le 22 août 1882.
Saint-Pol (Louis), né le 23 mars 1904.
Vanachère (Pierre), né le 10 juillet 1907.
Lennes (Jean), né le 5 novembre 1910.
Lévêque (Joseph), né le 19 août 1913.
Mauduit (André), né le 8 mars 1923.
Miquet (André), né le 8 mars 1923.
Moraux (Désiré), né le 26 septembre 1910.
Bréant (Albert), né le 14 mai 1899.
Chauvin (Roger), né le 14 mai 1915.
Dartois (Antoine), né le 14 décembre 1899.
Delcourt (Oscar), né le 22 avril 1904.
Grégoire (Alexandre), né le 19 mai 1921.
Henry (Maurice), né le 2 juillet 1922.
Laoubi Ali (Marcel), né le 11 janvier 1924.
Lecocq (Laurent), né le 31 juillet 1923.
Lecœur (Jacques), né le 29 décembre 1924.
Lefèvre (Jean), né le 17 juin 1910.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rays (Waslaw), né le 9 septembre 1925.
Segard (Julien), né le 21 février 1925.
Wimart (Pierre), né le 29 novembre 1916.
Loucopoulos (René), né le 30 juillet 1904.
Danel (Jean), né le 6 juillet 1920.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Le Guenedal (Joseph), né le 14 avril 1909.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Boulanger (Moïse), né le 6 mai 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Carre (Albert), né le 24 octobre 1922.
Glaeyman (Georges), né le 3 septembre 1912.
Emile (Henri), né le 17 janvier 1924.
Hervieu (Maurice), né le 25 avril 1894.

Art. 2. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des Forces françaises de l'intérieur.

3e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Nordmann (Philippe), né le 3 décembre 1914.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Hervé (Edouard), né le 23 mars 1908.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Leclerc (Joseph), né le 22 mars 1900.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Broustail (Jean), né le 30 mai 1894.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1940.)
Barbe (Roger), né le 30 juillet 1920.

(Pour prendre rang du 1er avril 1941.)
Favraud (Jean), né le 19 octobre 1919.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Gomet (Joseph), né le 10 octobre 1914.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Leroux (Jean), né le 22 février 1925.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Hay (Maurice), né le 15 avril 1922.
Boivent (Georges), né le 22 octobre 1901.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Le Gall (Jean), né le 11 janvier 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Barrau (Albert), né le 21 février 1913.
Gauthier (Ernest), né le 21 septembre 1890.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Noel (René), né le 24 août 1902.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Le Feuvre (Aristide), né le 19 novembre 1910.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Tranchant (René), né le 30 juillet 1909.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Guenegou (Joseph), né le 19 mai 1899.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Talarmain (Yves), né le 20 novembre 1886.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Bessis (Georges), né le 9 avril 1915.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Cabon (Yves), né le 11 février 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Macaigne (Antoine), né le 17 janvier 1905.
Mahot (Louis), né le 17 février 1922.
Bechepay (René), né le 19 juin 1916.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Gemin (Jean), né le 22 août 1922.
Offret (André), né le 19 août 1923.
Le Yoncourt (Gabrielle), née le 21 octobre 1922.
Le Nain (Alexandre), né le 2 avril 1941.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Croq (Jean), né le 9 février 1919.

1e REGION MILITAIRE

Dans le grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Fouveade (André), né le 10 octobre 1905.

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Moles (Henri), né le 15 octobre 1896.
Banabera (Roger), né le 7 décembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Barraud (Albert), né le 17 février 1907.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Brisset (Eugène), né le 10 mai 1893.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Blanchou (Dolet), né le 2 août 1906.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Bonne (Philippe), né le 31 août 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Sorin (Noël), né le 25 décembre 1893.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Borie (Lucien), né le 16 mars 1914.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Lartigue (Julien), né le 27 février 1907.
Dallaiih (Maurice), né le 4 février 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rageau (Edouard), né le 22 mars 1900.
Desplats (Louis), né le 16 septembre 1891.
Lescout (Odel), né le 13 octobre 1921.
Cassan (Louis), né le 1er juin 1898.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Despouy (Yves), né le 9 octobre 1916.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Vinsonneau (Henri), né le 2 janvier 1909.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Marit (Fernand), né le 11 janvier 1923.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Caminade (Paul), né le 21 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Bernier (Louis), né le 16 septembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Grimault (Marcel), né le 12 septembre 1899.
Mirbeau (Clovis), née le 25 avril 1903.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Ribeau (Raymond), né le 11 octobre 1893.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Wiehn (Pierre), né le 27 juillet 1914.
Gerbaud (Eugène), né le 6 novembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Possicalski (Robert), née le 23 août 1907.
Doussard (Guy), né le 18 mars 1922.
Coustans (Mathias), né le 22 mars 1906.
Marsault (Fernand), né le 18 juin 1906.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Seigneron (Gérard), né le 8 octobre 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Pretot (Robert), né le 18 juillet 1921.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Choppin-Haudry de Janvry (Antoine), né le 17 juin 1915.
Pommet (Jean), né le 2 juillet 1902.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Maudet (Léon), né le 10 décembre 1890.
Chazeau (Pierre), né le 21 mars 1886.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Lamy (Franck), né le 12 septembre 1889.

(Pour prendre fang du 1er juin 1944.)
Gourdon (Camille), né le 12 juillet 1918.
Bouffard (Paul), né le 12 juillet 1913.
Villeger (Henri), né le 6 décembre 1917.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Berthou (Joseph), né le 11 avril 1907.

Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Pouponneau (Daniel), né le 11 janvier 1918.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Charissoux (André), né le 19 février 1921.
Magnol (Simon), né le 26 janvier 1901.
Lacombe (Jacques), né le 7 décembre 1926.
Gagnou (Marcel), né le 16 janvier 1912.
Chagnier (Henri), né le 23 mai 1890.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Bourdon (Roger), né le 27 mars 1917.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Potiron (Joseph), né le 28 janvier 1893.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Louradour (Raymond), né le 25 décembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Chambert (Paul), né le 9 juin 1918.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Bretèche (Roger), né le 14 septembre 1918.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Baillard (Yves), né le 22 octobre 1920.
Sauviat (Paul), né le 29 janvier 1926.
Farge (René), né le 1er août 1927.
Chassagne (Michel), né le 12 janvier 1924.
Bontemps (Jean), né le 22 mars 1919.
Latour (Eloi), né le 29 décembre 1909.
Lanfranchi (Victorio), né le 29 juin 1925.
Laffon (René), né le 8 janvier 1919.
Guichard (Ernest), né le 11 octobre 1918.
Portenart (Auguste), né le 28 mars 1922.
Martineau (René), né le 6 juillet 1920.
Bouby (Henri), né le 4 décembre 1916.
Rebeyroux (René), né le 23 octobre 1921.
Orhand (Roger), né le 2 février 1920.
Liarsou (André), né le 20 décembre 1907.
Charlet (James), né le 2 février 1926.

Dans le grade de caporal-chef

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dulche (Raymond), né le 22 septembre 1919
Sindou (Roger), né le 18 septembre 1922.
Gérard (Paul), né le 5 mai 1918.
Kusniack (Stanislas), né le 9 novembre 1924
Sabourin (Eugène), né le 12 novembre 1901

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Biéret (Gaston), né le 17 mai 1904.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Durocher (Gabriel), née le 9 novembre 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Forgeron (Georges), né le 29 août 1920.

Art. 3. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des Forces françaises de l'intérieur:

5e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Gaspard (Jean), né le 9 février 1899.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Galinier (Louis), né le 18 septembre 1888.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cassan (Louis), né le 1er juin 1898.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Lagarde (Alphonse), né le 17 septembre 1892.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Borthayre (Joseph), né le 16 décembre 1904

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Ledy (Pierre), né le 17 mai 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Quinsac (Raymond), né le 14 septembre 1919.
Sirgant (Pierre), né le 28 septembre 1922.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Hauret (Georges), né le 24 octobre 1908.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Arnaud (Charles), né le 2 avril 1909.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Dornès (Basile), né le 7 juillet 1901.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Polycarpe (Jean), né le 20 avril 1920.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Paillery (Gilbert), né le 29 mai 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Castel (André), né le 22 février 1907.
Bouloc (Robert), né le 18 mars 1924.
Amouroux (Louis), né le 14 mars 1912.
Rolland (Gérard), né le 9 août 1919.
Rives (Jean), né le 15 septembre 1924.
Puech (André), né le 17 mars 1923.
Maury (Pierre), né le 17 mai 1903.
Sirgant (Maurice), né le 4 juin 1924.
Schwarz (Gilbert), né le 4 février 1922.
Bustamante (François), né le 25 novembre 1923.
Cavallière (Idelfino), né le 17 mars 1920.
Karlen (Edmon), né le 28 août 1926.
Mouls (Georges), né le 11 janvier 1920.
Toulouse (Paul), né le 7 avril 1909.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Wanner (Raymond), né le 23 janvier 1922.
Gantou (Raymond), né le 28 avril 1924.
Mauquie (Maurice), né le 3 août 1902.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Viguerie (Paul), né le 11 mars 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Marin (Joseph), né le 28 janvier 1918.

6e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Pierrot (Maurice), né le 21 août 1898.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dubois (Marcel), né le 4 mai 1898.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Moog (Jean), né le 11 mai 1919.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Drouard (Robert), né le 20 novembre 1906.
Brunet (Antoine), né le 10 août 1919.
Stoll (Jean), né le 8 mai 1908.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.
Mann (Paul), né le 17 septembre 1903.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Bernier (Henry), né le 5 décembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Delaitre (Albert), né le 9 septembre 1917.
Tremsal (Achille), né le 13 septembre 1908.
Lequeux (Henri), né le 12 février 1895.
Cunin (Marie), née le 21 septembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Adenot (Georges), né le 13 août 1901.
Pierron (Léon), né le 22 juillet 1910.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Luron (Constant), né le 22 septembre 1887.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Jung (Albert), né le 11 avril 1907.
Blaise (Lucien), né le 18 mai 1899.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Lagarde (Marie), née le 27 novembre 1900.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Cousin (Marcel), né le 25 mai 1895.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Dubief (Léon), né le 20 décembre 1904.

7e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Berthier (Jean), né le 24 octobre 1913.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Meyer (Paul), né le 8 février 1905.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Famin (Henry), né le 11 janvier 1922.
Henry (François), né le 14 janvier 1899.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Monasson (Jean-Marie), né le 6 juin 1921.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Mouchoux (Gabriel), né le 4 juin 1923.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Bouchot (Raymond), né le 22 septembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dumont (Jean), né le 29 novembre 1926.
Botheras (Jean-Marie), né le 15 mai 1898.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Denizeaud (Jean), né le 28 mars 1921.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Milliot (Gabriel), né le 9 novembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Chevillot (Gaston), né le 25 janvier 1908.
Lenoble (Jean), né le 11 mai 1908.
Thibaut (Jean), né le 8 mars 1912.
Demay (André), né le 15 mai 1912

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Theureaud (Benoit), né le 21 juin 1908.
Roger (Marcel), né le 10 avril 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Sandelion (Jean), né le 20 décembre 1902.
Pavie (Roland), né le 29 janvier 1922.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1941.)
Charton (Paul), né le 6 octobre 1912.
Chalon (Marcel), né le 25 septembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Couard (René), né le 30 juin 1910.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Senille (Raymond), né le 23 mars 1921.
Perrin (René), né le 27 décembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Frizon (Pierre), né le 20 octobre 1920.
Giloppe (Joseph), né le 9 mars 1908.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Delerin (Irénée), né le 27 mai 1906.
Simonin (Jean), né le 5 août 1900.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Duporge (Auguste), né le 7 janvier 1896.
Froeliger (Bernard), né le 8 février 1915.
Boulanger (Louis), né le 25 août 1916.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Engel (Marcel), né le 17 juillet 1923.
Chaillard (Henri), né le 15 septembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Lemercier (Jean), né le 22 février 1913

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Vincent (Gaston), né le 6 février 1907.
Priest (Etienne), né le 25 mai 1890.

(Pour prendre rang du 1er juin 1906.)
Jeansonie (Raoul), né le 6 mai 1906.
Rey (Georges), né le 9 novembre 1923.
Maugras (Paul), né le 19 août 1913.
Bourcet (Paul), né le 21 novembre 1923.
My (Marcel), né le 25 avril 1920.
Lemière (Claude), né le 2 juin 1907.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Borel (Aimé), né le 18 novembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Placentini (Jacques), né le 26 juillet 1909.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Geoffroy (Georges), né le 3 novembre 1923.
Langlois (Louis), né le 18 octobre 1908.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Petitet (Raymond), né le 20 juillet 1916.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cardon (Georges), né le 7 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Chanussot (Roland), né le 21 juillet 1925.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Casne (Jean-Baptiste), né le 8 avril 1914.

Art. 4. — Sont homologués à titre posthume les personnes ci-après des Forces françaises de l'intérieur:

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Boutet (Jacques), né le 9 février 1899.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Marinet (Marius), né le 21 mai 1896.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Finet (Robert), né le 25 août 1904.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Jeune (Paul), né le 28 août 1889.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lafaye (Fernand), né le 3 mai 1887.
Lositsky (Paul), né le 16 avril 1915.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Garnier (René), né le 28 décembre 1917.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Pottier (Pierre), né le 21 décembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Sibut (Edouard), né le 10 mars 1902.
Badal (Adrien), né le 29 décembre 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Marcellot (Lucien), né le 7 août 1891.
Fragnol (Daniel), né le 17 février 1914.
Pilon (Jean), né le 30 octobre 1901.
Arnaud (Edouard), né le 19 janvier 1883.
Barriac (Maurice), né le 19 mai 1911.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Perradin (Claude), né le 15 décembre 1896.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Bonnin (Marcel), né le 24 mars 1896.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Le Noach (Félix), né le 17 juin 1922.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Sejallon (Marc), né le 10 mars 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Wolmark (Charles), né le 24 janvier 1921.
Weil (Georges), né le 12 octobre 1920.
Douillet (Alexis), né le 20 décembre 1914.
Claudin (Maurice), né le 6 avril 1910.
Bonopera (Marie), né le 22 juillet 1917.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Boissier (Gilbert), né le 16 janvier 1924.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Ladous (Michel), né le 10 août 1923.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bailly (Marcel), né le 8 août 1913.
Pinchon (Léon), né le 24 septembre 1900.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Berthezène (Emile), né le 26 juillet 1912.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Berthet (Edouard), né le 2 janvier 1915.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Montlahuc (Bertin), né le 23 juin 1914.
Fontanarosa (Jean-Baptiste), né le 25 avril 1910.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Brunet (Rubens), né le 30 juin 1901.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Perretto (Marcel), né le 11 février 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ascari (Hermine), né le 3 novembre 1923.
Mariani (Jean), né le 9 mars 1910.
Dubuc (Roger), né le 1er décembre 1908.
Serein (André), né le 27 avril 1913.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Demolis (René), né le 2 décembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Serra (Jean-Baptiste), né le 7 avril 1884.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Boulogne (Philippe), né le 19 juillet 1908.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bazin (Charles), né le 10 avril 1903.
Lachenal (René), né le 26 décembre 1901.
Lousson (Anatole), né le 19 novembre 1910.
Martin (Jack), né le 11 décembre 1925.
Collin (Alphonse), né le 10 janvier 1923.
Krebs (René), né le 18 novembre 1921.
Protière (Claude), né le 28 juillet 1900.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Nortier (Henri), né le 19 février 1899.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Rulland (Jean), né le 2 septembre 1904.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Vulliermet (André), né le 24 février 1925.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Albert (Simon), né le 30 mars 1911.
Perceveaux (André), né le 30 janvier 1926.
Harmand (Maurice), né le 15 juillet 1892.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Hervin (Marcel), né le 26 juin 1909.
Loiseau (Louis), né le 29 août 1918
Martinotti (Charles), né le 23 avril 1921.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Allemand (Raymond), né le 23 avril 1922.
Richard (Anselme), né le 1er juillet 1903.
Lacote (Francis), né le 24 mai 1925.
Heinick (Joseph), né le 5 septembre 1916.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Touche (André), né le 17 avril 1925.
Steil (Armand), né le 13 juillet 1917.
Servillat (Célestin), né le 6 juillet 1913.
Phippaz-Turban (Patrice), né le 22 octobre 1897.
Lucien-Vauthier (Joseph), né le 1er janvier 1925.
Gruffaz (Louis), né le 26 juillet 1919.
Aumeunier (René), né le 10 octobre 1909
Curbillon (Pierre), né le 13 mars 1908.
Debore (Félix), né le 20 septembre 1909.
Vuillard (Maurice), né le 4 octobre 1917.
Montagnier (Albert), né le 20 septembre 1922.
Lapassat (Gaston), né le 23 novembre 1918.
Mayer (André), né le 15 décembre 1904.
Minoret (Louis), né le 2 janvier 1913.
Mayet (Maxime), né le 14 avril 1909.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Belleville (Marius), né le 22 mars 1902.
Kalimeris (Georges), né le 17 août 1919.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Rousset (Charles), né le 1er janvier 1918.
Laruaz (Georges), né le 25 janvier 1925.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Fyalkowski (Jean), né le 10 juillet 1921.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Aulanier (Raymond), né le 15 avril 1917
Faure (Georges), né le 2 avril 1927.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Amadéo del Postal (Louis), né le 1er mars 1922.
Amathieu (Marcel), né le 1er décembre 1911.
Delaye (André), né le 10 octobre 1927.
Eusebio (Jean), né le 15 juin 1913.
Ferlet (Marius), né le 10 août 1903.
Fournet (Marcel), né le 10 avril 1923.
Gaudillot (Robert), né le 1er septembre 1921.
Messe (Marcel), né le 25 avril 1919.
Tournoy (Henry), né le 8 novembre 1923.

9e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Meyer (Pierre), né le 24 juin 1897.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Duviols (Laurent), né le 3 janvier 1898.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Lariven (Yves), né le 25 janvier 1920.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Faita (Vincent), né le 6 mai 1918.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Mistral (Gabriel), né le 17 août 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Sujol (Georges), né le 30 décembre 1912.
Maurel (Emile), né le 23 novembre 1907.
Luciani (Dominique), né le 3 janvier 1900.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Pradilhe (Amédée), né le 16 mai 1921.

Pour le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Carichon (Alexandre), né le 15 décembre 1904.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Innocenti (Bruno), né le 14 mars 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ollivier (Charles), né le 1er novembre 1904.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Coulet (Albert), né le 23 avril 1905.
Mohrbach (Fernand), né le 24 février 1922.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Grimaud (Raymond), né le 28 juin 1920.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Hofman (Pinches), né le 13 décembre 1895.
Hofman (Nathan), né le 10 janvier 1921.
Lallemand (Robert), né le 13 août 1921.

(*Supplément.*)

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Einaudi (Albert), né le 19 août 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Honorat (Marceau), né le 17 février 1920.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Deleuze (André), né le 21 janvier 1921

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Marques (Charles), né le 17 octobre 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vidal (Robert), né le 15 novembre 1924.

ÉTRANGERS

1re REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Alphonso (Celestino), né le 1er mai 1916.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Rohregger (Ricardo), né le 2 avril 1898.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Los-Wilzinsky (Antoine), né le 5 novembre 1922

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Lucarini (César), né le 24 février 1922.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Fiolka (Czeslaw), né le 14 septembre 1921.

3e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
De Bortoli (Carlo), né le 30 avril 1909

4e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cardajo (Valeriaud), né le 14 septembre 1893.

7e REGION MILITAIRE

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Innocente (Emilio), né le 7 septembre 1921.

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Soukalski (Jean), né le 10 novembre 1922.

Art. 5. — Le numérotage des régions militaires correspond à l'organisation territoriale actuelle.

Fait à Paris, le 23 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Sur le rapport du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attribution au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Sont homologués, à titre posthume, les personnels ci-après des forces françaises de l'intérieur:

1re REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Besseyre (Mary), née le 7 octobre 1907.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bondeelle (Michel), né le 10 avril 1911.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Adam (Marius), né le 23 décembre 1898.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Grandcoing (Maurice), né le 31 août 1911.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Vieville (Marc), né le 10 juillet 1905.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Dubois (Robert), né le 15 septembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Ancelle (Maurice), né le 10 mai 1909.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Hildebrandt (Robert), né le 12 mars 1942.
Simonetti (Pierre), né le 11 décembre 1906

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Leherpeux (René), né le 3 novembre 1919.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
West (Jean-Marie), né le 1er septembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lege (René), né le 25 août 1921.
Maes (Marc), né le 29 juillet 1922.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1942.)
Eusquin (Louis), né le 28 décembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er mai 1942.)
Le Crenn (Jean), né le 20 août 1911.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Guillemain (Jean), né le 22 septembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Faure (Paul), né le 5 août 1913.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Dupray (Edmond), né le 22 juin 1888.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Laurent (Marcel), né le 13 septembre 1921.
Vassieux (Roger), né le 12 juin 1900.
Haded (Jean), né le 14 octobre 1918.
Lescrainier (Jacques), né le 8 juin 1920.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Lasnne (Suzanne), née le 20 janvier 1924.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Fouque (Marcel), né le 16 mai 1926.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Joudiou (Jean), né le 22 février 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Perrier (Lucien), né le 18 juillet 1918.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Gaillanne (Raoul), né le 21 novembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Bonnet (Jean), né le 12 mars 1907.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Delaplace (Robert), né le 30 septembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Le Mercier (Théodore), né le 10 novembre 1919.
Duval (Roger), né le 9 septembre 1907.
Lorioz (Georges), né le 31 octobre 1918.
Kalman (Robert), né le 14 février 1923.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Monnot (Raymond), né le 22 mars 1907.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1942.)
Demesy (Georges), né le 5 mai 1896.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Vachette (Roland), né le 7 mai 1917.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Meunier (Pierre), né le 18 janvier 1922.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1940.)
Granet (Désiré), né le 9 janvier 1904.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1941.)
Pourchasse (Henri), né le 17 octobre 1907.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1941.)
Vade (Marcel), né le 22 avril 1905

(Pour prendre rang du 1er septembre 1941.)
Dubuis (Edmond), né le 4 septembre 1911.
Dubois (Marie), née le 14 octobre 1915.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1942.)
Gunsbourg (Maurice), né le 5 octobre 1906.
Boulanger (Alexandre), né le 6 mai 1909.

(Pour prendre rang du 1er avril 1942.)
Hébert (Célestin), né le 17 mars 1910.
Bret (Daniel), né le 22 octobre 1919.
Sallenave (Marcel), né le 7 mars 1905.
Chaput (Roger), né le 15 octobre 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Sadez (Raymonde), née le 6 mai 1919.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1942.)
Wadelle (Claude), né le 20 avril 1923.
Delalonde (Pierre), né le 23 décembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Carpentier (Emile), né le 7 octobre 1900.
Desplas (Christian), né le 19 mai 1923.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Agier (Emile), né le 21 juillet 1895.
Pescio (Jacques), né le 25 février 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1943.)
Gauthier (Joseph), né le 3 mars 1900.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Pauriol (Fernand), né le 13 septembre 1913.
Ferrand (Maurice), né le 26 décembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Fournier (Jean), né le 22 février 1923.
Lanet (René), né le 5 décembre 1924.

(Supplément. — Fin.)

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Geneviève (Auguste), né le 19 juin 1920.
Ferlicot (André), né le 19 juin 1912.
Hervier (Georges), né le 8 octobre 1924.
Vatrin (Roland), né le 12 uin 1925.
Demoulin (Pierre), né le 28 février 1897.
Martin (Marcel), né le 28 mai 1919.
Mauzon (Lucien), né le 3 décembre 1919.
Sage (Charles), né le 12 août 1912.
Laurent (Eugénie), née le 17 septembre 1919.
Pery (Marcel), né le 21 septembre 1921.
Bonneville (Camille), né le 15 juillet 1901.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Rey (Marcel), né le 8 mai 1908.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Foucher (Désiré), né le 1er mars 1906.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Lachambre (Georges), né le 4 juillet 1926.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Burlot (Félix), né le 29 octobre 1908.
Riche (Gilbert), né le 25 juin 1927.

2e REGION MILITAIRE

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vermeersh (Jules), né le 27 avril 1902.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Verhamme (Georges), né le 14 octobre 1903.

3e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1941.)
Martin (Louis), né le 9 janvier 1902.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Fontaine (Jules), né le 5 août 1905.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)
Jaffres (Jean), né le 24 août 1914.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Leroux (Isidore), né le 27 septembre 1896.

Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Maillet (Jacques), né le 3 août 1925.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dautin (Amédée), né le 22 décembre 1908.
Henry (Yves), né le 28 mars 1919.
David (Eugène), né le 17 septembre 1904.
Bellis (Guy), né le 12 octobre 1921.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Larivain (Arsène), né le 24 septembre 1922.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Guennec (Albert), né le 25 juin 1924.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1924.)
Le Bigot (Edouard), né le 22 janvier 1924.
Kerboliou (François), né le 25 décembre 1925.
Bourcier (René), né le 5 avril 1906.

4e REGION MILITAIRE

Dans le grade de lieutenant-colonel

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Baillet (Robert), né le 19 juin 1890.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Haas (Lucien), né le 9 janvier 1899.

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Manglod (Charles), né le 22 août 1891.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Combettes (Pierre), né le 16 août 1918.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Texier (Georges), né le 11 février 1907.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Meublat (Georges), né le 15 décembre 1918.

Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Coutant (Charles), né le 29 janvier 1915.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ponsonnet (Georges), né le 25 novembre 1905.
Bazillou (Emile), né le 15 décembre 1898.
Breffey (Marcel), né le 2 juillet 1906.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Laurent (Fernand), né le 6 novembre 1895.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Moreau (Albert), né le 23 juillet 1889.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Gonon (Maurice), né le 26 février 1905.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Dugenit (Albert), né le 29 septembre 1913.
Le Corvaissier (Brieur), né le 5 novembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Roland (Pierre), né le 21 septembre 1921.
Bournas (Jean), né le 6 novembre 1924.
Fleurion (Jules), né le 23 octobre 1902.
Redoules (Guy), né le 19 juin 1911.
Charles (Noël), né le 25 décembre 1916.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Schaeffer (Claude), né le 19 juin 1921.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Mirassou (Jean), né le 15 août 1903.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Danchant (Jean), né le 8 octobre 1905.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Bascoulergue (Henri), né le 1er décembre 1892.
Berger (Léon), né le 24 mai 1893.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Couturier (Jean), né le 19 mars 1899.
Guinchard (Roger), né le 10 décembre 1918.

(Pour prendre arng le 1er mars 1944.)
Haupinot (Georges), né le 7 octobre 1905.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Eprinchard (Marcel), né le 18 avril 1917
Alphonse (Claude), né le 29 janvier 1923.
Jeunechamp (Lucien), né le 3 janvier 1898.
Benne (Ulysse), né le 19 mars 1910.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Fradin (Daniel), né le 23 février 1920

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Cazade (André), né le 7 juin 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Paulmier (Georges), né le 2 février 1904.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Gabriel'l (Gabriel), né le 27 mai 1901.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Tourtay (Jules), né le 22 juin 1898.
Ronzeaud (Louis), né le 12 mars 1917.
Mazé (Yves), né le 3 juillet 1913
Flame (Maurice), né le 1er mars 1913.
Langlade (André), né le 14 janvier 1926
Constantin (René), né le 22 avril 1926
Bonnet (Paul), né le 5 juillet 1923.
Bernazeau (Guy), né le 1er février 1924.
Bellicaud (Roger), né le 5 avril 1922
Crasle (Joseph), né le 27 décembre 1911.
Faivre (Roger), né le 4 août 1923.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Polet (Raymond), né le 29 mai 1922.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Baylon (André), né le 26 mai 1921.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Lizen (Alexandre), né le 30 juin 1913.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Auboyer (Gilbert), né le 7 juin 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Bassan (Raymond), né le 23 mai 1920.

5e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.
(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Lacroix (Achille), né le 20 mai 1893.

Dans le grade sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vernier (Henri), né le 8 avril 1905.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Castets (René), né le 3 mars 1911.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rouanne (Pierre), né le 23 juillet 1909.
Isard (Louis), né le 22 avril 1909.

6e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Ancel (Olivier), né le 11 juillet 1904.
Lafon (Albert), né le 28 novembre 1909.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Cheval (Marcel), né le 20 janvier 1913.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Brocard (Roger), né le 10 juillet 1900.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Chambrelan (Raymond), né le 1er février 1908.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Dorner (Jean), né le 29 décembre 1923.
Floquet (Yvon), né le 10 mai 1906.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Legrand (Marcel), né le 20 août 1896.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Contaut (Charles), né le 25 octobre 1900.
Perrin (André), né le 22 août 1905.
Govin (Hérard), né le 18 novembre 1910.
Murard (Pierre), né le 29 juin 1923.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
David (André), né le 22 janvier 1921.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dupire (Julien), né le 11 mars 1898.
Lecomte (Roger), né le 28 février 1906.
Millotte (Maurice), né le 14 février 1902.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Anglade (Joseph), né le 12 mars 1900.
Ludot (Léonce), né le 13 mai 1897.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Mathieu (Pierre), né le 9 décembre 1899.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Droz (Emile), né le 13 février 1920.
Nurdin (Maurice), né le 29 juin 1920.
Pierdon (Raymond), né le 10 juillet 1901.
Starck (Georges), né le 16 février 1905.
De Angeli (Albert), né le 24 mai 1907.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Fonderflick (Robert), né le 24 novembre 1913.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1942.)
Jouvet (René), né le 19 août 1914.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Maillet (Henri), né le 9 août 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lambotin (Charles), né le 6 février 1915.
Villemin (Joseph), né le 6 juin 1910.
Bonnot (Lucien), né le 26 novembre 1913.
Noirot (Roger), né le 28 septembre 1909.
Guillot (Louis), né le 23 avril 1890.
Georges (René), né le 26 février 1921.
Auffret (Jean), né le 16 mai 1918.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Antoine (André), né le 7 décembre 1913.
Gazillot (André), né le 1er juillet 1911.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)
Motsch (Pierre), né le 4 mars 1909.
Toussaint (Lucien), né le 1er avril 1904.
Cuny (Marcel), né le 10 février 1905.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Roncier (Henri), né le 26 janvier 1918.
Fleurette (Michel), né le 20 mars 1918.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Rato (Antonio), né le 16 juin 1906.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Humbert (René), né le 6 avril 1908.
Karas (Thomas), né le 1er janvier 1919.
Milesi (Pierre), né le 6 septembre 1920.
Deschaseaux (Jean), né le 1er décembre 1907.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Bur (Louis), né le 24 septembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1944.)
Defix (Edouard), né le 29 juin 1923.

7e REGION MILITAIRE

Dans le grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Seguin (Louis), né le 5 juillet 1890.

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1942.)
Baynac (Camille), né le 15 janvier 1915.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1943.)
Houchot (Pierre), né le 17 janvier 1920.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Bey (Georges), né le 21 janvier 1898.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
De Grammont (François), né le 22 avril 1906.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Baltazar (Anryonio), né le 2 avril 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Blin (Léon), né le 22 octobre 1890.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1941.)
Damichel (Jean), né le 2 juillet 1908.

(Pour prendre rang du 1er août 1941.)
Thomas (Marcel), né le 3 février 1912.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Billebault (René), né le 11 mars 1914.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Felser (Auguste), né le 26 décembre 1893.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Parizon (Georges), né le 18 janvier 1887.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Thévenin (René), né le 16 mai 1911.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Bonin (Claude), né le 21 mars 1902.
Brun (Jean), né le 11 septembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Beaubois (Gaston), né le 26 octobre 1922.
Royet (Paul), né le 18 avril 1923.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Couche (Georges), né le 24 février 1917.
Bodoignet (Marcel), né le 22 septembre 1911.

(Pour prendre rang du 1er mars 1943.)
Blondeau (Henri), né le 17 septembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Garnier (Gaston), né le 20 novembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Brignot (Christian), né le 30 décembre 1913.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Gouhier (Henri), né le 10 novembre 1910.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Puget (Léon), né le 23 juin 1896.
Lamotte (Georges), né le 22 octobre 1922.
Loulier (Jean-Louis), né le 5 janvier 1921.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Chocat (Emile), né le 22 mai 1901.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Pinet (Georges), né le 15 janvier 1924.
Lelandais (Fernand), né le 1er mars 1895.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Dupré (Jacques), né le 13 août 1923.
Paquin (Camille), né le 23 mars 1898.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Loewer (Claude), né le 30 mai 1926.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Perrot (Maurice), né le 14 mars 1926.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Lemaux (Charles), né le 2 juin 1925.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Level (Fernand), né le 20 janvier 1911.
Blanchard (Raymond), né le 1er mars 1925.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er mai 1943.)
Dubreuil (Antoine), né le 2 août 1890.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Laine (Adolphe), né le 30 avril 1882.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Joublot (Gustave), né le 10 avril 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Guignard (Pierre), né le 20 mars 1907.
Herman (Paul), né le 13 janvier 1912.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er août 1941.)
Brugot (Jules), né le 27 janvier 1912

(Pour prendre rang du 1er février 1942.)
Josselin (Roger), né le 13 août 1920.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Ramelet (Gabriel), né le 30 juillet 1889.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Berthoz (Eugène), né le 10 décembre 1909.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Boccard (Auguste), né le 19 août 1893.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Chalvin (François), né le 10 septembre 1923.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Pontiroli (Henri), né le 24 avril 1891.
Carrey (Gilbert), né le 31 juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Guillon (Kléber), né le 8 février 1908.
Raquillet (Louis), né le 4 avril 1911.
Souiller (Paul), né le 27 novembre 1900.
Bolot (Roger), né le 29 novembre 1919.
Dupré (Jean), né le 6 mai 1922

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Rey (Charles), né le 29 mai 1897.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Roy (Gaston), né le 16 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Dupuis (René), né le 29 août 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Henry-Mayer (Hubert), né le 7 avril 1944.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Tardy de Montravel (Georges), né le 18 janvier 1923.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er août 1942.)
Dupuis (Clémence), né le 6 février 1894.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1942.)
Diolot (Ernest), né le 27 décembre 1896.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Quelfennec (Jean), né le 8 octobre 1920.

(Pour prendre rang du 1er avril 1943.)
Auberger (André), né le 30 mars 1915.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Kauffmann (René), né le 30 avril 1913.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Henry (Maurice), né le 3 août 1924.
Bouley (Alphonse), né le 22 mai 1891.
Philippot (Jean), né le 20 juin 1913.
Philippot (Emile), né le 18 février 1877.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Cautin (Jean-Baptiste), né le 24 juin 1899.
Marion (Lucien), né le 4 octobre 1926.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Leconte (Lucien), né le 1er novembre 1902.
Vitu (Jean), né le 14 juin 1902.
Raymond (Claude), né le 15 août 1893.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Martin (René), né le 3 juillet 1926.
Praz (Hubert), né le 28 avril 1913.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Alibert (Henri), né le 17 février 1909.
Mafioly (Adrien), né le 16 mars 1909.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Moreau (André), né le 3 janvier 1925.
Dumay (François), né le 18 juillet 1921.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Moderc (Emile), né le 4 juin 1926.
Delaporte (Jean), né le 16 juin 1922.
Din (Armand), né le 21 mars 1918.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Verment (Jules), né le 14 janvier 1909.
Bouy (Pierre), né le 28 octobre 1918.
Laignel (Roland), né le 19 avril 1924.
Villemin (Pierre), né le 30 janvier 1923.
Rebourcet (Gaston), né le 2 août 1905.
Gardaire (Ernest), né le 24 septembre 1902.
Chatin (Joseph), né le 18 mai 1908.
Suppliciau (Marcel), né le 28 avril 1921.
Sallin (Pierre), né le 18 septembre 1924.
Saget (André), né le 6 mars 1908.
Roux (André), né le 30 novembre 1917.
Montagnon (Robert), né le 14 avril 1909.
Demphel (René), né le 3 juillet 1918.
Bernardi (Vincent), né le 23 juin 1898.
Dupas (Guy), né le 12 septembre 1921.
Vinkler (Roger), né le 27 mars 1921.
Decout (Cyriaque), né le 26 mars 1926.
Fontaine (André), né le 14 décembre 1921.
Laclef (André), né le 14 octobre 1907.
Dubois (Yvonne), né le 10 février 1917.
Fantini (André), né le 12 juin 1912.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Naidet (René), né le 17 juillet 1902.
Simonot (Henriette), né le 29 octobre 1906.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Bailly (Louis), né le 19 février 1910.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Dumontet (Lucien), né le 7 avril 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Berson (Georges), né le 27 juin 1920.
Noizette (Jean), né le 6 mai 1920.
Blanc (Georges), né le 31 décembre 1927.
Charleux (René), né le 22 juillet 1927.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Roblet (Félix), né le 20 mai 1905.
Labaume (Marcel), né le 24 mai 1904.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Thévenot (Georges), né le 1er octobre 1887.
Préjean (Roger), né le 13 juin 1924.
Ferrand (Jean), né le 25 avril 1925.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Ragout (Armand), né le 4 juillet 1911.
Guillot (Auguste), né le 26 mai 1873.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Bernard (Lucien), né le 27 février 1910.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lenfant (Robert), né le 13 décembre 1926.
Fouquereau (Gérard), né le 28 août 1922.
Petitjean (Eugène), né le 6 mars 1908.
Meunier (Gustave), né le 24 juin 1912.
Chrissakis (Nicolas), né le 30 juin 1924.
Tournois (Léon), né le 30 octobre 1903.
Beaume (Emile), né le 6 août 1911.
Marconnot (Roger), né le 17 novembre 1913.
Nardin (Raymond), né le 21 janvier 1922.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Robert (Marcel), né le 4 janvier 1922.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)
Balay (Raymond), né le 20 janvier 1911.

Art. 2. — Sont homologués à titre posthume les personnels ci-après des Forces françaises de l'intérieur:

8e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Guttinger (Philippe), né le 2 avril 1914.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Vigneron (René), né le 1er juillet 1919.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Decomble (Jean), né le 21 janvier 1898.
Vernier (Pierre), né le 12 mars 1901.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)
Dorval (Jean), né le 21 octobre 1906.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Zingoni (Adone), né le 30 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Rey (Marcel), né le 12 novembre 1921.
Tavanti (Ferrero), né le 14 novembre 1913.
Girard (Louis), né le 1er juillet 1923.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Dancet (Alix), né le 27 novembre 1918.
Delaby (Marcel), né le 26 janvier 1917.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Amoyel (René), né le 2 juillet 1898.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Filderman (Marcel), né le 16 janvier 1918.
Palanche (Roger), né le 29 décembre 1905.
Trabbia (Camille), né le 19 décembre 1908.
Szwarcbart (Léon), né le 17 décembre 1915.
Burret (Paul), né le 31 mars 1904.
Rosenthal (Armand), né le 19 septembre 1901.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Passy (Salomon), né le 24 mars 1912.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1943.)
Fournier-Montgieux (Jules), né le 17 janvier 1893.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Bourotte (Pierre), né le 4 août 1922.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Moenne-Loccoz (Joseph), né le 10 mars 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Foret (Francisque), né le 9 mai 1898.
Carcas (Lucette), née le 7 août 1915.
Guardiola (Laurent), né le 2 mars 1905.
Jall (Léon), né le 6 mars 1916.
Cabre (Bartholomé), né le 25 juillet 1914.
Jacquemond (Eymin), né le 22 décembre 1909.
Abat (Simone), née le 2 novembre 1915.
Vidal (René), né le 17 février 1923.
Picard (André), né le 9 décembre 1911.
Grave (André), né le 22 décembre 1895.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1943.)
Coutellier (André), né le 14 décembre 1920.
Amigoni (Jean), né le 6 novembre 1922.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Casanova (Jacques), né le 15 juillet 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Varraux (Félix), né le 20 avril 1908.
Charles (Marius), né le 29 mars 1919.
Claude (Gérard), né le 10 novembre 1924.
Dumas (René), né le 17 octobre 1921.
Guy (Jean), né le 3 avril 1920.

Dans le grade d'adjudant-chef.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Garel (Léon), né le 26 novembre 1900.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Quéré (Emile), né le 16 juin 1913.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Saffrey (André), né le 28 avril 1904.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Arricau (Jean), né le 16 juin 1903.
Penia (Hyacinthe), né le 12 mars 1912.
Rinaudo (Constant), né le 10 février 1913.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Darbaud (Ernest), né le 2 janvier 1886.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Barbat (Alexandre), né le 4 février 1900.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Goubet (Roger), né le 24 octobre 1916.
Genoux-Lubain (Arsène), né le 28 octobre 1912.
Schillinger (Georges), né le 23 janvier 1909.
Sert-Marc (Albert), né le 29 mars 1916.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Lothe (Barthélémy), né le 18 septembre 1920.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Sigol (Roger), né le 5 septembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Debos (Raymond), né le 4 octobre 1921.
Precigoux (Léon), né le 23 mai 1919.
Croissant (Raymond), né le 21 septembre 1943.
Bernard (Yvon), né le 27 août 1924.
Aurel (Albert), né le 7 avril 1920.
Olagon (Charles), né le 16 mars 1899.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)
Halaubrener (Joseph), né le 20 juillet 1922.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1943.)
Pittet (André), né le 29 août 1919.

(Pour prendre rang du 1er janvier 1944.)
Cohendy (Marius), né le 20 janvier 1907.
Grangeat (Ernest), n éle 20 juin 1906.
Avettand-Fenoel (Bernard), né le 8 mars 1908.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Crepillat (André), né le 24 décembre 1924.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Suaton (Marcel), né le 3 mai 1902.
Binvignat (Léon), né le 5 novembre 1901.
Zelkovitch (Bernard), né le 8 septembre 1923.
Sala (Louis), né le 11 août 1922.
Cesari (Etienne), né le 25 avril 1922.

(Pour prendre rang du 1er avril 1944.)
Brillaud (Paul), né le 8 février 1904.
Collinet (Emile), né le 19 février 1902.
Grimaud (Jean), né le 8 mars 1887.
Masson (Gustave), né le 28 septembre 1908.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Imbert (Félix), né le 16 mars 1902.
Elgoyhen (Pierre),né le 30 mai 1909.
Bruley (Victor), né le 11 novembre 1924.
Fournier (Victor), né le 10 mars 1885.
Pepin (Maurice), né le 11 mars 1922.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Lalande (Joseph), né le 8 avril 1902
Begon (Roger), né le 28 janvier 1920.
Gayelen (Pierre), né le 18 septembre 1905.
Dellapina (Henri), né le 1er août 1925.
Dequier (Pierre), né le 27 avril 1917.
Champey (Raymond), né le 23 juin 1920.
Chatel (Jean), né le 30 juin 1905.
Bourrat (Marius), né le 28 mars 1920.
Samuel (Roger), né le 16 janvier 1924.
Masselot (Jean), né le 7 septembre 1919.
Buffet (Paul), né le 19 octobre 1912.
Bossus (Edmond), né le 22 juin 1911.
Herve (Edouard), né le 21 juillet 1919.
Bouvier (Théodore), né le 6 janvier 1896.
Fessy (Edouard), né le 10 septembre 1917.
Dwojakowski (Stanislas), né le 13 mars 1924.
Fagniel (Eugène), né le 22 mai 1913.
Perrin (Marlial), né le 11 mars 1915.
Gubernati (Roger), né le 6 mars 1924.
Grisoni (Edmond), né le 25 décembre 1926.
Raffin (Marius), né le 25 mars 1899.
Platel (Marcel), né le 11 août 1923.
Robby (Xavier), né le 13 avril 1923.
Sagaspe (Pierre), né le 25 mai 1903.
Sartory (Paul), né le 22 juillet 1909.
Coquand (Georges), né le 29 mars 1921.
Bauzon (Francis), né le 13 février 1920.
Bathelot (Marcel), né le 8 mai 1916.
Vollerin (Charles), né le 17 avril 1909.
Seurre (Louis), né le 6 avril 1886.
Tartaix (Adrien), né le 4 décembre 1904.
Tocco (Louis), né le 24 décembre 1914.
Francillard-Lavit (Gaston), né le 11 décembre 1916.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Denoyer (Joanny), né le 8 mars 1918.
Froment (Albert), né le 28 février 1911.
Deschaux-Blanc (André), né le 5 octobre 1915
Chardon (Jean), né le 13 juillet 1918.
Porquet (André), né le 9 mai 1918.

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Goutille (Antony), né le 7 octobre 1920.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Rabeyrin (Jean), né le 30 juillet 1925.
Desaire (Albert), né le 21 mai 1918.
Haès (Edouard), né le 1er février 1922.
Prost-Romand (Floride), né le 16 mai 1924.
Chioso (Jean), né le 9 août 1920.
Buseine (René), né le 15 mai 1922.
Thomasset (André), né le 28 avril 1905.
Pasteur (René), né le 9 novembre 1920.
Buisson (Louis), né le 10 décembre 1915.
Servoire (René), né le 28 février 1910.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Perrin (Edmond), né le 16 septembre 1921.
Thuaire (Marcel), né le 25 juin 1915.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Barres (Henri), né le 2 septembre 1921.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Geymont (Louis), né le 24 octobre 1911.
Pied (Antoine), né le 4 avril 1923.
Guénin (Georges), né le 25 février 1924.
Plebin (André), né le 12 novembre 1916.
Salamon (André), né le 24 décembre 1924.
Lebecq (Georges), né le 16 juillet 1912.

9e REGION MILITAIRE

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Vandersteen-Mauduit-Larive (Antoine), né le 8 février 1902.

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Perez (Jean), né le 21 octobre 1921.

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Coutas (Roger), né le 20 octobre 1912.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Brosseau (Jacques), né le 27 février 1921.
Brun (Charles), né le 6 janvier 1907.
Lanot (Henri), né le 12 novembre 1913.

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Orenes (Georges), né le 17 mars 1924.

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er août 1943.)
Bresset (Léon), né le 3 octobre 1895.

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Castanie (Jules), né le 1er décembre 1912.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)
Roux (Pierre), né le 22 mai 1920.

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er février 1944.)
Rosse (Robert), né le 2 octobre 1922.

(Pour prendre rang du 1er mars 1944.)
Bompard (Daniel), né le 21 juin 1906.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)
Magnan (Aimé), né le 16 septembre 1914.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Queirel (Jean), né le 6 juin 1898.
Lau (Jean), né le 4 juin 1924.

Dans le grade de caporal.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)
Cherico (Joseph), né le 21 octobre 1911.
Delbove (Sauveur), né le 22 juin 1922.
Sant (Marc), né le 14 janvier 1922.
Briquet (Marcel), né le 25 août 1914.

Art. 3. — Le numérotage des régions militaires correspond à l'organisation territoriale actuelle.

Fait à Paris, le 23 octobre 1947.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Dégagement des cadres des officiers de l'armée de terre (active).

Par arrêté du 29 octobre 1947:

L'arrêté du 28 mai 1946 (*Journal officiel* du 13 juin 1946) portant dégagement des cadres des officiers de l'armée (active) de terre est modifié comme suit en ce qui concerne l'officier désigné ci-après:

TROUPES COLONIALES

Service administratif des corps de troupe coloniaux.

Au lieu de: M. le sous-lieutenant Tellier (A.-E.), lire: « M. le lieutenant Tellier (A.-E.) ».

L'arrêté du 12 juillet 1946 (*Journal officiel* du 19 juillet 1946) portant dégagement des cadres des officiers de l'armée (active) de terre est modifié comme suit en ce qui concerne l'officier désigné ci-après:

TROUPES METROPOLITAINES

Cavalerie.

Rayer:
Lieutenant.
M. Primeux (L.-E.-L.).

L'arrêté du 7 août 1947 (*Journal officiel* du 10 août 1947) portant dégagement des cadres des officiers de l'armée (active) de terre est modifié comme suit en ce qui concerne les officiers désignés ci-après:

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Rayer:
Lieutenant.
M. Nguyen Van Du.

Intendance.

Rayer:
Intendant militaire de 1re classe.
M. Courtant (G.-G.-A.).

L'arrêté du 2 septembre 1947 (*Journal officiel* du 3 octobre 1947) portant dégagement des cadres des officiers de l'armée (active) de terre est modifié comme suit en ce qui concerne l'officier désigné ci-après:

TROUPES METROPOLITAINES

Artillerie.

Rayer:
Capitaine.
M. Stein (G.-E.).

Troupes coloniales.

Additif à la décision portant nomination des sous-officiers des troupes coloniales pour compter du 1er mars 1947.
(*Journal officiel* du 13 avril 1947.)

EUROPÉENS

SPÉCIALISTES

Télégraphistes.

Au grade d'adjudant-chef.

Ajouter:

« Fozzi (Pierre), bataillon colonial des transmissions ».

Additif à la décision portant nominations des sous-officiers des troupes coloniales, pour compter du 1er septembre 1947.
(*Journal officiel* du 16 septembre 1947.)

EUROPÉENS

Infanterie.

Au grade de sergent-chef.

Ajouter:

« Acard (Guy), centre de rassemblement et de transition des troupes coloniales dans la métropole ».

SPÉCIALISTES

Télégraphistes.

Au grade d'adjudant.

Ajouter:

« Leder (André), bataillon colonial des transmissions ».

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales au titre de l'année 1947 (active).

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 avril 1947:

EUROPÉENS

Infanterie.

Pour le grade d'adjudant-chef.

Rayer:

« Monnet (Jean), bataillon sénégalais de la Côte française des Somalis ».

Pour le grade d'adjudant.

Rayer:

« Couralet (Roland), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole ».

Pour le grade de sergent-chef.

Rayer:

« Lacombe (Franck), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole ».

Artillerie.

Pour le grade d'adjudant.

Rayer:

« Bernardiccou (Raymond), 1er régiment d'artillerie coloniale ».

Décision portant nominations des sous-officiers des troupes coloniales pour compter du 1er septembre 1947.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 1947:

EUROPÉENS

Infanterie.

Au grade d'adjudant-chef.

Rayer:

« Monnet (Jean), bataillon sénégalais de la Côte française des Somalis ».

Au grade d'adjudant.

Rayer:

« Couralet (Roland), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole ».

Au grade de sergent-chef.

Rayer:

« Lacombe (Franck), centre d'instruction des troupes coloniales dans la métropole ».

MARINE

Délégation de signature.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'armement, chargé de la marine,

Vu les décrets du 31 octobre 1947 et 47-2111 du 4 novembre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 31 octobre 1947 fixant les attributions du ministre des forces armées;

Vu le décret du 4 novembre 1947 fixant les attributions du secrétaire d'Etat aux forces armées et du sous-secrétaire d'Etat à l'armement;

Vu le décret n° 47-238 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête:

Art. 1er. — M. Clapies (E.-P.-E.), directeur de la comptabilité générale, est autorisé à signer, par délégation du ministre, toutes ordonnances de payement, de virement, de délégation et de régularisation, et l'acceptation des traites de la marine.

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Clapies sera suppléé dans cette délégation, par M. le commissaire en chef Benard (P.-M.), adjoint au directeur de la comptabilité générale.

Art. 2. — M. Barthe (G.), agent supérieur de 1re classe de l'administration centrale de la marine, chef du bureau des fonds, ordonnances et dépenses d'outre-mer, et M. Fournet (J.-A.-R.), administrateur civil de 2e classe, chef du bureau de la centralisation financière, sont autorisés à signer, par délégation du ministre, les lettres d'avis d'ordonnances, ainsi que tous autres titres de payement.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 6 novembre 1947.

JOANNÈS DUPRAZ.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Cabinet du ministre.

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé:

Conseiller technique chargé de la direction du cabinet.

M. Pierre Tissier, conseiller d'Etat, commissaire de la République honoraire.

Art. 2. — Sont nommés:

I. — SECTION TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS, RECONSTRUCTION

Directeur adjoint.

M. Roger Carour, sous-directeur au ministère des finances.

Chargés de mission.

M. Domb (aviation, chemins de fer, reconstruction).

M. Le Hénaff (marine marchande, ports et voies navigables).

II. — SECTION AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Chargé de mission faisant fonctions de directeur adjoint.

M. Roger Renault, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Chargés de mission.

M. Spinetta (prix, entreprises nationalisées).

M. Orand (statistiques, programmes).

III. — SERVICES COMMUNS

Chef de cabinet.

M. Marcel Blanchard.

Chefs adjoints du cabinet.

M. Joseph Artaud-Macari (personnel, tourisme, routes).

M. René Joulain (affaires sociales).

Service parlementaire.

M. Vaye (Assemblée nationale).

M. Junillon (Conseil de la République).

Service de presse.

M. Yvon Morandat, chef du service.

M. Guillemin, attaché (travaux publics).

M. Guerithault, attaché (travaux publics).

M. Marty, attaché (affaires économiques).

Secrétariat particulier.

M. Mazel, chef du service.

M. Morch, chef adjoint.

Mlle Denise Bettmann, attachée.

M. Prou (liaisons air).

Chargé de mission.

Mme Germaine Picard-Moch.

Art. 3. — Le présent arrêté, ayant effet du 23 octobre 1947, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1947.

JULES MOCH.

ÉCONOMIE NATIONALE

Conseil de discipline pour les auxiliaires de l'administration centrale du ministère de l'économie nationale.

Le ministre de l'économie nationale,

Vu le décret du 19 avril 1946 fixant les dispositions d'ordre général applicables aux employés auxiliaires de l'Etat;

Vu l'arrêté du 31 juillet 1947 fixant l'institution d'un conseil de discipline pour les auxiliaires de l'administration centrale du ministère de l'économie nationale,

Arrête:

Art. 1er. — L'alinéa 2 de l'article 1er de l'arrêté susvisé du 31 juillet 1947 est complété comme suit:

« Ces deux représentants sont tous deux des auxiliaires de bureau ou tous deux des auxiliaires de service suivant que l'agent dont le cas doit être examiné par le conseil est lui-même un auxiliaire de bureau ou un auxiliaire de service ».

Art. 2. — L'alinéa 2 de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 31 juillet 1947 est complété comme suit:

« Les auxiliaires de bureau et les auxiliaires de service désignant chacun en ce qui les concerne les représentants de leur catégorie propre ».

Art. 3. — L'article 3 de l'arrêté susvisé du 31 juillet 1947 est modifié comme suit:

« A titre exceptionnel et transitoire les élections prévues par l'article 2 de l'arrêté du 31 juillet 1947 auront lieu le 10 novembre 1947 et les représentants élus du personnel pour l'année 1948 entreront en fonction le 20 novembre 1947 ».

Fait à Paris, le 16 octobre 1947.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Création et organisation de commissions administratives paritaires à l'administration centrale du ministère de l'économie nationale.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1947, page 10869, 3e colonne, 44e ligne:

Au lieu de:

« Les bulletins blancs, les bulletins portant plus de noms qu'il y a de représentants à élire, les bulletins illisibles ou sur lesquels les votants se seraient fait connaître et les bulletins multiples insérés dans une même enveloppe seront annulés.

« Par contre les bulletins portant moins de noms qu'il y a de représentants à élire seront valables. Les noms des agents n'ayant pas officiellement posé leur candidature ne sont pas retenus sauf s'ils sont identiques auquel cas ils compteront pour une voix »,

Lire:

« Les bulletins blancs, les bulletins portant plus de noms qu'il y a de représentants à élire, les bulletins illisibles ou sur lesquels les votants se seraient fait connaître et les bulletins multiples insérés dans une même enveloppe seront annulés, sauf s'ils sont identiques auquel cas ils compteront pour une voix.

« Par contre, les bulletins portant moins de noms qu'il y a de représentants à élire seront valables; les noms des agents n'ayant pas officiellement posé leur candidature ne seront pas retenus ».

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Décret du 10 novembre 1947 autorisant le port autonome de Bordeaux à contracter un emprunt.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme, du ministre des finances et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 12 juin 1920, modifiée par le décret du 4 mai 1937, sur l'autonomie des ports maritimes de commerce et le décret du 23 septembre 1921, modifié par le décret du 25 avril 1937, portant règlement d'administration publique pour l'application de la dite loi;

Vu les actes dits lois du 23 février 1941 concernant la perception des peages dans les ports maritimes et décret du 26 avril 1941 portant application de la loi dont il s'agit;

Vu la loi du 21 avril 1914 qui a institué des péages au port de Bordeaux au profit de la chambre de commerce de cette ville;

Vu le décret du 10 avril 1923 qui a réalisé la fusion des péages perçus au port de Bordeaux au profit de la chambre de commerce de cette ville et a affecté le produit des péages fusionnés à l'ensemble des obligations contractées par cette compagnie pour les travaux du port et le développement de l'outillage qui lui a été concédé audit port;

Vu le décret du 13 novembre 1924 qui a institué le régime de l'autonomie au port de Bordeaux;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 qui a modifié le taux des péages perçus au port de Bordeaux;

Vu la délibération en date du 9 mai 1947 du conseil d'administration du port autonome de Bordeaux par laquelle ledit conseil a sollicité l'autorisation de contracter un emprunt de 300 millions de francs, amortissable dans un délai maximum de trente ans, cet emprunt étant destiné à assurer le financement des dépenses de reconstruction et d'amélioration de la superstructure du port,

Décrète:

Art. 1er. — Le port autonome de Bordeaux est autorisé à contracter un emprunt de 300 millions de francs destiné à assurer le financement des dépenses de reconstruction et d'amélioration de la superstructure du port.

Cet emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé et conclu, en totalité ou par fraction, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la caisse des dépôts et consignations, du Crédit foncier de France ou de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse. Le taux de l'intérêt sera celui de ces trois établissements s'il est traité avec eux ou bien un taux au plus égal à celui-là s'il est traité en dehors d'eux

Le remboursement de cet emprunt s'effectuera dans un délai maximum de trente ans.

Il sera fait face au service d'intérêt et de remboursement de cet emprunt au moyen du produit des péages et des recettes de l'exploitation de l'outillage public régulièrement affectés au port autonome de Bordeaux et perçus par lui en vertu des textes réglementaires sur l'autonomie des ports maritimes de commerce.

Art 2 — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme, le ministre des finances et le ministre de l'industrie et du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,
JULES MOCH.
Le ministre des finances,
SCHUMAN.
Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret du 10 novembre 1947 portant nomination d'un conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la loi du 16 septembre 1807, ensemble les textes qui l'ont complétée et modifiée;

Vu le décret du 28 septembre 1807;

Vu le décret du 3 octobre 1947 portant admission à la retraite et nomination de magistrats à la cour des comptes,

Décrète:

Art. 1er. — M. Legendre (Joseph-Marie-Alexandre-Raymond), chef de bureau à l'administration centrale des finances, est nommé conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes, en remplacement de M. de Jouvencel, précédemment nommé conseiller référendaire de 1re classe (1e tour).

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Caisse des dépôts et consignations.

Par arrêté en date du 8 novembre 1947:

M. Lecul, nommé administrateur civil de 3e classe, 1er échelon, à compter du 20 mai 1946, est reclassé dans ce grade à compter du 10 avril 1946.

Sont nommés administrateur civil de 3e classe, 1er échelon:

A compter du 3 avril 1946: M. Erb, administrateur adjoint.

A compter du 7 avril 1946: M. Cabaret, administrateur adjoint.

M. Hecquet, assistant administrateur 2e échelon, est nommé administrateur adjoint, à compter du 1er janvier 1946.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Récupération des pépins de raisin.

Le ministre de l'agriculture et le ministre de l'économie nationale,

Vu l'article 7 (1er alinéa) de l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, par l'effet duquel sont maintenus provisoirement en application les actes dits:

Loi du 6 août 1941 relative à la production et à l'utilisation des matières oléagineuses végétales d'origine métropolitaine;

Loi du 16 août 1943 relative à la récupération, à l'achat et à l'utilisation des pépins de raisin;

Vu l'arrêté du 28 mai 1947 relatif à la récupération des pépins de raisin,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté susvisé du 28 mai 1947 est modifié comme suit:

« Dans les départements où la conservation des marcs et l'épépinage deviennent facultatifs, les pépins récupérés pourront être achetés par le groupement national d'achat des produits oléagineux (G.N.A.P.O.) ».

Art. 2. — Le directeur de la production agricole et le directeur des industries et commerces de l'alimentation au ministère de l'agriculture et le directeur de l'organisation économique et du contrôle des entreprises publiques au ministère de l'économie nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 octobre 1947.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
R. LYON.

Le ministre de l'économie nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HENRI FAURE.

Mesures d'application du décret n° 47-963 du 29 mai 1947 fixant les modalités de la coordination de la statistique et des études économiques pour la mépropole et la France d'outre-mer.

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 47-963 du 29 mai 1947 fixant les modalités de la coordination de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer,

Arrête:

Art. 1er. — Les statistiques intérieures du ministère de l'agriculture seront coordonnées et centralisées par le service d'études et de documentation.

Ce service sera notamment chargé de l'application des mesures prévues aux articles 1er, 2, 3, 4 et 5 du décret susvisé.

Art. 2. — Avant le 15 novembre de chaque année un plan général des travaux statistiques et des études économiques à effectuer dans le courant de l'année suivante par le ministère de l'agriculture sera établi.

A cet effet les différentes directions et services du ministère de l'agriculture communiqueront avant la date fixée leurs projets au service d'études et de documentation.

Art. 3. — Afin d'améliorer la centralisation des renseignements statistiques et d'éviter les doubles emplois lors de la recherche de ces renseignements, toutes les circulaires demandant des renseignements statistiques et envoyées par les différentes directions et services du ministère de l'agriculture devront être communiquées pour avis et visa au service d'études et de documentation.

Ce service sera tenu d'accorder son visa et de formuler ses observations dans un délai de trois jours francs après que la circulaire lui aura été communiquée.

Art 4. — Le chef du service d'études et de documentation du ministère de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 novembre 1947.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur technique du cabinet,

JEAN BELLET.

Personnel des haras nationaux.

OFFICIERS

Par arrêté du 22 octobre 1947, le détachement de M. Marion de Proce (Joseph), sous-directeur de circonscription des haras de 2e classe, en qualité d'inspecteur de 2e classe à l'office national interprofessionnel des céréales, a été prolongé, sur sa demande, de trois années, à dater du 1er janvier 1947.

SOUS-AGENTS

Par arrêté du 9 octobre 1947, la démission du garde Lancelin (Fernand), du dépôt d'étalons du Pin, a été acceptée.

Cette décision a eu effet à dater du 1er octobre 1947.

Par arrêté du 16 octobre 1947, la démission du garde Lepaintre (Marcel), du dépôt d'étalons du Pin, a été acceptée.

Cette décision a eu effet à dater du 1er octobre 1947.

Par arrêté du 27 octobre 1947, le garde Dufaure (Jean), détaché à l'établissement dit Domaine de Pompadour, a été réintégré dans ses fonctions au dépôt d'étalons de Pompadour.

Cette décision a eu effet à dater du 1er novembre 1947.

Par arrêté du 28 octobre 1947, le garde de 6e classe André (Jean), du dépôt d'étalons de Besançon, a été révoqué de ses fonctions avec suspension des droits à pension.

Cette décision a eu effet à dater du 31 octobre 1947.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Nomination d'un représentant de l'Etat au conseil d'administration de la compagnie nationale du Rhône.

Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre des travaux publics et des transports, le ministre des finances et le ministre de l'agriculture,

Vu la loi du 16 octobre 1919;

Vu la loi du 27 mai 1921 sur l'aménagement du Rhône;

Vu le règlement d'administration publique du 13 janvier 1931 pris pour son application;

Vu le décret du 18 octobre 1923 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne la représentation des collectivités publiques dans les sociétés subventionnées;

Vu l'ordonnance n° 45-2623 du 2 novembre 1945 relative à la Compagnie nationale du Rhône;

Vu l'arrêté du 20 avril 1945 portant nomination d'un représentant de l'Etat,

Arrêtent:

Article unique. — M. Tricas, sous-directeur à l'administration centrale de l'économie nationale, est désigné pour représenter l'Etat au conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône, en remplacement de M. Fourmon.

Fait à Paris, le 4 octobre 1947.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

SACHA GUÉRONIK.

Le ministre des finances,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur du cabinet,

BERNARD CLAPPIER.

Le ministre de l'agriculture,

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur adjoint du cabinet,

R. LYON.

Le ministre des travaux publics et des transports,

Pour le ministre et par délégation:

Le conseiller d'Etat, directeur du cabinet,

PIERRE TISSIER.

Administrateurs provisoires.

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, l'arrêté du 30 mars 1942 nommant M. d'Ornellas, 62, rue du Louvre, à Paris, administrateur provisoire de la société anonyme Balfour Beatty et Ce, ingénieurs, 18, avenue Matignon, à Paris, est rapporté à compter du 23 septembre 1947.

Compteurs d'énergie électrique.

Par arrêté ministériel en date du 7 novembre 1947, l'approbation du compteur CGI T 4 pour courant triphasé 4 fils et pour tous les calibres de 2 à 100 ampères et 110 à 600 volts établi par la Société des compteurs Garnier, à Paris, a été renouvelée pour une durée de cinq années, à dater du 30 décembre 1947.

Par arrêté ministériel en date du 7 novembre 1947, l'approbation du compteur C. G. 1 T3 pour courant triphasé 3 fils et pour tous calibres de 2 à 100 ampères et de 110 à 600 volts établi par la Société des compteurs Garnier, à Paris, est renouvelée pour une durée de cinq ans, à dater du 4 septembre 1948.

Renouvellement de permis d'exploitation de mines.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la pétition sans date, enregistrée à l'arrondissement minéralogique de Toulouse, le 28 août 1946, par laquelle la Société des schistes de Séverac, à Lyon, demande le renouvellement du permis d'exploitation de schistes bitumineux qui lui a été accordé par l'arrêté ministériel du 29 novembre 1943;

Vu l'arrêté ministériel du 29 novembre 1943, publié au *Journal officiel* des 6 et 7 décembre 1943, qui accorde le permis ci-dessus visé;

Vu la loi du 28 juin 1927 instituant les permis d'exploitation de mines;

Vu le décret du 29 avril 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi;

Vu les rapports et avis des ingénieurs des mines en date des 5 et 12 septembre 1947;

Vu l'avis du préfet de l'Aveyron en date du 18 août 1947

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 13 octobre 1947,

Arrête:

Art. 1er. — Le permis d'exploitation accordé par l'arrêté du 29 novembre 1943 à la Société des schistes de Séverac, sur le territoire des communes de Lapanouse, Séverac-le-Château et Lavernhe, arrondissement de Millau, département de l'Aveyron, est prolongé de trois ans à dater du 7 décembre 1946.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et affiché aux frais du permissionnaire par les soins du préfet de l'Aveyron dans les communes sur lesquelles porte le permis.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce,

Le directeur du cabinet,

SACHA GUÉRONIK.

Autorisation de recherches de mines.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'acte dit loi du 27 juillet 1940 portant simplification des actes administratifs individuels;

Vu la pétition présentée le 9 septembre 1946 par M. Souchard, à Broquiès, se disant agir au nom de l'association en participation minière de Broquiès, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'effectuer des recherches de galène dans les parcelles 164 et 167, section K, de la commune de Broquiès, appartenant à M. Girard;

Vu le plan produit à l'appui de ladite pétition;

Vu la lettre du maire de Broquiès, rapportant les observations présentées par M. Girard;

Vu les autres pièces du dossier;

Vu les rapports et avis des ingénieurs des mines en date des 9 et 11 juin 1947;

Vu l'avis du préfet de l'Aveyron en date du 17 juin 1947;

Vu l'avis du conseil général des mines en date du 13 octobre 1947;

Vu la loi du 21 avril 1810 sur les mines, minières et carrières modifiée par les lois des 9 mai 1866, 27 juillet 1880, 23 juillet 1907, 16 décembre 1922, 26 janvier 1928, 1er décembre 1929, par le décret-loi du 24 mai 1938 et le décret-loi du 17 juin 1938;

Vu le décret du 14 août 1923 réglementant l'instruction des demandes en autorisation d'effectuer des recherches de mines à défaut du consentement du propriétaire du sol;

Sur la proposition du directeur des mines,

Arrête:

Art. 1er. — M. Souchard est autorisé à effectuer des recherches de mines de galène dans les parcelles 164 et 167, section K, de la commune de Broquiès, appartenant à M. Girard et à occuper éventuellement, à cet effet, les terrains nécessaires dans lesdites parcelles dans les formes prévues à l'article 43 de la loi du 21 avril 1810.

Art. 2. — La durée de la présente permission est fixée à deux années à partir du jour où la notification en aura été faite au permissionnaire, l'autorisation cessera de plein droit, si, avant l'expiration de cette durée, une concession ou un permis d'exploitation vient à être institué sur les terrains qui en font l'objet.

Art. 3. — Il est interdit au permissionnaire de disposer des produits de ses recherches sans y avoir été préalablement autorisé par l'administration.

Art. 4. — Le directeur des mines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel*, notifié au permissionnaire et au propriétaire, à la diligence de M. le préfet de l'Aveyron qui le fera afficher dans la commune de la situation des biens. Les frais d'affichage seront à la charge du permissionnaire.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce:
Le directeur du cabinet,
SACHA GUÉRONIK.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Dévolution des biens d'associations gestionnaires de maisons des jeunes.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945 relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Comité départemental de gestion de Seine-et-Oise, hôtel de la préfecture, à Versailles (Seine-et-Oise), sont dévolus à l'association déclarée Association départementale de maisons des jeunes de Seine-et-Oise, dont le siège est à Versailles, 34, avenue Joffre.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945 relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Association de coordination des arts et loisirs de Chartres, 5, cloître Notre-Dame, à Chartres (Eure-et-Loir), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des associations d'élèves, anciens élèves et amis des écoles publiques d'Eure-et-Loir, dont le siège est à Chartres, sous réserve des dispositions fixées à l'article ci-après.

Art. 2. — L'actif en numéraire et un appareil de cinéma prélevé sur les biens meubles visés à l'article 1er sont dévolus à l'association déclarée Fédération française des maisons des jeunes et de culture, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine (Seine), 57, avenue de Neuilly.

Art. 3. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945 relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Cercle de jeunesse de Bort-les-Orgues, pré Mongeal, à Bort-les-Orgues (Corrèze), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine, 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943, portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945, relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Association des groupements de jeunesse de Brive, 9, rue Léon-Bourgeois, à Brive (Corrèze), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine (Seine), 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur du cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943, portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945, relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Comité de désœuvrement et club municipal omnisport d'Hirson, 6, rue de Charleville, à Hirson (Aisne), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine (Seine), 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts, et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur de cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943, portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945, relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Association des maisons des jeunes du Berry, 4, rue Diderot, à Châteauroux (Indre), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine, 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts, et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur de cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943, portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945, relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Centre social de la jeunesse de Vierzon, 10, rue de la République, à Vierzon (Cher), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine (Seine), 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts, et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur de cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 2 octobre 1943 portant statut provisoire des groupements sportifs et de jeunesse, modifiée par l'ordonnance du 27 mai 1944;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1945 relatif à la dissolution d'associations gestionnaires de maisons des jeunes, modifié par arrêté du 1er août 1945,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les biens provenant de la liquidation de l'association dissoute dite Association des cercles de la jeunesse de la Charente libre, allée de Blossac, à Confolens (Charente), sont dévolus à l'association déclarée Fédération des maisons des jeunes, dont le siège est à Neuilly-sur-Seine, 57, avenue de Neuilly.

Art. 2. — Le directeur de l'éducation populaire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1947.

Le ministre de l'éducation nationale,
M.-E. NAEGELEN.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur de cabinet,
GEORGES-LOUIS REBATTET.

Approbation d'une délibération du conseil de l'université de Rennes conférant le titre de docteur « *honoris causa* » à des savants étrangers.

Par arrêté en date du 27 octobre 1947, est approuvée une délibération du conseil de l'université de Rennes conférant le titre de docteur *honoris causa* à:

MM. Green, professeur à l'université de Cambridge.
Roe, professeur à l'université d'Aberdeen.
Milojevic (Borivoje), professeur de géographie à l'université de Belgrade.

Fonds de concours.

Par arrêté en date du 28 octobre 1947, il est ouvert au ministre de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 1.346.810 F applicable aux chapitres ci-après du budget de l'éducation nationale:

Chap. 233. — Bibliothèques municipales. — Traitements du personnel titulaire	473.865 F.
Chap. 399-2. — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat. — Travaux	872.945
Total	1.346.810 F.

Par arrêté en date du 28 octobre 1947, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 45.000 F au chapitre III: « Universités. — Traitements du personnel titulaire » du budget de l'éducation nationale.

Par arrêté en date du 28 octobre 1947, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 16.200 F au chapitre 394: « Lecture publique. — Matériel et achat de livres » du budget de l'éducation nationale.

Par arrêté en date du 30 octobre 1947, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 105.500 F, applicable aux chapitres ci-après du budget de l'éducation nationale:

Chap. 119. — Grands établissements d'enseignement supérieur. — Traitements du personnel titulaire	101.500 F.
Chap. 256. — Indemnités de résidence	4.000
Total	105.500 F.

Par arrêté en date du 30 octobre 1947, il est ouvert au ministère de l'éducation nationale, sur l'exercice 1947, un crédit de 570.570 F au chapitre 152: « Etablissements publics d'enseignement technique. — Indemnités », du budget de l'éducation nationale.

Dévolution à la Société nationale des entreprises de presse de la société « La Gazette de l'Oise ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 juillet 1947: page 6395, 3e colonne, au lieu de: « le premier alinéa de l'article 1er... », lire: « le premier paragraphe de l'article 1er... ».

Administration centrale.

Par arrêté en date du 8 novembre 1947, Mme Blondin (Denise), licenciée ès lettres, en fonctions à l'administration centrale au 31 décembre 1945 en qualité de rédactrice temporaire, déclarée définitivement admise en qualité de secrétaire d'administration titulaire, est reclassée à la 2e classe (1er échelon) des secrétaires d'administration, à compter du 1er janvier 1946.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, les agents dont les noms suivent, ayant subi avec succès les épreuves de l'examen d'aptitude aux fonctions de secrétaires d'administration, sont intégrés en qualité de:

I

Secrétaires d'administration de 2e classe, 2e échelon.

Mme Devouge (Denise), Mlle Lepage (Paule), M. Portes (Alexandre), Mme Utudjian (Renée), sans ancienneté d'échelon.

II

Secrétaires d'administration de 2e classe, 1er échelon

M. Helg (Georges).

M. Renoult (Maurice), avec une ancienneté pour services militaires d'un an 11 mois 18 jours.

Mme Mothes (Raymonde), avec une ancienneté d'échelon d'un an.

Mme Rosemberg (Paulette), avec une ancienneté d'échelon de 10 mois 15 jours.

M. Conrau (Pierre).

Mlle Dumont (Christiane), avec une ancienneté d'échelon de 7 mois.

Mme Fiolet (Simone), avec une ancienneté d'échelon de 5 mois.

Mlles Brez (Elise), Dezeix (Marie-Thérèse), Gout (Georgette), Mme Guiton (Anne-Marie), Mlles Joannel (Suzanne), Laffier (Marie-Louise), Liotard (Jacqueline), Mmes Maro (Louise), Mourraille (Cécile), Mlle Nozal (Claudie), Mme Poiré (Madeleine), Mlles Quelvennec (Madeleine), Richard (Rolande), Roucole (Janine), Mmes Sagnard (Eliane), Seguy (Charlotte), Mlles Thouzellier (Jacqueline), Tournerie (Isabelle), Vergriette (Geneviève), sans ancienneté d'échelon.

Enseignement supérieur.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, Mme Walter-Levy, inscrite sur la liste des candidats aux fonctions de maître de conférences, chargée d'assurer le service de la maîtrise de conférence de chimie de la faculté des sciences de Caen, est titularisée dans les fonctions de maître de conférences à ladite faculté, à compter du 1er octobre 1947.

Mme Walter-Levy sera rangée à cette date dans la 3e classe des maîtres de conférences des départements.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, M. Traynard, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé, à compter du 1er octobre 1947, maître de conférences de chimie à la faculté des sciences de Grenoble (emploi créé).

M. Traynard recevra le traitement de la dernière classe des maîtres de conférences des départements.

Secrétaires de faculté.

Par arrêté en date du 8 novembre 1947, Mlle Quesnoy (Marguerite-Berthe-Jeanne), secrétaire des facultés de l'université de Caen, est détachée dans le poste de secrétaire administratif du service central des examens du baccalauréat de l'université de Paris, pour une période de cinq ans, à dater du 1er avril 1947.

Médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Cagnard (Charles), Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne).
Besson (Marcel), Dijon.
Bouillon (Emile), Paris.
Boulinguez (André), Eaubonne (Seine-et-Oise).
Brilliet (René), Paris.
Butaud (Alfred), Gray (Haute-Saône).
Mlle Caffot (Hélène), Paris.
MM. Cayré (Ernest), la Châtre (Indre).
Chauchat (René), Vichy (Allier).
Cormontagne (Raymond), Paris.
Cornu (Edmond), Albi (Tarn).
Delon (Marius), Dijon.
Duclos (Pierre), Chaumont (Haute-Marne).
Dufraiche (Jean), Nantes.
Faucillon (Jean), Tournus (Saône-et-Loire).
Gelh (Félix), Rennes.
Hadj-Hamou (Youssef), Paris.
Hassoux (Georges), Puteaux (Seine).
Hirigoyen (William), Paris.
Jacquet (Pierre), Melun (Seine-et-Marne).
Jacquot (Gaston), Saint-Dié (Vosges).
Jamblez (Georges), Eaubonne (Seine-et-Oise).
Jeandel (Jules), Saint-Dié (Vosges).
Jouty (Paul), Paris.
Lassoureille (Auguste), Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Lederlin (Philippe), Paris.
Leroy (Denis), Rennes.
Lucquin (Georges), Avon (Seine-et-Marne).
Picot (Lucien), Paris.
Pluchart (Léonce), Caudry (Nord).
Quero (Marcel), Nantes.
Roche (Gabriel), Courbevoie (Seine).
Rouhier (Marius), Raon-l'Etape (Vosges).
Sabin (René), Pau.
Thomas (Henri), Saint-Dié (Vosges).
Elie-Mantout (Guy), Neuilly-sur-Seine.
Offray (Alexandre), Paris.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Belardy (Marius), Melun.
Bargues (Maurice), Arcachon (Gironde).
Bloch (Léon), Saint-Dié (Vosges).
Bourbon (Armand), Paris.
Brisset (Paul), Brienon (Yonne).
Carbonnel (Jean), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
Daffis (Henri), Puteaux.
Durbec (Aimé), Asnières.
Ferrand (Laurent), Arcachon.
Fongauller (André), Arcachon (Gironde).
Mlle Fradet (Geneviève), Paris.
MM. Godchot (Jacques), Paris.
Guerchon (Henri), Paris.
Guillon (Jacques), Paris.
Lefèvre (Charles), Sartrouville.
Longour (Jules), Paris.
Lucotte (Claudius), Chagny (Eure-et-Loir).
Marquet (Albert), New-York (U. S. A.).
Mercier (Fernand), Paris.
Moreau (Auguste), Tarbes.
Pearron (Louis), Paris.
Petitroux (Raoul), Nanterre.
Pierrard (Henri), Paris.
Pugnet (Elie), Tarbes.
Rachou (Henri), Athis-Mons (Seine-et-Oise).
Raoux (Roger), Paris.
Reynaud (Albert), Grenoble.
Schnoebelen (Alphonse), Suresnes.
Soumet (Pascal), Buziet (Basses-Pyrénées).
Steines (Jean), Puteaux.
Recaborde (François), Dax.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Albes (Henri), Paris.
Alliot (Lucien), Paris.
Beck (Maurice), Puteaux.
Canque (André), Paris.
Cassagne (Paul), Saint-Gaudens.
Castex (Paul), Saint-Gaudens.
Debisschop (Henri), Lille.
Dietrich, Nanterre.
Mlle Dubreuil (Lucienne), Maisons-Alfort.
M. Fabre (Joseph), Lavaur (Tarn).
Mlle Flesker (Berthe), Paris.
MM. Lagasse (Lucien), Boulogne-Billancourt.
Lambert (Emile), Paris.
Le Brun (Julien), Paris.
Louis (Robert), Paris.
Lecoin (Edith), Paris.
Philippe (Marcel), Paris.
Rastoul (Franck), Albi.
Ribet (Jules), Saint-Gaudens.
Roche (Maurice), Beyrouth (Syrie).
Mlle Vasseur (Georgette), Paris.
M. Wolff (René), Berck-Ville.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à titre étranger à:

M. Dufer (Ernest), Puylarroque (Tarn-et-Garonne).

Art. 2. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à titre étranger à:

MM. Dupaix (Maurice), Charenton (Seine).
Ferrari (Sylvain), Thil (Meurthe-et-Moselle).
Thibault, Nancy.

Art. 3. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE PARIS

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Barrioz (Clovis), Paris.
Beaujoin (Emile), Asnières.
Béraud (Maurice), Orléans (Loiret).
Blanc (Charles), Versailles (Seine-et-Oise).
Bureau (Gaston), Bourges (Cher).
Chabrol (Jean), Bougival (Oise).
Chantier (Jean), Paris.
Chaply (Fernand), Paris.
Dandelot (Jean), Paris.
Dolly (Louis), Villejuif (Seine).
Dupont (Raymond), Pantin (Seine).
Favory (Albert), Paris.
Fontaine (Henri), Paris.
François (Armand), Antony (Seine).
Freville (Roger), Pierrefitte (Seine).
MM. Gasse (Fernand), Chartres.
Goyard (André), Paris.
Haller (Louis), Châlons-sur-Marne.
Heim (Ulric), Deuil (Seine-et-Oise).
Huguet (Maurice), Livry-Gargan (Seine-et-Oise).
Koeltgen (Josy), Epernay (Marne).
Laffargue (Charles), Paris.
Lebouc (Lucien), Etrechy (Seine-et-Oise).
Lefevre (Alphonse), Creil.
Malleville (Edouard), Paris.
Marineau (Léon), Etrechy (Seine-et-Oise).
Mathieu (Paul), Mandres (Seine-et-Oise).
Ménard (Ernest), Montrouge (Seine).
Minier (Marcel), Blois.
Piriou (Francis), Paris.
Richier (Jacques), Paris.
Rousseau (René), Paris.
Rousseau (Maurice), Saint-Ouen (Seine).
Sabourin (Charles), Paris.
Savard (Marguerite), Paris.
Sergent (Emile), Etampes (Seine-et-Oise).
Sescheboeuf (Charles), Chartres.
Surlauly (Emile), Paris.
Taupin (Adrien), Paris.
Tibaldi (Charles), Paris.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Alexandre (Joseph).
Annaix (Georges), Paris.
Bailly (André), Versailles.
Bailly (Louis), Paris.
Bénard (Charles), Colombes (Seine).
Berger (Louis), Asnières-les-Bourges (Cher).
Berthier (Paul), Argenteuil.
Bertre (Lucien), le Perreux (Seine).
Bladinaire (Jean), Paris.
Bonnault (Marcel), Blois.
Bordet (Marcel), Brou (Eure-et-Loir).
Boullenger (Jacques), Moyenneville (Oise).
Boutron (Jean), Rotrou (Eure-et-Loir).
Brèche (André), Creil (Oise).
Brognion (Marius), Epernay (Marne).
Cantais (Paul), Blois.
Cholar (Germain), Rosny-sous-Bois.
Clouet (Joseph), Vincennes.
Conrad (Charles), Saint-Leu-la-Forêt (Seine-et-Oise).
Corvisier (Maurice), Asnières (Seine).
Declerck (Marcel), Villers-le-Bel (Seine-et-Oise).
Delavois (Alphonse), Bagnolet.
Deniaud (Marcel), Versailles.
Deschamps (André), Paris.
Doriant (René), Montreuil (Seine).
Drion (Albert), Aubervilliers.
Dubois (Ernest), Neuilly-sur-Seine.
Ducasse (Pierre), Paris.
Dupuis (Gaston), Orléans (Loiret).
Fanton (Louis), Paris.
Fresneau (Albert), Suèvres (Loir-et-Cher).
Foucaux (Camille), Montrouge (Seine).
Froideval (Charles), Asnières (Seine).
Glashendler (Raymond), Paris.
Goullieux (Robert), Paris.
Gouzy (Jumes), Bonneval (Eure-et-Loir).
Grillet (Gaëtan), Saint-Leu-d'Esserent (Oise).
Guérin (Eugène), Paris.
Halle (Jean), Paris.
Haultier (Marcel), Bourges (Cher).
Hénaff (Jean), Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
Hincelin (René), Ferrières (Oise).
Huet (Pierre), Paris.
Jeanneau (Albert), Fontenay-sous-Bois.
Joubert (André), Boulogne-sur-Seine.
Julien (Jean), Paris.
Mlle Justice (Lucienne), Aubervilliers.
MM. Kaisermann (Aaron), Paris.
Lachmann (Marcel), Paris.
Lafarge (Antoine), Etampes (Seine-et-Oise).
Lefèvre (Charles), Sartrouville (Seine-et-Oise).
Legros (Robert), Montreuil-sous-Bois.
Lepsaire (André), Charenton.
L'Huillier (Waldeck), Gennevilliers.
Lucciani (Charles), Paris.
Malassigne (Louis), Triel-sur-Seine.
Marchal (Pierre), Bondy (Seine).
Mathy (Pierre), Mardeuil (Marne).
Menut (Gabriel), Corbeil (Seine-et-Oise).
Merrier (Roland), Paris.
Monceau (Raymond), Orléans (Loiret).
Montay (André), Malakoff (Seine).
Morel (Maurice), Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise).

MM. Cloyen (Léon), Orléans (Loiret).
Mullard (Paul), Châteaudun (Eure-et-Loir).
Ornix (Pierre), Vanves (Seine).
Paris (Alfred), Etampes.
Passigny (Marcel), Montargis (Loiret).
Peretti (Pierre), Paris.
Petit (Gabriel), Versailles.
Petitgas (Raymond), Paris.
Populus (Pol), Châlons-sur-Marne.
Pourin (Roger), Colombes.
Richard (André), Houilles (Seine-et-Oise).
Robert (Paul), Gennevilliers (Seine).
Rochet (André), Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).
Roubler (Emile), le Perreux (Seine).
Royneau (Alexis), Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
Rublon (André), le Vésinet (Seine-et-Oise).
Sanglier (René), Bois-Colombes.
Segard (Henri), Paris.
Seignes (Roger), Aulnay (Seine-et-Oise).
Sevellec (Gaston), Vincennes.
Tanneux (Maurice), Mardeuil (Marne).
Tirmont (Maurice), Chantilly (Oise).
Valèze (Marcel), Puisay (Seine-et-Oise).
Vauchez (Pla-René), Pavillons-sous-Bois.
Walbert (André), Reims (Marne).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Adelaine (André), Paris.
Alaphilippe (Robert), Bourges (Cher).
Auboussier (Jean), Orléans (Loiret).
Aubry (Jean), Mainvilliers (Eure-et-Loir).
Auger (Georges), Corbeilles-en-Gâtinais (Loiret).
Bages (Robert), Paris.
Banchereau (Antoine), Sèvres (Seine-et-Oise).
Baret (Edmond), Châlons-sur-Marne (Marne).
Bardin (Germain), Suresnes.
Bariseel (Sylvain), Louvres (Seine-et-Oise).
Beleil (Léon), Viroflay (Seine-et-Oise).
Bernon (René), Dun-sur-Auron (Cher).
Berthaux (Robert), Bois-Colombes.
Besson (Jean), Bourges (Cher).
Beyl (Georges), Paris.
Boisbourdin (Gilbert), Pont-Leroy (Loir-et-Cher).
Bordère (Charles), Paris.
Bougerol (André), Paris.
Bouillant (Gaston), Villeneuve-la-Garenne.
Bouzillard (Georges), Orléans (Loiret).
Breton (Raymond), Versailles (Seine-et-Oise).
Brière (Abel), Chartres.
Mlle Bruère (Germaine), Blois.
MM. Bruhl (Roger), Clichy (Seine).
Cailliet (André), Bobigny (Seine).
Calmels (Ernest), Fontenay-sous-Bois.
Cano (Louis), Rosny-sous-Bois (Seine).
Caron (Casimir), Saint-Denis.
Chalais (Léon), Paris.
Chandon-Moët, Epernay.
Cheveau (Fernand), Paris.
Chognard (Benoit), la Motte-Beuvron (Loir-et-Cher).
Chopin (Auguste), Paris.
Cirotteau (Roger), Paris.
Comte (Frédéric), Aulnay-sous-Bois.
Cossonnet (Albert), Sully-sur-Loire (Loiret).
Coudreau (André), Paris.
Courlois (Albert), Paris.
Coutadeur (René), Livry-Gargan (Seine-et-Oise).
Damaret (Gaston), Paris.
Mme Daniel (Maria), Paris.
MM. Deguffroy (Antoine), Aulnay-sous-Bois.
Denain (Pierre), Compiègne.
Dossisard (Jean), Vanves.
Druesne (Raymond), Paris.
Mlle Dufort (Eliane), Paris.
MM. Dupont (Robert), Bourg-la-Reine (Seine).
Dupourteau (André), Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
Dupré (René), Colombes.
Dupuy (Louis), Drancy (Seine).
Erard (Henri), la Garenne-Colombes.
Ettinger (Raymond), Noisy-le-Sec.
Fallet (Marcel), Chambly.
Fayanas (Benito), Gentilly (Seine).
Figard (Georges), Ivry.
Fillon, Paris.
Fome (Harry), Saint-Maur.
Fontaine (Lucien), Arcueil.
Foureur (Robert), Vitry.
Fournier (Raymond), Villejuif.
Fritsch (Henri), Paris.
MM. Fumel (Georges), Paris.
Galy (Emmanuel), Paris.
Gangneux (René), Blois.
Ganier (Roland), Paris.
Garnier (René), Epinay-sur-Seine.
Geffroy (Henri), Clichy (Seine).
Gervais (Roland), Noisy-le-Sec.
Girard (Maurice), Suresnes.
Gober (Lucien), Paris.
Gopain (Charles), Paris.
Goudard (Jean), Paris
Gousailles (Marcel), Dreux (Eure-et-Loir).
Griffond (Raoul), Colombes.
Gros (René), Choisy-le-Roi (Seine).
Guérin (Emile), Paris.
Guiraudet (Bernard), Colombes.
Hauser (Albert), Colombes.
Henault (Paul), la Ferté-Imbault (Loir-et-Cher).
Henry (Georges), Epinay-sur-Seine.
Hervaux (Daniel), Charenton-le-Pont (Oise).
Hipeaux (Camille), Paris.
Hurtebize (Robert), Epinay-sur-Seine.
Jacquey (Marcel), Versailles.
Jaffrelot (Pierre), Gif-sur-Yvette (Seine-et-Oise).
Jamet (Marcel), Boulogne (Seine).
Jardry (Georges), Garenne-Colombes.
Jardy (Raymond), Montrouge (Seine).
Mme Jarry (Catherine), Chatou (Seine-et-Oise).
MM. Jeannette (René), Paris.
Jolivet (Louis), Etrechy (Seine-et-Oise).
Jouault (Abel), Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir).
Juhault (André), Vendôme (Loir-et-Cher).
Jubreaux (Maurice), Epernay (Marne).
Lacam (Robert), Paris.
Lachaise (Jean), Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise).
Lachèze (Georges), Vincennes.
Lafon (Jean), Levallois-Perret.
Lalis (Roger), Versailles.
Lamy (André), Argenteuil (Seine-et-Oise).
Lazuech (Robert), Paris.
Leconte (Adolphe), Paris.
Lefort (Gaston), la Garenne-Colombes.
Le Guyader (René), Paris.
Le Nestour (Désiré), Paris.
Leps (Jacques), Paris.
Lelellier (Félix), Arcueil (Seine).
Lhéritier (Jean), Choisy-le-Roi (Seine).
Ligier (Emile), Romainville (Seine).
Ligier (Pierre), Sartrouville (Seine-et-Oise).
Lisse (Eugène), Montmagny (Seine-et-Oise).
Loudous (Marius), Montrouge (Seine).
Lucien (Henri), le Raincy (Seine-et-Oise).
Macder (Clément), Saint-Chéron (Seine-et-Oise).
Maligne (Pierre), Paris.
Martini (Henri), Herblay (Seine-et-Oise).
Mériel (Romain), Chartres.
Meyer (Boris), Courbevoie.
Miet (René), Dreux (Eure-et-Loir).
Mignon (Louis), Paris.
Millon (Charles), Fontenay-sous-Bois.
Minguet (Ernest), Clermont (Oise).
Moineau (Jean), Villemandeur (Loiret)
Monfourny (Paul), le Perreux (Seine).
Monjarde (Henri), Gentilly (Seine).
Morbois (Pierre), Epernay (Marne)
Moreau (Auguste), Montrouge (Seine).
Mottot (Léon), Paris.
Naudin (André), Paris.
Nehr (Joseph), Beauvais (Oise).
Neyrat (Lucien), Paris.
Nolton (Maurice), la Varenne (Seine).
Oline (Alphonse), Epernay (Marne).
Olivie (Jean), Beauvais (Oise).
Papouin (Etienne), Epernon (Seine).
Paris (Henri), Issy-les-Moulineaux.
Pellignini (Victor), Vitry.
Pélissier (Gaston), Colombes.
Perron (Bernard), Paris.
Perruffel (Auguste), Senonches (Eure-et-Loir).
Persancier (Auguste), Saint-Denis.
Mme Peytanvin (Hélène), Courbevoie.
MM. Peythieu (Georges), Rosny-sous-Bois.
Picard (Jean), Arpajon (Seine-et-Oise).
Picard (Henri), Ivry (Seine).
Piednoir (Alfred), Paris.
Place (Francis), Chartres.
Planson (Lucien), Amblainville (Oise).
Plouzeau (Ulysse), Paris.
Poirier (Isidore), Ivry (Seine).
Mlle Pouliquen (Odette), Paris.
MM. Quemard (Théophile), Villeneuve-le-Roi.
Ranjon (Louis), Arcueil (Seine).
Rémy (Joseph), Paris.
Retord (Georges), Billancourt (Seine).
Robert (Etienne), Orléans (Loiret).
Rousseau (Marcel), Illiers (Eure-et-Loir).
Rousseaux (René), Reims (Marne).
Roux (Pierre), Vierzon (Cher).
Sainte (Maurice), Montrouge (Seine).
Salmon (Robert), Orléans (Loiret.)
Schlesser (Amédée), Paris.
Semence (Maurice), Vitry.
Schneider (Georges), Livry-Gargan (Seine-et-Oise).
Sorg (Charles), Saint-Ouen.
Suc (Philippe), Paris.
Teglia (Trieste), Paris.
Terrassin (Marius), Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise).
Touquet (Marcel), Paris.
Varlette (André), Bellevue (Seine-et-Oise).
Mme Vaussard (Jeanne), Paris.
MM. Vautrin (Robert), Athis-Mons (Seine-et-Oise).
Velluet (André), Bourges (Cher).
Victoire (Robert), Châlons-sur-Marne (Marne).
Villequey (Désiré), Montrouge.
Wiart (Jean), Beauvais (Oise).

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ALGÉRIE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Abdallah (Ben-Mohamed), Alger.
Akaoui (Akli), Alger.
Coste (Pierre), Alger.
de Haro (Michel), Oran.
Gaucherot (Eugène), Oran.
Gouguenheim (Fernand), Oran.
Guisset (Joseph), Oran.
Maillol (Antoine), Oasis-Kouba (Alger).
Mayer (Grégoire), Kouba (Alger).
Petitbou (Jean), Constantine.
Rizzo (Jean), Alger.
Rossi (René), Constantine.
Salerno (Alphonse), Alger.
Scanapieco (François), Alger.
Sarrouy (Charles), Alger.
Solal (Ange), Alger.
Thez (Joseph), Constantine.

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Aleman (René), Alger.
Andichou (Joseph), Constantine.
Arlandis (Louis), Alger.
Arnal (Joseph), Alger.
Attanasio (Louis), Alger.
Bacqueyrisses (Henri), Alger.
Badaroux (Achille), Alger.
Mme Barthelet (Mireille), Alger.
MM. Baudier (Marcel), Alger.
Benavides (Armand), Oran.
Berret (Charles), Cherchell (Alger).
Blain (Albert), Blida.
Bonnet (Maurice), Alger.
Bordenave (Jean), Alger.
Bousquet (Michel), Constantine.
Boutaleb (El-Khadir), Constantine.
Cosso (Cyprien), Oran.
Mlle Cosson (Suzanne), Alger.
M. Daussun (Georges), Alger
Mme Defago (Lydia), Alger.

MM. Desbordes (Georges), Constantine.
Descombes (Georges), Alger.
Disdet (Edgard), Alger.
Doucet (Honoré), Alger.
Dubus (Gustave), Oran.
Ecal (Henri), Constantine.
Elghozi (André), Oran.
Esposito (François), Alger.
Ferraris (Henri), Alger.
Gally (Marcel), Constantine.
Giovannoni (Alphonse), Alger.
Grange (Clément), Alger.
Juillet (Jacques), Constantine.
Kaiser (Jean), Alger.
Kouadri (Abdelkader), Alger.
Laparre (Alexis), Alger.
Larroque (Félix), Alger.
Layet (Paul), Mostaganem.
Llorens (Guillaume), l'Alma (Alger).
Mme Lolliot (Charlotte), Alger.
MM. Maréchal (Georges), Alger.
Massari (Hippolyte), Constantine.
Milan (Eugène), Alger.
Pianezzi (Paul), Alger.
Pillon (Alexis), Alger.
Poulallion (André), Alger.
Prevost (René), Alger.
Rey (Gaston), Alger.
Riera (Marcel), Alger.
Rosset (Désiré), la Redoute (Alger).
Schiavo (Georges), Birmandreis (Alger).
Teboul (Léon), Oran.
Tiar (Mohand), Alger.
Tudury (André), Alger.
Turano (Charles), Alger.
Mme Valls (Emma), Alger.
M. Zani (Mahmond), Alger.

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Abderrahim (Sabat), Constantine.
Aimon (Gilbert), Alger.
Alla (Albert), Alger.
Andreani (Georges), Alger.
Ayala (Vincent), Alger.
Bals (Laurent), Alger.
Barone (François), Philippeville.
Barral (Georges), Bougie (Alger).
Belin (André), Alger.
Belkessa (Abdelkader), Alger.
Bordj (Ernest), Alger.
Bouheraoua (Abdelkader), Alger.
Bracco (François), Alger.
Bregler (Henri), Constantine.
Cais (Georges), Alger.
Collier (Victor), Alger.
Mme Couput (Adrienne), Alger.
MM. Delignere (Lucien), Alger.
Derrich (Braham), la Redoute (Alger).
Desarnaud (Paul), Alger.
Devillard (Joseph), Alger.
Dirion (Adrien), Alger.
Djaoud (Ahmed), Alger.
Dodeman (Jules), Alger.
Dorel (Pierre), Constantine.
Dumont (Robert), Alger.
Eppe (Marcel), Constantine.
Ferrari (Marceau), Alger.
Florimond (René), Alger.
Garcia (Evariste), Alger.
Garnier (Emile), Alger
Godard (Marcel), Alger.
Goueille (Jean), Alger.
Gros (Charles), Alger.
Guerrier (Lucien), Alger.
Guillamo, Oran.
Guiseppi (Jean), Ménerville (Alger).
Labaume (Henri), Oran.
Lacroix (Raoul), Alger.
Lauzeral (Georges), Blida.
Leday (Maurice), Alger.
Loffredo (Nicolas), Alger.
Lopez (Armand), Alger.
Lubrano di Vivarla (Raoul), Oran.
Malatia (Robert), Alma.
Malberti (Philippe), Alger.
Mangourny (Georges), Alger.
Marco (René), Alger.
Margie (Henri), Constantine.
Mlle Mari (Elvire), Alger.
MM. Martinez (Auguste), Alger.
Matarre (Dona), Alger.
Medan (André), Alger.
Mercadal (René), Alger.
Meric (André), Alger.
Merioud (Mohamed), Alger.
Mirabella (Louis), Alger.
MM. Molinier (Marcel), Alger.
Moulinie (Georges), Alger.
Oliva (Paul), Oran.
Olives (Marcel), Alger.
Parot (Pierre), Alger.
Passani (Pierre), Alger.
Picone (Gaëtan), Alger.
Picot (Paul), Constantine.
Pilois (André), Ménerville (Alger).
Poizat (Marcel), Alger.
Rambert (Edmond), Constantine.
Ripolli (Antoine), Saint-Eugène (Alger).
Rizo (Marcel), Alger.
Robert (Frédéric), Alger.
Salles (Roger), Constantine.
Schaeffer (Marcel), Constantine.
Sellato (Georges), Constantine.
Semidor (Julien), Alger.
Siegwald (Henri), Ménerville (Alger).
Saint-Kaddour (Mohamed), Alger.
Soury (Charles), Alger.
Stumpf (Robert), Alger.
Taboni (Joseph), Constantine.
Taillandier (Louis), Constantine.
Taousson (Paul), Alger.
Teissere (Jean), Alger.
Thialet (Roger), Alger.
Tonna (Louis), Alger.
Tutzo (Fernand), Alger.
Verger (Gabriel), Ménerville (Alger).
Vey (Henri), Alger.
Di Vincenzo (Vincent), Alger.
Yung (Jean), Constantine.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

MAROC

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Benitah (Charles), Casablanca.
Boumendil (Prosper), Casablanca.
Brunel (Yves), Casablanca.
Jost (Paul), Rabat.
Magnin (Gabriel), Fès.
Parmentier (Félix), Casablanca.
Pastor (François), Rabat.
Politi (Marius), Fès.
Viala (Françoise), Casablanca.

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM Cabanes (René), Rabat.
Chauvin (Edouard), Rabat.
Colin (Georges), Méknès.
Damitio (Georges), Casablanca.
Granier (Henri), Méknès.
Gratianette (Etienne), Fès.
Imbert (René), Rabat.
Lepezel (André), Rabat.
Nolin (Pierre), Safi.
Pourteau (Marie-Abel), Marrakech.
Rière (André), Rabat.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM Aguilar (Jean), Oujda.
Bruneau (Henri), Casablanca.
Caparros (Antoine), Oujda.
Chaulet (Pierre), Rabat.
Frognet (Gustave), Casablanca.
Kellner (Raoul), Fès.
Morant (Henri), Casablanca.
Piguet (Auguste), Fès.
Togna (Georges), Casablanca.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

TUNISIE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Conte (Ange), Tunis.
Jaucourt-Perroy (Marie-Eugène), Tunis.
Mancini (Ambroise), Tunis.
Orfila (Louis), Tunis.
Souville (Yvan), Tunis.

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Belaiche (Charles), Tunis.
Bismuth (Charles), Tunis.
Bombin (Robert), Tunis.
de Stoutz (Alexis), Tunis.
Dorche (Marcel), Tunis.
Gauthier-Lafond (Georges), Tunis.
Gervais (Antoine), Tunis.
Habib Lagha, Tunis
Khereddine Azouz, Tunis.
Kirsch (Yvon), Tunis.
Martin (Joseph), Tunis.
Morel (Claude), Tunis.
Pietri (Padoue), Tunis.
Pons (Armand), Tunis.
Saussaut (Georges), Tunis.
Taieb (Jacques), Tunis.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Afchar Mongi, Tunis.
Ahmed Belkhodja, Tunis.
Aital (Charles), Tunis.
Barouch (André), Tunis.
Bedock (Alexandre), Tunis.
Ben Abdessmad Hamadi, Tunis.
Bencheya (Meyer), Tunis.
Bonnet (Henry), Tunis.
Borgel (Emile), Tunis.
Boublil (Roger), Tunis.
Buisson (Marcel), Tunis.
Celle (Marcel), Tunis.
Cohen (Victor), Tunis
Delmas (Charles), Tunis.
Durand (André), Tunis.
Ezzeddine (Belhaouane), Tunis.
Faurie (Paul), Tunis.
Genet (Jean), Tunis.
Giovannelli (Antoine), Tunis.
Guetta (Robert), Tunis.
Karila (Simon), Tunis.
Koskas (Gaston), Tunis.
Krief (Elie), Tunis.
Lagrelle (Alexandre), Tunis.
Nataf (Sauveur), Tunis.
Paoletti (Vincent), Tunis.
Parinello (Nicolas), Tunis.
Scemama (Eugène), Tunis.
Soullet (Henri), Tunis.
Taieb ben Othman ben Ammar, Tunis.
Tesi (Jules), Tunis.
Trochel (Maurice), Tunis.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:

Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Brunet (Paul), Carpentras.
Clais (Henri), Nice.
Durand (Adrien), Marseille.
Perpès (Robert), Toulon.
Piétri (Etienne), la Bastie.
Swaton (Maurice), Marseille.
Tournier (Victor), Saint-Auban (Basses-Alpes).

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. André (Gustave), Marseille.
Anelli (Henri), Nice.
Arnaud (Louis), Nice.
Bouilloud (Eugène), Marseille.
Bourrelly (Louis), Aubagne.
Carlon (Honoré), Marseille.
Demaille (Albert), Avignon.
Fournier (Maurice), Marseille.
Gaillard (Jean), Antibes.
Galey (Alfred), la Seyne.
Hassine (Namouda), Ajaccio.
Grouès (Pierre), Barcelonnette.
Joulia (Henri), Marseille.
Latculère (Victor), Marseille.
Let (Fernand), Marseille.
Lorenzi (André), Toulon.
Marcy (Gaston), Avignon.
Mariani (Dominique), Venaco (Corse).
Marquis (Auguste), Toulon.
Mercier (Henri), Barcelonnette.
Roux (Georges), Marseille.
Ternatore (Humbert), Nice.
Tourel (Eugène), Nice.
Verse (Joseph), Toulon.
Mlle Yourassoff (Marie), Nice.

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Affre (Alfred), Nice.
Augier (Louis), Carpentras.
Baile (Baptiste), Marseille.
Baillet (Marcel), Nice.
Baldacci (Ignace), Corte (Corse).
Baronti (Louis), Marseille.
Barthelet (Charles), Entraigues (Vaucluse).
Mlle Baule (Francine), Avignon.
MM. Beguin (Jacques), Marseille.
Belli (Joseph), Marseille.
Bérard (Michel), Cannes.
Mme Berlier (Rose), Avignon.
MM. Blanc (Louis), Marseille.
Bougnard (Marceau), Carpentras.
Bouilloud (Jules), Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône).
Bourriel (Germain), Saint-Auban-sur-Durance (Basses-Alpes).
Bronfort (Jules), Monaco.
Carrier (Emile), Nice.
Castille (Albert), Salon-de-Provence.
Chiarisoli (Joseph), Marseille.
Cocourel (Lucien), Toulon.
Colombani (François), Ajaccio (Corse).
Del Re (Ange), Bastia.
Escalais (Louis), Ajaccio.
Félix (Louis), Marseille.
Feria (Octave), Marseille.
Fregier (Joseph), Toulon.
Frigière (Joseph), Avignon.
Gastinel (Auguste), Barcelonnette.
Hansotte (Raymond), Nice.
Heller (Roger), Marseille.
Jouveau (Alphonse), Avignon.
Lauze (Edouard), Marseille.
Lorenzy (Charles), Marseille.
Lucca (Dominique), Bastia.
Miniconi (Félix), Ajaccio.
Moraccnini (Fabien), Ventiseri (Corse).
Morelli (Ignace), Ajaccio.
Murati (Charles), Toulon.
Nacé (Aimé), Marseille.
Napoleoni (René), Marseille.
Ouvière (Justin), Marseille.
Pacifico (Gilbert), Marseille.
MM. Pardini (Joseph), Toulon.
Paschetta (Vincent), Nice.
Payan (Charles), Nice.
Philippe (Aimé), Saint-Auban-sur-Durance.
Ré (Laurent), Marseille.
Reynaud (René), Marseille.
Rimbaud (Fernand), Marseille.
Rivatta (Valentin), Menton.
Rostan (Emile), Marseille.
Sauzé (Paul), Marseille.
Scarrone (Albert), la Seyne.
Septembre (Robert), Nice.
Testoulat (Henri), Marseille.
Verola (Pierre), Nice.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE BESANÇON

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Albrecht (Armand), Beaucourt (Territoire de Belfort).
Germann (Louis), Belfort.
Huyghe (Jean), Besançon.
Vuillemin (Georges), Villersexel (Haute-Saône).

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Baruffaldi (Alfred), Montbéliard (Doubs).
Blum (René), Montbéliard.
Chabrier (Fortuné), Montbéliard.
Cheylan (Victor), Belfort.
Daval (Eugène), Belfort.
Fleck (Gustave), Belfort.
Guillet (Joseph), Besançon.
Henryon (Jean), Besançon.
Javel (Louis), Mouchard (Jura).
Joffrin (Henri), Vesoul.
Lambert (Emile), Besançon.
Mesnager (Alexandre), Besançon.
Monneret (Aimé), Saint-Claude (Jura).
Moreau (René), Besançon.
Raspiller (Georges), Fougerolles (Haute-Saône).
Sohnlen (Albert), Belfort.
Soltner (Louis), Besançon.
Theriot (Joseph), Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Albertin (Robert), Lons-le-Saunier (Jura).
Baron (Pierre), Luxeuil.
Bitsch (Marcel), Belfort.
Brodbeck (André), Grandvillers (Territoire de Belfort).
Clerc (André), Lure (Haute-Saône).
Contejean (Henri), Montbéliard.
Cordier (Robert), Besançon.
De Buyer-Chaillot (Gaston), Besançon.
Egard (Jules), Belfort.
Florent (Marc), Besançon.
Gillmann (Christian), Dôle (Jura).
Goegel (Auguste), Montbéliard.
Graizely (Louis), Champagney (Haute-Saône).
Grange (Marcel), Poligny (Jura).
Jacquemain (René), Besançon.
Lambert (Ernest), Vesoul.
Lamy (André), Lons-le-Saunier.
Lemarquant (Gaston), Valdoire (Territoire de Belfort).
Lerdon (Georges), Héricourt (Haute-Saône).
Lévy (Georges), Besançon.
Marchand (Albert), Beaucourt (Territoire de Belfort).
Megnin (Ernest), Beaucourt.
Monnin (Auguste), Vesoul.
Mordasini (Gualtier), Vesoul.
MM. Moser (Robert), Besançon.
Mougin (Ernest), Besançon).
Mougniot (Albert), Echenoz-la-Méline (Haute-Saône).
Nocq (René), Besançon.
Novelin (Etienne), Belfort.
Ricart (Jean), Lons-le-Saunier.
Rominger (Charles), Roche-les-Clerval (Doubs).
Roussillon (Jean), Besançon.
Schirch (Paul), Belfort.
Thévenot (Georges), Dôle (Jura).
Vagneux (André), Besançon.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE BORDEAUX

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Dartigues (Maurice), Cauderan (Gironde).
Ferrand (Raymond), Bordeaux.
Heurtir (Marcel), Bègles (Gironde).
Lloret (Raymond), Villeneuve-sur-Lot (Lot).
Rouget (Robert), Bordeaux.
Sudour (Edmond), Bordeaux.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Bachelot (Henri), Bordeaux.
Belouard (René), Bordeaux.
Blachon (Michel), Aymet.
Calamet (Robert), Bordeaux.
Chabrière (Robert), Bordeaux.
Condoure (Jean), Bordeaux.
Dubois (Victor), Bordeaux.
Dupuy (Edouard), Villamblard (Dordogne).
Duret (Edmond), Roquefort (Landes).
Dussarrat (Albert), Bordeaux.
Etchart (Arnaud), Lescar (Basses-Pyrénées).
Faure (Georges), Périgueux.
Flèche (Emile), Floirac (Gironde).
François (Jean), le Bouscat (Gironde).
Gaultier (Jean), Bordeaux.
Grenie (Henri), Bordeaux.
Harriague (Fernand) Bayonne.
Licour (Eugène), Bergerac.
Laharrague (Charles), Montravel (Dordogne).
Lauge (Eugène), Talence.
Laveaud (Louis), Montravel (Dordogne).
Lesmonie (Gabriel), Bordeaux.
Lille (Didier), Pau.
Pauliac (Fernand), Bordeaux.
Rosemblat (Marcel), Bordeaux.
Roussillon (Pierre), Bordeaux.
Soubrie (Pierre), Bordeaux.
Sourgens (Joseph), Bordeaux.
Vivares (Louis), Agen.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Aitenssi (Simon), Bordeaux.
Ardol (Adrien), Périgueux.
Arnaud (André), Bordeaux.
Autaa (Aimé), Lescar (Basses-Pyrénées).
Bouyer (André), Aiguillon (Lot-et-Garonne).
Chantier (Marcel), Agen (Lot-et-Garonne).
Chouteau (Edgard), Bordeaux.
Chouzenoux (Ernest), Bordeaux.
Clave (Jean), Sainte-Colombe (Landes)
Colomb (Alban), Bordeaux.
Corbal (Jean), Caudéran.
Couty (Robert), Agen.
Darmaillac (Marcel), Bordeaux.
Depons (Jean), Bordeaux.
Dumoulin (Pierre), Saint-Christoly-de-Blaye (Gironde).
Dupouy (Guy), Bordeaux.
Fagard (André), Boulazac (Dordogne).

MM. Fragnaud (Pierre), Bordeaux.
Forestier (Abel), Bègles.
Jon (Marcel), Bordeaux.
Jubert (Georges), Bordeaux.
Lachaud (Georges), Bordeaux.
Lacoste (Séverin), Lescar (Basses-Pyrénées).
Laguillon (Roger), Bordeaux.
Lalanne (Albert), Dax (Landes).
Lamaignère (Constant), Sainte-Colombe (Landes).
Landelle (André), Caudéran (Gironde).
Lapeyrère (Valmont), Agen.
Laporte (René), Caudéran (Gironde).
Laville (Jean), Larescade (Gironde).
Le Prou (Pierre), Arcachon (Gironde).
Larroupit (Camille), Villeneuve-sur-Lot.
Lezian (Maurice), Pau.
Marion (Jean), Pau.
Maurincomme (Maurice), Landes.
Moura (Basile), Denguin (Basses-Pyrénées).
Mouscarbe (Raoul), Bordeaux.
Perroy (Jean), Bordeaux.
Plejoux (André), le Bouscat (Gironde).
Pommez (Pierre), Bordeaux.
Princeau (Adrien), Bordeaux.
Ramau (Marcel), Bordeaux.
Raynal (Germain), Belves (Dordogne).
Roche (Gaston), Bergerac.
Rouard (Henri), Agen.
Sabot (Fernand), Bègles.
Suberbielle (Roger), Agen.
Trouve (Adrien), Bègles.
Vallade (René), Libourne (Gironde).
Vessat (Jean), Périgueux.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE CAEN

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Décrète:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Chopart (Alphonse), Rouen.
Dufois-Chabert (André), le Mans.
Genestine (Jean), le Mans.
Loupiac (Auguste), Evreux (Eure).
Picquenot (André), Cherbourg.
Quertier (Jules), Rouen.
Quesnay (Marcel), Fauville-en-Caux (Seine-Inférieure).
Tocquer (Jean), Caen

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Bettinger (Henri), Evreux.
Bielman (Louis), Lisieux.
Cabannes (Jean), le Mans (Sarthe).
Caron (Emile), Rouen.
Champalle (Paul), Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Inférieure).
Cherfils (Henri), Saint-Valéry-en-Caux.
Cornat (Henri), Valognes (Manche).
Danel (Emile), Caen
Demoy (Raymond), le Havre.
Gast (Jean), Caen.
Gautier (Roger), Evreux.
Goncouin (Louis), Ezy-sur-Eure (Eure).
Grégoire (Joseph), Caen.
Hervé (Marcel), le Havre.
Langlois (César), Alençon.
Lecarf (André), Maromme (Seine-Inférieure).
Lelievre (Louis), Pont-Audemer (Eure).
Lindet (Alexandre), Alençon.
Michel (André), Granville (Manche).
Pecquereau (Gabriel), la Flèche (Sarthe).
Ponnot (André), Caen.
Queruel (Pierre), Sillé-le-Guillaume.
Queudray (Edouard), Vernon (Eure).
Saint-Gille (Marcel), Barneville-sur-Seine.
Tomasini (René), les Andelys (Eure).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Acher (Fernand), le Houlme (Seine-Inférieure).
Amiard (René), Flers (Orne).
Lallier (Robert), Rouen.
Batard (Jean), le Mans.
Bergouignan (Louis), Evreux.
Brou (François), Montfort-le-Rotrou.
Bruneau (Sosthène), Sablé-sur-Sarthe.
Cadoret (Henri), Argentan (Orne).
Chales (Pierre), Pacy-sur-Eure.
Clerice (Noël), Vernon (Eure).
Dardanne (Emile), Caen.
Demonchy (Albert), Dieppe.
Depont (Jean), Granville.
Destiné (André) Caen.
Deve (Pierre), Evreux.
Dimey (Jean), les Andelys (Eure).
Duruble (René), Dieppe.
Duval (Marcel), Fleury-sur-Andelle (Eure).
Etancelin (Alphonse), Louviers (Eure).
Finck (Louis), Louviers.
Foucher (Ernest), Saint-Pair-sur-Mer (Manche).
Gaudefroy (Henri), Boucé (Orne).
Gendrot (Georges), Avranches (Manche).
Gérard (Maurice), Caen.
Godard (Marcel), Equeurdreville (Manche).
Guectault (Louis), Rouen.
Herr (François), Rouen.
Lacroix (André), Mondeville (Calvados).
Le Bozec (Jean), Mondeville (Calvados).
Leclerc (Pierre), Trun (Orne).
Leperlier (Marcel), Caen.
Lequeux (Raoul), Bléville (Seine-Inférieure).
Marion (Eugène), Bayeux (Calvados).
Moignet (Marcel) Argentan (Orne).
Patey (Daniel), Flers (Orne).
Piedagnel (Albert), le Havre.
Robin (Pierre), le Mans.
Roignant (Georges), Caen.
Rongère (Jean), Damville (Eure).
Scherr (Laurent), Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).
Simon (Marcel), Rouen.
Soulaine (Léon), Donville-les-Bains (Manche).
Touchard (Roger), le Favril (Eure).
Toutain (Marcel), Flers (Orne).
Touzard (Georges), Boisguillaume-lès-Rouen (Seine-Inférieure).

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1939,
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête :

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à :

MM. Breuil (Roger), Tulle.
Brugière (Antoine), Clermont-Ferrand.
Cueille (Jean), Tulle.
Lavialle (Jean), Bort-les-Orgues (Corrèze).
Maître (Georges), Vichy.
Mareuge (Jean), Guéret (Creuse).
Moinard (Louis), Vichy.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à :

MM. Alajouanine (Albert), Vichy.
Andrieu (Louis), Clermont-Ferrand.
Belair (Edouard), Brive (Corrèze).
Bussière (Jean), Creuse.
Cattet (Paul), Clermont-Ferrand.
Croquez (Robert), Vichy.
Dussopt (Abel), Vichy.
Fabre (Jean), Brive (Corrèze).
Gauthier (Pierre), Clermont-Ferrand.
Jarrasse (Auguste), Brive (Corrèze).
Lajugie (Albert), Brive (Corrèze).
MM. Laubertrand (René), Vichy.
Leca (Polydore), Yzeure (Allier).
Lescure (Georges), Brive (Corrèze).
Morel (Noël), Brioude (Haute-Loire).
Petelet (Joseph), Vichy.
Raberin (Antoine), Sainte-Sigolène (Haute-Loire).
Ribette (Raoul), Brive (Corrèze).
Trapinaud (Marcel), Brive (Corrèze).
Verdouck (Ernest), la Plaine-Montferrand (Puy-de-Dôme).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à :

MM. Albinhac (René), Monistrol-sur-Loire (Haute-Loire).
Anglade (Fernand), Saugues (Haute-Loire).
Bardet (Lucien), Bellerive (Allier).
Barry (Maurice), Tulle.
Beauffs (Pierre), la Renaissance (Haute-Loire).
Belot (Edmond), Gouzon (Creuse).
Bœl (Pierre), Clermont-Ferrand.
Bordes (Pierre), Brive (Corrèze.
Bourdier (René), Moulins (Allier).
Burban (Gaston), Lissac (Corrèze).
Cante (Paul), Vichy.
Catteau (André), Saint-Didier-en-Velay (Haute-Loire).
Cognet (Gilbert), Vichy.
Cohade (Jean), Clermont-Ferrand.
Crépin (Roger), Guéret (Creuse).
Duclosson (Louis), Ahun (Creuse).
Fay (Régis), Brives-Charensac (Haute-Loire).
Fronty (Baptiste), Allassac (Corrèze).
Portefaix (Firmin), Clermont-Ferrand.
Gallet (Roger), Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire).
Galignol (Marcel), Plauzat (Puy-de-Dôme).
Gauthier (Marcel), Brioude (Haute-Loire).
Gibert (Louis), Clermont-Ferrand.
Gomot (Marcel), Beaumont (Puy-de-Dôme).
Laborderie (Marc), Tulle.
Laclotre (Raph), Vichy (Allier).
Lair-Joly (Jean), Ahun (Creuse).
Lavaud (André), la Souterraine (Creuse).
Maugeins (François), Tulle.
Migot (Jean), Brive (Corrèze).
Millet (Jean), Tulle.
Millerault (Louis), Clermont-Ferrand.
Mothu (Germain), Pontaumur (Puy-de-Dôme).
Pestre (Auguste), le Puy.
Savel (Louis), Vorey-sur-Arçon (Haute-Loire).
Senticquette (Eugène), les Barthes (Puy-de-Dôme).
Toureau (Robert), Vichy.
Vergnol (Antoine), Biot-l'Eglise (Puy-de-Dôme).
Chalencon (Joanès), Saint-Georges-du-Mont (Cantal).
Richebœuf (Gaston), Aurillac.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE DIJON

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Dufour (Etienne), Nevers (Nièvre).
Norland (Maurice), Auxerre (Yonne).
Parmentier (Marcel), Chaumont (Haute-Marne).
Vaiton (René), Troyes.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Baron (Marcel), Chaumont (Haute-Marne).
Bidot (Marcel), Saint-Lyé (Aube).
Bourdier (Georges), Nevers (Nièvre).
Chateau (Marcel), Bar-sur-Aube.
Dufraigne (Emile), Dijon.
Gabarra (Pierre), l'Isle-sur-Serein (Yonne).
Gonet (Roger), Beaune (Côte-d'Or).
Guillemin (Raymond), Dijon.
Millard (Marie-Edouard), Troyes.
Nessler (Edmond), Nevers.
Rol (Adolphe), Nitry (Yonne).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Azzola (Maurice), Bayel (Aube).
Bailly (Charles), Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
Barbier (Louis), Dijon.
Baron (Paul), Challuy (Nièvre).
Bellot (Louis), Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne).
Briot (Olivier), Dijon.
Briottet (André), Dijon.
Charlut (André), Arcis-sur-Aube.
Cohaut (Marcel), Chaumont (Haute-Marne).
Colinet (Pierre), Sainte-Savine (Aube).
de Artola (Joseph), Chaumont.
Dumesny (René), Sens (Yonne).
Gallois (Lucien), Troyes.
Genret (Bernard), Dijon.
Giot (Marcel), Vermenton (Yonne).
Grandioux (Charles), Lormes (Nièvre).
Guérin (Auguste), Sainte-Savine (Aube).
Guillaume (Lucien), Nevers.
Guy (Aimé), Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
Inquiete (Henri), Troyes.
Jozan (Raoul), Troyes.
Leclerc (André), Migennes (Yonne).
Leparguneur (Jean), Chaumont.
Lescadieu (Jacques), Tonnerre (Yonne).
Mathiot (Etienne), Tonnerre.
Merle (Marcel), Decize (Nièvre).
Morin (Jean), Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or).
Mourcy (Marc), Chaumont.
Noble (Georges), Etais-le-Sauvin (Yonne).
Nouvelle (Louis), Saint-Léger-les-Vignes (Nièvre).
Pernot (Ernest), Nevers.
Raoul (Pierre), Langres (Haute-Marne).
Rey (Paul), Dijon.
Robichon (Louis), Fontaines-les-Dijon (Côte-d'Or).
Rollin (Henri), Troyes.
Rousselot (André), Chaumont.
Seurot (Pierre), Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).
Taurillec (André), Auxerre (Yonne).
Thevenon (Maurice), Cheny (Yonne).
Volte (André), Nevers.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE GRENOBLE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Clément (Antoine), Seyssins (Isère).
Conand (Jean), Grenoble.
Cusin (Albert), Gap.
Finet (Marcel), la Mure (Isère).
Michel (Albert), Montélimar.
Mistral (Joseph), Modane (Savoie).
MM. Schlienger (Germain), Annemasse (Haute-Savoie).
Wagner (Christian), Voiron (Isère).

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Banes (Albert), Grenoble.
Baron (Augustin), Putteville par Pierre-Châtel (Isère).
Bouvier (Maurice), Grenoble.
Camou (Etienne), Lavaulte-sur-Rhône (Ardèche).
Chambet (Alphonse), Annemasse (Haute-Savoie).
Collard (Lucien), Annonay.
Combaz (Jean), Petit-Cœur (Savoie).
Courbon (Emile), Annonay.
Delaruelle (René), Neuilly-sur-Seine.
Dessel (François), Montélimar.
Fauriel (Auguste), Vienne.
Gerin (Albert), Romans (Drôme).
Guiraud (Jean), Montélimar.
Hostachy (Paul), Grenoble.
Le Blohic (Félix), Morzine (Haute-Savoie).
Metz (Jean), Annecy (Haute-Savoie).
Otten (Jules), Saint-Clair-de-la-Tour (Isère).
Pommier (Fernand), Pierrelatte (Drôme).
Prévost (Elie), Chambéry.
Priez (Elisée), Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Reynaud (Pierre), Gap.
Robert (Paul), Valence.
Terrasson-Duvernon (Louis), Gap.
Touron (Edmond), Chambéry.

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Amblard (Félix), Grenoble.
Aubert (Marius), Valence.
Bellet (Henri), Grenoble.
Bizuet (Joseph), Novalaise (Savoie).
Blanc (Aimé), Gap (Hautes-Alpes).
Bordeaux (Léon), Grenoble.
Brouchon (Antoine), Laragne (Hautes-Alpes).
Buiret (Jean), la Tour-du-Pin (Isère).
Chaboud (Marius), Saint-Clair-de-la-Tour (Isère).
Chardon (Jules), Gap.
Charrin (Paul), Serrières (Ardèche).
Corbex (Fernand), Taninges (Haute-Savoie).
Crolard (Eugène), Annecy.
de Fay de la Roche (Georges), Vienne (Isère).
Demay (Albert), Valence.
Didier (Alexandre), Embrun (Hautes-Alpes).
Drivet (François), le Viviers (Savoie).
Durand (Jean), la Rochette (Savoie).
Dulap (Marcel), Aiguebelle (Savoie).
Fontaine (Charles), Bourg-les-Valence (Drôme).
Imbault-Huart (Georges), Grenoble.
Jacquelin (Albert), Serrières (Ardèche).
Lambert (Marcel), Romans.
Lavorel (Jean), la Clusaz (Haute-Savoie).
Leniept (Victor), Valence.
Marcellin (Edmond), Montélimar.
Meille (Pierre), Grenoble.
Mermoz (Olivier), Grenoble.
Millart (Louis), Grenoble.
Mollier (André), Annecy (Haute-Savoie).
Mounier (René), Grenoble.
Moureaud (Aimé), Veynes (Hautes-Alpes).
Nicolau (Michel), Chamonix (Haute-Savoie).
Ollivier (Paul), Annonay (Ardèche).
Otten (Joseph), Saint-Clair-de-la-Tour.
Perrier (Gaston), Valence.
Reboul (Henri), Montélimar.
Revillod (Albert), Scionzier (Haute-Savoie).
Roche (Henri), Tournon (Ardèche).
Rolland (Etienne), Pelvoux (Hautes-Alpes).
Rosset (Jean-Claude), le Poutet (Savoie).
Salamand (Lucien), Grenoble.
Sapin (César), Frèzes (Isère.
Schildknecht (Henri), Bourg-Saint-Andéol (Ardèche).
Schmalz (Jean), Chambéry.
Serret (Marcel), Ruams (Ardèche).
Tissot (Paul), Chambéry.
Turin (Jean), Vienne (Isère).
Veuillon (Joseph), Chambéry.
Vigne (Joseph), Grenoble.
Yiltoz (François), Annemasse.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE LILLE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Abrassart (Jean), Mortagne-du-Nord (Nord).
Bernard (François), Lille.
Berte (Ernest), Tourcoing.
Bettremieux (Urbain), Corchelettes (Nord).
Bienfait (Marcel), Saint-Quentin (Aisne).
Buisson (Richard), Lens (Pas-de-Calais).
Callebert (Julien), Coudekerque-Branche (Nord).
Delahaye (Robert), Amiens.
Descarpentries (Armand), Tourcoing.
Everard (Louis), la Madeleine (Nord).
Fiolet (Kléber), Lille.
Gérard (Maurice), Lille.
Grouard de Tocqueville (Pierre), Charleville.
Jacquet (Léon), Marcq-en-Baroeul (Nord).
Ollivier (Louis), Lille.
Vanalderwerelt (Louis), Tourcoing.
Voedts (Henri), la Madeleine (Nord).
Beauchamps (Roger), Bucy-le-Long (Aisne).

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Berdeaux (Louis), Bohain (Aisne).
Blamart (Oscar), Lille.
Bottel (Maurice), Roubaix.
Bouillon (Armand), Calais.
Bullot (Louis), Poulainville (Somme).
Bulteel (Emile), Tourcoing.
Carpentier (Léon), Lille.
Collard (René), Givet (Ardennes).
Crommelinck (Georges), Roubaix.
Cullot (André), Givet.
Debaudringhien (René), Tourcoing.
Debray (Marcel), Amiens.
Decaudin (René), Hirson (Aisne).
Decruynaere (Désiré), Tourcoing.
Delaval (Désiré), Wasquehal (Nord).
Derville (René), Roubaix.
Desaegher (Léon), Rosendael (Nord).
Descarpentries (Etienne), Saint-Amand (Nord).
Desenne (Albert), Amiens.
Devernay (Arthur), Tourcoing.
Dubois (Fernand), Denain (Nord).
Duterque (Maxime), Lille.
Filez (Henri), Tourcoing.
Froment (Jules), Albert (Somme).
Gaillon (Georges), Amiens.
Gerard (Henri), Aulnoye (Nord).
Gilman (Léon), Lille.
Glorian (André), Arras.
Gopulier (Jean), Roubaix.
Gouillard (Félix), Marcq-en-Baroeul (Nord).
Groenwerme (Désiré), Comines (Nord).
Gysemans (Paul), Lomme (Nord).
Hazard (Charles), Château-Thierry.
Hennuyer (Charles), Abbeville (Somme).
Henrard (Oscar), Calonne-Liévin (Pas-de-Calais).
Hue (Paul), Malo-les-Bains.
Lamant (Georges), Albert (Somme).
Lamiraux (René), Mohon (Ardennes).
Mme Lebas (Denise), Malo-les-Bains.
MM. Lefebvre (Georges), Tourcoing (Nord).
Leflechelle (Arthur), Croix (Nord).
Lejeune (Alfred), Lille.
Lievin (Lucien), Bapaume (Pas-de-Calais).
Linet (Jules), Irles (Somme).
Marotte (Robert), Charleville.
Moitel (Eugène), Molinghen (Pas-de-Calais).

MM. Montagne (Jules), Courrières (Pas-de-Calais).
Pollet (Louis), Harnes (Pas-de-Calais).
Raoux (Paul), Vouziers (Ardennes).
Renties (Maurice), Lille.
Robert (Eugène), Lille.
Thiers (Rémy), Marcq-en-Baroeul (Nord).
Vancraenenbroeck (Prosper), Hellemmes (Nord).
Vanderberghe (Charles), Lille.
Vergate (Joseph), la Madeleine (Nord).
Vitte (Louis), Abbeville (Somme).
Weidich (André), Charleville.
Mme Willemart (Hélène), Givet (Ardennes).

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Adriaenssens (Léon), Lille.
Anchier (Gilbert), Charleville.
Bainville (Yves), Flize (Ardennes).
Bauduin (Pierre), Raismes (Nord).
Bégard (André), Douai.
Berlaux (Robert), Fourmies (Nord).
Berten (Raymond), Lille.
Bissière (Fernand), Amiens.
Bitaille (Marceau), Amiens.
Bœuf (Marcel), Lambersart (Nord).
Bouchet (Pierre), Billy-Montigny (Pas-de-Calais).
Breistroff (Armand), Croix (Nord).
Broquet (Gaston), Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Carillon (Gaston), Esdin (Pas-de-Calais).
Carré (Robert), Douai.
Castin (Emile), Maubeuge-sous-Bois (Nord).
Chataux (Pierre), Charleville.
Chatel (René), Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais).
Consil (Evence), Douai.
Copart (Marcel), Tourcoing.
Cornil (Albert), Petite-Forêt (Nord).
Coste (Francis), Douai.
Coussaert (Jules), Tourcoing.
Couthier (Maurice), Roubaix.
Crepel (Louis), Mons (Nord).
Croin (Paul), Cambrai.
Degrolard (Roland), Revin (Ardennes).
d'Haye (Louis), Roubaix.
Dejonghe (Julien), Tourcoing.
Delbecq (Roger), Roubaix.
Delplanque (Léon), Tourcoing.
Delporte (Georges), Tourcoing.
Delvallez (Rebert), Saint-Quentin.
Demont (Albert), Valenciennes (Nord).
Deplanque (François), Courcelles-le-Comte (Pas-de-Calais).
Derville (Jacques), Tourcoing.
d'Halluin (Charles), Roubaix.
Doutrelant (Albert), Rosendael (Nord).
Dubois (Henri), Maubeuge.
Duffit (Claude), Berck-Plage (Pas-de-Calais).
Dufrancatel (Kléber), Sailly-Flibeaucourt (Somme).
Mlle Evrard (Marcelle), Tourcoing.
MM. Fauconnier (Marcel), Ronchin (Nord).
Faux (Gabriel), Liévin (Pas-de-Calais).
Faviez (Joseph), la Gorgue (Nord).
Gaffet (Michel), Sissonne (Aisne).
Gaillard (Henri), Caudry (Nord).
Gailet (Michel), Liévin (Nord).
Godefroy (Emile), Roubaix.
Gomanne (Henri), Loos (Nord).
Grenier (Fernand), Wingles (Pas-de-Calais).
Guerlince (Georges), Revin (Ardennes).
Honeste (Maurice), Amiens.
Jacquemin (Lucien), Château-Thierry.
Jacquin (Charles), la Fère (Aisne).
Jacqz (Edmond), Roubaix.
Janti (Adolphe), le Cateau (Nord).
Jubard (Jean), Carignan (Ardennes).
Jubert (André), Charleville.
Laigle (Paul), Beauvais.
Laluyaux (Pierre), Nogent-l'Artaud (Aisne).
Lambert (René), Amiens.
Lebrun (Jules), Caudry (Nord).
Leclercq (Eugène), Fromelennes (Ardennes).
Lecocq (Gustave), Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Lecomte (Pierre), Denain.
Lecuyer (Marcel), Amiens.
Lefebvre (Maurice), Tourcoing.
Lefranc (René), Mouvaux (Nord).
Lefranc (Maurice), Amiens.
Lehouc (Fernand), Tourcoing.
MM. Lemaire (Louis), Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Leroux (François), Longueval (Aisne).
Laverschère (René), Lille.
Maillard (Roger), Noluzonville (Ardennes).
Martinache (Joseph), Annapes (Nord).
Mascart (Edouard), Valenciennes.
Meresse (Juste), le Cateau (Nord).
Michaux (Constant), Charleville.
Migeot Georges), Chauny (Aisne).
Monnet (Ladislas), Lezennes (Nord).
Mortier (Robert), Wambrechies (Nord).
Olombel (Paul), le Touquet (Pas-de-Calais).
Oriat (Albert), Laon (Aisne).
Pardoen (Ernest), Roubaix.
Peterins (Marcel), Morcheaux (Nord).
Philippin (Emile), Doullens (Somme).
Picard (Alexis), Revin (Ardennes).
Picavet (Julien), Tourcoing.
Mme Padieu (Suzanne), Amiens.
MM. Pirard (Jacques), Charleville.
Prévot (Marcel), Guise.
Pruvost (Gilbert), Cambrai.
Quillier (Jean), Bouvigny-Boyeffles (Pas-de-Calais).
Quiret (Henri), Lens.
Raux (René), Amiens.
Revers (Florian), Hellemmes (Nord).
Roche (Louis), Saint-Pierre-les-Auchel.
Roussel (Martial), Tourcoing.
Saffre (Emile), Tourcoing.
Saudemont (Florent), Auberchicourt (Nord).
Stachte (Alfred), Berck (Pas-de-Calais).
Thoraillier (Jean), Château-Thierry.
Tiberghien (Henri), Wattrelos (Nord).
Tinel (Roger), Revin (Ardennes).
Trappiez (Robert), Hain (Somme).
Vanduynslaeger (Henri), Tourcoing.
Vanherpe (Narcisse), Lille.
Vanneste (René), Marquette (Nord).
Van Paemel (Jérôme), Lille.
Verhaeghe (Polidor), Cassel (Nord).
Victor (Marius), Quevauvillers (Somme).
Visignol (Lucien), Amiens.
Wiart (Henri), Lille.
Woirlier (Jean), Mézières (Ardennes).

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE LYON

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929:
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Arnaud (Joseph), Lyon.
Bruyère (François), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Cotisson (Henri), Lyon.
Evieux (Jean), Ceyzeriat (Ain).
Ferrand (Joannès), Lyon.
Filleul (Jean-Marie), le Creusot.
Godillot (Léon), le Breuil.
Paret (Louis), Saint-Etienne.
Perrin (Claudius), Fraisses (Loire).
Valois (Antoine), Lyon.

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Achard (Jean-Baptiste), la Mulatière (Rhône).
Berland (Séraphine), Saint-Etienne.
Bordat (Gabriel), Lyon.
Brossy (Jacques), Saint-Etienne.
Bussillet (Gabriel), Lyon.
Gallet (Claudius), Lyon.
Carcagne (Jean), Lyon.
Chalançon (François), Saint-Etienne.
Chon (Alfred), Lyon.
MM. Clapot (Delphin), Lyon.
Copet (Jean), Chavannes, par Digoin (Saône-et-Loire).
Cozon (Georges), Lyon.
Daussin (Charles), Mâcon.
Defoulloy (Roger), Autun.
Dugoud (Joseph), Lyon.
Durif (Georges), Lyon.
Duverger (André), Riorges (Loire).
Fournel (Jean-Louis), Saint-Etienne.
Gandelot (Georges), Saint-Etienne.
Garnier (Claudius), Mâcon.
Gauthron (Martial), Lyon.
Godin (Eugène), Villeurbanne (Rhône).
Gueugnon (Louis), Saint-Jean-des-Vignes.
Jacqueson (René), Lyon.
Lapalut (Charles), Montceau-les-Mines (Seine-et-Loire).
Pascalidis (Paul), Lyon.
Peyre (Eugène), Lyon.
Pizay (Jacques), le Coteau (Loire).
Rave (Benoît), Digoin (Saône-et-Loire).
Rozet (Jean), Bourg (Ain).
Rumeau (François), Miribel (Ain).

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Albout (Henri), Lyon.
Badin (André), Lyon.
Barthelémy (Antonin), Lyon.
Basset (Félix), Sainte-Colombe-les-Vienne.
Bazin (Armand), Chazelles-sur-Lyon.
Berthaud (Louis), Chalon-sur-Saône.
Bonnard (Jean), Chalon-sur-Saône.
Broux (Louis), Lyon.
Cano (Charles), Lyon.
Chaleard (Pierre), Lyon.
Chambard (Jean), Mâcon.
Champavère (Marie-Louis), Saint-Etienne.
Chanel (Antony), Neuville-sur-Saône (Rhône).
Charpenel, née Aimée Cochet, Lyon.
Chevalerias (Roger), Nantua (Ain).
Chossinand (Alfred), Villeurbanne (Rhône).
Clément (Roger), Chagny.
Courtois (Pierre), Villeurbanne.
Deborde (Léon), Lyon.
Delvaux (Georges), Oullins.
Deschaux (Charles), Lyon.
Dinnat (René), Arlod (Ain).
Diochon (Charles), Lyon.
Durand (Julien), le Creusot.
Echavidre (Charles), Autun.
Faubert (Louis), Miribel (Ain).
Favrel (Marcel), Chalon-sur-Saône.
Festas (Léon), Oyonnax (Ain).
Frachon (Charles), Lyon.
Gillot (Paul), Saint-Etienne.
Gillos (Alexandre), Lyon.
Giraud (Jean), Bussières (Loire).
Golliard (Joseph), Lyon.
Granouillet (Jean-Marie), Firminy.
Jacquemond (Claude), Saint-Etienne.
Kunter (Louis), Lyon.
Laffly (Georges), le Creusot.
Lagoutte (Marcel), le Creusot.
Laumonier (Alexis), Chalon-sur-Saône.
Laurent (Léon), Izieux.
Mancini (Antoine), Vaulx-en-Velin.
Mey (François), Saint-Etienne.
Noual (Marcel), Digoin (Saône-et-Loire).
Oppizzi (Pierre), Lyon.
Patricot (Alphonse), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
Pichot (Pierre), Saint-Etienne.
Poirieux (Aimé), Villeurbanne.
Poisard (Jean), Mâcon.
Poyeton (Louis), Saint-Etienne.
Radix (Marguerite), Lyon.
Robert (Jean-Baptiste), Oullins (Rhône).
Sandre (Joseph), Oullins.
Simonot (Claude), Chalon-sur-Saône.
Tardy (Eugène), Saint-Chamond.
Tournier (Georges), Bourg (Ain).
Villard (Jean-Louis), Lyon.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE MONTPELLIER

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Catanzano (François), Béziers.
Delmas (Auguste), la Grand'Combe (Gard).
Montagne (Albert), Perpignan.
Orsetti (Antoine), Montpellier.
Soustre (Jean), Narbonne.

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Andrieu (Alexis), Carcassonne.
Barbouteau (Louis), Narbonne.
Bernard (Gaston), Alès (Gard).
Boulet (Léon), Montpellier.
Clément (Marcel), Montpellier.
Janoy (Ignace), Perpignan.
Fontes (Aristide), Saint-Marcel (Aude).
Kaucsar (Joseph), Montpellier.
Llati (Marcel), Perpignan.
Marques (Raoul), Montpellier.
Mme Pages (Marie-Jeanne), Narbonne.
MM. Rabat (Joseph), Perpignan.
Roussel (François), Nîmes (Gard).
Sainte-Colombe (Louis), Carcassonne.
Suzanne (Joseph), Perpignan.
Lupont (Emile), Montpellier.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. André (Julien), Saint-Gilles (Gard).
Aussagues (Georges), Pradès-le-Lez (Hérault).
Azema (Pierre), Perpignan.
Baumel (Jean), Montpellier.
Bouichou (Pierre), Limoux (Aude).
Bouniol (Justin), Montpellier.
Capelle (Adrien), Sète.
Capman (Léon), Montpellier.
Claverys (Aimé), la Nouvelle (Aude).
Codinas (Henri) Perpignan.
Domergue (Antonin), Nîmes (Gard).
Dulon (André), Montpellier.
Durand (François), Nîmes.
Durand (Robert), Nîmes.
Estève (Jean), Nîmes.
Fabris (Louis), Montpellier.
Farenc (Jean), Marseillan (Hérault).
Faure (Clément), Carcassonne.
Filliol (André), Marseillan (Hérault).
Fontes (Emile), Saint-Pons (Hérault).
Fournera (Maurice), Montpellier.
Galangau Laurent), Trouillas (Pyrénées-Orientales).
Galant (Raymond), Lodève (Hérault).
Galichet (Paul), Perpignan.
Granier (Pierre), Montpellier.
Greliche (Joseph), Saint-Chely-d'Apcher (Lozère).
Jalbert (Marie-Léon), Saint-Chely-d'Apcher (Lozère).
Jean-Pierre (Edouard), Argens par Lézignan (Aude).
Julien (Emile), Coursan (Aude).
Malart (Jean), Perpignan.
Martin (Marcel), Nîmes (Gard).
Maurel (Marc), Nîmes.
Modat (Jean), Saint-Estève (Pyrénées-Orientales).
Molinier (Gervais), Montpellier.
Moulins (Henri), Narbonne.
Nadal (Paul), Carcassonne.
Nouguier (Léon), Sète.
Nunez (Emmanuel), Carcassonne.
Olive (Sauveur), Perpignan.
Peyronnier (Robert), Nîmes.
Peytavin (René), Mende (Lozère).
Pujol (Pierre), Pézenas (Hérault).
Renault (Marcel), Nîmes (Gard).
Reure (Etienne), Perpignan.
Serradeil (Henri), Montpellier.
Theulière (Etienne), Sète.
Toujas (Fernand), Narbonne.
Tournier (Léon), Montpellier.
Vigne (Gabriel), Béziers (Hérault).

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE NANCY

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Bertrand (Maurice), Nomeny (Vosges).
Cadore (Félix), Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Kirirdjian (Haik), Verdun (Meuse).
Nehlig (Maurice), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Rouillon (René), Bussang (Vosges).

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Amiot (Auguste), Verdun (Meuse).
Amey (René), Epinal (Vosges).
Baradel (Roger), Lascou (Meurthe-et-Moselle).
Barbier (Charles), Saint-Max (Meurthe-et-Moselle).
Barchain (André), Rouceux (Vosges).
Chaselin (Jack) Thaon-les-Vosges.
Clerget (Henri), Nancy.
Comesse (Charles), Neufchâteau (Vosges).
de Marneffe (Anatole), Herserange (Meurthe-et-Moselle).
Ferry (Henry), Epinal.
Hantz (Aimé), Cornimont (Vosges).
Koch (Louis), Nancy.
Kuntz (Edouard), Vandœuvre (Meurthe-et Moselle.
Lallemand (Albert), Darney (Vosges).
Lemaire (Maurice), Raon-l'Etape (Vosges).
Pierville (Roger), Granges (Vosges).
Mlle Poirel (Reine), Nancy.
MM. Porelski (Alphonse), Lunéville (Meurthe-et Moselle).
Rauscher (Jacques), Nancy.
Servais (Georges), Homécourt (Meurthe-et Moselle).
Terrier (Raymond), Jarville (Meurthe-et-Moselle).
Vermesse (Lucien), Nancy.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Balson (Henri), Toul.
Benem (Jean), Verdun.
Belcourt (Camille), Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle).
Benezet (Albert), Lunéville (Meurthe-et-Moselle).
Bohnert (Edouard), Bar-le-Duc.
Boulior (Marcel), Epinal.
Bury (Martial), Bar-le-Duc.
Chalier (Arthur), Maxéville (Meurthe-et-Moselle).
Chapelle (Lucien), Nancy.
Chereaux (Pierre), Bar-le-Duc.
Ciolino (Guy), Xertigny (Vosges).
Corou (Edmond), Nancy.
Dersch (Georges), Jœuf (Meurthe-et-Moselle).
Daulinet (Pierre), Nancy.
Deloche (Charles), Nancy.
Deloche (Roger), Nancy.
Desserrey (Roger), Nancy.
Didier (Roger), Nancy.
de Morant (Roger), Toul.
Gentaire (Robert), Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle)
Kime (Emile), Raon-l'Etape (Vosges).
Kruch (Laurent), Raon-l'Etape (Vosges).
Lacroix (François), Nancy.
Lelu (Pierre), Epinal
Liénard (René), Nancy.
Loue (Jean), Nancy.
Louis (Albert), Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle).
MM. Mangin (Georges), Charmes (Vosges).
Mathis (Gilbert), Nancy.
Mion (René), Nancy.
Ponnelle (Henri), Nancy.
Rémy (Georges), Nancy.
Rouy (Constant), Revigny-sur-Ornain (Meuse).
Schmitt (Jean), Lunéville.
Simon (Louis), Vosges.
Tran-Minh-Phuong, Bar-le-Duc (Meuse).
Vaxelaire (Charles), Cornimont (Vosges).
Visot (Maurice), Nancy.
Wucher (Maurice), Lunéville.
Zirnheld (Joseph), Blainville-sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle).

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE POITIERS

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929,
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête :

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à :

MM. Bourdin (Maurice), Argenton-sur-Creuse (Indre).
Castillon (Marcel), Angoulême (Charente).
Gaillot (Georges), Châtellerault (Indre).
Hauw (René), les Sables-d'Olonne (Vendée).
Michaud (Maurice), Rochefort-sur-Mer (Charente-Maritime).
Raveau (Edouard), Poitiers.
Reignoux (Roger), Châteauroux.
Robert de Beauchamp (René), Niort.
Rolland (Emile), la Rochelle.
Roux (Jean), Cognac (Charente).

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à :

MM. Babinot (Léonce), Saintes.
Baudin (Emilien), Poitiers.
Bernard (André), Confolens (Charente).
Bigrat (Pierre), Argenton-sur-Creuse (Indre).
Bouffemie (Armand), la Rochelle.
Bourg (Jean-Baptiste), la Charte.
Brunet (André), Châteauroux.
Charay (René), Luçon.
Darnault (Paul), Levroux (Indre).
Demarquoy (Clément), Tours.
Etourneau (Louis), Fouras.
Eragneau (René), Limoges.
Gaillard (Gaëtan), Soulières (Deux-Sèvres).
Gauthier (Serge), Limoges.
Gourmelen (Florentin), Confolens.
Grant (Lucien), Brizambourg (Charente-Maritime).
Gresseau (Henri), Ruelle.
Joubert (René), Angoulême.
Lecoq (François), Fontenay-le-Comte.
Léglise (Jean), Tours.
Le Huec (Pierre), la Rochelle.
Lemort (Henri), Tours.
Martinet (Pierre), Niort.
Nadalon (Fernand), Limoges.
Ninin (Roger), Issoudun (Indre).
Ramnout (Gabriel), Chabanais (Charente).
Renaudet (Gaston), Fontenay-le-Comte (Vendée).
Romain (Georges), la Roche-sur-Yon.
Roux (Gabriel), Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).
Schreiber (Henri), Jaunay-Clan (Vienne).
Sutter (Louis), Châtellerault.
Vrain (Roger), Tours.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à.

MM. Allard (Raoul), Angoulême.
Aubarbier (Robert), la Rochelle.
Mme Babary-Ingrand (Germaine), Tours.

MM. Barrouilhet (Joseph), Angoulême.
Bavouzet (Edmond), Châteauroux.
Blois (Robert), Angoulême.
Bonneau (Victor), Poitiers.
Caen (André), la Rochelle.
Chaudron (André), Châteauroux.
Condroyer (Louis), Roche-Servière (Vendée).
Cousseau (Raoul), Luçon.
Dematheu, Limoges.
Demichel (Rémy), Angoulême.
Desbordes (Gabriel), Confolens (Charente).
Descoffre (Pierre), Châteauneuf-sur-Charente.
Dinand (Marcel), la Rochelle.
Drouard (Léonce), la Rochelle.
Mlle Duponchelle (Raymonde), Châtellerault.
MM. Fauglas (Pierre), Rochefort.
Fauveaud (Georges), Angoulême.
Foucaud (Henri), Limoges.
Foussard (André), Niort.
Gadiou (René), la Rochelle.
Gauthier (René), Argenton-sur-Creuse.
Gery (Gaston), Issoudun (Indre).
Guido (Hercule), Melle (Deux-Sèvres).
Mlle Guignard (Anne-Marie), Châteaurenault.
MM. Heynard (Paul), Châteauroux.
Kergoat (Alexandre), Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).
Lairet (Maurice), Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
Lausseur (Philibert), Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
Lerme (Paul), Ruelle.
Loubes (Edouard), Saintes.
Martin (Pierre), Niort.
Massoulard (Pierre), Cognac (Charente).
Maupin (Charles), Saintes.
Millot (René), Châteauroux.
Monge (Pierre), Châteauroux.
Moracchini (Emile), Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire).
Moreau (Charles), Rochefort-sur-Mer.
Morinière (Louis), Tours.
Pairraud (J.-Pierre), Pissotte (Vendée).
Pasquier (Maurice), la Rochelle.
Patapy (Charles), Limoges.
Perrin (Daniel), Cognac.
Petit (Georges), Tours.
Pouyaud (Alphonse), Limoges.
Robin (Robert), Levroux.
Rousseau (René), Tours.
Roy (Paul), Joué-les-Tours.
Salle (André), Châteauroux.
Serres (Paul), Civray (Vienne).
Sornique (Roger), Châtellerault.
Thielin (Emile), Tours.
Thinon (René), Poitiers.
Thiolet (Paul), Poitiers.
Touillaud (Alexandre), Saint-Florent (Deux-Sèvres).
Treille (Hilaire), Niort.
Tricard (Aimé), Limoges.
Vachier (Louis), Poitiers.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE RENNES

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Bonneville (Louis), Rennes.
Coupeau (Georges), Laval.
Fournier (Alphonse), Lorient.
Gille (Georges), Saint-Servans-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).
Guizien (Claude-Louis), Morlaix (Finistère).
MM. Poiraud (William), Angers.
Raymond (Antoine), Joue-sur-Erdre (Loire-Inférieure).
Waron (Jacques), Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Benoit (André), Lorient.
Benoist (Maurice), Dinan.
Birette (Albert), Nantes.
Bocquel (Georges), Nantes.
Boulet (Joseph), Renaze.
Briant (Jean), Lannilis.
Chais (André), Angers.
Chardronnet (Albert), Brest.
Charles (Pierre), Rennes.
Chaucheprat (Armand), Vannes.
Cloarec (Pierre), Quimper.
Mme Cuissard (Jean), Lorient.
MM. Daudin (Emmanuel), Rennes.
Eriau (Gabriel), Guingamp.
Fourel (Gaston), Rennes.
Gay (Jean), Angers.
Geffray (Henri), Pornichet.
Hervochon (Emile), Nantes.
Jean (Eugène), Rennes.
Lafuye (Roger), Angers.
Le Bert (Raymond), Saint-Brieuc.
Le Brun (Max), Rennes.
Leroux (René), Rennes.
Milon (Pierre), Guingamp.
Moysan (Raymond), Lorient.
Noury (Jean), Saint-Malo.
Paul (Jean-François), Carantec (Finistère).
Reulier (René), Vihiers (Maine-et-Loire).
Robert (Jean), Angers.
Romefort (Arthur), Nantes.
Rouxel (Francis), Saint-Brieuc.
Saget (Raymond), Rennes.
Tiengou (André), Rennes.

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Altermatt (Claude), Angers.
Aubernon (Charles), Rézé (Loire-Inférieure).
Banatte (Georges), Rennes.
Becam (Hippolyte), Lesneven (Finistère).
Berten (Alphonse), Angers.
Briand (Marcel), Angers.
Chable (Pierre), Rennes.
Charles (Guillaume), Morlaix (Finistère).
Condemine (Henri), Saint-Brieuc.
Cortade (Lucien), la Baule (Loire-Inférieure).
Coue (Georges), Nantes.
Court (Maurice), Lorient.
Denis (Marcel), Angers.
Deva (Victor), Rennes.
Dezaunay (André), Clisson (Loire-Inférieure).
Diehl (Edouard), Laval.
Dominique (Julien), Carhaix (Finistère).
Drouin (Pierre), Nantes.
Duchêne (Maxime), Rennes.
Duponchelle (Christian), Nantes.
Garrot (Maurice), Laval.
Germain (Victor), Nantes.
Gland (Amédée), Lannion (Côtes-du-Nord).
Goupil (Marcel), Rennes.
Hatat (René), Angers.
Henry (Arsène), Saint-Brieuc.
Hilly (René), Lorient (Morbihan).
Horpin (Georges), Laval.
Kervizic (Louis), Saint-Brieuc.
Lavigne (Edgard), Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).
Lefas (Francis), Rennes.
Le Forestier (Louis), Rennes.
Le Fouille (René), Ploeuc.
Legoff (Désiré), Rennes.
Léon (Henri), Gourin.
Le Sergent (Raymond), Vannes.
Letournoux (Joseph), Rennes.
Leverger (André), Angers.
Lobjeois (Henri), Montherme (Maine-et-Loire).
Mahé (Robert), Saint-Nazaire.
Malgorn (Henri), Locmaria-Ergue-Armel (Finistère).
Marivin (Henri), Saint-Meen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).
Martin (Armand), Angers.
Met (André), Vannes.
Michaud (André), Angers.
Nalais (Camille), Angers.
Ory (Jules), Fougères.
MM. Paris (Fernand), Saint-Cast (Côtes-du-Nord).
Pennanech (Jean), Quimper (Finistère).
Pepion (Roger), Vannes.
Perrin (Charles), Vannes.
Pilorget (Charles), Dinan.
Raout (Henri), Angers.
Renaud (Marcel), Vannes.
Rolland (Léon), Nantes.
Samouillan (Jean), Savenay (Loire-Inférieure).
Tessier (François), Brest.
Toucane (Benjamin), Nantes.
Vallée (Roger), Rennes.
Verdier (Victor), Angers.
Vigneron (Henri), Angers.
Villerbu (Georges), Guingamp.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE STRASBOURG

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945.

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Beau (Albert), Mulhouse (Haut-Rhin).
Deutsch (Xavier), Strasbourg.
Fegelle (Nicolas), Amneville (Moselle).
Fix (Frédéric), Strasbourg.
Roth (Philippe), Mulhouse (Haut-Rhin).
Thomas (Auguste), Sélestat (Bas-Rhin).

Art. 2. — La médaille d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Adam (Emile), Metz (Moselle).
Baur (Alfred), Wasselonne (Bas-Rhin).
Benedick (Oscar), Phalsbourg (Moselle).
Bernard (Xavier), Masevaux (Haut-Rhin).
Christine (Adrien), Rosselange (Moselle).
David (Adolphe), Strasbourg.
Foerderer (Philippe), Mulhouse (Haut-Rhin).
Fritsch (Emile), Colmar.
Gage (Eugène), Colmar.
Jacob (Pierre), Hayange (Moselle).
Jourdan (Georges), Schilligheim (Bas-Rhin).
Knoesel (Charles), Strasbourg.
Lang (Henri), Thann (Haut-Rhin).
Levaudel (André), Thionville (Moselle).
Lossmann (Henri), Mulhouse (Haut-Rhin).
Misslin (Emile), Wittenheim (Haut-Rhin).
Montada (Othon), Colmar (Haut-Rhin).
Petitfrère (André), Knutange (Moselle).
Quantius (Auguste), Bischheim (Bas-Rhin).
Royer (Marcel), Metz (Moselle).
Schiff (Alfred), Strasbourg-Cronenbourg.
Schneider (Guillaume), Strasbourg.
Spach (Alfred), Schilligheim (Bas-Rhin).
Wolgroth (Gustave), Mulhouse.
Zipfel (Frédéric), Strasbourg.

Art. 3. — La médaille de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Amos (Jean), Metz-Sablon (Moselle).
Arbogast (Adolphe), Schilligheim (Bas-Rhin).
Banzet (Louis), Strasbourg.
Bartsch (Valentin), Schilligheim (Bas-Rhin).
Bisey (Paul), Mulhouse.
Bloch (Armand), Mulhouse.
Braun (Alfred), Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).
Brecq (Jacques), Bitche (Moselle).
Brid (Louis), Bischheim (Bas-Rhin).
Caspar (Emile), Amneville (Moselle).
Clauss (Emile), Strasbourg.
Deck (Alphonse), Mulhouse.
Drillien (Henri), Metz (Moselle).
Duchmann (Marcel), Colmar (Haut-Rhin).
Eschrich (Albert), Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).

MM. Favre (Etienne), Mulhouse.
Fogele (Lucien), Amneville (Moselle).
Fierling (Eugène), Guebwiller (Haut-Rhin).
Fischer (Paul), Strasbourg-Neudorf.
Frantz (Auguste), Basse-Yutz (Moselle).
Fritsch (Ernest), Strasbourg.
Girondel (Théodore), Scy-Chazelles-les-Metz (Moselle).
Goetz (Robert), Strasbourg.
Gontram (Paul), Colmar (Haut-Rhin).
Hincker (Charles), Strasbourg-Neudorf.
Himly (François), Mulhouse.
Kaul (Alfred), Strasbourg-Kœnigshoffen (Bas-Rhin).
Kempf (François), Strasbourg-Kœnigshoffen.
Kieffer (Joseph), Basse-Yutz (Moselle).
Klaeyle (Alfred), Mutzig (Bas-Rhin).
Laub (Charles), Munster (Haut-Rhin).
Levy (Edgar), Phalsbourg (Moselle).
Lieber (Charles), Strasbourg-Neudorf.
Martin (Charles), Mulhouse.
Meistermann (Joseph), Colmar.
Miltenberger (Othon), Strasbourg-Neudorf (Bas-Rhin).
Moog (René), Mulhouse.
Nierenberger (Xavier), Obernai (Bas-Rhin).
Pauli (Rodolphe), Strasbourg-Robertsau (Bas-Rhin).
Riebel (Charles), Strasbourg-Robertsau.
Schlienger (Paul), Morschwiller-le-Bas (Haut-Rhin).
Schmitt (Charles), Strasbourg.
Schoenenberger (Werner), Colmar.
Schuster (Frédéric), Strasbourg-Meinau.
Spreng (Emile), Strasbourg-Kœnigshoffen.
Vergniaux (Marc), Metz (Moselle).
Vogel (René), Mulhouse.
Waeckel (Charles), Colmar.
Wagner (Alfred), Mulhouse.
Wagner (Willy), Basse-Yutz (Moselle).
Walter (Charles), Strasbourg-Kœnigshoffen.
Weith (Alfred), Strasbourg.
Zundel (Paul), Mulhouse.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

ACADEMIE DE TOULOUSE

Le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres,

Vu le décret du 4 mai 1929;
Vu l'arrêté du 21 décembre 1945,

Arrête:

Art. 1er. — La médaille d'honneur d'or de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Baqué (Léon), Toulouse.
Bazerque (Louis), Toulouse.
Costes (Marius), Decazeville.
Fezas (René), Isle-de-Noé (Gers).
Istria (Emile), Montauban (Tarn-et-Garonne).
Laguerre (Edouard), Toulouse.
Pech (Roger), Castres (Tarn).
Pepin (Georges), Rodez (Aveyron).
Salon (Joseph), Toulouse.
Trezy (Robert), Toulouse.
Vignole (Jean), Tarascon (Ariège).

Art. 2. — La médaille d'honneur d'argent de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Barras (Charles), Toulouse.
Berge (Raoul), Pamiers (Ariège).
Bernatas (Jean-Gilbert), Cahors (Lot).
Blanc (Marius), Toulouse.
Bousquet (Marius), Toulouse.
Boyreau (Georges), Toulouse.
Camescasse (Robert), Tarbes.
Caubert (Bertrand), Toulouse.
Causse (Maurice), Toulouse.
Cazeneuve (Marcel), Toulouse.
Despeyroux (Louis), Toulouse.
MM. Dubary (Henry), Grenade (Haute-Garonne).
Escolier (Jean), Lavelanet (Ariège).
Fleury (Jean), Négrepelisse (Tarn-et-Garonne).
Forget (Paul), Auch (Gers).
Garnal (Jacques), Cahors (Lot).
Gaussens (Pierre), Toulouse.
Gayard (Gabriel), Toulouse.
Gazinol (Hervé), Toulouse.
Hugonnenc (Roger), Decazeville (Aveyron).
Lacaze (Georges), Toulouse.
Lagarde (Louis), Toulouse.
Mazières (Antonin), Toulouse.
Milhes (Auguste), Saint-Sulpice (Tarn).
Mourier (Joseph), Toulouse.
Navarre (Raymond), Auch (Gers).
Petit (Raoul), Toulouse.
Peynet (Henri), Capdenac (Aveyron).
Piteu (Roger), Toulouse.
Puech (Louis), Toulouse.
Ratier (Pierre), Figeac.
Ribera (François), Toulouse
Riot (Joseph), Rodez (Aveyron).
Saline (Jean-Marie), Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).
Vaissie (Pierre), Montauban.
Viguie (Louis), Lectoure (Gers).
Vivas (Gaston), Beaumont-de-Lomagne.

Art. 3. — La médaille d'honneur de bronze de l'éducation physique et des sports est décernée à:

MM. Alaux (Hippolyte), Estaing (Aveyron).
Arque (François), Montauban (Tarn-et-Garonne).
Baby (Pierre), Foix (Ariège).
Baille (Bernard), Foix.
Balandrade (Jules), Toulouse.
Bardet (Georges), Figeac (Lot).
Barres (Jean), Foix.
Bègue (Jean), Isle-Jourdain (Gers).
Bentajou (Arsène), Montauban.
Bonnabous (Camille), Luzech (Lot).
Bousquet (Pierre), Montauban.
Boyer (Henri), Decazeville (Aveyron).
Broquin (Lucien), Figeac
Castex (Marc), Vic-Fezensac (Gers).
Cluzet (Georges), Nougaroulet (Gers).
Combal (Pierre), Decazeville (Aveyron).
Couly (Alfred), Decazeville.
Darde (Paul), Cagnac-les-Mines (Tarn).
Dini (René), Toulouse.
Dubourdieu (Robert), Auch (Gers).
Ducos (Eugène), Semeac (Hautes-Pyrénées).
Duhamel (André), Decazeville
Dumez (Marcel), Toulouse.
Dupuy (Pierre), Albi (Tarn).
Espinasse (Félicien), Céron, par Aubin (Aveyron).
Fantangie (Jean), Cahors.
Faure (Louis), Isle-Jourdain (Gers).
Ferrand (Pierre), Saint-Amans-Soult (Tarn).
Fourthies (Gustave), Toulouse.
Garrigues (Louis), Toulouse.
Gauran (Marcel), Toulouse.
Gleyze (René), Montauban
Guillemin (Louis), Castelnau-Montratier (Lot).
Guiraudet (François), Cassade (Tarn-et-Garonne).
Huc-Dumas (Joseph), Foix (Ariège).
Jalby (Michel), Decazeville (Aveyron).
Jamans (Adrien), Montauban.
Labadie (Jean), Laroque-d'Olmes (Ariège).
Labit (André), Toulouse.
Lacouture (Raoul), Lavaur (Tarn).
Laffont (Claude), Toulouse.
Laffont (Paul), Fleurance (Gers).
Laplace (Adrien), Montauban (Tarn-et-Garonne.
Lavergne (Jean), Lauzerte.
Loubet (Louis), Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Marcellac (Jean), Toulouse.
Marty (Charles), Toulouse.
Marty (Paul), Viviez (Aveyron).
Maury (Jacques), Saint-Clar (Gers).
Monin (Joseph), Toulouse.
Note (Raymond), Gransac (Aveyron).
Ordy (André), Cahors (Lot).
Parès (Adrien), Nant (Aevyron).
Pauthe (André), Graulhet (Tarn).
Père (Yves), Toulouse.
Pouget (François), Montauban.
Prat (Roger), Toulouse.
Prues (Gérard), Gazax-et-Baccarisse (Gers).
Raynal (Marceau), Rabastens (Tarn).
MM. Recoules (André), Albi (Tarn).
Rousseau (Louis), Auch (Gers).
Rousset (François), Montauban.
Rouzaud (Germain), Foix (Ariège).
Salvy (Charles), Figeac.
Sautereau (René), Toulouse.
Mme Seilhan (Adeline), Montrejeau (Tarn-et-Garonne).
MM. Serrus (François), Lavelanet (Ariège).
Sirmen (Alfred), Decazeville (Aveyron).
Souparis (Roger), Saint-Cère.
Tapie (Honoré), Luzenac-sur-Ariège (Ariège).
Tichadou (Denis), Foix (Ariège).
Thomas (Jean), Toulouse.
Tournié (Pierre), Castres.
Truilhet (Henri), Toulouse.
Vanvincq (René), Toulouse.

Art. 4. — Le directeur général de l'éducation physique et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 12 juillet 1947.

Pour le ministre de la jeunesse,
des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général
de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

Promotions exceptionnelles au titre de la médaille d'honneur de l'éducation physique et des sports.

Arrêté du 10 janvier 1947.

Médaille d'or.

M. Kuchler (Oscar), Mulhouse.

Médaille de bronze.

M. Clauss (Alfred), Strasbourg.

Arrêté du 1er avril 1947.

Médaille d'or.

M. le général d'armée De Lattre de Tassigny (Jean), Paris.

Arrêté du 13 avril 1947.

Médaille d'or.

M. Barran (Robert), Toulouse.

Arrêté du 14 avril 1947.

Médaille d'or à titre étranger.

MM. Lew Burston, New-York (U. S. A.).
Thirifay (François), Liége.
Schleimer (Paul), Luxembourg.

Médaille d'or.

MM. Vidal (Joseph), Casablanca.
Frognet (Gustave), Casablanca.

Médaille d'argent à titre étranger.

M. Flamant (Edmond), Verviers.

Médaille d'argent.

MM. Bruneau (Henri), Casablanca.
Sempère (Alfred), Casablanca.

Médaille de bronze.

M. Andrea (Fernand), Casablanca.

Arrêté du 16 avril 1947.

Médaille d'argent à titre étranger.

M. Junck (Guillaume), Luxembourg.

Arrêté du 17 avril 1947.

Médaille d'or.

M. Morel (Marcel), Reims.

Médaille d'argent.

MM. Chapier (Emile), Reims.
Paris (Roger), Reims.

Médaille de bronze.

M. Chandezon (Elie), Clermont-Ferrand.

Arrêté du 18 avril 1947.

Médaille d'or.

MM. Loinger (Georges), Paris.
Clerget (Raoul), Le Bourget.
Decros (Albert), Le Bourget.

Médaille d'argent.

MM. Guillot (André), Le Bourget.
Lahache (Joseph), Le Bourget.

Arrêté du 19 avril 1947.

Médaille de bronze.

Mme Delescluse (Honorine), Tourcoing.

Arrêté du 22 avril 1947.

Médaille d'or.

M. Lavogade (Simon), Joinville.

Médaille d'argent.

M. Karcher (Georges), Joinville.

Médaille de bronze.

MM. Brossier (Maurice), Joinville.
Coquin (Robert), Joinville.
Lecler (Léon), Joinville.
Robert (Albert), Joinville.

Arrêté du 24 avril 1947.

Médaille d'or

MM. Berthon, Roubaix.
Chapel, Lille.
Plichard, Arras.
Chassaigne (Georges), Paris.
Jacob (Georges), Amiens.
Courmont (Raymond), Lille.
Dejeaghère (Georges), Vasquehal.
Goimbert (Henri), Tourcoing.
Rogez (Léon), Arras.
Wagon (Casimir), Arras.

Médaille d'argent.

MM. Pruvost (Paul), Amiens.
Boucher (Louis), Saint-Valéry-sur-Somme.
Desbin (Elie).
Lacarrière (Georges), Amiens.
Lazoen (Henri), Roubaix.
Le Treust (Victor) Tourcoing.
Maude (Félix), Tourcoing.
Rousselle (Germain), Saint-Quentin.
Soufflet (Alfred), Arras.
Testre.

Médaille de bronze

MM. Doglmont (Roger), Amiens.
Maillet (Henri), Amiens.
Bertrand, Arras.
Bouderlic.
Houillier.
Was (François), Arras.

Arrêté du 29 avril 1947.

Médaille de bronze.

M. Havel (André), Darnetal.

Arrêté du 2 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Gallet (Jean), Chartres.
Jarrety (Antonin), Chartres.

Arrêté du 2 mai 1947.

Médaille d'argent.

MM. Debargue (Maurice), Chartres.
Hébert (Auguste), Chartres.
Irles (Marc), Chartres.
Morize (Robert), Chartres.
Ossola (André), Chartres.

Arrêté du 3 mai 1947.

Médaille d'or.

Mme Joly (Andrée), Paris

Arrêté du 5 mai 1947.

Médaille d'or.

M. Georget ((André), Paris.

Arrêté du 8 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Martin (Gaston), Bordeaux.
Dubern (Albert), Bègles.

Médaille d'argent.

MM. Bohier (Jacques), Bordeaux.
Siot (Fernand), Bègles.

Médaille de bronze.

MM. Luchert (Paul), Bègles.
Brethès (Joseph), Bègles.
Guichard (René), Bègles.

Arrêtés du 10 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Barrière (Paul), Espéraza.
Gibert (Henri), Le Coteau.
Pecaud (Georges), Paris.
Tron (Jean-François), Pont-Saint-Pierre (Eure).

Arrêté du 14 mai 1947.

Médaille d'or.

M. Herrouin (Roland), Alençon.

Médaille d'argent.

M. Chanteloup (Henri), Saint-Germain-du-Corbeis.

Médaille de bronze.

MM. Bernard (André), Senlis.
Denaux (Jean), Senlis
Fournier (Alfred), Senlis.
Mme Ravart, Senlis.
M. Souffilot (Louis), Senlis.

Arrêté du 23 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Couture (Joseph), Alençon.
Belleteste (Xavier), Orléans.

Médaille d'argent.

MM. Amathieu (Gaëtan), la Motte-Beuvron.
Vandooren (Jules), Orléans.

Médaille de bronze.

M. Chognard (Benoit), Orléans.

Arrêté du 25 mai 1947.

Médaille d'or.

M. Guilloud (Edgard), Lyon.

Médaille d'argent.

MM. Bosc (Albert), Lyon.
Cazel (Henri), Lyon.
Pinel (Hector), Grenoble.
Rey (Calixte), Lyon

Médaille de bronze.

MM. Badin (Léon), Villeurbanne
David (Victor), Lyon

Arrêté du 28 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Chatriot (Marcel), Courpalay.
Raymond (Emile), Melun.
Verdeaux (Maxime), Melun.

Médaille d'argent.

M. Marceau (André), Melun.

Médaille de bronze.

MM. Barchon (André), Melun.
Morizot (Henri), Melun.

Arrêtés du 29 mai 1947.

Médaille d'or.

MM. Archambault (Pierre), Tours.
Buchet (Marc), Tours.
Meunier (Jean), Tours.
Roche (Maurice), Tours.
Viviers (Robert), Tours.
Bernard (Marcel), Tours.
Faix (André), Tours.
Perthui (Marcel), Tours.
Rethore (Auguste), Tours.
Turpin (Alfred), Tours.

Médaille d'or à titre étranger.

M. Blatter-Fouilleret (Max), Bâle.

Arrêté du 30 mai 1947.

Médaille d'argent.

MM. Fortin (Marcel), Igny (Seine-et-Oise).
Leroy (Henri), Paris.
Neuvy (Albert), Paris.

Médaille de bronze.

MM. Denoyelle (Paul), Paris.
Dubois (Gaston), la Rochelle.
Maillier (Georges), Paris.
Nouque-Larrouy, la Rochelle.

Arrêté du 1er juin 1947.

Médaille d'or.

Club nautique et athlétique de Rouen.

Arrêtés du 5 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Marceau-Pobans (Marc), Athènes.
M. Raynal (Jacques), Athènes.

Médaille d'or à titre étranger.

MM. Baltazzi-Mavrocordato (Nicolas), Athènes.
Foustanos (Théodore), Athènes.
Nicolaides (A.), Athènes.

Médaille d'argent à titre étranger.

MM. Antonopoulos (Demèdre), Athènes.
Carabatis (Demèdre), Athènes.
Lorendis (Nicolas), Athènes.
Varveris (Spirez), Athènes.

Arrêté du 6 juin 1947.

Médaille d'argent.

M. Peynet (Henri), Capdenac.

Médaille de bronze.

MM. Giraud (Robert), Capdenac.
Issandou (Eloi), Capdenac.

Arrêté du 7 juin 1947.

Médaille d'or.

M. Muller (Henri), Saint-Etienne.

Arrêté du 9 juin 1947.

Médaille d'argent.

Mme Rousset-Desjardins (Georgette), Argenteuil.

Arrêté du 12 juin 1947.

Médaille d'or.

M. le général De Jussieu-Pontcarral, Paris.

Arrêtés du 13 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Gross (Marcel), Paris.
Lauriol (Henri), Blagnac (Haute-Garonne).
Prévot (Henri), Paris.

Médaille d'or à titre étranger.

Miss Colson (P.C.), Londres.
M. Latto (William), Nottingham.

Médaille d'argent.

MM. Cantarzoglou (Simon), Paris.
Copin (Louis), la Garenne.
Dupain (Pierre), Paris.
Fontaine (Raymond), Paris.
Guérault (Maurice), Pantin.
Laude (Henri), Paris.
Lemaire (Robert), Clichy).
Perrier (Raymond), Paris.
Perrier-Maurin (Raymond), Neuilly-sur-Seine.

Médaille d'argent à titre étranger.

Miss Docking (W.M.), Reading.
Mistress Latto (Katherine), Nottingham.
M. Wiggous (C.E.), Reading.

Arrêtés du 13 juin 1947.

Médaille de bronze.

MM. Buchs (Robert), Douvaine.
Duchêne (Janvier), Douvaine.
Dupraz (Georges), Saint-Jeoire (Haute-Saône).
Leclerc (Fernand), Paris.

Médaille de bronze à titre étranger.

MM. Justin (Evans), Londres.
Lloyd, Rutland.
Mc Parlin, Londres.
Miss Pheysey, Londres.
Murmann Warden, Marlow Bucks.
M. Ross, Londres.

Arrêtés du 14 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Berdot (Kléber), Paris.
Oudard (Georges), Montrouge.

Médaille d'argent.

MM. Aubery (Charles), Paris.
Duthu (Maurice), Colombes.
Fontaine (Henri), Paris.
Gerber (Adrien), Paris.
Mlle Hurlot (Denise), Paris.

Médaille de bronze.

MM. Brevot (Lucien), Vitry.
Chopin (Auguste), Paris.
Deschacht (Roger), Paris.
Druesne (Raymond), Paris.
Mlle Lecouturier (Yvette), Paris.
MM. Metayer (Georges), Paris.
Petite (Robert), Paris.
Prunier (Marc), Courbevoie.

Arrêtés du 16 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Gremillet (Charles), Saïgon.
Griffon, Phnom-Penh.
M. le commandant Larrouy (Jean), Saïgon.
MM. Laugier (Céleste), Phnom-Penh.
Roumy (Albert), Saïgon.
Artigas (Edouard), Paris.
Bonin (André), Paris.
Buhan (Jehan), Bordeaux.
Despreis (Marcel), Paris.
d'Oriola (Christian), Perpignan.
Leblond (Arthur), Paris.

Arrêtés du 16 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Lepage (Henri), Epinal.
Rommel (Adrien), Paris.
Tournon (Jean-François), Bois-Colombes (Seine).

Médaille d'argent.

MM. Bec (Ernest), Saïgon.
Bron (Henri), Saïgon.
Chauderat (Raoul), Saïgon.
Favier (Edmond), Saïgon.
Ertelmer (Marcel), Perpignan.
Leleu (Marius), Saïgon.
MM. Le Roux (Louis), Phnom-Penh.
Maurand (Paul), Saïgon.
Maury, Saïgon.
Pointillon (Charles), Saïgon.
Vinh (Lam-Quang), Saïgon.
Virgitti (René), Saïgon.
Vong (Nguyen-Phuoc), Saïgon.

Médaille de bronze.

MM. Bouchon (Roger), Saïgon.
Cochois (Alexis), Phnom-Penh.
Ernst, Saïgon.
Faurillon (Raymond), Saïgon.
Galarneau (Guy), Prey Veng (Cambodge).
Giao (Huynh-Van), Saïgon.
Girard (Ferdinand), Phnom-Penh.
Katz (Jean-Paul), Saïgon.
Le Van Truong, Saïgon.
Ly Kim Phong, Phnom-Penh.
Marie-Sainte (Gaëtan), Saïgon.
Miech (Cheng), Phnom-Penh.
Naudin (Maurice), Bastos.
Nguyen Van Ngoc (Pierre), Phnom-Penh.
Petit (Bertrand), Saïgon.
Renele-Lyat, Phnom-Penh.
Russell (Jules), Saïgon.
Saray-Soun, Phnom-Penh.
Tran-Buu Thuong, Seetrang.
Vigeuroux (Etienne), Saïgon.
Mme Virgitti (Madeleine), Saïgon.

Arrêté du 16 juin 1947.

Médaille de bronze.

MM. Laroyenne (Jean), Lyon.
Mabileau (Albert), Paris.
Perret (Jean), Strasbourg.

Arrêté du 18 juin 1947.

Médaille d'or.

M. Lambling (Jacques), Bischwiller.

Médaille d'argent.

MM. Lausecker (Joseph), Kœnigshoffen.
Scheuer (Paul), Strasbourg.

Médaille de bronze.

MM. Simon (Léon), Strasbourg-Neudorf.
Stricker (Albert), Strasbourg.
Vogt (Lucien), Strasbourg-Neudorf.
Zink (Jean), Strasbourg.

Arrêté du 21 juin 1947.

Médaille d'or.

M. Pietire (Maurice), Caudry.

Médaille d'argent.

MM. Beauvillain (Lucien), Caudry.
Watremez (Alcide), Caudry.

Arrêté du 26 juin 1947.

Médaille d'argent.

M. le capitaine Raynal (André), Paris.
M. le capitaine Ducruc (Roger), Paris.

Médaille de bronze.

M. le sous-lieutenant Tessier (Jean), Paris.

Arrêtés du 28 juin 1947.

Médaille d'or.

MM. Plumet (Marcel), Roanne.
Rolle (Louis), Roanne.
Royet (Pierre), Saint-Just-sur-Loire (Loire).
Schmit (Jean-Henri), Paris.
Sylvestre (Robert), Roanne.

Médaille d'argent.

MM. Boulonnais (André), Paris.
Charreyron (Louis), Saint-Etienne.
Chazal (Pierre), Saint-Etienne.

Arrêtés du 28 juin 1947.

Médaille d'argent.

MM. Chazallet (Lucien), Saint-Etienne.
Delrue (Louis), Vincennes.
Fleur (Magloire), Saint-Etienne.
Fournier (Joseph), Saint-Etienne.
Pernin (Maurice), Paris.
Mme Regnard (Rosa), Saint-Etienne.
M. Segaud (Marcel), Pouilly-sur-Charlieu

Médaille de bronze.

MM. Bernard (Maurice), Charlieu (Loire).
Caremiaux (Robert), Paris.
Chirat (Louis), Saint-Etienne.
Croze (Jean-Marie), Saint-Etienne.
Delabre (Hippolyte), Saint-Etienne.
Guillier (Emile), Paris.
Habib (Robert), Saint-Etienne.
Jouvet (Marcel), Paris.
Mure (Jean), Saint-Etienne.
Poyet-Poulet (Pierre), Saint-Etienne.
Robin (Pierre), la Ricamarie (Loire).
Vant (Elie), Saint-Etienne.

Arrêté du 1er juillet 1947.

Médaille d'or.

Mlle Chaufournier (Georgette-Michelle), Paris.

Arrêté du 2 juillet 1947.

Médaille d'or à titre étranger.

M. le général Dyrssen (Gustaf), Stockholm.

Arrêté du 5 juillet 1947.

Médaille d'or.

M. Lemonnier (Joseph), Chartres.

Arrêté du 7 juillet 1947.

Médaille d'or à titre étranger.

M. Reygolds (Milton), Chicago.

Arrêté du 10 juillet 1947.

Médaille d'argent à titre étranger.

M. Fardeau (Maurice), Bruxelles.

Arrêté du 14 juillet 1947.

Médaille d'or à titre étranger.

MM. Brandt (Carl), Nice.
Holmstrom (Agne), Stockholm.
Kragh (Oswald), Lund.
Major Thulin (G.), Lund.

Arrêté du 18 juillet 1947.

Médaille d'or.

MM. Coupeau (Georges), Laval.
Hardy (Robert), Laval.
Le Martret (Bernard), Laval.
Roulet (Joseph), Renazé (Mayenne).

Médaille d'argent.

MM. Aufour (Maurice), Gorron (Mayenne).
Batard (Henri), Port-Brillet (Mayenne).
Blottière (Jules), Laval.
Cheux (Auguste), Laval.
Forveille (Edmond), Pré-en-Pail (Mayenne).
Lévêque (Georges), Laval.
Maillard (Edmond), Laval.
Pillon (René), Laval.

Médaille de bronze.

MM. Angot (Pierre), Laval.
Bénardais (Marcel), Craon (Mayenne).
Mmes de Bérail (Françoise), Laval.
Davost (Madeleine), Bazonges (Mayenne).
MM. Hunault (René), Craon.
Perrin (Louis), Voutre (Mayenne).
Seuge (Rene), Laval.
Zochetto (Firmin), Laval.

Arrêté du 19 juillet 1947.

Médaille d'or.

M. Lachenal (Louis), Chamonix.

Arrêté du 25 juillet 1947.

Médaille d'or.

M. Lefèvre (Léon), Fumay.

Médaille d'argent.

M. Septon (Victor), Fumay (Ardennes).

Médaille de bronze.

MM. Garnier (Fulbert), Fumay.
Poncelet (Albert), Floing (Ardennes).
Roguin (Gaston), Sedan (Ardennes).
Septon (Paul), Fumay (Ardennes).

Arrêté du 27 juillet 1947.

Médaille d'or.

MM. Arseguel (Bernard), Toulouse.
Berthier (Rolland), Tours.
Delvaux (Georges), Oullins (Rhône).
Maury (Roger), Chancelade (Dordogne).

Médaille d'argent.

MM. Leveau (Georges), Villiers-sur-Marne.
Touret (Marcel), Tours

Médaille de bronze.

M. Cazavant (Joannès), Tarbes.

Arrêté du 28 juillet 1947.

Médaille d'or.

M. Robic (Jean), Paris.

Arrêté du 30 juillet 1947.

Médaille d'or.

M. Dupres (Marius), Mâcon.

Médaille d'argent.

MM. Augros (Barnabé), Mâcon.
Daventure (André), Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Denave (Pierre), Mâcon.
Escande (Louis), Mâcon
Marceau (Charles), Mâcon.

Médaille de bronze.

MM. Berthaud (Marius), Flacé-lès-Mâcon.
Combier (Marcel), Mâcon.
Coquillat (Jean), Mâcon.
Desroches (Roger), Mâcon.
Dufour (J.-Louis), Mâcon.
Frolssard (Maurice), Mâcon.
Gardenet (Charles), Mâcon.
Godard (Emile), Mâcon.
Joseph (Victor), Mâcon.
Mahuet (Armand), Mâcon.
Maréchallat (Charles), Mâcon.
Montbarbon (Emile), Mâcon.
Mouton (Charles), Mâcon.
Pasquet (Michel), Mâcon.
Poggia (Pierre), Mâcon.
Savoyet (Jean), Mâcon

Arrêté du 1er août 1947.

Médaille d'or.

MM. Ebrard (Henri), Cauderan.
Lamboley (Pierre), Eysines (Gironde).

Médaille d'argent.

Mme Barreaud (Elisabeth), Bordeaux.
MM. Courbin (Armand), Talence.
Delhomme (Henri), Margaux.
Mme Sebenne (Marie), Libourne.

Médaille de bronze.

MM. Becamps (Pierre), Bordeaux.
Deridet (Louis), Bordeaux.
Dupourque (Eugène), Caudéran.
Périquoi (René), Bordeaux.
Hocquelet (Henri), Saint-Clers-de-Canesse.

Arrêté du 8 août 1947.

Médaille d'or.

M. Decevre (J.-Louis), Maisons-Alfort.

Médaille de bronze.

M. Berthon (Georges), Paris.
Mme Dabini (Jeanne), Maisons-Alfort.
MM. Henriot (Edouard), Paris.
Labourier (André), Maisons-Alfort.
Mme Marmin (Blanche), Maisons-Alfort.

Arrêté du 8 août 1947.

Médaille d'or à titre étranger

MM. le capitaine William (P.), Odom (Etats-Unis).
Lesgor (Raoul), New-York.

Médaille d'argent à titre étranger.

M. Sjoqvist (Raymond), Stockholm (Suède).

Arrêté du 12 août 1947.

Médaille d'or.

M. Defoux (Maurice), Sous-le-Bois-Maubeuge.

Médaille d'argent.

MM. Dulieu (Kléber), Marchiennes.
Finet (Maurice), Feignies.
Lesigne (Jules), Maubeuge.

Médaille de bronze.

MM. Carnière (René), Hautmont.
Delvallée (Fernand), Marchiennes.
Dufour (Léon), Marchiennes.
Gambiez (Léon), Marchiennes.
Isbergue (Emile), Louvroil.

Arrêté du 12 août 1947.

Médaille d'or à titre étranger.

M. de Groot (Thomas), Leewuarden (Hollande).

Médaille d'argent à titre étranger.

MM. Feringga (Gérard), Holwerd (Hollande).
Wouters (Anne), Francker (Hollande).

Arrêté du 14 août 1947.

Médaille d'argent.

MM. Bernard (André), Bourg-sur-Gironde.
Boyries (Pierre), Bourg-sur-Gironde.
Lalanne (Robert), Bourg-sur-Gironde.
Rhode (Jean), Bourg-sur-Gironde.
Sanguign (Roger), Bourg-sur-Gironde.
Saraute (Marcel), Bourg-sur-Gironde.

Arrêté du 30 août 1947.

Médaille d'or, titre étranger.

MM. Avelar-Machado (Joa), Lisbonne.
Da Silva Rocha (Mério), Lisbonne.
De Noronha (Mario), Lisbonne.

Arrêté du 4 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Combanaire (Maurice), Montluçon.
Defretière (René), Montluçon.
Nautin (Pierre), Montluçon.
Oreille (Roger), Montluçon.
Triboulet (Aimé), Montluçon.
Trimouille (Georges), Montluçon.

Médaille d'argent.

MM. Blanchard (Henri), Montluçon.
Juredieu (Paul), Montluçon.
Reverchon (Marcel), Montluçon.
Vangeon (Louis), Montluçon.

Médaille de bronze.

MM. Bournet (Jules), Montluçon.
Desrouffet (Marcel), Montluçon.
Gauvreau (René), Montluçon.
Lacaze (Félix), Montluçon.
Mariteau (Guy), Montluçon.
Romain (Gustave), Montluçon.

Arrêté du 8 septembre 1947.

Médaille d'argent.

M. Segu (Jean), Cazères-sur-Garonne (Haute-Garonne).

Arrêté du 10 septembre 1947.

Médaille de bronze.

MM. Pouy (Roger), Roanne.
Bernardeau (Jean), Chamonix.
Droubay (Michel), Chamonix.
Esslinger (Paul), Lyon.

Médaille d'argent.

MM. Casterot (Roger), Pau.
Cachat (Marcel), Chamonix.
Chatillon (Maurice), Lyon.
Grivel (André), Chamonix.
Jacquenod (Camille), Oyonnax.
Penz (Claude), Saint-Nicolas-du-Verroce.

Médaille d'or.

MM. Burdy-Vorms (Robert), Cannes.
Blanc (Jean), Saint-Bon.
Faure (Robert), Lyon.
Le Goff (Bernard), Mégève.
Masson (Auguste), Saint-Etienne.
Michelet (Robert), Fontenay-aux-Roses.
Oreiller (Henri), Val-d'Isère.

Arrêté du 11 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Puget (Frédéric), Portes-des-Valences (Drôme).
Wéry (Robert), Paris.

Médaille d'argent.

MM. Chevalier de Lauzières (Yves), Paris.
Deviller (Georges), Levallois.
Gardiol (Gilbert), Paris.
Hebras (Adrien), Paris.
Lecallo (Albert), Jallais (Maine-et-Loire).
Mousquet (Jean), Mandalba-de-Latour.
Perot (Roland), Revin (Ardennes).

Médaille de bronze.

MM. Bernhard (André), Paris.
Bitaud (Gaston), Clermont-Ferrand.
Canon (Jean), Paris.
Lassaigne (François), Paris.

Arrêté du 12 septembre 1947.

Médaille d'or, titre étranger.

MM. De Graff (Willen), Amsterdam.
Sommer (Johan), Dordrecht.
Anonsen (Krut), Norvège.
Bergsland, Norvège.
Knutzen (Egil), Norvège.
Smith-Housken (Ole-Jacob), Norvège.
De Vries (Jean), Amsterdam (Hollande).
H.-E. Fern (Herts (England).
Palmaro (Charles), Monaco.
Ritter (Max), Jenkintown (Pensylvanie).

Médaille de bronze, titre étranger.

M. Vuidet (René), Monte-Carlo.

Médaille de bronze.

MM. Puig (Marcel), Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).
Soler (Pierre), Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

Arrêté du 15 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Balanca (Albert), Paris.
Debat (Georges), Paris.
Esnault (René), Fougères.
Krotoff (Georges), Paris.
Macheboeuf, Paris.
Petiot (Georges), Paris.
Rostini (François), Paris.
Trouvat (Pierre), Paris.

Médaille d'argent.

MM. Brian (Roger), Paris.
Colombet (Marcel), Grenoble.
Lebert (Charles), Bourg-la-Reine.
Lenoir (Julien), Paris.
Du Peloux (Gérard), Paris.
Vogel (Albert), Neuilly-sur-Seine.
Vuillequez (Jean), Paris.

Médaille de bronze.

MM. Barovero (Marcel), Nice.
Bouttemy (Michel), Niort.
Dargent (Pierre), Paris.
Dohy (Jean), Paris.
Duflo (Robert), Paris.
Le Douarec (Paul), Paris.
Rustmann (Guy), Bordeaux.

Arrêté du 18 septembre 1947.

Médaille d'or.

M. le général Koenig.

Arrêté du 18 septembre 1947.

Médaille d'or.

M. le général Dewinck.

Arrêté du 18 septembre 1947.

Médaille d'or.

M. le commandant Montagnier.

Arrêté du 18 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Bailly-Guerchon (Henri), Paris.
Scordel (Charles), Paris.

Arrêté du 21 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Brun (Pierre), Marcq-en-Baroeul.
Veroone (Michel), Lille.

Médaille d'argent.

MM. Aupert (Robert), Hellemmes (Nord).
Dassonville (Marcel), Lille.
Delerue (Etienne), Lille.
Desbonnet (André), Tourcoing.
Roussel (Jacques), Tourcoing.
Vandame (Pierre), la Madeleine-lès-Lille.
Parmentier (Roger), Lille.

Médaille de bronze.

MM. Baralle (Jean), Lille.
Frutoso (Michel), Roubaix.
Hilt (Henri), Roubaix.
Jadrzejczak (Joseph), Saint-André (Nord).
Prévost (Jean-Marie), Lille.

Arrêté du 25 septembre 1947.

Médaille d'or

MM. Haase (Gustave), Annecy.
Vagnard (Alexis), Annecy.
Vuillet (François), Annecy.

Médaille d'argent.

MM. Dethiollaz (Gaston), Annecy.
Finet (Auguste), Annecy.
Muffat (Louis), Annecy.

Médaille de bronze.

MM. Desbiolles (Louis), Annecy.
Ciclet (Pierre), Annecy.
Decret (Louis), Annecy.
Depollier (René), Annecy.
Lennoz (Francis), Annecy.
Morand (Max), Annecy.
Vuillemin (Fernand), Annecy.

Arrêté du 30 septembre 1947.

Médaille d'or.

MM. Bouillon (Joseph), Anzin (Nord).
De Chambure (Gérard), Paris.
Glaume (Lucien), Paris.
Ramage (Etienne), Paris.

Médaille d'argent.

MM. Bazoin (André), Paris.
Bonnefoy (Michel), Paris.
Godin (Jules), Haubourdin (Nord).
Maulny (Robert), Paris.
Petit (Georges), Paris.

Médaille de bronze.

MM. Destrières (Auguste), Montpellier.
Féry (Eugène), Bry-sur-Marne.
Jochem (Henri), Montpellier.
Latour (Jean), Montreuil-sous-Bois.
Vicaire (Paul), Asnières.

Arrêté du 9 octobre 1947.

Médaille d'or.

M. Rogeboz (André), Besançon.

Médaille de bronze.

MM. Pinard (Marc), Besançon.
Puget (Gilbert), Besançon.

Arrêté du 10 octobre 1947.

Médaille d'or.

M. Arnould (Charles), Paris.

Arrêté du 15 octobre 1947.

Médaille d'or.

MM. Parrot (Emile), Montbéliard.
Schwander, Montbéliard.
Stanichit (Louis), Saint-Cyr-sur-Loire.
Cabon (Gabriel), Paris.
Moiroud (Emile), Amiens.
Nicolas (Gabriel), le Havre.
Bloch (Charles), Paris.
Burgue (Georges), Gamarde-les-Bains (Landes).
Busnel (Robert), Lyon.
Peulabeuf (Jean), Arras.
Friez (Emile), Besançon.
Joinard (Achille), Paris.
Laboue (Etienne), Besançon.
Monnier (Alphonse), Besançon.
Spitz (Robert), Besançon.
Nicolas (Paul), Paris.

Médaille d'argent.

MM. Girard (Gilbert), Montbéliard.
Meyer (Robert), Montbéliard.
Bally (Etienne), Lyon.
Bessone (Anatole), Nice.
Demarquoy (Clément), Tours.
Bernard (Gaston), Alès.
Camousseigt (Charles), Bordeaux.
Salat (Roger), Toulouse.
Solvet (Louis), Château-Landon (Seine-et-Marne).
Maire (André), Pontarlier.
Godin (André), Arras.
Lenes (Jean), Arras.
Grenier (Henri), Saint-Nicolas-les-Arras.
Delalande, Besançon.
Mouillard, Besançon.
Fabrikant (Vladimir), Paris.
Lesmayoux (Henri), Paris.

Médaille de bronze.

MM. Dubois (Maurice), Montbéliard.
Faivre (René), Montbéliard.
Waltz (Henri), Montbéliard.
Zenner (André), Montbéliard.
Brahic (Léonce), Tamaris (Gard).
Ducos (Louis), Tarbes.
Dumont (Robert), Alger.
Sauzea (Jean), Bordeaux.
Bionaz (Robert), Sartrouville (Seine-et-Oise).
Chirici (Pierre), Orléans.
Chourlin (Charles), Rouen.
Demonfaucon (Louis), Montchanin (Saône-et-Loire).
Dumon (Robert), Pau.
Fraikin (Eugène), Reims.
Lacroix (Robert), Bordeaux.
Lauverger (Aimé), Grenoble.
Marie (Guy), Tours.
Masset (Alfred), Lyon.
Taton (Georges), Lyon.
Truelle (Fabien), Limoges (Haute-Vienne).
Vermesse (Maurice), Nancy.
Zemiac (Maurice), Rouen.
Jeammes (Jean), La Garenne.
Mme Drischel (Irène), Strasbourg.
MM. Deuzy (Paul), Arras.
Quilliot (Lucien), Arras.
Quignon (Paul), Arras.
Clerc (Bernard), Besançon.
Daclin (Louis), Besançon.
Michaud (Joseph), Besançon.
Thevenot (Roger), Besançon.
Vigneresse (Auguste), Besançon.

Arrêté du 15 octobre 1947.

Médaille d'argent.

MM. Beney (Julien), Paris.
Chevrier (Georges), Paris.
Chuppe (Max), (Saint-Mandé).
Durand (Maxime), Paris.
Hymont (Maurice), Saint-André-de l'Eure.
Kirn (Robert), Paris.
Monjaud (André), Azat-les-Ris (Haute-Vienne).
Rijard de Parcey (Georges), Paris.
Warniez (Paul), Vincennes.

Médaille de bronze.

MM. Flèche (André), Paris.
Montazeaud (Roger), Bellac (Haute-Vienne).

Fait à Paris, le 24 octobre 1947.

Pour le ministre de la jeunesse, des arts et des lettres et par délégation:
Le directeur général de l'éducation physique et des sports,
GASTON ROUX.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Commission consultative des hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, ont été désignés, pour une durée d'un an, pour faire partie de la commission consultative des hôpitaux psychiatriques, à titre de délégués suppléants, les médecins du cadre dont les noms suivent:

M. le docteur Lauzier, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse, à Dijon (Côte-d'Or).

M. le docteur Sivadon, médecin chef à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard (Seine).

M. le docteur Regis, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

M. le docteur Scherrer, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique d'Auxerre (Yonne).

Inspection de la population.

Par arrêté en date du 18 octobre 1947, modifiant l'arrêté du 21 août 1947, M. Le Bel, inspecteur de la population dans le département de l'Oise, a été suspendu de ses fonctions avec demi-traitement, à compter du 15 juillet 1947.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, Mlle Risler (Marcelle), inspectrice stagiaire de la population dans le département de l'Hérault, a été mutée, en la même qualité, dans le département de la Sarthe.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, Mlle Sinay (Denise), inspectrice adjointe stagiaire de la population dans le territoire de Belfort, a été affectée, en la même qualité, dans le département des Vosges.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, Mme Jouaire (Monique), née André, inspectrice adjointe stagiaire de la population dans le département des Côtes-du-Nord, a été titularisée dans ses fonctions et placée dans la 6e classe du grade, à compter du 6 septembre 1947.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, Mlle Ricaud (Louise), inspecteur principal de la population de 3e classe hors cadre, a été réintégrée dans ses fonctions et affectée dans le département des Basses-Alpes.

Inspection de la santé.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, M. le docteur Hoffmann, médecin inspecteur de la santé de la Moselle, en disponibilité, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 1er décembre 1947.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, Mme le docteur Guitton, médecin inspecteur de la santé de la Seine, est affectée, en la même qualité, dans la Seine-et-Oise.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, M. le docteur Valrivière, médecin inspecteur stagiaire de la santé de la Manche, est chargé à titre provisoire des fonctions de directeur départemental de la santé de ce département.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, M. le docteur Jacques, médecin inspecteur de la santé de la Dordogne, est affecté, en la même qualité, dans le département de la Drôme, où il sera chargé des fonctions de directeur départemental de la santé en remplacement de M. le docteur Lassus, nommé en Savoie.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, Mlle le docteur Pongeoise, médecin inspecteur de la santé de l'Aisne, est affectée, en la même qualité, dans la Somme, où elle sera chargée des fonctions de directeur départemental de la santé, en remplacement de M. le docteur Vidal, placé en service détaché.

Directions départementales de la population.

Par arrêté en date du 10 octobre 1946, l'offre de démission de Mlle Villiers-Morlame (Florine), commis à la direction départementale de la population de la Seine, a été acceptée à compter du 1er août 1947.

Par arrêté en date du 18 octobre 1947, Mlle Crepey (Denise), rédactrice stagiaire à la direction départementale de la population d'Ille-et-Vilaine, a été mutée, en la même qualité, à la direction départementale de la santé des Côtes-du-Nord à Saint-Brieuc.

Par arrêté en date du 20 octobre 1947, Mlle Jarry (Françoise), rédactrice stagiaire à la direction départementale de la population de Loir-et-Cher, a été titularisée dans les fonctions, à compter du 1er janvier 1947.

Directions départementales de la santé.

Par arrêté en date du 20 octobre 1947, l'offre de démission de Mlle Burdin (Régine), sténodactylographe à la direction départementale de la santé de Saône-et-Loire, est acceptée à compter du 1er octobre 1947.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Institution de commissions administratives paritaires.

ADMINISTRATION CENTRALE

Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, et notamment les articles 20 et 22;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est créé à l'administration centrale du ministère des affaires sociales et des anciens combattants sept commissions administratives paritaires respectivement compétentes à l'égard:

1° Des administrateurs civils, du sous-directeur de l'action sanitaire et sociale et du conseiller technique;

2° Des agents supérieurs;

3° Des secrétaires d'administration;

4° Des chefs de groupe, chef du service intérieur, caissier payeur et commis;

5° Des sténodactylographes;

6° Des agents du cadre complémentaire de bureau;

7° Du personnel du service intérieur et des agents du cadre complémentaire de service.

Art. 2. — La composition de ces commissions est fixée conformément au tableau ci-dessous:

COMMISSION PARITAIRE COMPETENTE à l'égard:	NOMBRE de représentants de l'administration.	GRADES REPRESENTES	DELEGUES titulaires.	DELEGUES suppléants.
1° Des administrateurs civils, du sous-directeur de l'action sanitaire et sociale et du conseiller technique	9	Administrateur de classe exceptionnelle	1	1
		Administrateur de 1re classe et sous-directeur de l'action sanitaire et sociale	2	2
		Administrateur de 2e classe et conseiller technique	2	2
		Administrateur de 3e classe	2	2
		Administrateur adjoint	1	1
		Assistant administrateur	1	1
2° Des agents supérieurs	4	Agent supérieur de 1re classe	1	1
		Agent supérieur de 2e classe	1	1
		Agent supérieur de 3e classe	2	2
3° Des secrétaires d'administration	7	Secrétaire d'administration de classe exceptionnelle	1	1
		Secrétaire d'administration principal	2	2
		Secrétaire d'administration de 1re classe	2	2
		Secrétaire d'administration de 2e classe	2	2
4° Des chefs de groupe, caissier-payeur, chef du service intérieur et commis	3	Chefs de groupe, caissier-payeur et chef du service intérieur	1	1
		Commis	2	2
5° Des sténodactylographes	2	Sténodactylographes	2	2
6° Des agents du cadre complémentaire de bureau	2	Agents du cadre complémentaire de bureau	2	2
7° Du personnel du service intérieur	7	Chefs surveillants, huissier chef, brigadiers et huissiers du ministre	1	1
		Gardiens de bureau	2	2
		Ouvriers professionnels et chauffeurs	1	1
		Préposées téléphonistes	1	1
		Hommes d'équipe et lingère	1	1
		Agents du cadre complémentaire de service	1	1

Art. 3. — Le vote par correspondance est admis en faveur des fonctionnaires de l'administration centrale en position de détachement, en congé ou empêchés en raison des nécessités du service de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin.

Les bulletins de vote seront envoyés aux intéressés dix jours au moins avant la date du scrutin par les soins de la direction de l'administration générale et du personnel. Toutefois, ce délai peut être réduit pour les fonctionnaires susceptibles d'être absents inopinément le jour du vote.

L'électeur admis à voter par correspondance insère le bulletin choisi dans une première enveloppe ne présentant aucun signe extérieur et place cette enveloppe dans une deuxième enveloppe sur laquelle il appose sa signature et porte ses nom, prénoms, grade et adresse.

Cette dernière enveloppe est adressée, par pli recommandé, à la direction de l'administration générale et du personnel (1er bureau) où elle devra parvenir au plus tard le jour du scrutin.

Les enveloppes seront remises avant la clôture du scrutin au président du bureau de vote central qui annotera en conséquence les listes électorales et déposera les enveloppes dans l'urne.

Art. 4. — Pour les élections des membres des premières commissions administratives, la date du scrutin est fixée au 14 novembre 1947.

Art. 5. — Le directeur de l'administration générale et du personnel au ministère des affaires sociales et des anciens combattants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Pour le ministre et par autorisation:

Le directeur de cabinet,
FERNAND SAMSON.

SERVICES EXTÉRIEURS DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu les articles 20 et 22 de la loi du 19 octobre 1946 fixant le statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 46-1603 du 27 avril 1946, portant règlement d'administration publique, réorganisant les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre;

Vu le décret du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi du 19 octobre 1946 et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — Il est institué au ministère des affaires sociales et des anciens combattants, auprès du directeur de l'administration générale et du personnel, quatre commissions administratives paritaires respectivement compétentes à l'égard des personnels des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre, dans les conditions ci-après indiquées:

1re commission. — Inspecteurs du travail et de la main-d'œuvre.

2e commission. — Corps de contrôle, secrétaires, rédacteurs et assistantes sociales.

3e commission. — Commis principaux et commis.

4e commission. — Agents du cadre complémentaire, dactylographes et agents de complément.

Art. 2. — La composition des commissions administratives paritaires visées à l'article 1er est fixée ainsi qu'il suit:

DÉSIGNATION	MEMBRES Titulaires.	MEMBRES Suppléants.
Commission administrative paritaire n° 1.		
a) Représentants du personnel:		
Inspecteurs divisionnaires	1	1
Directeurs départementaux	2	2
Inspecteurs principaux	1	1
Inspecteurs	2	2
b) Représentants de l'administration	6	6
	12	12
Commission administrative paritaire n° 2.		
a) Représentants du personnel:		
Contrôleurs principaux hors-classe et contrôleurs principaux	2	2
Contrôleurs	2	2
Contrôleurs-adjoints	2	2
Secrétaires-rédacteurs et assistantes sociales	2	2
b) Représentants de l'administration	8	8
	16	16
Commission administrative paritaire n° 3.		
a) Représentants du personnel:	2	2
	2	2
b) Représentants de l'administration	4	4
Commission administrative paritaire n° 4.		
a) Représentants du personnel:		
Agents du cadre complémentaire	2	2
Dactylographes	1	1
Agents de complément	1	1
b) Représentants de l'administration	4	4
	8	8

Art. 3. — Il est institué un bureau central de vote à la direction de l'administration générale et du personnel (2e bureau) et une section de vote dans chaque direction départementale du travail et de la main-d'œuvre.

Les agents affectés à une résidence autre que le siège de la direction départementale, ainsi que les agents en service détaché, en congé ou empêchés en raison des nécessités du service de voter le jour du scrutin peuvent voter par correspondance.

Art. 4. — Le vote par correspondance s'effectue dans les conditions suivantes:

1° La liste des agents admis à voter par correspondance est annexée à la liste électorale arrêtée par le directeur de l'administration générale et du personnel pour les agents appelés à voter au bureau central et par le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre pour les agents appelés à voter dans la section de vote correspondante.

Quinze jours avant la date des élections, le chef de service chargé d'arrêter la liste électorale avise les intéressés de leur inscription et des conditions dans lesquelles ils pourront voter. Les intéressés peuvent vérifier les inscriptions et formuler toute réclamation dans les conditions prévues par l'article 12, alinéas 2 et 3 du décret du 24 juillet 1947;

2° Les bulletins et les enveloppes nécessaires sont envoyés ou remis aux intéressés huit jours francs au moins avant la date du scrutin par le chef de service chargé de les inscrire sur la liste électorale;

3° Les délais fixés aux paragraphes 1er et 2 du présent article ne concernent pas les agents empêchés de prendre part au vote direct par suite des nécessités de service;

4° Le pli contenant le bulletin de vote doit parvenir au bureau central ou à la section de vote au plus tard le jour de l'élection avant la clôture du scrutin.

Art. 5. — Les premières élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires auront lieu le 14 novembre 1947.

Art. 6. — Le directeur de l'administration générale et du personnel au ministère des affaires sociales et des anciens combattants est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Pour le ministre et par autorisation:

Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

CONTRÔLE GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application de l'article 2 du décret du 24 juillet 1947 susvisé, il est créé au ministère des affaires sociales et des anciens combattants auprès du directeur de l'administration générale et du personnel, une commission administrative paritaire compétente à l'égard du personnel du corps du contrôle général de la sécurité sociale.

Art. 2. — La composition de cette commission est la suivante:

a) Représentants du personnel:

Contrôleur général chef de service et contrôleurs généraux	1
Contrôleurs généraux adjoints	1
b) Représentants de l'administration	2
Total	4

Art. 3. — Le bureau de vote central du corps du contrôle général de la sécurité sociale a son siège à la direction de l'administration générale et du personnel (3e bureau).

Art. 4. — Les fonctionnaires du corps du contrôle général de la sécurité sociale votent par correspondance.

Art. 5. — Le vote par correspondance s'effectue dans les conditions suivantes:

Quinze jours avant la date des élections, le directeur de l'administration générale et du personnel avise les fonctionnaires du contrôle général de la sécurité sociale de leur inscription sur la liste électorale et des conditions dans lesquelles ils pourront voter.

Les intéressés peuvent vérifier les inscriptions et formuler toute réclamation dans les conditions prévues par l'article 12 (alinéas 2 et 3) du décret du 24 juillet 1947.

Les bulletins et les enveloppes nécessaires sont envoyés aux intéressés huit jours francs au moins avant la date du scrutin par le directeur de l'administration générale et du personnel.

Art. 6. — L'électeur insère le bulletin choisi dans une première enveloppe;

Place cette première enveloppe dans une enveloppe n° 2 sur laquelle il apposo sa signature et porte ses noms, prénoms, grade et adresse avec l'indication du corps;

Insère ou remet le pli ainsi constitué et cacheté dans une enveloppe n° 3 portant la mention « Elections commission administrative paritaire » qu'il adresse au directeur de l'administration générale et du personnel (3 bureau), sous pli recommandé.

Cette lettre doit parvenir au plus tard le jour de l'élection avant la fermeture des bureaux.

En cas d'arrivée tardive, les plis seront renvoyés aux votants avec indication de la date et de l'heure de leur réception.

Jusqu'au dépouillement du scrutin, les plis arrivés sont conservés fermés par le directeur de l'administration générale et du personnel, et sous sa responsabilité.

Art. 7. — Le jour du dépouillement du scrutin, le *directeur* de l'administration générale et du personnel remet les plis ainsi conservés au président du bureau du vote central.

Les plis sont ouverts en public par les soins du bureau de la manière suivante:

a) L'enveloppe contenant l'ensemble du pli (enveloppe n° 3) est ouverte et détruite;

b) L'enveloppe n° 2 est passée au président qui vérifie la qualité de l'électeur, énonce son nom et son grade afin de permettre au secrétaire de la cocher sur la liste électorale, ouvre cette enveloppe et dépose l'enveloppe contenant le bulletin dans l'urne. L'enveloppe n° 2 est conservée pour être épinglée à la liste électorale et jointe au procès-verbal.

Sont nulles et annexées au procès-verbal:

a) Les enveloppes n° 2 sur lesquelles ne figurent pas les noms et la signature du votant ou sur lesquelles ces mentions sont illisibles;

b) Les enveloppes n° 3 contenant plusieurs enveloppes n° 2 sous la signature du même agent (dans le cas où plusieurs enveloppes n° 3 parviendraient sous la signature du même agent, la première reçue sera seule valable);

c) Les enveloppes n° 2 contenant plus d'une enveloppe.

Les plis nuls ne seront pas ouverts.

Art. 8. — Pour l'élection des membres de la première commission administrative paritaire, la date du scrutin est fixée au 14 novembre 1947.

Art. 9. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le *ministre des affaires sociales et des anciens combattants,*
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

DIRECTIONS RÉGIONALES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le président du conseil des ministres et le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée;

Sur la proposition du directeur de l'administration générale et du personnel au ministère du travail et de la sécurité sociale,

Arrêtent:

Art. 1er. — En application de l'article 2 du décret du 24 juillet 1947, susvisé, il est créé au ministère des affaires sociales et des anciens combattants, auprès du directeur de l'administration générale et du personnel, quatre commissions administratives paritaires compétentes respectivement à l'égard des personnels ci-après des directions régionales de la sécurité sociale :

1re commission. — Personnel supérieur des bureaux et corps de l'inspection de la sécurité sociale,

2e commission. — Vérificateurs, commis principaux et commis, sténodactylos-mécanographes,

3e commission. — Agents du cadre complémentaire de bureau,

4e commission. — Gardiens de bureau et agents du cadre complémentaire de service.

Art. 2. — La composition des commissions administratives est fixée comme suit:

DESIGNATION	MEMBRES Titulaires.	MEMBRES Suppléants.
1re Commission administrative paritaire.		
a) Représentants du personnel:		
Directeur régional	1	1
Inspecteur régional	1	1
Directeur-adjoint	1	1
Inspecteurs principaux	2	2
Sous-directeurs	2	2
Inspecteurs	2	2
Chefs de section	2	2
Rédacteurs	2	2
b) Représentants de l'administration	13	13
	26	26
2e Commission administrative paritaire.		
a) Représentants du personnel:		
Vérificateurs	2	2
Commis principaux et commis	2	2
Sténo-dactylo-mécanographes	2	2
b) Représentants de l'administration	6	6
	12	12
3e Commission administrative paritaire.		
a) Représentants du personnel:		
Agents du cadre complémentaire de bureau	2	2
b) Représentants de l'administration	2	2
	4	4
4e Commission administrative paritaire.		
a) Représentants du personnel:		
Gardiens de bureau ou agents du cadre complémentaire de service.	2	2
b) Représentants de l'administration	2	2
	4	4

Art. 3. — Il est institué un bureau central de vote à la direction de l'administration générale et du personnel (3e bureau) et une section de vote au siège de chaque direction régionale de la sécurité sociale.

Art. 4. — Les agents des directions régionales de la sécurité sociale affectés à une résidence autre que celle du siège de la direction régionale, ainsi que les agents en congé de maladie ou en position d'absence régulièrement autorisée ou en service détaché pourront voter par correspondance.

Art. 5. — Le vote par correspondance s'effectue dans les conditions suivantes:

1° La liste des agents admis à voter par correspondance est annexée à la liste électorale arrêtée par le directeur de l'administration générale et du personnel pour les agents appelés à voter au bureau central et par le directeur régional de la sécurité sociale pour les agents appelés à voter dans la section de vote correspondante.

Quinze jours avant la date des élections, le chef de service chargé d'arrêter la liste électorale, avise les intéressés de leur inscription et des conditions dans lesquelles ils pourront voter. Les intéressés peuvent vérifier les inscriptions et formuler toute réclamation dans les conditions prévues par l'article 12 (alinéas 2 et 3) du décret du 24 juillet 1947;

2° Les bulletins et les enveloppes nécessaires sont envoyés aux intéressés huit jours francs au moins avant la date du scrutin par le chef de service chargé de les inscrire sur la liste électorale;

3° Les délais fixés aux paragraphes 1er et 2 du présent article ne concernent pas les agents empêchés de prendre part au vote direct par suite des nécessités de service;

4° Le pli contenant le bulletin de vote doit parvenir au bureau central ou à la section de vote au plus tard le jour de l'élection avant la clôture du scrutin.

Art. 6. — Pour l'élection des membres des premières commissions administratives paritaires, la date du scrutin est fixé au 14 novembre 1947.

Art. 7. — Le directeur de l'administration générale et du personnel au ministère des affaires sociales et des anciens combattants est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 novembre 1947.

Pour le président du conseil des ministres et par délégation:

Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur de cabinet,
FERNAND SAMSON.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 7 novembre 1947 portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 7 novembre 1947, rendu sur la proposition du ministre des affaires sociales et des anciens combattants, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 20 octobre 1947, portant que la promotion ou nominations comprises dans le présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promu ou nommés:

Au grade d'officier.

M. Dehaen (Albert), vice-président de l'Association départementale des anciens combattants et victimes de guerre d'Oran, chevalier depuis le 16 juin 1919; 28 ans services civils et militaires.

Au grade de chevalier.

MM.

Briançon (Maurice-Auguste-Fernand), directeur du centre franco-musulman des anciens combattants à Tunis; 33 ans services civils et militaires.

Frignet (Philippe), président régional de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre à Sousse; 37 ans services civils et militaires.

Kadda Ben Sayah Ben Abdelkader, président de la section des anciens combattants et victimes de la guerre de Gromballa; 32 ans 6 mois services civils et militaires.

Nait Kaci Mohand, président des Anciens combattants et victimes de guerre de Port Gueydon; 31 ans de services civils et militaires.

Pomponi (Joseph), vice-président de l'Association des anciens combattants d'Alger; 27 ans de services civils et militaires.

Thomann (Guestave), président de la section des anciens combattants d'Isly; 30 ans services civils et militaires.

Garry (Léonard), secrétaire général de l'Amicale des anciens goumiers (Maroc); 34 ans services civils et militaires.

Délégation de signature.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 10 mai 1947 déterminant la composition, l'organisation, le fonctionnement et le régime financier de l'office national et des offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre;

Vu le décret du 17 novembre 1944 nommant le directeur de l'office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation,

Arrête:

Article unique. — Délégation permanente et générale est donnée à M. Delahoche (Jacques-Georges), directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, à l'effet de signer, au nom du ministre des affaires sociales et des anciens combattants, à l'exclusion des arrêtés, tous actes et décisions intervenant en application des lois et règlements régissant l'office national, les offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre, écoles de rééducation professionnelles, foyers, établissements rattachés et collectivités subventionnées.

Fait à Paris, le 29 octobre 1947.

DANIEL MAYER.

Création de commissions administratives paritaires au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1947: page 10873, 3e colonne, 17e et 18e ligne, au lieu de: « le bulletin choisi sera inséré dans une première enveloppe ne contenant aucune indication... », lire: « le bulletin choisi sera inséré dans une première enveloppe ne comportant aucune indication... ».

Ministère de la justice.

Suspension de fonctions.

D'un jugement rendu le 6 novembre 1947 par le tribunal civil de Péronne, statuant contradictoirement en matière disciplinaire, il appert que Me Ferrié, notaire à Chaulnes, a été condamné à trois mois de suspension.

Conseil des prises.

Avis d'arrivée de dossier.

Le conseil des prises a été saisi d'un dossier relatif à l'affaire suivante:

N° 181. — Capture à Nantes, le 11 août 1944, du cargo à moteur italien *Capo-Alga*, appartenant à la Cia Genova di navigazione à vapore, de Gênes (Italie).

Les observations des intéressés devront être présentées dans le délai de deux mois à dater de la présente insertion au *Journal officiel* de la République française par le ministère d'un avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la vérification des pouvoirs: Territoire de Saint-Pierre et Miquelon (Mme Poinso-Chapuis, rapporteur).

2. — Nomination de deux vice-présidents suppléants de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944.

3. — Fixation de l'ordre du jour.

Séance du jeudi 13 novembre 1947.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Aumeran, jusques et y compris M. Barrot.

Tribunes. — Depuis M. Lambert (Emile), jusques et y compris M. Laurent (Augustin).

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le vendredi 14 novembre 1947, à neuf heures trente et à quinze heures (local de la commission des finances):

Projet de loi (n° 2615) portant réforme fiscale. — M. le rapporteur général.

La sous-commission des emprunts-or de la commission des finances se réunira le vendredi 14 novembre 1947, à quatorze heures trente (local de la commission des finances):

Examen du rapport déposé par la commission des emprunts-or constituée par l'article 18 de la loi du 23 décembre 1933.

Réunion de commission du mercredi 12 novembre 1947.

Commission des affaires étrangères, à dix heures. — Local n° 255.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de deux membres du conseil supérieur des transports.

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faire bénéficier les apiculteurs du statut du fermage. (Nos 416 et 789, année 1947. — M. Charles Brune, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent:

1er étage. — Depuis M. Faustin Merle, jusques et y compris M. Charles Okala.

Tribunes. — Depuis M. Ott, jusques et y compris M. Rochette.

Réunion du mercredi 12 novembre 1947.

Commission de l'agriculture, à quinze heures. — Local n° 214.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (poste 234: cires).

L'examen des autorisations d'importation de cires dans le cadre des dispositions fixées par l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* le 15 août 1947, concernant le poste 234 de l'accord franco-belge, ayant fait apparaître un reliquat de crédits, les importateurs intéressés par les importations de l'espèce pourront déposer des licences AC à l'office des changes, sous-direction des licences, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), jusqu'au 15 novembre 1947, à douze heures.

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de légumes secs variétés maraîchères de Hollande.

Comme suite à l'avis publié au *Journal officiel* du 8 mai 1947 relatif à l'importation de produits agricoles en provenance de Hollande et des Indes néerlandaises, les importateurs de légumes secs variétés maraîchères (poste 29 de l'accord), en provenance de Hollande, sont invités à déposer leurs demandes d'autorisation d'importation à l'office des changes, sous-direction des licences et autorisations commerciales, 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris, le 17 novembre 1947, à dix-sept heures trente au plus tard.

Les demandes qui parviendraient après cette date seront retournées aux intéressés.

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme.

Travaux publics et transports.

TARIFS DE TRANSPORT

SUR LES CHEMINS DE FER D'INTERET GÉNÉRAL

1° Propositions de tarifs présentées à l'homologation ministérielle.

La Société nationale des chemins de fer français a soumis à l'homologation ministérielle la proposition de compléter comme suit *le chapitre 101* du tarif n° 4:

Chapitre 101. — Société nationale des chemins de fer français.

(Applicable jusqu'au 31 décembre 1948.)

Sel gemme ou marin (180).

. . . . . .

Lorsque le tonnage des envois remis par un même expéditeur, dans les conditions indiquées ci-dessus, dépassera annuellement 20.000 t, il sera accordé à cet expéditeur, par voie de détaxe, sur les taxes de transport payées, par application des prix du présent chapitre, à l'exclusion du droit d'enregistrement et de timbre, une réduction de 18 p. 100.

(Le reste sans changement.)

(*Paris, le 11 novembre 1947.*)

2° Décisions ministérielles intervenues sur les propositions de tarifs.

(La date indiquée en tête de chaque affaire est celle de la décision ministérielle. La date du *Journal officiel* mentionnée est celle du numéro qui a publié la proposition.)

a) **Autorisations provisoires.**

31 *octobre* 1947. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la création d'un tarif international pour le transport des colis express entre la France, la Belgique et le Luxembourg, d'une part, le Danemark, la Suède et la Norvège d'autre part. (*Journal officiel* du 28 octobre 1947.)

Autorisation de mise en application provisoire, à partir du 1er novembre 1947, des dispositions proposées, sous réserve de la décision définitive à intervenir après achèvement des formalités de l'instruction réglementaire.

b) **Homologations.**

7 *novembre* 1947. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la création d'un tarif international pour le transport des colis express entre la France, la Belgique et le Luxembourg, d'une part, le Danemark, la Suède et la Norvège, d'autre part. (*Journal officiel* du 28 octobre 1947).

31 *octobre* 1947. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à la création d'un tarif international applicable aux transports échangés, d'une part, entre les voies de port de Strasbourg-Port-du-Rhin et de Kehl-Port, d'autre part, entre Strasbourg-Port-du-Rhin et Kehl ou *vice versa* (transports de ou pour l'Allemagne) et Kehl-Port et Strasbourg-Port-du-Rhin ou *vice versa* (transports de ou pour la France). (*Journal officiel* du 7 octobre 1947.)

c) **Approbations.**

31 *octobre* 1947. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Projet de convention tarifaire à passer avec les entrepôts Brunet au Havre et leurs filiales, pour le transport de rhums et apéritifs et d'emballages vides en retour. (*Journal officiel* du 7 octobre 1947.)

d) **Décisions mettant opposition à l'application des tarifs proposés, en attendant la décision définitive à intervenir.**

30 *octobre* 1947. — **Société nationale des chemins de fer français.** — Proposition tendant à modifier:

L'annexe B *bis* aux conditions générales d'application des tarifs pour le transport des marchandises (transports échangés, soit entre deux gares de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (ligne de Sceaux), soit *via* Massy-Palaiseau, entre une gare quelconque de la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris (ligne de Sceaux) à une gare quelconque de la Société nationale des chemins de fer français ou inversement;

Le chapitre 4 des tarifs généraux pour le transport des marchandises.

(*Journal officiel* du 30 septembre 1947.)

Erratum.

Erratum au *Journal officiel* n° 250, des 2, 3 et 4 novembre 1947: page 10907, 3e colonne, avant-dernier alinéa,

Il y a :

« (1) La tarification par wagon prévue pour cette remise en cadres, cages... »,

Il faut:

« (1) La tarification par wagon prévue pour cette marchandise remise en cadres, cages... ».

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision A. 117, du 21 octobre 1947, du directeur de la sidérurgie, répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels portant modification à la décision A. 112 relative à la réglementation de la répartition des fontes, fers et aciers.

Le directeur de la sidérurgie, répartiteur chef de la section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi n° 46-827 du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels, et organisant pour la période transitoire la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946, 9 avril 1947 et 3 septembre 1947;

Vu l'arrêté du 30 octobre 1944 créant une section des fontes, fers et aciers de l'office central de répartition des produits industriels et déterminant sa compétence;

Vu l'arrêté du 9 septembre 1946 nommant le répartiteur de la section des fontes, fers et aciers;

Vu la décision A. 112 du 21 février 1947;

Vu la décision A. 113 du 12 mars 1947,

Décide:

Art. 1er. — Le premier alinéa de l'article 10 de la décision A. 112 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« La cession des produits finis qui ne font pas l'objet d'un contingent de fabrication est subordonnée à la remise préalable de titres de répartition correspondant aux quantités de produits sidérurgiques incorporés, compte tenu de la mise au mille. »

Art. 2. — L'article 12 de la décision A. 112 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« Il est interdit de passer ou d'accepter une commande sans remettre ou percevoir en même temps les titres de répartition correspondants. »

Art. 3. — Le deuxième alinéa de l'article 13 de la décision A. 112 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« Toute cession à titre gratuit ou onéreux, toute consignation de monnaie-matière et toute détention de billets dont l'origine régulière ne peut être prouvée sont interdites. »

Art. 4. — Le cinquième alinéa de l'article 13 de la décision A. 112, relatif à la quantité de monnaie-matière à joindre à chaque commande de produits sidérurgiques, est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« Pour les produits sidérurgiques neufs déclassés: 40 p. 100 du poids de ces produits. Pour les chutes de tôles neuves d'épaisseur supérieure ou égale à 2 mm et dont il n'est pas possible de tirer un rectangle dont la surface soit au moins égale à 30 dm² et le plus petit côté au moins égal à 4 dm et pour les chutes de tôles neuves de moins de 2 mm d'épaisseur, quelles que soient leurs dimensions: 25 p. 100 du poids de ces produits. Pour les chutes de feuillards d'une longueur inférieure à 1 m 50 et les chutes de larges-plats quelles que soient leurs dimensions: 25 p. 100 du poids de ces produits. »

Art. 5. — L'article 19 de la décision A. 112 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« L'endos consiste en l'apposition par le détenteur, au verso de chaque billet, au moment de la réception, de son cachet commercial dateur ou, à défaut, de son nom, de son adresse et de la date de réception.

« L'endos est obligatoire pour tous les billets de valeurs faciale égale ou supérieure à 50 kg.

« Toutefois, les producteurs et les distributeurs doivent procéder à l'endos de tous les billets quelle que soit leur valeur faciale. »

Art. 6. — L'alinéa 2 de l'article 43 de la décision A. 112 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« Les producteurs doivent transmettre en fin de mois au répartiteur un état de leurs ventes en produits sidérurgiques neufs déclassés vendus contre une quantité de monnaie-matière égale à 40 p. 100 de leur poids et un état de leurs ventes en chutes de tôles, de feuillards et de larges-plats vendues contre une quantité de monnaie-matière égale à 25 p. 100 de leur poids, en vertu des dispositions de l'article 15 de la décision A. 112. Un duplicata du bordereau d'envoi de la monnaie-matière correspondante à la caisse centrale d'émission des titres de répartition doit être joint à cette déclaration. »

Art. 7. — Le deuxième alinéa de l'article 40 de la décision A. 112, relatif aux déclarations exigées des détenteurs et des consommateurs de ferrailles, est abrogé et remplacé par le texte suivant:

« En ce qui concerne les usines sidérurgiques, les fonderies et les usines de ferro-alliage, ces déclarations doivent parvenir respectivement par l'intermédiaire de la Chambre syndicale de la sidérurgie, du Syndicat général des fondeurs de France et de la Chambre syndicale de l'électro-métallurgie. En ce qui concerne les négociants en ferrailles et tous autres producteurs de ferrailles, les déclarations doivent parvenir par l'intermédiaire de la Fédération nationale des industries et commerces de la récupération (branche ferrailles). »

Art. 8. — Toute infraction aux dispositions de la présente décision expose son auteur aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Art. 9. — La présente décision entrera en vigueur dès son insertion au *Journal officiel* de la République française.

Le directeur de la sidérurgie répartiteur,
BUREAU.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e).

Le Préfet Directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

CREDIT NATIONAL

POUR FACILITER LA RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE

Société anonyme au capital de 262.500.000 francs

SIÈGE SOCIAL :
A PARIS, 45-47, RUE SAINT-DOMINIQUE
R. C. : Seine n° 26531.

TIRAGE DU 3 NOVEMBRE 1947

EMPRUNT JUIN 1941

OBLIGATIONS de 2.000 F 4 %

(23e tirage.)

L'obligation n° 1.866.647 sera remboursée par **1.000.000** de francs.

L'obligation n° 1.355.120 sera remboursée par **500.000** F.

Les 10 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **100.000** F :

498.063	498.163	498.263	498.363	498.463
498.563	498.663	498.763	498.863	498.963

Les 20 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **50.000** F :

2.051.030	2.051.130	2.051.230	2.051.330	2.051.430
2.051.530	2.051.630	2.051.730	2.051.830	2.051.930
5.374.023	5.374.123	5.374.223	5.374.323	5.374.423
5.374.523	5.374.623	5.374.723	5.374.823	5.374.923

Les 40 obligations désignées ci-dessous seront remboursées chacune par **25.000** F :

Dans la série de 1.151.001 à 1.155.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **38.**

Dans la série de 2.041.001 à 2.045.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **53.**

Dans la série de 2.208.001 à 2.209.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **07.**

Dans la série de 3.240.001 à 3.241.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **00.**

Les 200 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **10.000** F :

Dans la série de 4.906.001 à 4.907.000, les 400 obligations dont le numéro se termine par **4.**

Dans la série de 5.989.001 à 5.990.000, les 400 obligations dont le numéro se termine par **4.**

Les 400 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **5.000** F :

Dans la série de 2.401.001 à 2.405.000, les 200 obligations dont le numéro se termine par **0** et par **4.**

Dans la série de 4.906.001 à 4.907.000, les 100 obligations dont le numéro se termine par **7.**

Dans la série de 5.989.001 à 5.990.000, les 100 obligations dont le numéro se termine par **9.**

Les 11.328 autres obligations des séries de 1.000 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées par **2.000** F, c'est-à-dire :

498.001 à 499.000	2.208.001 à 2.209.000
1.151.001 à 1.155.000	2.401.001 à 2.405.000
1.355.001 à 1.356.000	3.240.001 à 3.241.000
1.866.001 à 1.867.000	4.906.001 à 4.907.000
2.041.001 à 2.045.000	5.371.001 à 5.375.000
2.051.001 à 2.052.000	5.989.001 à 5.990.000

Les obligations remboursables par des lots sont payables à partir du 1er décembre 1947; elles n'ont pas le droit au payement du coupon en cours au moment du tirage et devront être déposées au Crédit national huit jours francs avant que le payement en puisse être demandé.

Les obligations remboursables au pair sont payables lors de l'échéance du coupon en cours au moment du tirage, c'est-à-dire à partir du 1er mars 1948; elles ont droit au payement de ce coupon.

La dernière liste des titres amortis et non remboursés de l'emprunt 4 0/0 juin 1941 a été publiée au *Journal officiel* du 11 mars 1947.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES
PATES ALIMENTAIRES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 40 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 5, RUE DUQUESNE, A LYON
R. C. : Lyon 2191 B.

Obligations 5 1/2 0/0 1929 sorties au dix-huitième tirage du 30 octobre 1947.

28	33	55	56	75	159	229	278
383	426	462	464	522	527	551	563
631	637	657	708	740	767	769	788
796	817	818	856	905	911	917	939
967	969	971	991	1.007	1.008	1.026	1.055
1.084	1.100	1.122	1.128	1.145	1.153	1.159	1.188
1.219	1.220	1.244	1.249	1.256	1.276	1.326	1.334
1.335	1.426	1.427	1.460	1.496	1.498	1.526	1.529
1.547	1.548	1.589	1.689	1.715	1.726	1.734	1.905
1.997	2.030	2.034	2.055	2.075	2.088	2.094	2.102
2.104	2.106	2.156	2.159	2.212	2.230	2.237	2.240
2.246	2.287	2.289	2.318	2.368	2.398	2.422	2.423
2.448	2.451	2.465	2.500	2.513	2.555	2.574	2.611
2.710	2.716	2.729	2.785	2.796	2.816	2.840	2.842
2.862	2.884	2.932	2.936	2.937	2.950	2.957	2.963

Ces obligations cesseront de porter intérêt à la date du 1er décembre 1947 et seront remboursables à 1.000 F à partir de cette date, avec le payement du coupon n° 36, au Crédit lyonnais, à Lyon, à la Société Générale, à Lyon et dans leurs agences, ainsi qu'au siège de notre société, 5, rue Duquesne, à Lyon.

Le prix du coupon n° 36 est fixé ainsi : nominatif et porteur 27,50 F.

Lyon, le 30 octobre 1947.

Liste des obligations amorties antérieurement et non remboursées.

Dixième tirage du 15 novembre 1939.
(1 obligation.)

225

Treizième tirage du 20 octobre 1942.
(5 obligations.)

1.127 1.130 2.210 2.217 2.619

Quatorzième tirage du 26 octobre 1943.
(6 obligations.)

1.156 1.157 1.160 1.954 2.072 3.000

Quinzième tirage du 7 novembre 1944.
(12 obligations.)

211 310 346 935 936 1.150 1.195 1.599 2.077 2.271 2.274.

Seizième tirage du 12 octobre 1945.
(36 obligations.)

76	86	129	162	313	316	335	419
545	634	798	867	918	977	1.093	1.278
1.300	1.362	1.365	1.417	1.447	1.550	1.871	1.922
1.923	1.928	2.139	2.150	2.426	2.445	2.547	2.575
2.646	2.718	2.802	2.942				

Dix-septième tirage du 5 novembre 1946.
(73 obligations.)

160	223	270	271	314	333	339	342
347	425	440	451	514	538	556	659
688	757	787	797	821	870	889	914
928	943	949	999	1.004	1.036	1.037	1.083
1.151	1.169	1.174	1.217	1.229	1.232	1.253	1.394
1.412	1.429	1.522	1.549	1.593	1.685	1.737	1.861
1.992	2.016	2.117	2.208	2.231	2.278	2.282	2.314
2.333	2.357	2.444	2.514	2.542	2.549	2.567	2.632
2.650	2.719	2.721	2.762	2.784	2.832	2.835	2.987
2.996							

Sucreries Coloniales

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 54 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 43, RUE DE NAPLES, PARIS (8e)
R. C. : 132541.

Deuxième amortissement.

MM. les obligataires de 5.000 F 4 0/0 novembre 1945 des Sucreries coloniales, société coloniale, agricole, commerciale et industrielle, sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations, a racheté en Bourse les 140 titres nécessaires à l'amortissement du 20 novembre 1947.

En conséquence, il n'y aura pas de tirage au sort au titre de cet amortissement.

L'amortissement précédent ayant été opéré par rachats, il n'existe pas d'obligations amorties restant à rembourser.

LIBRAIRIE HACHETTE

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 115.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL:
A PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
Registre du commerce: 55390.

Liste des 481 obligations 4 0/0 1945, formant la deuxième annuité, sorties au tirage du 27 octobre 1947, et remboursables à partir du 1er décembre 1947, à raison de 5.000 F, aux guichets:

De la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris;
Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris;
De la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris;
De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris;
et dans tous les sièges, succursales et agences, en France, de ces établissements.

5.671 à 5.680 =	10	21.881 à 21.890 =	10
10.181 à 10.190 =	10	22.271 à 22.280 =	10
10.711 à 10.720 =	10	22.361 à 22.370 =	10
11.101 à 11.110 =	10	22.871 à 22.880 =	10
12.041 à 12.050 =	10	23.031 à 23.040 =	10
12.211 à 12.220 =	10	23.101 à 23.110 =	10
13.641 à 13.650 =	10	23.121 à 23.130 =	10
13.661 à 13.670 =	10	23.261 à 23.270 =	10
14.651 à 14.660 =	10	23.301 à 23.310 =	10
15.521 à 15.530 =	10	23.431 à 23.440 =	10
16.151 à 16.160 =	10	23.611 à 23.620 =	10
18.591 à 18.600 =	10	23.741 à 23.750 =	10
18.921 à 18.930 =	10	24.071 à 24.080 =	10
20.421 à 20.430 =	10	24.271 à 24.280 =	10
20.471 à 20.480 =	10	24.571 à 24.580 =	10
20.711 à 20.720 =	10	24.711 à 24.720 =	10
20.741 à 20.750 =	10	24.731 à 24.740 =	10
21.151 à 21.160 =	10	24.831 à 24.840 =	10
21.171 à 21.180 =	10	25.041 à 25.050 =	10
21.251 à 21.270 =	20	25.101 à 25.110 =	10
21.641 à 21.650 =	10	25.371 à 25.390 =	20
21.781 à 21.790 =	10	25.661 à 25.670 =	10
21.831 à 21.840 =	10	25.900 à 25.910 =	11

Total: 481 obligations.

Titres antérieurement amortis restant à rembourser le 27 octobre 1947.

3.231 à 3.240 — 3.661 à 3.670 — 4.011 à 4.020 — 4.391 à 4.400 — 5.611 à 5.620 — 7.081 à 7.090 — 8.231 à 8.240 — 8.611 à 8.620 — 9.231 à 9.240 — 9.621 à 9.630 — 9.891 à 9.900 — 10.081 à 10.090 — 10.251 à 10.260 — 10.911 à 10.920 — 11.261 à 11.270 — 11.681 à 11.690 — 11.901 à 11.910 — 12.191 à 12.200 — 12.321 à 12.330 — 12.351 à 12.360 — 12.871 à 12.880 — 15.151 à 15.160 — 15.541 à 15.550 — 15.661 à 15.670 — 20.981 à 20.990 — 21.081 à 21.090 — 21.461 à 21.470 — 21.321 à 21.330 — 21.901 à 21.910 — 22.041 à 22.050 — 22.311 à 22.320 — 22.481 à 22.490 — 22.631 à 22.640 — 22.721 à 22.730 — 22.841 à 22.850 — 22.891 à 22.900 — 23.751 à 23.760 — 23.861 à 23.870 — 24.301 à 24.310 — 24.841 à 24.870 — 25.891 à 25.899.

Entreprises LEON BALLOT

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 octobre 1947: page 10729, 2e colonne, dans le titre et dans le texte, au lieu de: « Obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1946 », lire: « Bons de 5.000 F 4 1/2 0/0 1946 ».

L'OREAL

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 octobre 1947: page 10761, 3e colonne, au lieu de: « ... la société a procédé au rachat en Bourse de 488 obligations 4 1/2 0/0 1946 », lire: « 488 bons 4 1/2 0/0 1946 ».

Demandes de changement de nom

M. Aaron (Arthur-David), né le 30 mai 1926 à Paris (10e), demeurant à Paris, 3, boulevard de Magenta, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Clement.

M. Moyse-Houlie (Fernand), topographe principal du cadastre, demeurant à Marrakech, avenue Mangin, né à Saint-Lucien (Oran) le 21 décembre 1896, de Moyse-Houlie (Pierre) et de Dulom-Laguerre (Marie), dépose en son nom, au nom de son épouse Marty (Marie), née à Oran le 4 décembre 1898; de Marty (Hyppolite) et de Couston (Emilie) et de leur fils mineur Jean, né à Casablanca le 25 février 1930, une requête auprès du garde des sceaux en vue de substituer à son nom patronymique celui de Moysoulier.

AVIS DIVERS

Société française de Banque et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS
29, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS
R. C.: Seine n° 407903.

Avis de convocation.

MM. les actionnaires de la Société française de banque et de dépôts, société anonyme au capital de 50 millions de francs, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 28 novembre 1947, à seize heures, au siège social, 29, boulevard Haussmann, à Paris.

ORDRE DU JOUR

1° Distribution de 125 F net à chacune des 100.000 actions, à titre de remboursement de la perte de 12.500.000 F antérieurement subie par les actionnaires du fait de la réduction du capital social de 25 millions de francs à 12.500.000 F décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 1920. Prélèvement de cette répartition sur la réserve extraordinaire et immobilière;
2° Appel des deux derniers quarts restant à verser sur le nominal des actions non libérées; libération par compensation, à due concurrence, avec le montant à répartir par suite de l'amortissement du capital ci-après;
3° Remboursement intégral du nominal des actions par prélèvement sur le solde de la réserve extraordinaire et immobilière et sur la réserve spéciale de réévaluation;
4° Augmentation du capital à 100 millions de francs par prélèvement sur la réserve spéciale de réévaluation et élévation corrélative du nominal des actions à 1.000 F, les 100.000 actions de la société devenant ainsi des actions de capital de 1.000 F amorties de 500 F;
5° Autorisation à donner au conseil d'administration de porter ultérieurement le capital à 200 millions de francs maximum sur ses seules délibérations;
6° Modification de divers articles des statuts et, notamment, des articles 6, 7, 18, 20, 25, 26, 26 *bis*, 26 *ter*, 37, 40, 42 et 43;
7° Eventuellement, questions diverses.

En vertu de l'article 32 des statuts, les actions au porteur, pour avoir droit de vote à l'assemblée générale, doivent être déposées cinq jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, soit aux succursales de ladite société en Belgique:

A Bruxelles, 72, rue Royale;
A Anvers, 74, place de Meir;
A Charleroi, 10-12, rue de Marcinelle;
A Londres, 105, Old Broad Street (E. C. 2),

soit aux agences de Paris et de province de la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;

soit encore aux succursales et agences de la Société générale alsacienne de banque dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

Le texte imprimé des résolutions à soumettre au vote de cette assemblée sera tenu à la disposition des actionnaires au siège social à partir du jeudi 13 novembre 1947.

Le conseil d'administration.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1943, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

10 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. FAMILLE DU SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE DE LA MULATIÈRE. But: soutenir et développer l'action et l'aide en faveur des familles des adhérents de l'organisation syndicale des travailleurs des industries métallurgiques de la Mulatière, venir en aide aux familles nécessiteuses en général et à l'enfance en particulier. Siège social: maison du peuple, 7, rue Orcel, Oullins.

10 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES AMIS DE L'ÉCOLE DE LA RUE DES BAUCHES. But: grouper toutes les personnes s'intéressant à la vie de l'école, au bien-être et à la joie des enfants. Siège social: 15, rue des Bauches, Paris.

10 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE. But: étude et défense des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie d'Ouveillan.

10 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. BRIDGE-CLUB DE LA TRÉMOILLE. But: réunions de bridge, tournois. Siège social: 14, rue de La Trémoille, Paris.

11 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. AMICALE DES CHASSEURS DE MARIGNY-LE-CAHOUET. But: réglementation de la chasse, répression du braconnage, conservation et protection du gibier, destruction des nuisibles. Siège social: salle Maurice Cortot, à Marigny-le-Cahouet

11 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. Société municipale de gymnastique L'HONNEUR DE LESQUIN. Modifications aux statuts. Siège social: rue Pasteur, à Lesquin.

11 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. ASSOCIATION SPORTIVE SAINTE-MACRE. But: promouvoir la pratique du football. Siège social: collège Sainte-Macre, à Fismes.

11 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. ASSOCIATION SPORTIVE DE LOUBEYRAT. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Loubeyrat.

13 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Belfort. LA FAMILIALE. But: éducation populaire par les écoles libres et l'organisation des loisirs. Siège social: au presbytère, Morvillars.

14 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Montpellier. ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE SÈTE. But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement normal de l'école Saint-Joseph de Sète. Siège social: 11, avenue Marx-Dormoy, Sète.

14 octobre 1947. Déclaration à la préfecture d'Orléans. AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN. But: organisation de fêtes et concours dans le but de produire des ressources nécessaires à l'instruction et au perfectionnement du corps de sapeurs-pompiers. Siège social: mairie de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.

14 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. ASSOCIATION DES MAMANS ET AMIS DE L'ÉCOLE MATERNELLE. But: création d'une caisse pour améliorer les installations et le matériel scolaires, créer l'œuvre de la Goutte de lait, venir en aide aux enfants déshérités. Siège social: rue Lamartine, Clermont-l'Hérault.

15 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. ASSOCIATION FAMILIALE RURALE DE ROUSSON ET SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS. But: étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales. Siège social: mairie de Saint-Julien-de-Cassagnas.

15 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. AIDE AUX NOURRISSONS. But: protection infantile selon les méthodes adoptées par la direction de la santé, sous le contrôle d'un médecin attitré. Siège social: mairie de Bréville

16 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. ESSOR BERRUYER. But: émulation artistique des jeunes gens et jeunes filles désirant se consacrer au théâtre amateur et à la réalisation d'œuvres artistiques telles que théâtre, danse, chant, musique. Siège social: 1, rue du Prinal, Bourges.

16 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. SYNDICAT DES CHASSEURS ET DES PROPRIÉTAIRES DE LA COMMUNE DE LANS. But: repeuplement du gibier, répression du braconnage. Siège social: mairie de Lans.

17 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. UNION DES PATENTÉS DU CANTON DE CHALLANS. But: défense des intérêts des patentés. Siège social: mairie de Challans.

17 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. JEUNES FRANCE-CANADA. But: créer des relations culturelles entre les jeunes de France et ceux du Canada et favoriser l'échange d'étudiants, d'ouvriers et d'employés entre les deux pays. Siège social: 36, rue de Naples, Paris.

18 octobre 1947. Déclaration à la préfecture des Ardennes. GROUPE THÉATRAL INDÉPENDANT. But: éducation populaire au moyen de représentations artistiques et théâtrales. Siège social: mairie de Givet.

18 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. ASSOCIATION SPORTIVE DE RAVENEL. But: pratique du football, de l'athlétisme et des boules. Siège social: mairie de Ravenel.

21 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Compiègne. ETOILE SPORTIVE DE RÉMY. But: pratique des sports. Siège social: mairie de Rémy.

22 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Nancy. COMITÉ D'ÉRECTION DU MONUMENT AUX MORTS DES DEUX GUERRES. But: élever un monument aux morts des deux guerres de la commune de Jezainville. Siège social: mairie de Jezainville.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE DE JEUNES FILLES DE CAMBRAI. But: organiser et contrôler la pratique des sports. Siège social: collège de jeunes filles, place Fénelon, Cambrai.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cambrai. ASSOCIATION FAMILIALE D'ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT POPULAIRES DE CAUDRY. But: éducation populaire. Siège social: 16, rue de Valenciennes, Caudry.

23 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Versailles. PATRONAGE LAÏQUE MUNICIPAL DE BEZONS. But: soustraire les enfants aux dangers néfastes de la rue et des mauvaises fréquentations; améliorer le bien-être de ces enfants et parfaire à leur éducation par l'organisation de réunions éducatives et instructives, jeux et excursions, promenades, soirées musicales et artistiques, fêtes de famille, représentations cinématographiques. Siège social: mairie de Bezons.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. COMITÉ LOCAL DES SINISTRÉS ET RÉFUGIÉS DE SAINT-NAZAIRE ET DE MONTOIR. But: le comité local des sinistrés de Saint-Nazaire et Montoir est formé pour la défense de leurs droits. Siège social: mairie de Montoir-de-Bretagne.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MESSANGES. But: réglementation de la chasse, destruction des nuisibles, répression du braconnage et du furetage. Siège social: mairie de Messanges.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ORGEUX. But: éducatif et récréatif. Siège social: école d'Orgeux

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. L'Union sociale du personnel du ministère de l'information change son titre et devient UNION SOCIALE DU PERSONNEL DE L'INFORMATION (U. S. P. I.). Modifications apportées aux statuts. Siège social: 36, avenue de Friedland, Paris.

25 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. SPORT ATHLÉTIQUE LESPARRAIN. But: pratique du rugby à quinze et éducation physique. Siège social: mairie de Lesparre.

25 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. COMMUNE LIBRE DE LA RUE BERBISEY. But: organiser des fêtes au profit des œuvres sociales pour les nécessiteux du quartier. Siège social: café de l'Univers, 47, rue Berbisey, Dijon.

27 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. LA FAMILIALE. But: gestion financière de l'institution Saint-Joseph. Siège social: institution Saint-Joseph, à Plaissan.

27 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Rethel. SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE CHATEAU-PORCIEN. But: protection du gibier, repeuplement, répression du braconnage, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Château-Porcien.

28 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. SOCIÉTÉ DES ARTISTES INDÉPENDANTS ET AMIS DES ARTS DU MIDI. But: diffusion des arts. Siège social: 3, rue du Plan-d'Agde, Montpellier.

28 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. L'Association des chefs de famille du canton de Saint-Nicolas-du-Pélem change son titre qui devient ASSOCIATION CATHOLIQUE DES CHEFS DE FAMILLE DU CANTON DE SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM, modifie ses statuts et son but qui est l'étude et la défense des intérêts moraux et matériels des familles. Siège social: école du Sacré-Cœur, à Saint-Nicolas-du-Pélem.

29 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. ENTENTE FAMILIALE CHIGNÉ. But: organisation des loisirs et défense des intérêts des adhérents. Siège social: hôtel des Amis réunis, Chigné.

29 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Ain. REX-ATHLÉTIC-CLUB SAINT-LAURENTIN. But: culture physique, gymnastique, sports athlétiques. Siège social: hôtel de ville de Saint-Laurent.

29 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Isère. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES DE SUSVILLE. But: aide matérielle et morale. Siège social: M. Charles (Jean), président des associations familiales de Susville, à Nantizon-de-Susville.

29 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. LA PÉTANQUE ATOMIQUE. But: pratique du sport boules. Siège social: 66, route de Toulouse, Montpellier.

29 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. ASSOCIATION DE DÉFENSE DES EXPROPRIÉS. But: renseigner les expropriés, faire toutes démarches pour la sauvegarde de leurs intérêts, collaborer avec autres associations de même objet. Siège social: 33, avenue de la Porte-d'Asnières, Paris.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. Association CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES LAÏQUES DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE. But: défense des intérêts moraux et matériels de l'école laïque. Siège social: inspection académique, 9, rue Ménage, Angers.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Maine-et-Loire. COMITÉ DES ÉCOLES LIBRES DE LA PAROISSE SAINT-ANTOINE D'ANGERS. But assurer la vie des écoles. Siège social: école de garçons, 12, rue Lamartine, Angers.

30 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. AMICALE DES ACCORDÉONISTES ET BANJOISTES MELDOIS. But: maintenir et développer les relations entre accordéonistes et banjoistes de la région de Meaux. Siège social: hôtel de ville de Meaux.

30 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cholet. SOCIÉTÉ HIPPIQUE RURALE DE MELAY ET ENVIRONS. But: développement du goût et usage du cheval dans les communes rurales. Siège social: mairie de Melay.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Lille. ASSOCIATION RÉGIONALE D'ÉTUDES ET ACTIONS CIVIQUES. But: développer l'éducation civique des citoyens appartenant à tous les milieux sociaux quelle que soit leur opinion politique. Siège social: 7, place aux Bleuets, Lille.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. LA FRATERNELLE. But: encouragement de l'art musical à Blaisy-Bas et dans la région. Siège social: salle de musique, à Blaisy-Bas.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture du Cher. JEUNESSE BOURDELINOISE. But: donner à ses membres des distractions saines et morales, former l'éducation populaire et resserrer les liens d'amitié entre eux. Siège social: mairie d'Ourouer-les-Bourdelins.

31 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aisne. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DU CANTON D'ANIZY-LE-CHATEAU. But: maintenir les contacts entre les anciens prisonniers de guerre du canton et assurer la défense de leurs intérêts moraux et matériels. Siège social: mairie d'Anizy-le-Château.

31 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. COLLÈGE TECHNIQUE NAZAIRIEN. But: organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social: collège technique de Saint-Nazaire, avenue de Paris, Celtic-Hôtel, la Baule.

5 novembre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. SKY-CLUB ALPIN DE NICE. But: pratique et compétition du sky. Siège social: Club alpin français, 15, avenue de la Victoire, Nice.

5 novembre 1947. Déclaration à la préfecture du Rhône. AMICALE CLASSE 47. But: réunir les hommes de cette classe, resserrer les liens de camaraderie entre eux et leur venir en aide. Siège social: 6, avenue Henri-Barbusse, Saint-Fons.

5 novembre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. UNION NATIONALE DES ORPHELINS DE LA LIBÉRATION ÉCLAIREURS DE LA RÉSISTANCE, section départementale. But: entr'aide. Siège social: 10 *bis*, rue de Rivoli, Nice.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.